

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE

PRESENTE A

L'UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN ETUDES REGIONALES

PAR

REGIS THIBEAULT

LES TRANSFORMATIONS DE L'AGRICULTURE
AU SAGUENAY, 1852-1971

AVRIL 1988



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

RESUME

En raison du rôle et de l'importance historique de l'agriculture dans la formation de la société saguenéenne, la saturation des terres cultivables va nécessairement affecter son économie rurale. Le mode de production traditionnel qui reposait en partie sur l'expansion physique de l'oeukoumène est mis en échec au moment où il ne trouve plus dans les défrichements l'exutoire nécessaire à la croissance démographique et des conditions favorables à la reproduction familiale. Des changements devront survenir à l'intérieur de l'espace occupé. Au niveau des pratiques culturelles, cette rupture va se traduire par le passage d'une activité domestique diversifiée vers une production commerciale spécialisée. Progressivement, on assiste au désenclavement des campagnes saguenéennes et à leur intégration à l'économie de marché. Les mutations en chaîne dans cette période de transition vont conduire à la modernisation du secteur agricole.

REMERCIEMENTS

Je remercie tout particulièrement mon directeur de recherche, Monsieur Gérard Bouchard, qui par ses nombreux conseils et encouragements a contribué grandement à la réalisation de ce mémoire de maîtrise. Je remercie également Monsieur Normand Séguin pour l'aide apportée à la critique de contenu des recensements décennaux. Je tiens aussi à souligner l'appui constant que m'a fourni Camille Hudon, en plus du travail de lecture et de révision qu'elle a effectué.

Enfin, je voudrais mentionner la collaboration étroite du Centre interuniversitaire de recherches sur les populations (SOREP), tant au niveau professionnel, technique que financier.

TABLE DES MATIERES

RESUME	ii
REMERCIEMENTS	iii
TABLE DES MATIERES	iv
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES CARTES ET FIGURES	vii
LISTE DES GRAPHIQUES	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I: ETAT DE LA QUESTION ET METHODOLOGIE	4
I.1 Cadre théorique.....	5
I.1.1 L'étude des sociétés régionales.....	5
I.1.2 Objectifs de l'étude.....	7
I.1.3 Problématique.....	8
I.1.4 Questions et hypothèses.....	11
I.1.5 Concepts de mutation agraire.....	15
I.2 Aspects méthodologiques.....	17
I.2.1 Cadre spatial et choix de la période.....	17
I.2.2 Problèmes d'utilisation des données agrégées des recensements agricoles.....	18
I.2.2.1 Etat de la question.....	18
I.2.2.2 Examen de séries statistiques afférentes au Saguenay.....	25
I.2.2.3 Mesures comparatives des unités de superficie en usage au Saguenay.	27
I.2.2.4 Mesures d'unités de volume.....	37
I.2.2.5 Transposition d'un modèle de conversion aux unités de mesure des recensements.....	44
I.2.2.6 Les recensements canadiens du XXème siècle.....	47
I.2.3 Les divisions territoriales du Saguenay dans les recensements publiés.....	48
I.2.4 Le choix des unités de comparaison: le Québec et le comté Champlain.....	54
I.2.5 Les superficies agraires.....	58
I.2.6 Définition des véritables exploitants.....	60

I.2.7 Population rurale et population urbaine...	63
CHAPITRE II: CALENDRIER ET CARTOGRAPHIE DE LA SATURATION FONCIERE	66
CHAPITRE III: LA PROPRIETE FONCIERE	87
III.1 Le mode de faire-valoir.....	88
III.2 Evolution du nombre de fermes.....	90
III.3 Les superficies agricoles.....	94
CHAPITRE IV: LES CULTURES PRODUCTIONS ET RENDEMENTS .	104
IV.1 Ensemencements et récoltes.....	105
IV.2 Les rendements.....	116
CHAPITRE V: LE CHEPTEL	124
CHAPITRE VI: L'EQUIPEMENT	140
CHAPITRE VII: VALEURS DE LA FERME	154
CHAPITRE VIII: COMMERCIALISATION ET COOPERATION EN AGRICULTURE	167
VIII.1 Les industries laitières.....	169
VIII.2 Les coopératives agricoles.....	181
CONCLUSION	190
BIBLIOGRAPHIE	201
ANNEXE: DONNEES BRUTES	210

LISTE DES TABLEAUX

1-	Facteurs de conversion des unités de mesure des recensements canadiens pour les divisions du Saguenay.....	45
2-	Exemple d'application des facteurs de conversion. Les rendements de l'avoine en 1852 pour le Saguenay: 3 méthodes de mesure.....	46
3-	Désignation des divisions de recensement par données regroupées: Le Saguenay, 1852-1971.....	53
4-	Evolution des principaux indicateurs de saturation et de transformation: Chicoutimi.....	193
5-	Evolution des principaux indicateurs de saturation et de transformation: Lac-St-Jean-Est.....	194
6-	Evolution des principaux indicateurs de saturation et de transformation: Lac-St-Jean-Ouest.....	195

LISTE DES CARTES ET DES FIGURES

Cartes:

- 1- Le Saguenay par sous-région et division de recensement.....50
- 2- Ouverture des registres paroissiaux au Saguenay, 1842-1947 (première paroisse de chaque localité)...51
- 3- La Mauricie.....57

Figures:

- 1- Représentation schématique de l'écart entre unités de mesure française et anglaise.....21
- 2- Les surfaces constitutantes de la ferme.....59

LISTE DES GRAPHIQUES

Chapitre I

- 1- Fermes de 0 à 10 acres sur le nombre total de fermes.....64

Chapitre II

- 2- Superficie améliorée sur la plus grande surface améliorée dans l'histoire de la division de recensement.....70
- 3- Superficie cultivée sur la plus grande surface mise en culture dans l'histoire de la division de recensement.....73
- 4- Superficie en culture sur le total de la superficie améliorée.....74
- 5- Superficie améliorée sur le total de la superficie occupée.....76
- 6- Superficie en culture sur le total de la superficie occupée.....77
- 7- Nombre de fermes par décennie sur le plus grand nombre de fermes.....79
- 8- Nombre d'individus par 100 acres de terre cultivée (population totale).....83
- 9- Population rurale moyenne par ferme.....84

Chapitre III

- 10- Mode de faire-valoir: propriétaires sur le nombre total d'occupants.....89
- 11- Nombre total de fermes (de 11 acres et plus).....91
- 12- Fermes de 11 à 50 acres sur le nombre total de fermes.....93

13-	Fermes de 200 acres et plus sur le nombre total de fermes.....	95
14-	Superficie moyenne occupée par ferme (acres).....	96
15-	Superficie moyenne améliorée par ferme (acres).....	98
16-	Superficie moyenne en culture par ferme (acres)....	99
17-	Superficie moyenne en pâturage par ferme (acres)..	100
18-	Superficie moyenne non-améliorée par ferme (acres).....	102

Chapitre IV

19-	Superficie ensemencée en blé sur le total de la superficie en culture.....	106
20-	Production du blé.....	108
21-	Production de l'orge.....	110
22-	Production du seigle.....	111
23-	Superficie ensemencée en foin sur le total de la superficie en culture.....	112
24-	Production du foin.....	113
25-	Production de l'avoine.....	115
26-	Rendement du foin.....	117
27-	Rendement de l'avoine.....	119
28-	Rendement du blé.....	120
29-	Rendement du seigle.....	121
30-	Rendement de l'orge.....	122

Chapitre V

31-	Nombre moyen de vaches laitières (en gestation ou en lactation).....	126
32-	Production moyenne des vaches laitières.....	129

33-	Nombre moyen "d'autres bovins" (bêtes à cornes sans les vaches).....	131
34-	Nombre moyen de moutons.....	134
35-	Nombre moyen de porcs.....	135
36-	Nombre moyen de chevaux.....	137

Chapitre VI

37-	Nombre moyen de fermes possédant un tracteur.....	143
38-	Nombre moyen de fermes possédant une moissonneuse-batteuse.....	144
39-	Nombre moyen de fermes possédant une batteuse.....	146
40-	Nombre moyen de fermes possédant une trayeuse mécanisée.....	147
41-	Nombre moyen de fermes déclarant utiliser de l'engrais.....	149
42-	Nombre moyen de fermes possédant une automobile...	151
43-	Nombre moyen de fermes possédant un camion.....	152

Chapitre VII

44-	Valeur moyenne des fermes (\$)...	157
45-	Valeur moyenne des terrains et bâtiments (\$)...	159
46-	Valeur des terrains et bâtiments sur la valeur totale de la ferme.....	160
47-	Valeur moyenne du bétail (\$)...	161
48-	Valeur du bétail sur la valeur totale de la ferme.....	163
49-	Valeur moyenne de la machinerie et de l'outillage (\$).....	164
50-	Valeur de la machinerie et de l'outillage sur la valeur totale de la ferme.....	165

Chapitre VIII

51-	Nombre total de fabriques.....	170
52-	Nombre moyen de patrons par fabrique.....	172
53-	Nombre moyen de vaches par fabrique.....	173
54-	Nombre moyen de vaches par patron.....	175
55-	Production du fromage sur la production totale des industries laitières.....	177
56-	Production du fromage saguenéen sur le total de la production québécoise.....	179
57-	Production totale de fromage par fabrique.....	180
58-	Nombre annuel moyen de sociétés coopératives agricoles.....	183
59-	Fondations et dissolutions de sociétés coopératives agricoles saguenéennes.....	185
60-	Nombre moyen de membres par société coopérative agricole.....	188

INTRODUCTION

Au Québec, les études portant sur les questions rurales et plus spécifiquement sur l'économie agraire occupent une place de plus en plus importante dans la littérature scientifique. Cet intérêt nouveau porte entre autre sur la phase de transition qui a marqué ce secteur d'activité au cours du XXème siècle. Le passage de l'agriculture domestique vers l'agriculture commerciale illustre à un niveau précis une rupture plus fondamentale au sein de la société rurale traditionnelle. Ce changement va progressivement conduire à l'intégration des fermes vers l'économie de marché. Au niveau des activités culturales, il se traduit par une spécialisation des productions, des pratiques intensives de culture et une modernisation des méthodes et des instruments de travail. A partir de l'exemple saguenéen, mais aussi de deux autres échelles de comparaison, nous tenterons d'établir les modalités de cette transition.

Au départ, nous situons les mutations du régime agraire dans un contexte d'expansion physique, qui va bientôt se heurter aux limites de l'oekoumène. Nous supposons que l'accès à la terre est un des facteurs déterminant de la structuration de l'espace

agricole. Ce postulat repose en partie sur les travaux de R.C. HARRIS (1977), G. BOUCHARD (1981 et 1987) et R.A. EASTERLIN (1971) pour qui la disponibilité des terres dans les régions neuves commande non seulement la production économique mais règle aussi en partie la reproduction sociale. Nous reconnaissons bien sûr ce facteur endogène de changement, sans pour autant nier l'influence des causes extérieures sur le développement de l'agriculture régionale.

Dans la partie analytique de notre recherche, nous aurons d'abord à établir le calendrier et la spatialisation de la saturation foncière. Par la suite, nous serons en mesure de voir si les mutations afférentes aux différents secteurs de l'agriculture (production, élevage, etc...) se font indépendamment ou à la remorque de l'occupation des terres. Dans le dernier chapitre, nous aborderons la question de la commercialisation agraire à partir d'unités de production extérieures à la ferme. Toutes les questions posées le seront d'abord sous l'angle des contraintes de la disponibilité du sol comme facteur de changement.

La portée spatiale ainsi que la période couverte par notre étude ouvrent de nombreuses perspectives d'analyse. En plus de la phase de transition précédemment définie, nous devrions être en mesure de saisir les principaux traits de chacun des stades d'évolution de l'agriculture. En outre, la dimension comparative, tout en permettant une lecture horizontale de cette évolu-

tion, aidera à mieux évaluer l'ampleur et le rythme des changements. Nous pourrons également reconnaître les facteurs ou les conjonctures particulières qui peuvent ralentir ou activer le niveau de modernisation. Nous pensons en particulier à la crise des années 1930, qui a pu faire régresser l'agriculture même une fois le processus de transition enclenché.

Notre recherche repose principalement sur les données contenues dans les recensements canadiens. Aussi, comme une partie importante de l'analyse couvre toute la seconde moitié du dix-neuvième siècle, nous avons été confrontés à des problèmes méthodologiques importants. Les principaux obstacles ont trait à la conversion des mesures françaises en mesures anglaises, dans les cinq premiers recensements publiés. A l'aide de sources complémentaires et des recensements manuscrits, nous avons dû élaborer une grille de conversion pour les valeurs de volumes et de superficies. Ce travail considérable devenait essentiel à la réalisation de notre étude. Aussi occupe-t-il une place importante de notre premier chapitre, lequel réfère précisément aux questions d'ordres méthodologique et théorique.

CHAPITRE I

ETAT DE LA QUESTION ET METHODOLOGIE

CHAPITRE I

ETAT DE LA QUESTION ET METHODOLOGIE

I.1 CADRE THEORIQUE

I.1.1 L'étude des sociétés régionales

Exception faite de quelques monographies importantes, celles de Raoul BLANCHARD en particulier, la région en tant que sujet d'étude est une notion relativement récente dans l'historiographie québécoise. Elle l'est du moins en relation avec d'autres orientations de recherches généralement identifiables à des phénomènes urbains. En conséquence, la portée spatiale de ces travaux se limite souvent à certaines agglomérations métropolitaines ou aux régions sises dans leur rayonnement immédiat. Bruno JEAN situe à une quarantaine d'années l'amorce d'une préoccupation pour les questions rurales dans les sciences sociales (B. JEAN, 1985, p. 350). Depuis lors, il faut toutefois reconnaître que ce champ d'étude a pris une importance considérable au Québec. En témoignent non seulement l'initiative individuelle de chercheurs, mais également la constitution de groupes de recherches, souvent multidisciplinaires et dont les préoccupations touchent directement à des thèmes pro-

pres aux régions périphériques (1).

La dimension régionale et peut-être plus spécifiquement celle des régions périphériques (à cause de certains caractères particuliers imputables à l'éloignement) allait devenir un terrain privilégié pour les sociologues, les historiens, les géographes ou les démographes (N. SEGUIN, 1980, p. 14). En raison de leur position géographique, de leur taille, de leur structure sociale et économique, mais surtout du champ de connaissances nouveau ouvert aux chercheurs, les régions allaient permettre de poser à une échelle plus facilement observable, des questions fondamentales propres aux sciences sociales. Nous pensons en particulier au passage d'une société rurale traditionnelle vers de nouvelles formes de production économique et de reproduction sociale.

Par ailleurs, l'étude centrée sur une région particulière ne doit nullement tendre à diminuer l'importance des facteurs extérieurs qui ont contribué à son propre développement. Sur plusieurs plans, cette influence est déterminante (voir entre autres N. SEGUIN, 1977 ou B. JEAN, 1985-b). Cependant, dans le cadre précis de notre projet de recherche, nous voulons avant

(1) Mentionnons entre autres: SOREP (Centre inter-universitaire de recherches sur les populations) à Chicoutimi, le GRIDEQ (Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'est du Québec) à Rimouski et le Centre de recherche en études québécoises, à Trois-Rivières.

tout rendre compte de la dynamique interne d'une économie rurale. Conditionnée par un certain nombre d'impératifs économiques, sociaux et aussi physiques, elle va adopter ou privilégier certaines stratégies de développement. En ce sens, nous nous inspirons d'études antérieures établissant les modalités de cette dynamique entre des formes de production économique et la persistance de modèles sociaux (G. BOUCHARD, 1987 et G. BOUCHARD, R. THIBEAULT, 1986).

Finalement, nous demeurons conscients que la notion de région ne peut se définir uniquement par l'étude d'une ou deux activités économiques structurantes (l'agriculture, la forêt...). Ce n'est d'ailleurs pas le sens de notre recherche. Nous voulons plutôt étudier les transformations de l'agriculture à partir du cadre saguenéen, sans prétendre faire l'analyse de toute une région à travers une de ses activités principales.

Toutefois, comme nous le verrons plus loin, en vertu de sa place importante au Saguenay, jusqu'en 1930-40, l'agriculture agit nécessairement sur les autres sphères de la société, particulièrement dans les campagnes.

I.1.2 Objectifs de l'étude

Deux objectifs principaux sont à la base de notre projet de recherche. Dans un premier temps, nous voulons établir la chronologie et la cartographie de la saturation fonci-

ère au Saguenay. Ce seuil de saturation foncière devrait obéir à l'ancienneté du peuplement.

Nous avons également comme objectif de construire le répertoire des principaux changements qui ont contribué à la transformation de l'agriculture régionale, et qui sont soit parallèles, soit consécutifs à la saturation foncière. Nous nous attarderons davantage sur les pratiques agricoles en tant que telles, aux productions, aux élevages, à l'évolution des superficies agraires, à la mécanisation, à certains paramètres économiques (valeur des fermes, commercialisation...) et à quelques faits démographiques.

I.1.3 Problématique

Un des caractères dominants de la population saguenéenne, depuis l'ouverture de la région à la colonisation jusqu'au milieu du XX ème siècle est sans doute le maintien d'un taux de natalité remarquablement élevé (G. BOUCHARD, R. ROY, C. POUYEZ et R. THIBEAULT, 1987). Ce trait, avec d'autres facteurs dont nous évoquerons l'importance dans les chapitres suivants, marquera de manière immédiate et continue le modèle de peuplement qui prévaudra au Saguenay. Nous pouvons déjà énoncer que l'agriculture comme une des dimensions principales du développement régional allait être conditionnée par trois principaux facteurs dont un des plus déterminants est l'accroissement rapide de la population. A ce propos, R.A. EASTERLIN (1976),

référant à des théories malthusiennes d'ajustement démographique, établit une corrélation entre la prospérité économique des populations agricoles et leur taux de natalité. L'importance de cet énoncé pour le cas saguenéen est que la condition économique des familles agricoles, jusqu'en 1925-30, est en grande partie liée à la disponibilité de terres colonisables, laquelle constitue évidemment un des paramètres fondamentaux de l'agriculture régionale. Finalement, nous croyons que le mode de transmission des terres qui agit à partir des deux premiers facteurs (croissance démographique et disponibilité du sol) est tout aussi déterminant. Brièvement, un des objectifs du système de transmission des terres, qui ne fut d'ailleurs jamais entièrement réalisé, était d'octroyer, dans une même famille, un lot de terres à chacun des fils. Dans ce contexte, on comprend toute l'importance de la disponibilité du sol. Nous reprenons en ce sens une formulation de G. BOUCHARD (1983a, p.21) pour qui la persistance de structures sociales traditionnelles dans une société plus largement industrialisée et urbanisée serait due "... au système de transmission des patrimoines familiaux propres aux régions périphériques où l'espace inoccupé abonde", voir également à ce sujet G. BOUCHARD, 1983b). En orientant le peuplement sans cesse vers de nouvelles zones de colonisation, l'expansion spatiale tiendrait ici le rôle dévolu ailleurs à l'exclusion (G. BOUCHARD, R. THIBEAULT, 1986, p. 239). Nécessairement, les modèles anciens de comportements

sociaux et économiques, dont les assises puissent précisément dans le mode de transmission des avoirs familiaux, allaient être mis en échec à partir du moment où l'oekoumène agricole ne peut plus absorber les excédents de population. En d'autres termes, à partir d'un certain stade de l'occupation du sol, la population rurale saguenéenne ne peut trouver d'exutoire dans les défrichements. Elle devra se redéfinir à l'intérieur de l'espace occupé. C'est évidemment l'agriculture qui sera la première et la plus directement affectée par la saturation des terres cultivables. Cependant, en raison de son importance, elle favorisera des mutations de même ordre sur l'ensemble de la société (G. BOUCHARD, 1987).

Quelles vont être les formes d'ajustement et les stratégies adoptées en réponse à la saturation foncière? Dans une perspective proprement agraire, celle qui nous intéresse davantage ici, un certain nombre de choix est concevable. Va-t-on privilégier la règle de l'héritier unique ou au contraire maintenir la forme traditionnelle de la transmission du patrimoine par un morcellement des terres? En outre, la rareté des terres poussera-t-elle l'agriculture vers des limites de l'espace cultivable pour la maintenir dans des formes frustes et souvent complémentaires à d'autres activités? Pour notre part, nous posons comme hypothèse principale que la saturation foncière au Saguenay serait une des causes importantes du désenclavement, de la modernisation et de l'intégration à l'économie marchande

des campagnes saguenéennes (2).

En contribuant à déstructurer les anciens modes de reproduction sociale et de production économique, la rareté des terres a empreint l'agriculture saguenéenne d'une autre rationalité en l'obligeant à se transformer. Au plan de l'espace et des pratiques culturelles, le processus de transformation se traduit par le passage d'une agriculture extensive vers des formes plus intensives de production. Cette réponse des producteurs face à la saturation foncière se traduit pour une bonne part par la modernisation et la spécialisation des productions.

I.1.4 Questions et hypothèses

La démonstration de notre problématique va s'articuler autour d'un certain nombre d'hypothèses relatives à des problèmes plus spécifiques. A cet effet, la première question

(2) Notre propos n'est pas d'imputer aux seules causes de la saturation des terres, les transformations de l'agriculture. Nous ne pouvons nier l'importance de facteurs comme l'industrialisation ou l'urbanisation dans ce processus de changement. C'est une position soutenue par plusieurs auteurs. Nommons entre autres C. LEMELIN pour qui "l'absence de progrès en agriculture serait en grande partie attribuable à une industrialisation insuffisante" (C. LEMELIN, in N. SEGUIN, 1980, p. 54). On peut souligner également que la commercialisation des productions agricoles est fortement tributaire de l'existence d'un marché. Cependant, nous verrons plus loin que ce "marché" agit très différemment sur la structure agraire selon qu'il est orienté vers le village, la ville environnante ou sur l'extérieur de la région de production. Aussi, à cause de leur complexité, ces facteurs de changement non spécifiquement agricoles mériteraient une étude particulière. Pour le moins, ils débordent la portée de notre projet de recherche.

à poser nous semble être celle de la saturation foncière. Elle constitue en quelque sorte le point de référence pour l'ensemble des autres questions formulées. Nous posons donc comme première hypothèse que le calendrier de la saturation des terres agricoles est conditionné par l'ancienneté de la colonisation.

Nous croyons pouvoir observer un décalage est-ouest (du Haut et du Bas Saguenay vers l'ouest du Lac-St-Jean) dans l'atteinte du seuil de saturation des terres. En outre, les changements qui vont transformer l'agriculture régionale seront apparents à partir de la période qui chevauche ce point de rupture. Une des premières manifestations de ce changement sera sans doute liée à la propriété foncière. A ce sujet, nous formulons l'hypothèse qu'à la saturation de l'oekoumène cultivable devrait correspondre un accroissement des superficies moyennes des fermes. Nous pensons en particulier à la dimension des terres en culture ou à celles des différentes surfaces ensemençées. Il faut préciser qu'il n'y a pas nécessairement contradiction entre l'extension de la superficie moyenne des fermes et la pratique d'une agriculture intensive. Le phénomène témoigne de la concentration des terres liées à la spécialisation et, en conséquence, à la disparition des petits producteurs.

Par ailleurs, la transformation de l'agriculture implique nécessairement une modification des cultures. Nous pensons en

particulier à la spécialisation des ensements par l'abandon de productions marginales. Aussi, on devrait s'attendre à ce que les rendements des différentes cultures augmentent à partir de cette phase de transition. Pour ce qui est de la composition du cheptel, nous croyons également que les principaux changements vont prendre la forme d'une concentration des élevages et la mise en retrait des activités mal intégrées au marché. Enfin, l'importance des troupeaux laitiers devrait se distinguer non seulement au plan de la taille mais surtout à celui de la qualité exprimée par l'accroissement des rendements.

La mécanisation des fermes est évidemment une des conditions première à leur modernisation. En conséquence, l'introduction d'instruments, d'outils et d'équipements serait intimement liée au processus de transformation agraire. Parallèlement, il sera sans doute permis d'établir un lien direct entre les progrès de la mécanisation en agriculture et l'évolution des rendements ou des superficies cultivées. Ce progrès devrait infléchir les courbes des valeurs afférentes à la ferme. A ce sujet, il nous sera possible d'étudier séparément la valeur des équipements, de la terre, des bâtiments et du bétail.

Enfin, en relation avec les activités spécifiquement agricoles, nous croyons qu'un des principaux changements au plan du processus de production est la création de coopératives agricoles. En canalisant les opérations de vente, d'achat ou de

transformation de biens agricoles, elles favorisent l'intégration des fermes au marché et leur assujettissement au grand capital (dépendance au marché, endettement...) (3).

Finalement, notre hypothèse centrale fondée sur l'impasse de la transmission foncière comme facteur de changement socio-économique ouvre sur un certain nombre de questions plus générales. En premier lieu, nous pensons à la place de l'agriculture régionale dans l'ensemble québécois et aussi à son efficacité relative. Les unités de comparaison que nous avons choisies permettront de répondre en partie à ces questions. Par ailleurs, à quelles conditions est soumise l'évolution intrarégionale de l'agriculture? La présence de la ville ou de la grande industrie est-elle vraiment déterminante? Le décalage du processus de changement dans le sens est-ouest (de Chicoutimi vers le Lac-St-Jean ouest) est-il réel pour tous les indicateurs agraires? Voilà des questions qui méritent notre attention. Nous ne pouvons non plus ignorer l'influence de la conjoncture internationale sur le développement de l'agriculture régionale. Par exemple, en dépit de l'éloignement, l'agriculture saguenéenne a-t-elle obéi aux effets de la crise des années 1930 ou à ceux des deux grandes guerres?

(3) Nous verrons plus loin comment la coopération devient un outil singulier de commercialisation agraire au Saguenay. En souscrivant d'abord à une dynamique communautaire ou sociale, les coopératives vont aussi favoriser l'intégration graduelle des petits producteurs vers des formes de productions capitalistes.

Enfin, bien que notre attention porte avant tout sur la phase de transition précédemment définie et sur les changements qui en ont résulté, nous tenons à rendre compte également de l'état de l'agriculture avant cette période de changement. L'agriculture dite traditionnelle était-elle réellement diversifiée? La stabilité des productions et la faiblesse des rendements en constituaient-ils des traits durables? En dehors du Saguenay, pour la période correspondante, retrouve-t-on les mêmes caractéristiques? Ce sont là des questions importantes auxquelles nous essaierons de répondre par le biais de nos hypothèses de recherche.

I.1.5 Concepts de transition agricole

L'agriculture au Saguenay, comme dans l'ensemble du Québec, a connu successivement deux formes dominantes. La première, se rapportant à la période la plus ancienne, se traduit essentiellement par des activités de production diversifiées souvent orientées vers les besoins domestiques ou, au mieux, en fonction de rapports faibles et épisodiques avec le marché. La famille constitue en effet l'élément fondamental de la production et de la consommation sur la ferme (M. FRECHETTE, 1983, p. 47).

Le second stade est, quant à lui, marqué par l'économie d'échange où les modalités de production sont spécialisées, intensives et intégrées au marché. René MONETTE (1980) situe au

premier niveau les phases de défrichement et de stabilisation, tandis que le second "qu'une courte transition sépare de la première" est surtout marqué par le développement de l'industrie laitière (R. MONETTE, in N. SEGUIN, 1980, p. 40). Les traits qui constituaient la force et la cohésion de la société rurale traditionnelle (diversification, pluri-activité...) vont être les premiers à s'estomper dans le processus d'intégration à l'économie capitaliste. Les "critères de validation sociale de l'agriculture" (B. JEAN, 1985, p. 61), autrefois définis par son potentiel à retenir les familles sur la terre et à perpétuer l'ancien modèle de reproduction sociale sont marginalisés dans la montée du modernisme agraire. Cette fois, les normes définissant l'agriculture réfèrent à des notions essentiellement économiques (rendements, productions, marchandises). La dissolution des anciennes solidarités dans les campagnes n'affecte cependant pas immédiatement l'agriculture familiale. La famille demeure toujours le lieu privilégié de la production.

En résumé, la transition agricole dont nous faisons état peut être définie comme un mouvement vers l'intégration à l'économie de marché. Elle se traduit dans les pratiques par une rationalisation des méthodes culturales, une spécialisation des productions et des élevages et en prolongement des activités agricoles, par la création d'unités de transformation et de commercialisation nouvelles (coopératives).

I.2 ASPECTS METHODOLOGIQUES

I.2.1 Cadre spatial et choix de la période

L'intérêt à choisir le Saguenay comme objet d'étude principal est justifié par trois raisons importantes. La première est que le Saguenay est une région éloignée des grands centres, ce qui atténue en partie et pour un certain temps l'influence immédiate des grands centres sur son propre développement. Nous croyons donc trouver là une société originale qui adoptera des attitudes particulières pour assurer sa reproduction. Deuxièmement, le Saguenay est un territoire neuf au moment où nous amorçons notre étude et il se remplit rapidement. Il s'agit d'un lieu privilégié pour l'étude de la saturation foncière. Enfin, c'est une région où l'agriculture subit des transformations radicales pendant la période étudiée.

Par ailleurs, afin de rendre le mieux possible une réalité comme celle de la transformation de l'agriculture, nous devions faire porter l'étude sur un temps long. Les mutations structurelles importantes sont souvent issues de processus lents et peut-être davantage lorsqu'il s'agit de sociétés rurales. Aussi, comme notre étude porte sur l'ensemble du Saguenay, nous devions tenir compte de la périodisation du peuplement d'un point à l'autre de la région. Nous amorçons donc notre étude avec le premier recensement publié (1852), alors que le Saguenay n'est ouvert à la colonisation que depuis un

peu plus d'une douzaine d'années. Quant à la fin de la période étudiée, elle coïncide avec le recensement de 1971, au moment croyons-nous où les principaux traits de la modernisation dans les campagnes sont en place.

I.2.2 Problèmes d'utilisation des données agrégées des recensements agricoles

Comprendre l'évolution de la société rurale québécoise à travers l'étude des données colligées dans les volumes publiés des recensements canadiens pose de nombreux problèmes de méthode, particulièrement pour les cinq recensements du dix-neuvième siècle (4). Le contenu des recensements pour cette période est souvent biaisé par une approximation des valeurs des quantités et des superficies. Etant donné également l'ambiguïté de certaines définitions, les recensements du siècle passé sont parfois difficilement comparables d'une décennie à l'autre. Bien plus, à l'intérieur même de chaque recensement, des erreurs de relevé, de traitement et de mécompte de l'information reçue devraient inciter le chercheur non seulement à une très grande prudence mais aussi à une interrogation méthodologique constante.

I.2.2.1 Etat de la question

Les travaux de certains chercheurs portant sur l'évolution de l'agriculture et plus largement sur la socié-

(4) Recensements de: 1852 vol. II, 1861 vol. II, 1871 vol. III, 1881 vol. III et 1891 vol. IV.

té rurale québécoise du dix-neuvième siècle ont conduit implicitement à découvrir les problèmes d'utilisation des recensements canadiens (entre autres: N. SEGUIN, 1982; N. SEGUIN, R. HARDY, L. VERREAULT-ROY, 1979; F. LEWIS, R.M. McINNIS, 1980). Presque simultanément, d'autres travaux étaient directement orientés vers une critique de contenu des recensements décennaux (N. FORTIER, 1984; R.M. McINNIS, 1981). Une préoccupation commune à ces recherches est l'équivoque causée par l'utilisation dans un même espace et à un même moment de deux systèmes de mesure inhérents à deux modes distincts de tenure de la terre. Au Québec, le plus ancien de ces modes est le système seigneurial hérité de la colonisation française. L'autre forme qui lui succède est le système cantonal mis en place après la conquête anglaise de 1760. Il vise à constituer des cantons (townships) d'environ vingt mille acres où les terres sont distribuées directement sans redevance (F. LETOURNEAU, 1950).

Dans son étude sur le premier recensement publié, R.M. McINNIS a très bien cerné ce problème pour le Bas-Canada (5): "... the published census tables for 1851-52 report land areas in an amalgam of acres and arpents and production in mixed units of bushels and minots" (R.M. McINNIS, 1981). Bien que dans les recensements publiés, on parle toujours d'acres et de boisseaux

(5) Il faut noter que dans les recensements, cette situation vaut presque exclusivement pour le Bas-Canada (et pour la province de Québec à partir du recensement de 1871, ailleurs au Canada, seul le mode cantonal serait en usage).

(sauf en 1861 où le minot désigne l'unité de volume), l'arpent et le minot seraient les mesures en usage dans la plupart des districts du Québec. Les seigneuries occupaient au dix-neuvième siècle la très grande majorité de l'espace rural. Dans la zone cantonale du Québec, les unités de mesure anglaises seraient celles en usage. Ces normes ne sont cependant qu'indicatives. En réalité, les frontières qui distinguent la préséance d'un système sur l'autre ne sont pas bien connues (N. FORTIER, 1984). Un tel découpage, comme nous le verrons plus loin, fait fi d'une réalité beaucoup plus complexe sur les marges des zones où les deux systèmes, loin d'être en opposition, s'interpénètrent.

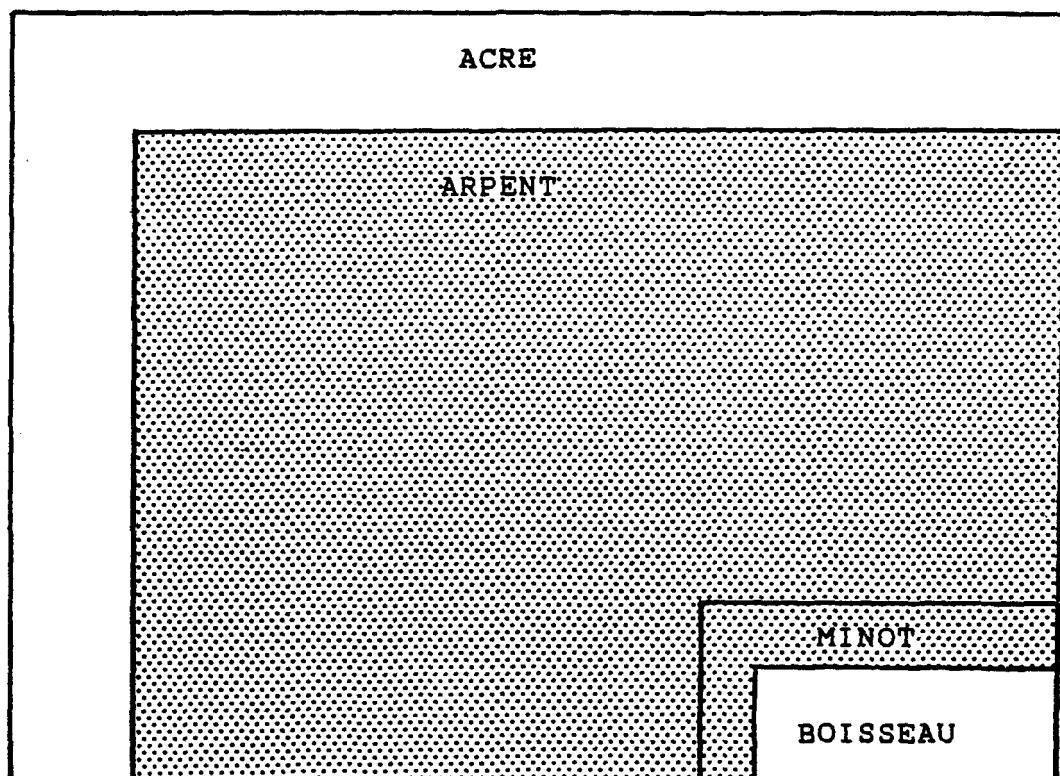
a) Ecart factuel entre les deux systèmes de mesure

L'importance des écarts entre les unités de mesure françaises et anglaises commande l'établissement d'un facteur de normalisation. L'arpent équivaut à 0,845 acre alors que le minot peut égaler de 1,073 à 1,107 boisseau, selon qu'il s'agit du boisseau de Winchester ou du boisseau Impérial (Recensement canadien, 1901, vol. II; F. LEWIS, R.M. McINNIS, 1980) (6). L'ampleur de la variation entre les deux échelles de mesure s'accentue par le fait qu'en plus de la différence linéaire de l'arpent à l'acre et du minot au boisseau, les deux écarts s'additionnent dans le cas d'une mesure de rendement (voir figure I).

"Comparisons of crop yields are made between

(6) Nous élaborerons au point I.2.2.4 les différentes unités de conversion des volumes de production.

FIGURE 1

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DE L'ECART ENTRE
UNITES DE MESURES FRANÇAISE ET ANGLAISE

SYSTEME ANGLAIS

SYSTEME FRANÇAIS

Note: Dans le cas d'une mesure de rendement, on compterait évidemment beaucoup plus de boisseaux à l'acre que de minots à l'arpent.

english and french regions without recognizing that for the french regions the figures actually are minots per arpent not bushel per acre. Since 1 minot equals 1,107 bushel and 1 arpent equals 0,845 of an acre 1 minot per arpent is more than 30 percent greater than 1 bushel per acre."

(F. LEWIS, R.M. McINNIS, 1980, p. 499)

b) Les données agrégées des recensements canadiens: possibilité d'utilisation

Utiliser les données agrégées des recensements agricoles offre un certain nombre d'options quant à l'appréciation des mesures de production et de superficie. Une solution certaine très commode serait d'exploiter les données telles qu'elles apparaissent dans les recensements publiés, en acceptant au départ que toutes les valeurs expriment des acres et des boisseaux. Une telle approche a l'avantage de réduire considérablement la tâche de l'utilisateur tout en traduisant fidèlement la lettre d'une source "officielle". En plus, si la recherche s'appuie sur des indicateurs de proportion, les problèmes d'exactitude sont passablement réduits, l'écart entre les mesures afférentes aux systèmes français et anglais étant le même pour chacun des districts de recensement, d'une décennie à l'autre. Cette orientation de recherche ne nous convenait pas pour deux raisons essentielles. C'est d'abord parce qu'elle écarte toute rigueur méthodologique. Tirer profit d'une source sans la mettre en cause témoigne d'une trop grande complaisance. Par ailleurs, l'objection des indicateurs de proportion comme facteur compen-

satoire face aux biais présents dans les recensements ne nous satisfait qu'en partie. Notre recherche s'appuie tout autant sur d'autres séries d'indicateurs dont le profil est directement lié aux valeurs absolues des unités de mesure.. C'est le cas par exemple des calculs de rendement.

L'autre possibilité est la conversion unilatérale en unités anglaises des mesures en faute pour les décennies concernées. Au Québec (7), pour chacun des recensements manuscrits du siècle passé, les superficies et les volumes auraient effectivement été relevés en unités françaises. Cependant, lors de la préparation des données, seuls les recensements publiés de 1871 et de 1881 ont été convertis en mesures britanniques (8). Le travail resterait à faire pour 1852, 1861 (9) et 1891. C'est la solution choisie par Normand SEGUIN, entre autres, pour sa

(7) Plus précisément dans le Québec francophone, à l'intérieur des anciennes limites seigneuriales.

(8) Fait sous l'autorité de Jean-Charles TACHE, les recensements de 1871 et de 1881 sont beaucoup plus précis que ceux de 1852 et 1861. Une comparaison pour les deux premiers recensements entre le manuscrit et le volume publié atteste l'absence de conversion. Pour le recensement de 1871, les mêmes vérifications démontrent qu'effectivement les valeurs du manuscrit ont été transformées en mesures britanniques. A partir de 1881, les manuscrits des recensements agricoles ne sont plus disponibles. Cependant, N. FORTIER suppose qu'en 1881 on a effectué les mêmes conversions qu'en 1871: "La continuité entre le recensement de 1871 et 1881 est évidente." (Normand FORTIER, 1984, p. 272)

(9) Dans le recensement du Haut-Canada de 1861, une note en bas de page indique: "Dans le Bas-Canada (excepté les townships de l'est), les grains sont pris par minot et non par boisseau et les terres sont prises par arpent et non par acre." Recensement de 1861, "Sommaire général du recensement agraire", pp. 60-61.

recherche sur l'agriculture mauricienne et québécoise (N. SEGUIN, 1982). Toutefois, dans une étude antérieure, en collaboration avec d'autres chercheurs, N. SEGUIN fait état de la non-pertinence probable d'une telle conversion dans les nouvelles zones de peuplement en Mauricie:

"Les habitants des terres situées à l'extérieur de la zone seigneuriale, sur les fronts pionniers des districts de la Mauricie... ont peut-être été obligés par les agents recenseurs de fournir leurs données suivant les unités de mesures anglaises."

(N. SEGUIN, R. HARDY, L. VERREAULT-ROY, 1979, p. 27)

Cette note mérite notre attention. Elle suggère l'introduction d'une marge d'erreur en procédant à une conversion des unités de mesure à l'échelle d'un district. Bien que la proportion est probablement peu significative pour la Mauricie, elle peut devenir tout à fait substantielle pour les districts saguenéens, qui sont exclus entièrement de la tenure seigneuriale.

c) Dimension saguenéenne du problème

Les unités de mesure en usage au Saguenay au dix-neuvième siècle sont soumises à une double logique. D'abord à celle du peuplement et d'autre part à celle du mode de concession des terres. La population qui occupait le territoire saguenéen provenait très majoritairement de Charlevoix. De 1852 à 1869, cette proportion était supérieure à 80% (G. BOUCHARD dans C. POUYEZ et alii, 1983), et jusqu'en 1911, elle sera de

plus de 50% (D. GAUVREAU, 1987). C'est une population dont on peut penser qu'elle hérite des pratiques inhérentes à la tenu-
re seigneuriale, donc du système de mesure qui lui est tribu-
taire. Toutefois, l'ouverture du Saguenay à la colonisation
repose sur un mode cantonal d'occupation. La division des ter-
res se fait en acres.

En vertu de ces deux caractères de la colonisation sague-
néenne (origine du peuplement et division initiale de la ter-
re), nous formulons l'hypothèse que les facteurs de conversion
des unités de volume et de superficie dans les recensements ca-
nadiens ne seront pas nécessairement les mêmes, selon qu'il s'a-
git du Saguenay ou des anciennes régions agricoles du Québec.

I.2.2.2 Examen de séries statistiques afférentes au Saguenay

L'élaboration d'un modèle de conversion des
unités de mesure dans les recensements repose avant tout sur
une comparaison entre les contenus des recensements publiés et
ceux des manuscrits. C'est ce que nous avons fait pour cer-
tains sous-districts et pour certaines productions.

Dans le manuscrit de 1852 du district Saguenay, les unités
de mesure sont exprimées en arpents et en minots alors que dans
le volume publié, l'acre et le boisseau sont les unités dési-
gnées. Pour chacun des cantons (townships) Laterrière, Chicou-
timi, Jonquière et Métabetchouan, nous avons identifié cinq u-

nités comparatives. Trois réfèrent à des superficies (totale occupée, en culture, ensemencée en blé) et deux à des volumes pour les productions de blé et d'avoine. Au total donc 20 vérifications ont été effectuées et il appert que du manuscrit au volume publié aucune conversion n'a été faite. Pour le recensement de 1861, les mêmes contrôles ont conduit à des conclusions similaires (10). Par ailleurs en 1871, les responsables du recensement ont effectivement converti les valeurs dans le volume publié.

Le traitement des données agricoles des recensements du 19ème siècle est le même pour le Saguenay que pour l'ensemble du Québec. Bien que cet énoncé précise l'état de la question, il ne confirme en rien la justesse des unités de mesure pour les districts saguenéens, à cause principalement de l'ambivalence que nous avons évoquée au point I.2.21c. Cependant, pour le Québec, nous croyons que les données agricoles devraient être converties en mesure anglaise pour les recensements de 1852, 1861 et 1891 (11).

(10) Dans le recensement publié de 1861, les unités de volume sont cependant désignées en minots. Il s'agit sans doute d'une mauvaise traduction du "bushel" anglais puisque les responsables du recensement expriment les superficies en acres.

(11) Pour le recensement agricole de 1891, il n'y a pas de manuscrit disponible. Cependant, une note dans l'introduction du volume II du recensement de 1901 faisant référence au recensement précédent précise l'omission: "Le travail de compilation a été fait par le personnel employé au bureau du recensement à Ottawa; mais malheureusement on a négligé de faire la réduction des arpents en acres et des minots en boisseaux."

Afin de vérifier si le Saguenay obéit à cette règle, nous avons confronté aux relevés des recenseurs d'autres sources totalement indépendantes pour un échantillon de cantons saguenéens.

Il faut toutefois préciser que la démonstration des mesures en usage pose des problèmes très différents selon qu'il s'agit d'unités de superficie ou de volume de production. Le travail de validation critique doit reposer sur des sources distinctes. Pour cette raison, nous aborderons isolément la question des unités de superficie et celle des mesures de volume de production.

I.2.2.3 Mesures comparatives des unités de superficie en usage au Saguenay au 19ème siècle

A partir d'une liste des concessions de terres de la Couronne (12), nous avons relevé en détail les superficies concédées de tous les cantons du Saguenay. Il appert que toutes les concessions ont été faites en acres. Cette simple vérification suggère que certaines mesures de superficie dans les recensements manuscrits pourraient être réellement des acres, et particulièrement la superficie totale occupée, laquelle devrait correspondre (théoriquement) au périmètre de la terre concédée.

(12) Voir J.-C. LANGEIER (1891). L'auteur y dresse la liste des terres concédées de 1763 à 1890. Les concessions sont regroupées par canton. On y retrouve le numéro des lots, le rang, la superficie concédée, la date d'émission des lettres patentes et la référence au "terrier".

A l'opposé, d'autres facteurs peuvent influer lors de la déclaration des unités de mesure dans les recensements. D'une part, l'occupant aurait pu tout aussi bien déclarer des superficies en arpents, sans égard à la division originale de la terre, ceci d'autant plus qu'à l'aube de la colonisation au Saguenay, on aurait compté de nombreux cas de "squatters" (13). Enfin, même si la superficie occupée avait été déclarée en acres (parce que c'est l'unité utilisée lors de la concession), les autres superficies qui la composent (en blé, en pâturage, etc.) auraient pu tout aussi bien l'être en arpents, leurs surfaces n'étant pas déterminées par la division primitive du territoire. Notre argumentation sur toutes ces questions va reposer essentiellement sur deux échelles de comparaison construites à partir de la liste de concession des terres et des trois recensements nominatifs disponibles pour le 19ème siècle.

a) Essais de validation

A partir de la Liste des terres concédées par la Couronne (J.-C. LANGEIER, 1891), nous avons identifié, pour certains cantons, le nombre de lots dont la superficie correspond à un multiple de 50 acres (14). Les superficies inférieures ont donc volontairement été éliminées. Par la suite, nous avons ef-

(13) Dans son étude sur la concession des terres à Laterrière, Daniel LAROUCHE constate qu'entre 1851 et 1861 "moins du quart des ménages résidant à Laterrière... détenaient un billet de concession." (D. LAROUCHE dans N. SEGUIN, 1980, p. 175).

(14) Cinquante (50) acres de terre constituent un demi-lot.

fectué le même comptage mais à partir des manuscrits des recensements. Il restait à comparer pour les périodes correspondantes le pourcentage de lots de chacune des deux sources pour lesquelles la superficie est divisible par 50 acres (15).

• Recensement de 1852

Pour le canton Laterrière, LANGELIER dénombre 17 concessions de terres avant 1853 et toutes ont une superficie qui correspond à un multiple de 50 acres. Dans le manuscrit de 1852, on recense à Laterrière 57 occupants de terre, dont 55 déclarent une superficie divisible par ce même multiple (95%). Nous sommes donc en droit de penser que les superficies du canton Laterrière, dans le recensement de 1852, sont bel et bien des acres. Une division initiale de la terre en multiples de 50 acres (100%) ne saurait devenir à 95% un morcellement divisible par 42 acres (ou 50 arpents). En outre, il n'y a pas même deux ans d'écart entre la première concession à Laterrière (21 octobre 1850) et la date du recensement (12 janvier 1852).

A ces résultats, on ne peut pas opposer que seule la superficie totale occupée aurait pu être estimée en acres, comme nous l'évoquions précédemment, et que par le fait même l'ensemble des autres mesures de superficie serait des arpents. En

(15) Cette méthode de comparaison a été utilisée entre autres par Normand FORTIER (1984) pour attester la décision des recenseurs relativement aux superficies déclarées des cantons d'Upton et d'Acton.

effet, dans le manuscrit de 1852, comme dans les volumes publiés d'ailleurs, la somme de la superficie "ayant produit une récolte en 1851" (16) et des pâturages donne la "superficie en culture" (17). L'addition de cette dernière à la superficie "terre en bois debout et inculte" correspond exactement à la superficie "occupée" dans le manuscrit ou "possédée" dans le volume publié. Cette équation semble indiquer que non seulement la superficie totale occupée, mais bien l'ensemble des aires qui la composent sont véritablement des estimations en acres. Il est cependant certain qu'une vérification serrée au niveau de chacune des superficies mises en culture nous aurait donné une plus grande assurance puisque ces dernières reflètent directement l'utilisation de la terre.

Pour un certain nombre de productions, seules sont recensées les quantités récoltées. C'est le cas en particulier du foin dont la superficie ensemencée nous échappe, et qui devait constituer à l'époque une culture relativement importante si l'on en juge par le nombre de bottes et de tonneaux récoltés. Les autres productions sont cependant beaucoup plus marginales (trèfle, fèves, houblon, etc.). Il nous était par ailleurs impossible d'évaluer les superficies de ces récoltes par une me-

(16) Cette colonne devient la superficie "ensemencée" dans le recensement publié de 1852.

(17) La "superficie en culture" est en fait une mauvaise appellation de "superficie améliorée" ou une traduction erronée de "improved land."

sure de rendement moyen. D'abord, il peut être aléatoire d'extrapoler à partir d'un autre recensement, la productivité en agriculture étant très variable. Enfin, la principale production pour laquelle on n'indique pas la superficie ensemencée est le foin. Les volumes de foin récoltés cumulent deux mesures (les bottes et les tonneaux) sans qu'il ne nous soit possible de départager les valeurs attribuables à l'une et à l'autre.

Cependant, pour au moins un canton de la région dans le recensement de 1852 (le canton Kénogami), le total de la production se compose de récoltes dont les superficies ont été recensées. Il s'agit essentiellement de 13 acres d'avoine et de 2 acres en pois pour un total de 15 acres. Si par ailleurs il s'agissait d'arpents, ce total serait ramené à 13 acres (12,6). Cependant, le total de la superficie cultivée pour ce canton en 1852 est bien de 15 acres. En y ajoutant la "terre en bois debout" de 235 acres (il n'y a pas de pâturage déclaré), on arrive à un total de 250 acres, le même que la superficie possédée. L'exemple du canton Kénogami constitue, bien sûr, un cas particulier où les superficies ensemencées sont restreintes, mais il renforce nos présomptions, à savoir que toutes les superficies contenues dans le recensement de 1852 pour le Saguenay seraient réellement des acres.

Enfin, il faut noter que pour la période correspondant au recensement de 1852 au Saguenay, seul Laterrière permettait une

comparaison véritable, puisque le nombre de terres concédées avant 1852 était relativement significatif (17 concessions). Aux recensements de 1861 et de 1871, nous avons élargi à quelques autres cantons notre analyse comparative sur les mêmes bases que pour Laterrière en 1852 (18).

• Recensement de 1861

Toujours pour le canton Laterrière, mais cette fois avant 1862, LANGEIER dénombre 22 concessions de terre parmi lesquelles 21 ont une superficie qui correspond à un multiple de 50 (95%). Au recensement de 1861, on dénombre à Laterrière 92 occupants de terre dont 39 (42%) possèdent une terre dont la superficie est divisible par ce même multiple. L'écart entre les deux sources ne peut être expliqué par une conversion des arpents en acres. En convertissant les unités de mesure dans le recensement comme s'il s'agissait d'arpents, la proportion chute à 30%. La réponse réside probablement dans le phénomène des occupants illégaux (au moins 71 à Laterrière en 1861) et aussi dans celui du démembrement et remembrement foncier. Enfin, il ne faut pas négliger le fait que plus l'occupation d'un canton approche les marges de l'espace cultivable, plus la division de la terre risque d'obéir aux caprices du relief et

(18) Le choix des cantons s'est fait d'une manière aléatoire sur l'ensemble du territoire colonisé. Par ailleurs, nous avons volontairement exclu les cantons Bagot et Chiboutimi parce que l'amorce d'une concentration villageoise pouvait fausser le modèle comparatif que nous privilégions.

de l'occupation antérieure. Les plans rectilignes du début de la colonisation témoignent généralement des meilleures et des premières terres occupées.

Par ailleurs, dans Langelier, pour le canton Jonquiére, la division des superficies en multiples de 50 acres concerne 74% des lots (14 sur 19) alors que dans le recensement de 1861 cette proportion est de 64% (38 sur 59). Pour le canton Tremblay, cette proportion est de 43% (15 sur 35) dans la liste des terres concédées avant 1862 et de 63% dans le recensement de 1861, soit 38 superficies totales occupées sur 60. Pour ces deux cantons, les lots dont les superficies ne sont pas divisibles par 50 acres ne s'approchent pas plus de l'équivalent en arpents (42 acres). Enfin, pour le canton Labarre, LANGELIER recense, avant 1862, 64 concessions de terre dont 62 ont des superficies assimilables à un multiple de 50 acres (97%). Dans le manuscrit de 1861, ce taux est de 82%, soit 42 superficies sur 51. Cette vérification faite à partir de 4 cantons saguenéens en 1861 tend vers les mêmes conclusions que pour le recensement précédent.

• Recensement de 1871

Pour l'évaluation des superficies contenues dans le manuscrit de 1871, nous pensons de nouveau que l'acre serait réellement la mesure en usage. Cependant, pour au moins une division de recensement, cette règle pourrait ne pas s'appliquer.

A Laterrière, LANGELIER dénombre 31 concessions sur 52 dont le morcellement correspond à un multiple de 50 acres (60%). Dans le manuscrit de 1871, la même mesure concerne 72% des superficies soit 277 sur 300. Pour le canton Jonquière, cette proportion est de 63% dans Langelier et de 86% dans le manuscrit. Enfin, au Lac-St-Jean, le calcul fait à partir de la liste de LANGELIER est de 94% et 75% respectivement pour les cantons Labarre et Caron. Dans le manuscrit de 1871, ces deux cantons sont indiqués comme étant les divisions I et III du district d'Hébertville. Pour la division I (canton Labarre) la proportion des superficies divisibles par 50 acres est seulement de 12%, alors qu'elle demeure élevée pour la division III (canton Caron) avec 90%.

Vraisemblablement donc, pour une bonne partie des occupants de la division I d'Hébertville, les superficies correspondraient à des arpents (19), alors que la division III se comporterait comme l'ensemble de notre échantillon.

b) Examen ponctuel d'unités de superficie

A partir du manuscrit de 1871 et de la liste des terres concédées par la Couronne, nous voulions étayer nos conclusions précédentes par une approche également comparative mais

(19) Pour plusieurs concessions de la division I d'Hébertville (123 sur 225 ou 55%), la division de la terre correspond à un multiple de 60. En convertissant ces superficies comme s'il s'agissait effectivement d'arpents par le facteur 0,845, on arrive très près du demi-lot en acres soit: 50,7.

cette fois à une échelle non agrégée. En nous appuyant sur un échantillon d'une soixantaine d'occupants de terre répartis dans les cantons Laterrière, Jonquière et Hébertville, nous voulions opposer aux superficies déclarées dans le recensement celles réellement concédées par le gouvernement. Pour le canton Laterrière, sur 70 occupants relevés dans le recensement de 1871, nous en avons retrouvé 5 à partir de la liste fournie par LANGEIER (20). De ce nombre, trois déclarent une superficie possédée (dans le recensement) identique à celle concédée. Les deux autres ne s'approchent ni de la superficie en acres ni de leur équivalent en arpents. Pour le canton Jonquière, sur les 6 occupants de terre identifiés sur la liste de LANGEIER, 4 déclarent une superficie occupée identique à celle concédée.

(20) Une série de facteurs peut expliquer la difficulté de retracer les mêmes occupants de terre sur chacune des deux listes. La raison principale est sans doute l'occupation de lots déclarés dans le recensement mais qui ne furent pas concédés officiellement par le gouvernement, du moins pas avant 1872. A titre d'exemple, une note du responsable du recensement dans le manuscrit de 1861 souligne pour le township Chicoutimi: "Dans la plupart des cas, les occupants des lots n'ont pu donner les numéros des lots, ne les connaissant pas." En outre, la période écoulée entre la concession de la terre et l'année du recensement doit également être prise en considération. Plus l'écart entre les deux dates est long et plus grandes sont les chances de voir intervenir des facteurs comme la vente, l'achat ou la transmission de la terre de même que la migration ou le décès du concessionnaire. De plus, il arrive que dans le recensement le nom d'un occupant soit associé à un groupe d'individus lors de la concession initiale des lots, sans que nous ne puissions ultérieurement déterminer les superficies attribuables à chacun. Enfin, il y a tous les problèmes inhérents aux listes nominatives; écriture difficile (sur le manuscrit du recensement), homonymie ou substitution patronymique. Ces facteurs réunis peuvent expliquer la faiblesse du "jumelage" de notre échantillon.

Comme pour le canton Laterrière, ni la mesure anglaise, ni la conversion en unité française n'explique l'écart pour les deux autres lots. Enfin, pour le canton Hébertville, seulement deux des dix occupants que l'on a jumelés déclarent une superficie occupée dans le recensement identique à celle concédée par le gouvernement. Pour trois autres cultivateurs, les superficies déclarées s'approcheraient davantage de celles concédées en les considérant comme des arpents. Par ailleurs, la moitié des occupants identifiés dans le canton Hébertville possède un lot dont la dimension n'est pas conforme à la concession initiale ou à l'équivalent en unité française.

En résumé, pour l'ensemble des recensements publiés du 19^e siècle, nous croyons plus sûr de considérer comme telles les superficies contenues dans les volumes publiés de 1852, 1861 et 1891 et de reconvertis en acres celles apparaissant dans les recensements de 1871 et de 1881. Nous demeurons cependant conscients que l'application de cette règle ne résout pas en totalité le problème. Bien qu'elle satisfasse à nos exigences, c'est-à-dire à une plus grande précision à l'échelle d'un comté, cette méthode introduit nécessairement des biais lorsque l'étude porte sur des sous-districts ou sur chacun de ses occupants. Cependant, l'analyse faite à partir de notre échantillon de cantons tend à démontrer la pertinence de notre démarche pour l'ensemble du Saguenay.

I.2.2.4 Mesures d'unités de volume

L'estimation des quantités récoltées dans les recensements canadiens du 19ème siècle mérite, comme les unités de superficie, une approche critique. Bien que les deux mesures soient parfois mises en rapport (dans le cas par exemple d'un calcul de rendement), il serait inconsidéré de transposer aux unités de production le modèle privilégié pour les unités de superficie (21).

a) Situation du problème

Les deux plus fréquentes mesures de volume mentionnées dans les recensements publiés et dans les manuscrits disponibles du siècle passé sont le minot et le boisseau. Le minot est une unité de volume héritée du système français. Comme l'arpent, c'est la mesure généralement en usage parmi la population francophone, mais particulièrement dans l'ancienne zone seigneuriale du Québec (N. FORTIER, 1984). Le boisseau, mesure anglaise, serait quant à lui répandu dans les districts anglophones de la province ou dans les cantons (townships). Cependant, cette "frontière" est très perméable et, comme nous le verrons plus loin, elle rend très approximative certaines estimations.

Dans les manuscrits des recensements de 1852, 1861 et 1871, pour les districts saguenéens, les estimations de volume de pro-

(21) Nous expliquerons plus loin les raisons qui commandent une telle réserve.

duction sont indiquées en minots. La situation est différente dans les recensements publiés. En effet, les données sur les récoltes réfèrent toujours à des boisseaux, sauf en 1861 où on parle de minots (22). Par ailleurs, l'examen attentif des mesures de production pour certains cantons saguenéens révèle des incohérences similaires aux unités de superficie. Par exemple, dans le manuscrit de 1852, les nombres qui représentent des minots sont les mêmes qui, dans le volume publié, réfèrent à des boisseaux. La même ambivalence subsiste dans le recensement de 1861. Enfin, dans le recensement publié de 1871, on a converti en boisseaux les récoltes enregistrées en minots.

En plus des problèmes de relevé et de traitement des valeurs de production, il faut aussi tenir compte de l'usage simultané de deux sortes de boisseaux pendant tout le 19ème siècle au Canada (N. FORTIER, 1984, pp. 272-273). La plus ancienne de ces mesures est le boisseau de Winchester (1 minot = 1,107 boisseau). C'est la mesure utilisée par F. LEWIS et R.M. McINNIS (1980), pour la conversion des volumes de production du recensement de 1852. L'autre unité est le boisseau Impérial (1 minot = 1,073 boisseau), utilisée en outre pour la conversion des productions dans le recensement de 1901 (volume II).

A partir de sous-districts du Saguenay, nous avons voulu

(22) Nous avons déjà souligné que la désignation des productions en minots dans le volume publié de 1861 est probablement une mauvaise traduction du "bushel" anglais.

connaître l'unité de conversion utilisée par les responsables du recensement de 1871. Pour chacun des quatre cantons Leterrière, Jonquière, Tremblay et Hébertville, nous avons évalué les conversions appliquées aux productions de blé, d'orge et d'avoine. Il appert que l'on a utilisé ni le boisseau Impérial ni celui de Winchester. Le facteur de conversion se situe plutôt entre les deux puisque pour les douze calculs réalisés, il est de 1,0876. Ces résultats sont similaires à ceux de Normand FORTIER pour les quatre districts de la plaine de Montréal qu'il a étudiés. Le rapport de 1,0876 boisseau par minot en 1871 et très probablement en 1881 serait le même pour l'ensemble du Québec.

Ainsi, les facteurs de conversion des volumes de production seraient de 1,107 boisseau en 1852 et vraisemblablement en 1861 (23), de 1,0876 en 1871 et en 1881, et enfin de 1,073 et 1901, donc peut-être aussi en 1891. Dans un cas comme dans l'autre, l'écart ne dépasse pas 3,1%.

b) Eléments de solution

Contrairement aux mesures de superficie, pour lesquelles il était possible de contrôler les choix des recenseurs à l'aide d'autres sources, la démonstration quant aux unités de

(23) Nous supposons la continuité d'utilisation du boisseau de Winchester en 1861 puisque le boisseau Impérial ne fut introduit légalement au Canada qu'à partir de 1873. Voir Statuts du Canada, 36 Victoria, Chap. 47, articles 4 et 5 (N. FORTIER, 1984, p. 273)

volume pose de grandes difficultés. Au 19ème siècle particulièrement, les estimations des volumes de production sont souvent approximatives. La variabilité qui en résulte, doublée d'autres impondérables susceptibles d'affecter les rendements (climat, qualité des sols, pratiques agraires...), ne permet pas d'extrapoler au point d'établir par exemple un nombre moyen de boisseaux à l'acre pour une certaine culture. Pour les fins de notre critique de sources, cet aspect du problème nous conduira nécessairement vers d'autres voies de recherche.

Une solution avantageuse consisterait à ajuster les unités de volume en fonction des modifications que nous avons apportées aux superficies, c'est-à-dire en associant les mesures issues d'un même système (anglais ou français). On considérerait alors les volumes de production comme des minots là où les estimations de superficie sont faites en arpents et en boisseaux là où la dimension des terres est donnée en acres.

Cependant, certains indices commandent ici une très grande prudence. Ils suggèrent même, du moins pour le Saguenay, que les mesures de production pourraient être tout à fait indépendantes du système utilisé pour les superficies. Cette réserve s'inspire des trois points suivants.

- Système d'unités de volume et héritage culturel

L'usage d'un système d'unités de volume de produc-

tion, contrairement aux unités de superficie, n'est constraint par aucun autre déterminisme que celui de la coutume. Nous nous situons bien sûr dans le contexte d'une société rurale traditionnelle. Pour le Saguenay du 19ème siècle, on sait que l'acre est devenu la mesure établie à cause du mode d'acquisition du sol, et ce même si elle s'adressait à une population qui, par son origine, ne connaissait auparavant que le système d'unités françaises. En l'absence d'une contrainte semblable, nous croyons que l'estimation des quantités récoltées est demeurée fidèle aux minots, indépendamment de la tenure de la terre. L'héritage culturel saguenéen aurait préservé le vieux système d'unités de volume même dans une zone cantonale d'occupation.

- Eléments qualitatifs complémentaires

Dans le but de valider notre hypothèse sur les unités en usage pour les volumes de production au Saguenay, nous avons utilisé une source qualitative, totalement indépendante des recensements. Les journaux de l'époque constituent selon nous une référence historique privilégiée, puisqu'ils fournissent une description relativement fidèle de la réalité quotidienne. En outre, au 19ème siècle, l'agriculture tenait une place prépondérante dans l'actualité.

D'une manière ponctuelle, nous avons relevé dans le Progrès du Saguenay, pour les années 1888, 1890 et 1892, les mentions

où il était question de volume de production en agriculture. Le minot est presque systématiquement l'unité utilisée pour l'évaluation des récoltes. En fait, sur une trentaine de références à des volumes de production dans le Progrès du Saguenay, une seule désignait le boisseau comme unité de mesure. Il s'agit là bien sûr d'une évaluation qualitative, mais elle va précisément dans le sens de nos conclusions précédentes. Bien plus, pour les trois années que nous avons relevées, l'acre et le minot sont les mesures mentionnées même dans le cas d'un calcul de rendement. Cela confirme d'une autre manière notre critique de sources.

- Analogie avec d'autres zones de peuplement

Dans son article sur l'utilisation des recensements canadiens pour l'étude de l'agriculture québécoise, Normand FORTIER (1984) évoque le cas de deux cantons du district de St-Hyacinthe (cantons d'Upton et d'Acton) pour lesquels il semble exister une certaine similitude avec les unités de mesure en usage au Saguenay au 19ème siècle.

"Dans les sous-districts des cantons d'Upton et d'Acton... qui comptent une population francophone à 80% au moins, les autorités du recensement (de 1871) transforment bien les minots en boisseaux mais laissent intactes les mesures de superficie, les traitant comme des acres. Il faut rappeler que les concessions originelles se font en acres dans les cantons (N. FORTIER, 1984, p. 271)."

L'exemple de ces deux cantons, situés sur les marges de la seigneurie de St-Hyacinthe, présente beaucoup de points communs avec le Saguenay. D'une part, on retrouve une population très majoritairement francophone, en provenance des anciennes limites seigneuriales et qui se déploie à l'intérieur de nouvelles divisions cantonales. Dans le cas des deux cantons d'Upton et d'Acton, ce sont les responsables du recensement qui attestent l'usage simultané du minot et de l'acre comme unités de mesure, alors qu'au Saguenay nos vérifications méthodologiques tendent vers les mêmes conclusions.

A la lumière des trois indices que nous avons identifiés (l'usage coutumier, l'appui d'une source complémentaire et l'analogie avec un exemple extérieur au Saguenay), nous croyons indiquer de considérer comme des minots les quantités récoltées dans les districts saguenéens, des recensements du 19ème siècle. Concrètement, cela invite à convertir en boisseaux les unités de production dans les recensements de 1852, 1861 et 1891, et de garder comme telles les quantités récoltées dans les volumes publiés de 1871 et de 1881 (24). L'étude de l'agriculture saguenéenne à travers les recensements décennaux implique donc l'usage simultané de mesures inhérentes à deux systèmes d'unités distincts.

(24) Les responsables du recensement de 1871 (et très probablement de 1881) ont déjà fait ces conversions, du manuscrit au recensement publié.

I.2.2.5 Transposition d'un modèle de conversion aux unités de mesure des recensements

Le modèle de conversion des unités de volume et de superficie que nous présentons (voir tableau 1) n'est qu'indicatif d'une certaine réalité saguenéenne. Il serait évidemment plus conforme au profil de l'époque si nous avions pu tenir compte de la particularité de tous les sous-districts ou même de chacun de ses occupants de terre. Cependant, nous croyons nous approcher davantage de la réalité en procédant ainsi plutôt qu'en exploitant les valeurs décennales telles qu'elles apparaissent dans les volumes publiés ou dans les manuscrits du 19ème siècle. Afin de montrer l'incidence de notre grille de conversion sur les données agraires des recensements, nous donnerons comme exemple le rendement moyen de l'avoine pour l'ensemble de la région du Saguenay, à partir du recensement de 1852. La mesure du nombre moyen de boisseaux à l'acre est calculée à partir des quantités d'avoine récoltées et des superficiesensemencées qui apparaissent dans le volume publié du recensement. D'autre part, le calcul sera fait avec les mêmes chiffres mais en les convertissant comme s'il s'agissait d'arpents et de minots. Enfin, le rendement moyen sera calculé à partir de la grille que nous privilégions (voir tableau 2).

Notre modèle de conversion (C) hausse d'environ 10% le rendement moyen de l'avoine si on le compare à la mesure calculée directement dans le recensement de 1852, et se situe à mi-

TABLEAU 1

FACTEURS DE CONVERSION DES UNITES DE MESURE DES
RECENSEMENTS CANADIENS POUR LES DIVISIONS DU SAGUENAY

ANNEES	RECENSEMENTS PUBLIES		RECENSEMENTS MANUSCRITS	
	SUPERFICIES	VOLUMES	SUPERFICIES	VOLUMES
1852	sans conversion	conversion x 1.107	sans conversion; en exprimant les données en acres	conversion x 1.107
1861	sans conversion	conversion x 1.107	sans conversion; en exprimant les données en acres	conversion x 1.107
1871	conversion x 1.1834	déjà converti par x 1.0876	sans conversion; en exprimant les données en acres	conversion x 1.0876
1881	conversion x 1.1834	déjà converti par x 1.0876	non disponible	non disponible
1891	sans conversion	conversion x 1.073	non disponible	non disponible

TABLEAU 2

**EXEMPLE D'APPLICATION DES FACTEURS DE CONVERSION
LES RENDEMENTS DE L'AVOINE EN 1852 POUR LE SAGUENAY:
TROIS METHODES DE MESURE**

METHODES	SUPERFICIES (acres)	VOLUMES (boisseaux)	RENDEMENTS
A. Données tirées du recensement publié	1151	7325	<u>6,4</u>
B. Double conversion (comme s'il s'agissait de mesures françaises)	973 (ou 1151 arpents x 0.845)	8109 (ou 7325 minots x 1.107)	<u>8,3</u>
C. Conversion des minots seulement (modèle privilégié)	1151	8109 (ou 7325 minots x 1.107)	<u>7,1</u>

chemin entre ce dernier et le rendement tiré d'une conversion unilatérale des superficies et des volumes de production.

I.2.2.6 Les recensements canadiens du 20ème siècle

Les valeurs des mesures de production et de superficie dans les recensements publiés du vingtième siècle sont sans doute beaucoup plus conformes à la réalité que les relevés des décennies précédentes. Bien que pour cette période notre argumentation se heurte assez rapidement à l'absence de manuscrit, un certain nombre d'indices tend à confirmer notre hypothèse. D'une part, depuis 1901, dans aucun recensement on évoque l'omission de convertir les unités françaises de certains districts en unités anglaises (25). En outre, avec les changements introduits dans le mode de relevé, on est en droit de s'attendre à une rigueur croissante dans le développement des méthodes de collecte et de traitement de l'information. L'étude attentive des questionnaires pour les recensements agricoles de 1901 à 1971 renseigne beaucoup à ce sujet. Par exemple, concernant l'usage d'unités françaises dans certains districts de la province, la consigne est d'entrer ces données telles que déclarées, en précisant directement au-dessus du chiffre s'il s'agit d'unités françaises:

"Si le renseignement est donné en arpent, le recenseur écrira le mot arpent au-dessus du

(25) On l'indique bien sûr en 1901 mais pour souligner l'erreur commise au recensement de 1891.

chiffre qui indique la superficie et les entrées dans les autres tableaux agricoles qui se rapportent à cette personne devront être basées sur la même mesure (Recensement de 1911, volume IV, p. 425)."

Enfin, nous présumons que l'introduction des mesures anglaises en agriculture (principalement celles relatives aux unités de production au Saguenay) se fait graduellement avec la disparition de l'agriculture d'auto-subsistance. Le besoin de fournir un marché presque exclusivement extra-régional ont nécessairement favorisé une standardisation des unités de mesure à l'échelle du pays. En outre, étant donné le développement d'une agriculture de marché, la modernisation des équipements et des pratiques agraires, le mode de mesure anglaise s'est implanté progressivement (publicité, machineries, semences...).

Pour l'ensemble de ces raisons, nous préférions garder telles qu'elles sont données les valeurs des unités de mesure dans les recensements publiés du 20ème siècle (26).

I.2.3 Les divisions territoriales du Saguenay dans les recensements publiés

La principale unité d'observation de notre projet de recherche est la région du Saguenay. Elle se compose des sous-régions du Lac-St-Jean, du Haut-Saguenay et du Bas-Saguenay. Notre étude sera conduite également à une échelle plus

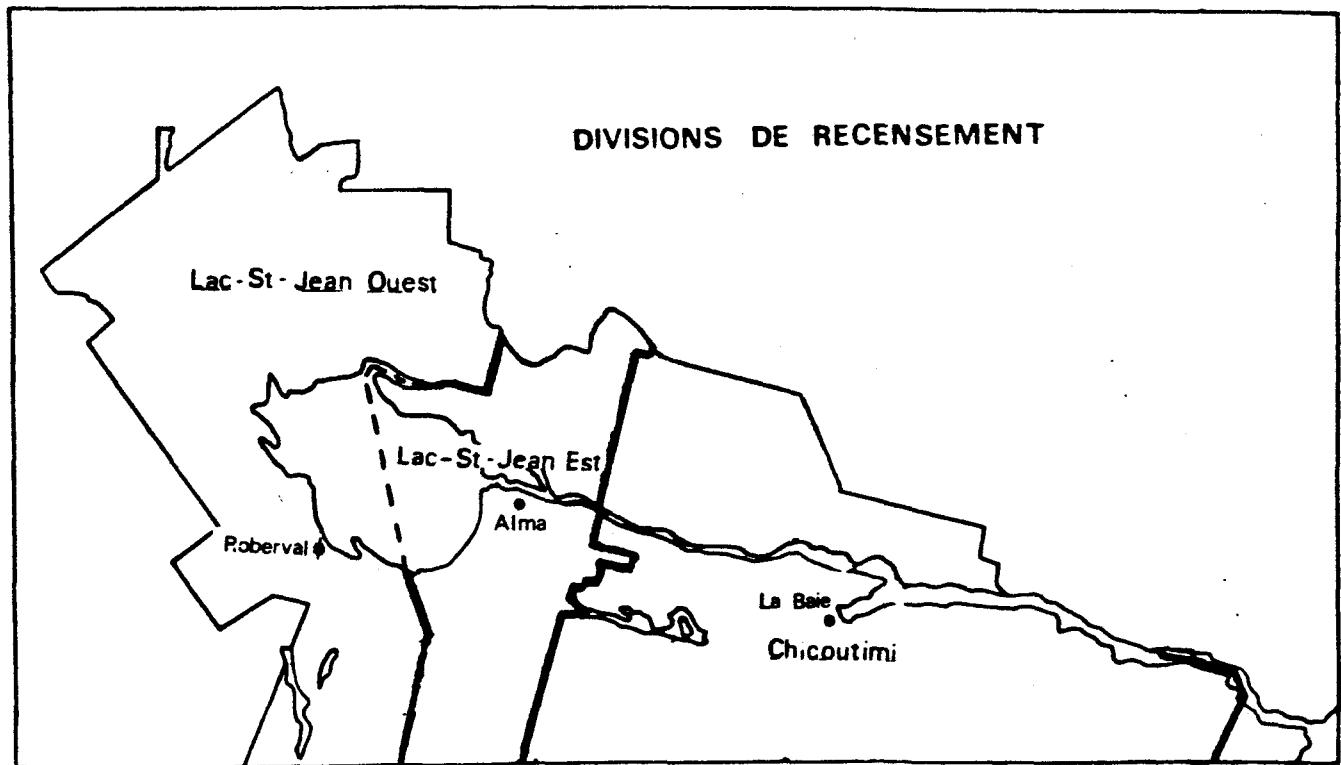
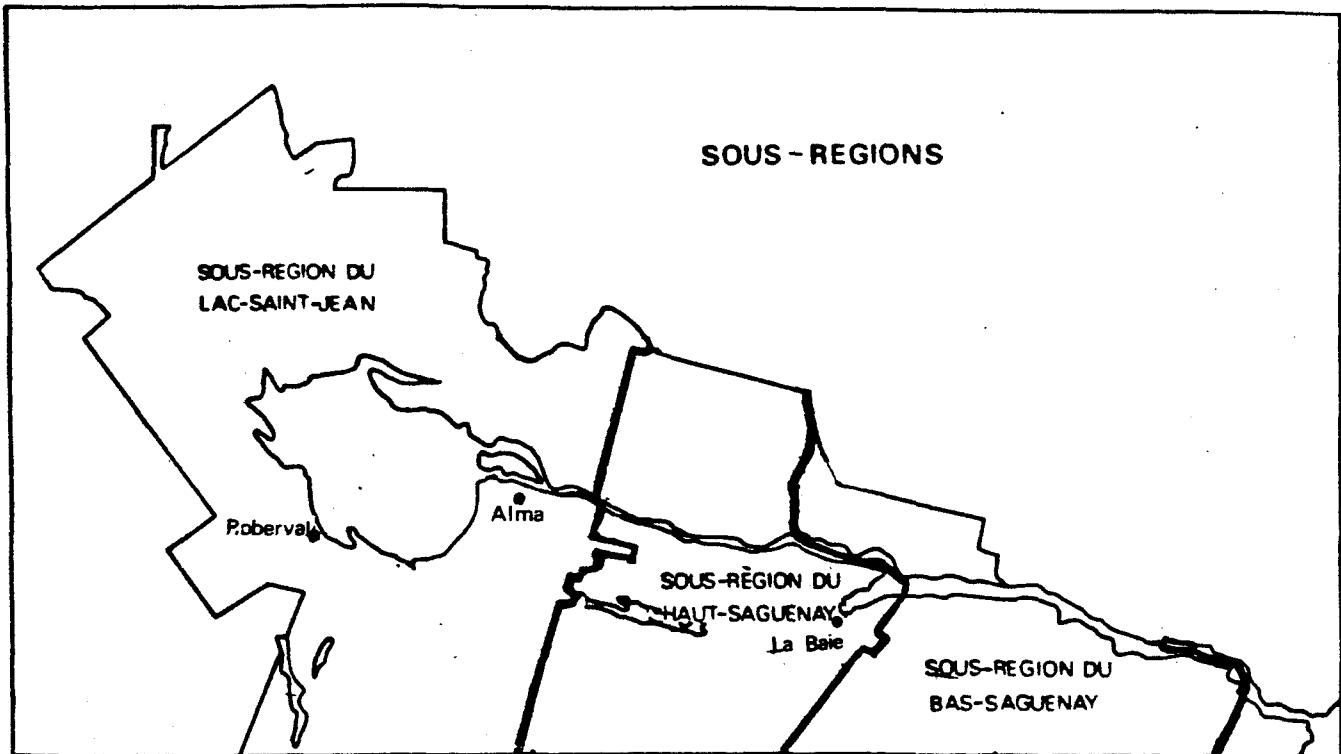
(26) Cette question relative aux problèmes d'utilisation des recensements canadiens a fait l'objet d'un Document de SOREP (Document II-C-134, novembre 1987, 37 pages), où l'on trouvera un exposé plus détaillé de notre démarche.

fine mais correspondant toutefois à des limites définies par les autorités des recensements fédéraux. Ces subdivisions diffèrent des trois sous-régions naturelles précitées. Il s'agit en l'occurrence des districts de recensement de Chicoutimi (le Haut et le Bas-Saguenay), du Lac-St-Jean-Est et du Lac-St-Jean-Ouest (voir carte 1). Un inconvénient à ce découpage est qu'il associe pour le Haut et le Bas-Saguenay (district de Chicoutimi), des zones où potentiel agricole très inégal (G. BOUCHARD, R. THIBEAULT, 1980, p. 254). En contrepartie, cette division territoriale a l'avantage d'être plus fidèle à la marche du peuplement du Saguenay (voir carte 2). Chacun des trois secteurs réfère, bien qu'imparfaitement, à une période spécifique de l'occupation du territoire, la marche du peuplement étant décalée dans une progression est-ouest (G. BOUCHARD, in C. POUYEZ et alii, chapitre 4).

Par ailleurs, la désignation des limites territoriales dans les recensements canadiens varie beaucoup d'une décennie à l'autre. Dans le recensement de 1852, la plus petite échelle agrégée est le "township". En 1861, on parle également de paroisse. De 1871 à 1911, ces deux appellations sont remplacées par "sous-district" sauf en 1901 où les données ne sont agrégées qu'au niveau des districts. Alors qu'en 1921 on parle de "municipalité, canton ou subdivision", la désignation est ramenée à "municipalité" une décennie plus tard. Enfin, depuis 1941, la "subdivision" est le terme en usage. Cette diversité d'appel-

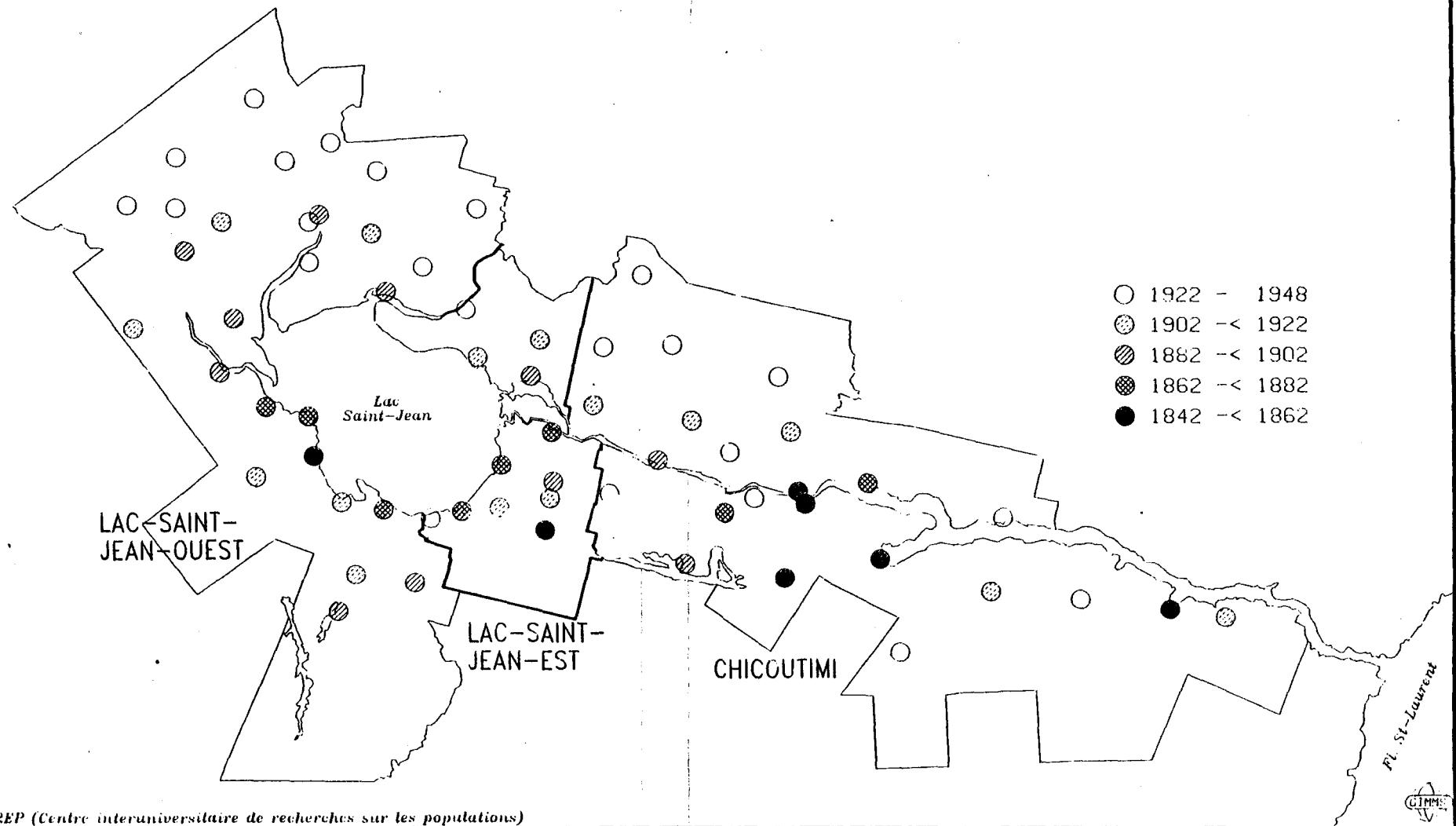
CARTE 1

LE SAGUENAY: SOUS-REGION ET DIVISION DE RECENSEMENT



CARTE 2

OUVERTURE DES REGISTRES PAROISSIAUX, SAGUENAY, 1842-1947
(première paroisse de chaque localité)



lations n'engendre cependant pas une pluralité de divisions spatiales. En effet, à quelques exceptions près, il semble que du township à la paroisse, à la municipalité, au sous-district et à la subdivision de recensement, on parle sensiblement des mêmes limites. A ce sujet et concernant spécifiquement le Saguenay, voir: THIBEAULT, R., BOUCHARD, G. et OTIS, Y., 1984.

A l'échelle des agrégats de subdivisions de recensement, il existe une moins grande variabilité d'appellations, bien que contrairement à ces dernières, on exprime parfois des réalités diverses. En 1852, le "comté Saguenay" désigne tout le territoire souvent par les actuelles régions de la Côte-Nord, de Charlevoix et du Saguenay. Au recensement de 1861, on parle toujours de "comté" mais cette fois en distinguant Chicoutimi (actuellement le Saguenay) de la Côte Nord et de Charlevoix. De 1871 à 1911, les responsables du recensement substituent au comté le "district de recensement". Sous cette désignation, on accolera cependant au Saguenay la région de la Côte-Nord pour la période 1881 à 1911. Enfin, depuis le recensement de 1921, le "comté" redevient le terme en usage (voir tableau 3).

Afin de couvrir l'ensemble de la période de notre projet de recherche (1852-1971), en fonction des trois divisions de recensement Chicoutimi, Lac-St-Jean-Est et Lac-St-Jean-Ouest, nous avons du reconstituer, particulièrement pour la période 1852-1891, les valeurs de chacune de celles-ci, à partir des

TABLEAU 3

DESIGNATION DES DIVISIONS DE RECENSEMENT PAR DONNEES REGROUPEES:
LE SAGUENAY, 1852-1971

Recensements	Mode de faire-valoir	Superficies	Distribution selon les superficies	Nombre d'occupants et population	Récoltes	Mécanisation	Bétail	Valeurs différentes à la ferme
1852		T C (1)	T C (1)	T C (1)	T C (1)		T C (1)	
1861		T,P C	T,P C	T,P C	T,P C		T,P C	
1871	S-D D	S-D D	S-D D	S-D D	S-D D	D	D	
1881	S-D D (2)	S-D D (2)	S-D D (2)	S-D D (2)	S-D D (2)		D (2)	
1891	S-D D (2)	S-D D (2)	S-D D (2)	S-D D (2)	S-D D (2)	S-D	D (2)	
1901		D (2)	D (2)	D (2)	D (2)		D (2)	D (2)
1911	S-D D (2)(3)	S-D D (2)(3)	S-D D (2)(3)	S-D D (2)(3)	S-D D (2)(3)		D (2)(3)	D (2)(3)
1921	MCS C (4)	MCS C (4)	MCS C (4)	MCS C (4)	MCS C (4)		C (4)	C (4)
1931	M C (4)	M C (4)	C (4)	M C (4)	M C (4)	C (4)	C (4)	C (4)
1941	S C (5)	S C (5)	C (5)	S C (5)	C (5)	C (5)	C (5)	C (5)
1951	S C (5)	S C (5)	C (5)	S C (5)	C (5)	C (5)	C (5)	C (5)
1961	S C (5)	S C (5)	C (5)	S C (5)	C (5)	C (5)	C (5)	C (5)
1971	S C (5)	S C (5)	C (5)	S C (5)	C (5)	C (5)	C (5)	C (5)

T=township
 P=paroisse
 SD=sous-district
 MCS=municipalité, canton ou subdivision
 M=municipalité
 S=subdivision
 C=canton
 D=district

Notes:

1-Avec la Côte-Nord et Charlevoix.

2-Avec la Côte-Nord seulement.

3-Données disponibles pour Chicoutimi, Lac-St-Jean et Saguenay(Côte-Nord).

4-Données disponibles pour Chicoutimi et Lac-St-Jean.

5-Données disponibles pour Chicoutimi, Lac-St-Jean Est et Lac-St-Jean Ouest.

sous-districts ou subdivisions de recensement. En 1901, nous n'avons pu procéder aux mêmes reconstitutions, les données du recensement agricole ayant été colligées uniquement pour l'ensemble du "district Saguenay" (c.a.d. avec la Côte Nord). De 1911 à 1931, la publication des données a été produite pour l'ensemble Chicoutimi (Haut et Bas-Saguenay), ainsi que pour le Lac-St-Jean. Nous avons pu reconstituer les secteurs est et ouest de cette dernière division à partir des subdivisions de recensement sauf pour certains cas où les volumes de production ne sont disponibles que pour le total du Lac-St-Jean. Finalement, depuis 1941, les données dans les volumes publiés des recensements agricoles sont disponibles pour chacun des comtés Chicoutimi, Lac-St-Jean-Est et Lac-St-Jean-Ouest.

I.2.4 Le choix des unités de comparaison; le Québec et le comté Champlain

La dimension comparative de notre projet de recherche est constante et selon nous essentielle. D'abord présente comme facteur de différenciation intra-régionale, elle s'établit à deux autres échelles. Nous voulions d'abord situer l'agriculture saguenéenne dans une perspective québécoise afin de mieux évaluer la portée réelle des changements qu'elle subit.

Aussi, avons-nous cru utile de faire porter la comparaison à l'échelle régionale. Pour un certain nombre de raisons, que nous énoncerons plus loin, nous avons choisi le comté Champlain.

Nous savons bien que chaque société régionale évolue distinctement en dehors de certaines affinités qui tendraient à les confondre, ce qui empêche tout modèle idéal de comparaison. Dans le cas présent, on doit s'attendre à ce qu'une mise en parallèle de l'évolution agraire du comté Champlain et du Saguenay entraîne un déséquilibre. Au départ, il s'agit de situer chacun des deux ensembles dans leur contexte respectif. Par exemple, comme dans le comté Champlain il y a toute une frange du territoire (le long du fleuve St-Laurent), déjà fortement intégrée à l'économie de marché alors même que le Saguenay s'ouvre à la colonisation, on est en droit de s'attendre à ce que dans cette dernière région la modernisation et la spécialisation dans les campagnes interviennent plus tardivement. C'est dans cette optique de décalage chronologique, en choisissant les indicateurs appropriés et en tenant compte des différences bien connues, qu'il nous est permis d'établir cette comparaison.

Le choix du comté Champlain repose d'abord sur l'orientation de son développement spatial et économique, principalement depuis le début du 19ème siècle. A l'image de l'ensemble de la Mauricie, une fois les bonnes terres occupées, le peuplement gagne l'arrière-pays où l'exploitation forestière "structure une économie pré-industrielle de type agro-forestier" (N. SEGUIN, 1982, p. 538). La marche de l'occupation du territoire se fait par débordements successifs des anciennes paroisses seigneuriales (N. SEGUIN et alii, 1979, p. 16). Aussi, comme pour le Sa-

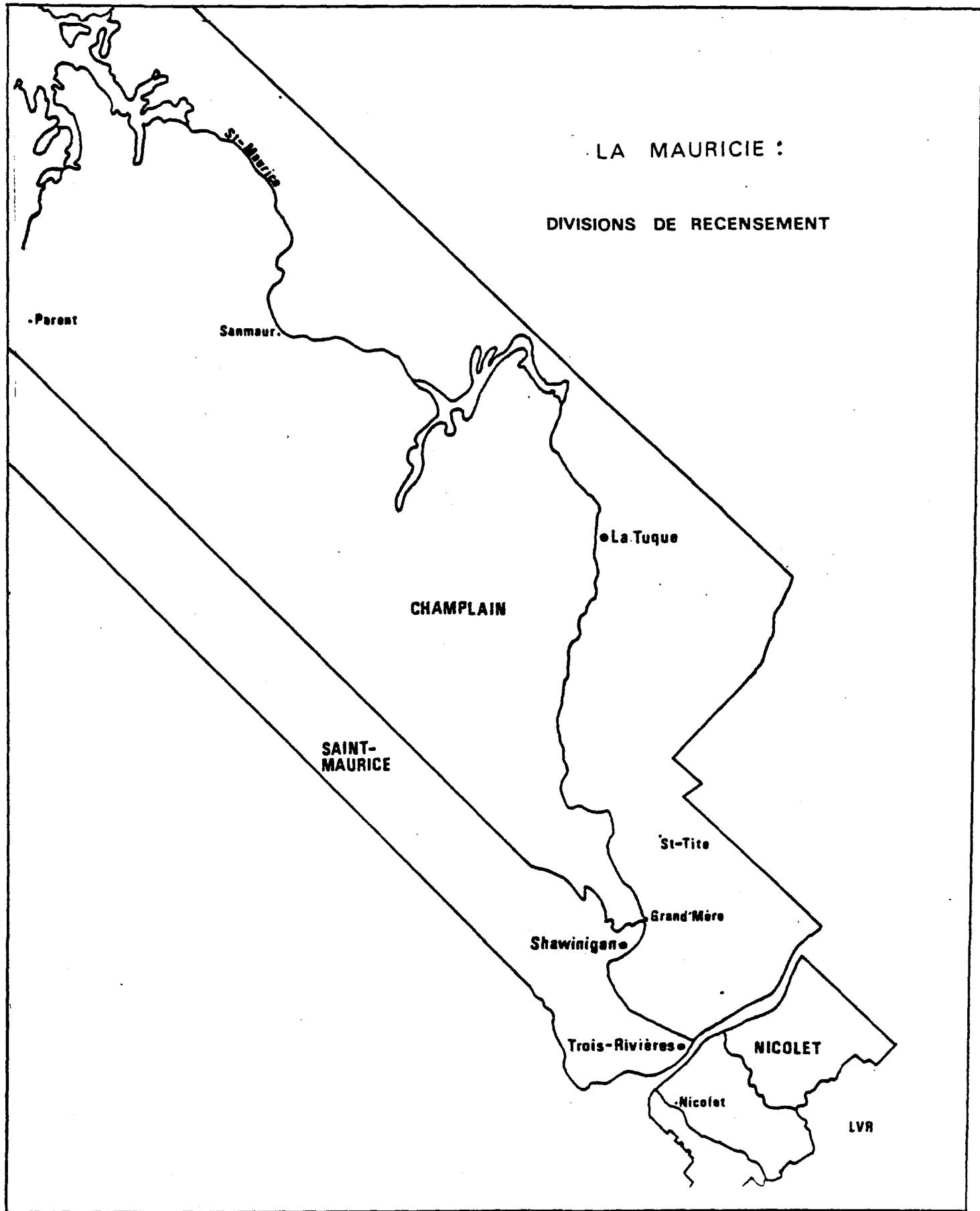
guenay, la phase de modernisation de l'agriculture mauricienne conduit à une spécialisation dans l'élevage laitier. Par ailleurs, la disponibilité d'un dossier statistique sur l'agriculture en Mauricie (27) allait être une des raisons favorisant le choix de cette unité de comparaison (voir carte 3).

Afin de les rendre conformes aux visées de notre recherche, les données tirées du "dossier statistique" ont du être en partie modifiées. Nous avons d'abord du les compléter pour les faire coïncider avec notre période d'étude. Aussi, toutes les données relatives au comté Champlain en 1961 et 1971 ont été tirées directement des recensements. En 1852 et en 1861, nous avons du procéder à la conversion des arpents en acres ($\times 0.845$) et des minots en boisseaux ($\times 1.073$). Au recensement de 1891, ces conversions ont été faites par les auteurs (28). Pour le

(27) Normand SEGUIN, René HARDY et Louise VERREAULT-ROY, L'agriculture en Mauricie, dossier statistique 1850-1950. Les auteurs y ont recueilli pour chacun des comtés St-Maurice, Trois-Rivières, Champlain et Nicolet l'ensemble des données agraires contenues dans les recensements publiés de 1852 à 1951. Pour notre mesure de comparaison, nous n'avons retenu que le comté Champlain. Nous avons exclu les comtés Trois-Rivières et St-Maurice parce que d'une part, ils ont déjà été réunis avant de former des comtés distincts et d'autre part, au 19ème siècle, Trois-Rivières était déjà passablement urbanisé. Enfin, le comté Nicolet n'a pas été retenu comme base de comparaison d'abord parce qu'il ne fait pas réellement partie de la Mauricie mais surtout parce qu'il n'a pas connu un véritable développement agro-forestier. Il s'agit plutôt d'un comté d'agriculture prospère et qui, à ce niveau, se démarque des trois autres (voir carte III).

(28) Dans un article subséquent fait à partir du dossier statistique de l'agriculture en Mauricie, N. SEGUIN (1982) souligne cette fois qu'il a fait ces conversions pour les deux premiers recensements publiés.

CARTE 3



reste, les données tirées du dossier statistique sur l'agriculture mauricienne ont été traitées comme celles du Saguenay ou de l'ensemble du Québec.

I.2.5 Les superficies agraires

D'un recensement à l'autre, la désignation des surfaces constituantes de la ferme est sujette à de nombreuses modifications. Afin de pallier à cette diversité, nous nous en tiendrons à une terminologie définie par G. BOUCHARD (1984), lors de l'élaboration d'une méthode de relevé des données agraires dans les recensements canadiens (voir figure 2).

A) Surfaces (ou superficies) cultivées

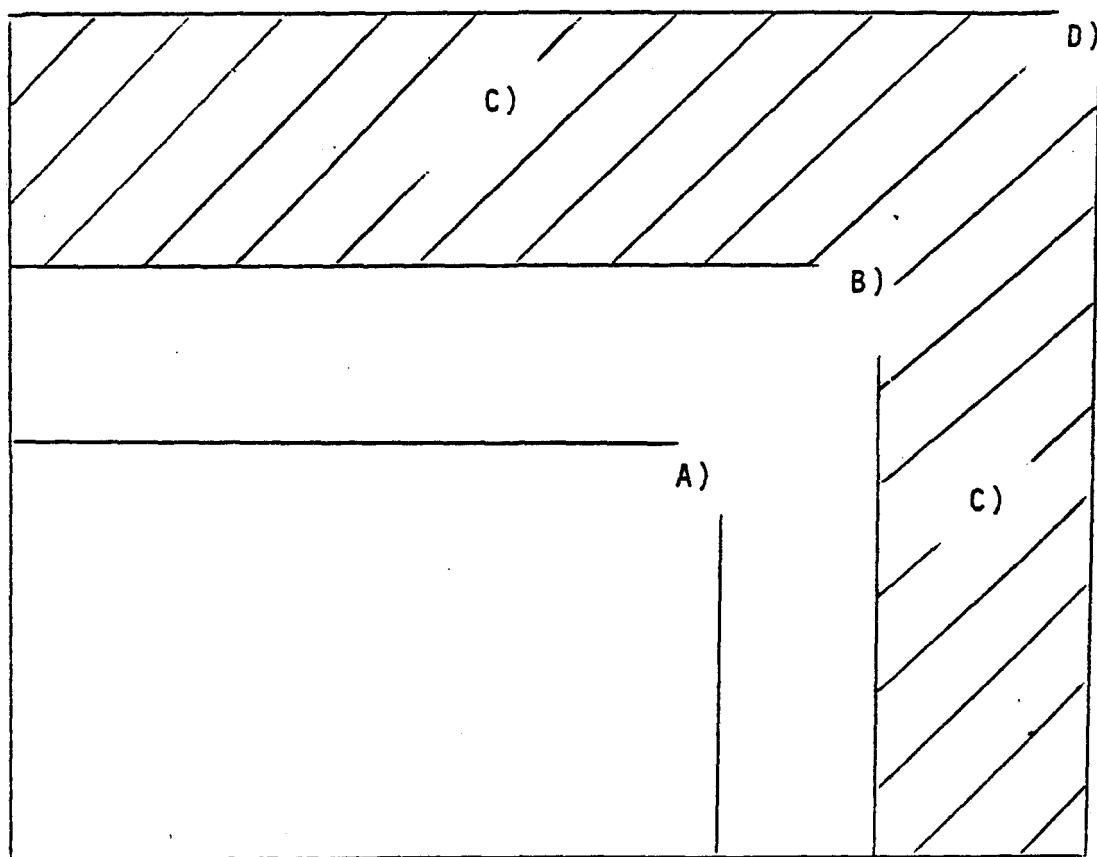
Ce sont les parties de la ferme qui sont effectivement ensemencées et qui donneront des récoltes, à l'année du recensement. On dit aussi: grandes cultures. Elles doivent toujours inclure les espaces consacrés aux vergers et aux jardins (ou aux légumes).

B) Surfaces améliorées (ou défrichées)

Ce sont les surfaces cultivées auxquelles s'ajoutent les terres en jachère et les pâturages, c'est-à-dire des terres défrichées mais provisoirement non cultivées et livrées à la pâture.

FIGURE 2

LES SURFACES CONSTITUANTES DE LA FERME



C) Surfaces non améliorées

Ce sont les boisés (forêt), les marais et marécages, les prairies naturelles et tous autres espaces non défrichés et incultes.

D) Surfaces occupées

C'est l'ensemble des surfaces améliorées et non améliorées. Il faut être attentif à ne pas les confondre avec la superficie totale des terres dans l'ensemble de la division ou subdivision de recensement, ce qui comprend toutes les terres publiques, non concédées et donc non occupées.

I.2.6 Définition des véritables exploitants

La définition de la ferme dans les recensements canadiens est difficilement saisissable. Parfois inexistante, surtout dans les premiers recensements, elle est par la suite formulée mais pour être elle aussi, modifiée, pratiquement à chaque décennie. Au premier recensement publié, tous les occupants de terre, agriculteurs ou non, ont été recensés comme fermiers (N. SEGUIN et alii, 1979, p. 22). En conséquence, un grand nombre d'occupants n'étaient en fait que de très petits propriétaires, voire de petits jardiniers (R.M. McINNIS, 1981, p. 221). Selon McINNIS, une majorité de ces petits occupants déclaraient une profession autre que celle d'agriculteur. La même réserve vaut pour le recensement de 1861 où l'imprécision

quant à la définition de la ferme et surtout les interprétations variées qu'ont pu en faire les recenseurs permettent difficilement d'en connaître les paramètres (N. FORTIER, 1984, p. 285). Depuis 1871, on indique dans le recensement que si un occupant de terre possède plusieurs lots sur plus d'un district, ceux-ci sont considérés comme autant de propriétés distinctes (N. SE-GUIN et alii, 1979, p. 23).

Normand FORTIER souligne que ce n'est qu'à partir de 1901 que l'on précise véritablement la notion de ferme. Cependant, c'est une notion très large puisqu'elle définit la ferme comme une propriété de plus d'un quart d'arpent. Au recensement de 1891, la même définition aurait été utilisée. Toutefois, en 1901, on spécifie que seules les terres véritablement mises en culture sont tenues pour compte et non l'ensemble des terres occupées. En 1911, outre la contrainte de la superficie minimale, une terre doit produire pour \$50,00. En 1921, les responsables du recensement resserrent davantage la notion de ferme: "For the census 1921 a farm was defined as a tract of land of one acre or over which produced in the year 1920 crops of any kind to the value of \$50,00. or more" (Recensement du Canada, 1921, Agriculture, p. 19).

La même définition vaut pour les recensements de 1931 (Recensement du Canada, volume VIII, p. 24) et de 1941 (Recensement du Canada, volume VIII, partie I, p. 20). En 1951, on mo-

difie de nouveau la définition de la ferme. Elle doit être de trois acres ou plus et avoir donné en 1950 pour \$250,00. ou plus de produits agricoles. En outre, les fermes qui auparavant étaient composées de plusieurs parties dans plus d'une localité sont maintenant consignées comme une seule unité, là où est sise la partie principale (Recensement du Canada, 1951, volume VI, partie I, page 11). En 1961, on revient à la définition de 1941 (une ferme étant une exploitation d'un acre et plus dont la valeur de la production est supérieure à \$50,00.), bien que cette fois on garde la consigne du recensement précédent pour ce qui est des fermes constituées de plusieurs lopins situés dans plus d'une localité (Recensement du Canada, 1961, vol. 5, partie II, p. 7). En 1971, la définition de la ferme est la même que lors du recensement précédent (Recensement du Canada, 1971, vol. 4, partie I, introduction).

En vertu de ces considérations relatives à la notion d'exploitation agricole, nous avons choisi d'exclure de l'ensemble de notre étude les fermes dont les superficies sont inférieures à 10 acres. C'est une position partagée par un certain nombre de chercheurs (29), et elle soustrait une bonne part de petits propriétaires qui ne sont pas de véritables agriculteurs. En procédant ainsi nous réduisons considérablement le nombre de faux d'exploitants agricoles. C'est particulièrement le cas en

(29) Voir en particulier N. FORTIER, 1984, p. 280, N. SEGUIN, 1982 et R.M. McINNIS, 1981, p. 222.

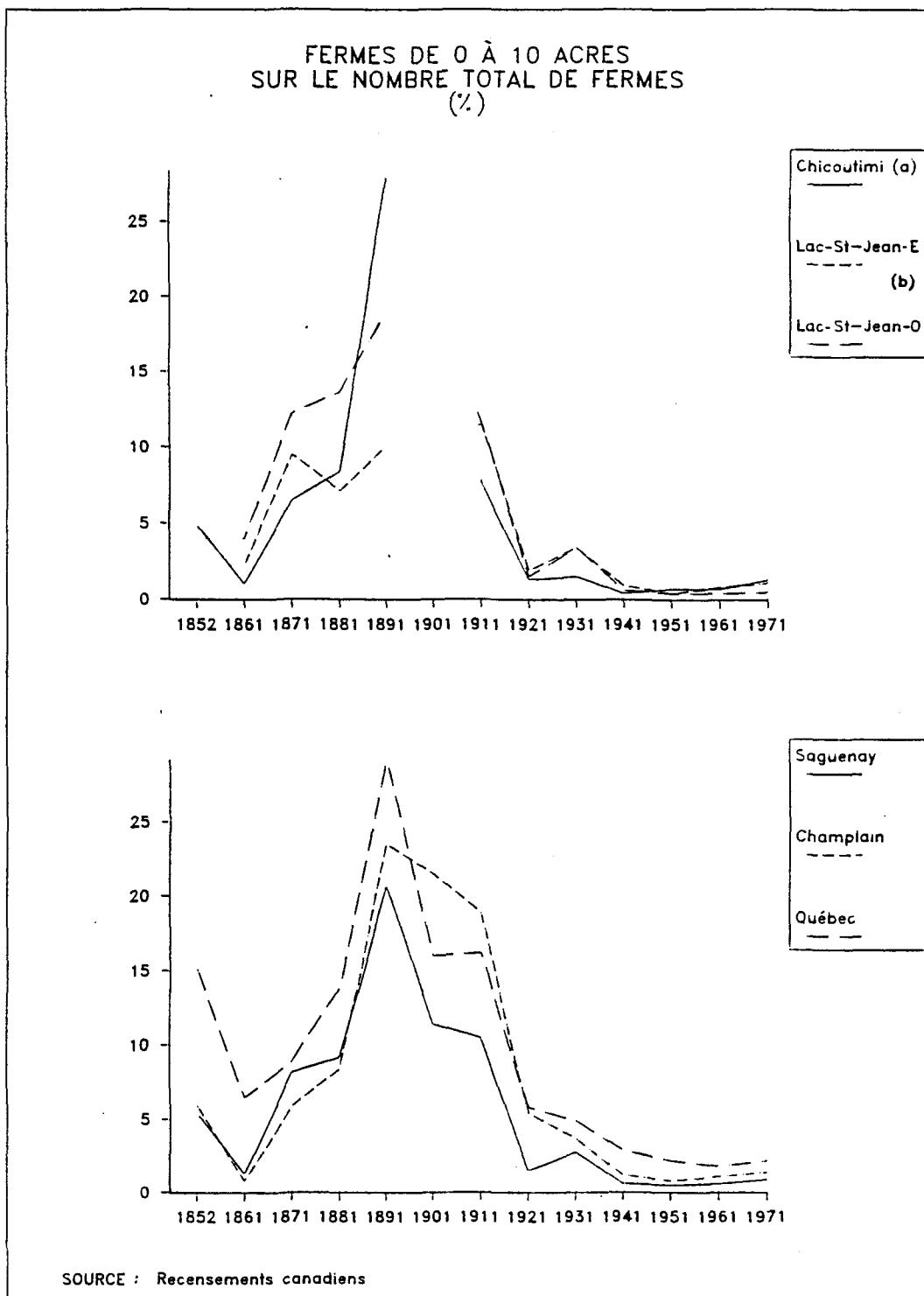
1891 où le nombre de terres recensées dont la superficie est inférieure à 11 acres représente pour Chicoutimi et l'ensemble du Québec plus du quart de tous les occupants de terre (voir graphique I).

I.2.7 Population rurale et population urbaine

Pour la construction de certains indicateurs, nous avions à connaître la distribution de la population en fonction de son appartenance au monde rural ou au monde urbain. Nous avons fait le calcul de cette distribution pour les treize recensements couvrant la période 1852-1971. La population "urbaine" a été définie comme étant la somme des habitants des cités, villes et villages. En conséquence, la population rurale se retrouve à l'extérieur de ces limites, c'est la population des "paroisses" ou des rangs. Nous reconnaissons la fragilité et les limites de ce découpage mais il demeure pour nous le seul moyen d'étudier une telle distribution sur une longue période. Notons que depuis 1951, le recensement indique la proportion de la population urbaine ou rurale. Cependant, la méthode de calcul des recenseurs diffère légèrement de celle que nous avons utilisée.

Pour le calcul de cette distribution, les responsables du recensement n'ont pas tenu compte du statut provincial des localités (villes, villages...). Ils ont plutôt privilégié le nombre réel d'habitants. Concrètement, dans le recensement de

GRAPHIQUE 1



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

1951, on a considéré comme "urbain" toutes les populations des cités, villes et villages de 1 000 habitants et plus, constitués ou non (Recensement du Canada, 1951, volume IV, p. 15).

Pour les recensements de 1951, 1961 et 1971, nous préférions conserver la méthode de calcul utilisée pour les dix recensements précédents. En outre, pour ces trois décennies, l'écart demeure très mince entre les pourcentages que nous avons calculés et ceux tirés directement des recensements (30).

(30) Par exemple, notre calcul de la proportion de la population rurale pour l'ensemble du Saguenay à partir des recensements de 1951, 1961 et 1971 est respectivement de 37,6, 29,7 et 26,2. La même distribution, disponible dans les recensements est dans l'ordre: 38,0, 31,4 et de 27,8. Dans le cadre de notre analyse, nous jugeons les deux méthodes comparables.

CHAPITRE II

CALENDRIER ET CARTOGRAPHIE DE LA SATURATION FONCIERE

CHAPITRE II

CALENDRIER ET CARTOGRAPHIE DE LA SATURATION FONCIERE

Puisque la problématique que nous avons définie s'articule essentiellement autour d'un seuil d'achoppement de la reproduction familiale comme facteur de transformation de l'agriculture régionale, il est nécessaire, à ce stade-ci, de situer dans le temps et l'espace cette échéance porteuse de mutations (31).

A partir principalement d'indicateurs fonciers traduisant la propriété et la mise en valeur de la terre et aussi au moyen de mesures d'effectifs agricoles et de densité de population, nous croyons être en mesure de situer ce point de saturation selon les sous-régions saguenéennes. La concordance entre les niveaux de plafonnement ou les sommets des courbes de valeurs décennales, pour les indicateurs choisis, devrait exprimer l'oc-

(31) Nous tenons de nouveau à préciser que notre démonstration repose volontairement sur la recherche de facteurs endogènes de changement. Cette position ne veut en rien diminuer l'importance de causes extérieures à cette évolution, lesquelles agissent parallèlement. Toutefois, nous estimons que la saturation foncière est une des conditions premières de la transformation de l'agriculture. En ce sens, nous adoptons une formulation déjà appliquée à l'ensemble de la société rurale saguenéenne: "... l'impasse foncière [a] mis en déséquilibre le système social, le rendant plus vulnérable aux autres atteintes et ouvrant la voie au changement" (G. BOUCHARD et R. THIBEAULT, 1986, p. 256).

cupation maximale de l'oeukoumène agraire.

Les deux indicateurs qui, à partir des recensements publiés, peuvent le mieux représenter l'occupation réelle de l'espace cultivable, réfèrent spécifiquement à des surfaces de mise en valeur de la terre. En l'occurrence, il s'agit des superficies améliorées et cultivées (32). Ce choix s'appuie notamment sur des études de R.A. EASTERLIN (1976) et de R.M. McINNIS (1986, p. 290). Pour les fins de notre analyse, ces indicateurs ont été construits de manière à mettre en rapport chacune des superficies améliorées et cultivées avec leur plus grande surface respective dans l'histoire d'une unité de comparaison. Par exemple, la plus grande superficie améliorée dans le comté Chicoutimi est de 156,943 acres en 1951. Pour cet indicateur, le recensement de 1951 aura donc une valeur de 100%, alors que le recensement de 1921 avec 144,511 acres de terre améliorée aura quant à lui une valeur de 92,1% (33). En postulant que nos dénominateurs (les plus grandes surfaces améliorées et cultivées) reflètent l'extension limite de l'oeukoumène agraire, nous soulevons deux questions importantes. La première a trait à l'importance du poids démographique dans l'expansion des surfaces agricoles. Dans le cas présent, il semble que cette pression

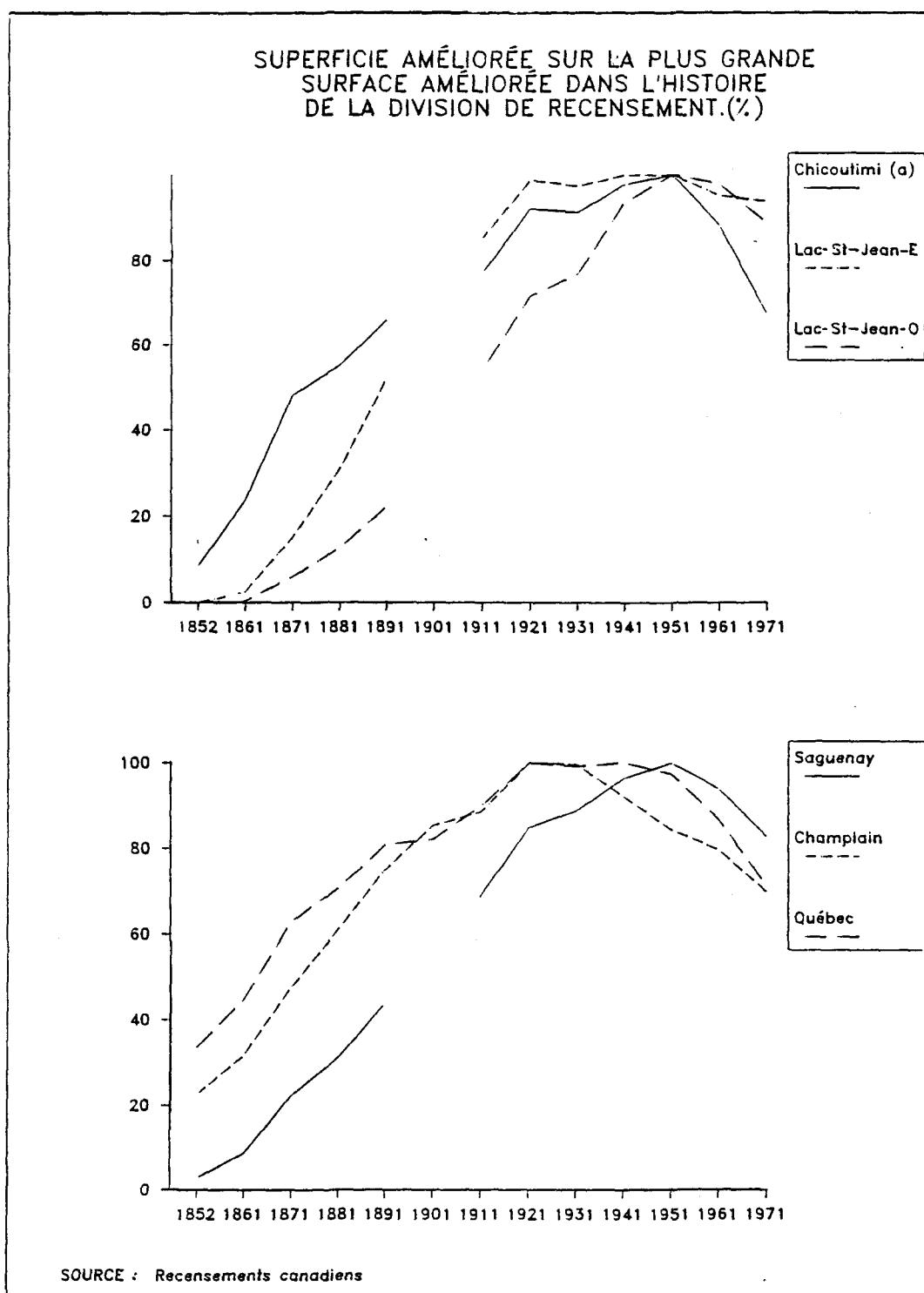
(32) La description des superficies constitutantes de la ferme est donnée au point I.2.5.

(33) Précisons que la valeur maximale (100%) sera assimilée à la notion de "véritable sommet". Nous utiliserons également le concept de "niveau de plafonnement" lequel renvoie à une valeur s'approchant à plus de 90% du véritable sommet.

ne peut commander elle-même la délimitation de l'oekoumène. Pour chacune des unités observées, les populations (même les populations rurales prises isolément) continuent à croître après que nos deux indicateurs ont atteint leur sommet. Il semble aussi que l'on ne peut invoquer le rôle de la technologie agricole sur l'évolution de la dimension des surfaces cultivées. En effet, nous le verrons plus loin, les principaux changements sur ce plan sont toujours postérieurs à la période devant correspondre au seuil de saturation foncière.

A partir de l'indicateur de la superficie améliorée (graphique 2), on constate, pour les divisions de recensement du Saguenay, une nette convergence au moment du recensement de 1951, pour la valeur maximale de l'indicateur. Toutefois, en assimilant au niveau de plafonnement une valeur représentant plus de 90% du véritable sommet, on se trouve à déplacer plus avant le seuil de saturation recherché, pour au moins deux des trois divisions de recensement du Saguenay. Par exemple, au Lac-St-Jean-Est, il n'y a pratiquement pas de changement dans les valeurs de l'indicateur entre le recensement de 1921 et celui de 1951.

GRAPHIQUE 2



SOURCE : Recensements canadiens

a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

On observe à peu près le même phénomène dans le comté Chicoutimi (34). Pour ces deux comtés, il semble plus logique d'attribuer au niveau de plafonnement (1921) le seuil de saturation des terres agricoles, même si le véritable sommet est en 1951. Pour ce qui est du Lac-St-Jean-Ouest, ce seuil coïnciderait vraisemblablement avec le recensement de 1951. Contrairement aux deux autres divisions, la courbe des valeurs décennales pour la superficie améliorée au Lac-St-Jean-Ouest n'est coiffée d'aucun sommet apparent, avant celui de 1951. Ce retard est sans doute imputable à la colonisation plus récente au nord du Lac-St-Jean. A l'échelle des autres unités de comparaison, l'indicateur de saturation de l'espace amélioré gagne beaucoup plus tardivement le Saguenay (1941-1951), que l'ensemble du Québec et le comté Champlain où les premiers niveaux de plafonnement

(34) Le décalage dans le mouvement de la colonisation, du Bas-Saguenay vers l'est du Lac-St-Jean ne semble pas entraîner de différences tangibles dans l'échéance de la saturation foncière. Cela tient à quatre raisons.

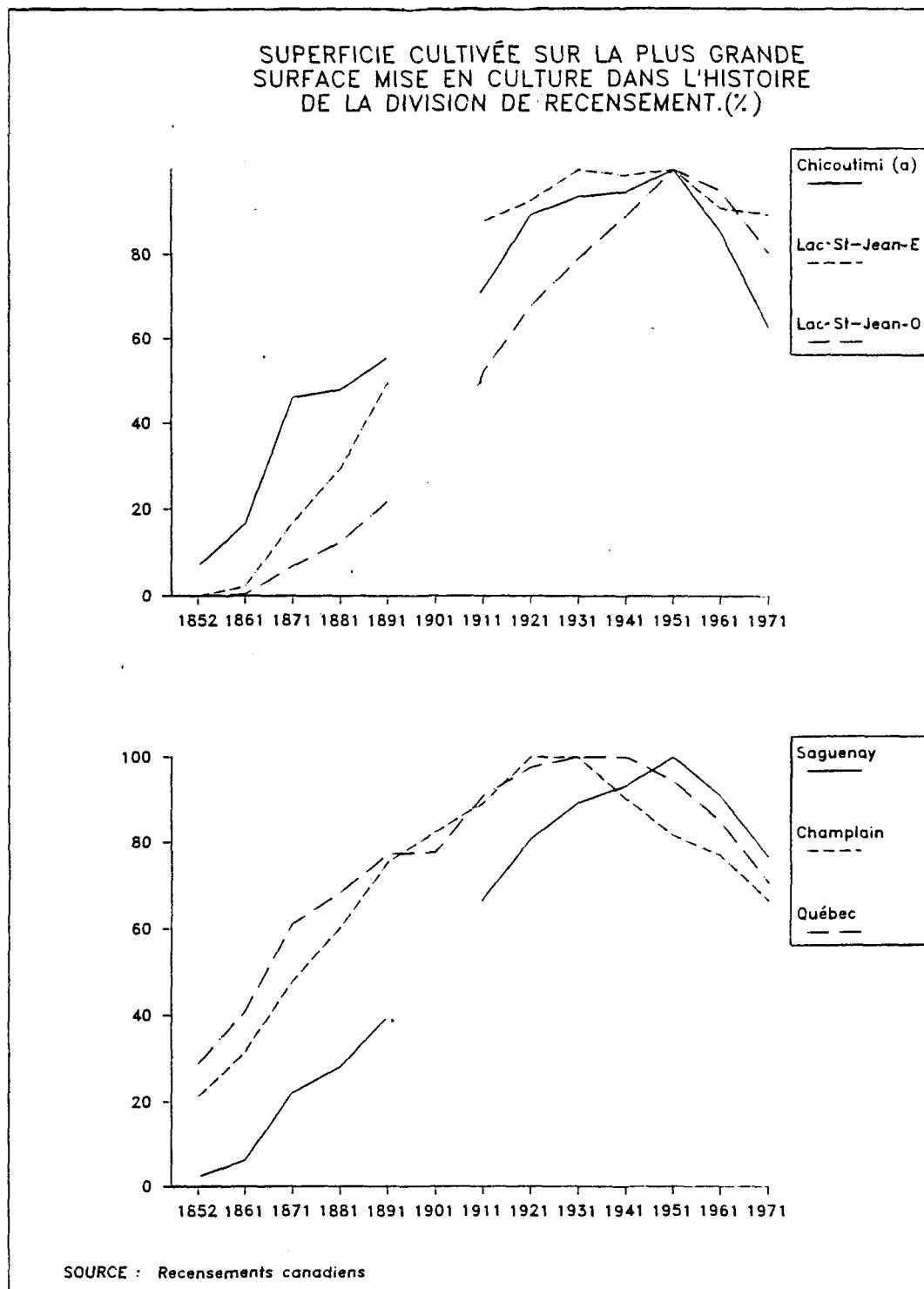
D'une part, l'appartenance du Bas-Saguenay au comté Chicoutimi, à une échelle agrégée, retarde cette échéance. A l'est de Grande-Baie l'occupation du territoire tout en étant plus récente est conditionnée par l'activité agro-forestière. Aussi, le Lac-St-Jean-Est est un comté de taille relativement restreint ce qui accélère d'autant plus le terme de son occupation finale. Par ailleurs, c'est à l'est du Lac-St-Jean (plaine d'Hébertville) que l'on compte parmi les meilleures terres agricoles de la région. Ceci favorise une appropriation rapide. Enfin, on ne peut nier l'importance de la Société de colonisation de Kamouraska l'Islet qui dès le milieu du 19ème siècle mettait tout en oeuvre pour coloniser ce secteur de la région.

sont apparents dès la période 1911-1921.

Les conclusions suggérées par l'indicateur de la superficie améliorée recoupent celles du deuxième indicateur de saturation, relatif aux surfaces en culture (graphique 3). Cette mesure est également très éclairante, puisqu'elle est directement liée à la production agricole. Elle traduit en effet la véritable mise à profit du sol. Par ailleurs, et allant toujours dans le même sens, la part de la surface cultivée sur l'ensemble de l'aire améliorée (graphique 4) demeure relativement stable d'un recensement à l'autre, entre 1881 et 1971. Elle se maintient autour d'un taux de 65%. Toutefois, particulièrement au 19ème siècle, certains écarts tendent à montrer le retard du comté Chicoutimi et du Saguenay dans l'élargissement de l'espace cultivé. Une partie de l'explication tient sans doute à la pratique d'activités culturales sur des terres de moindre qualité.

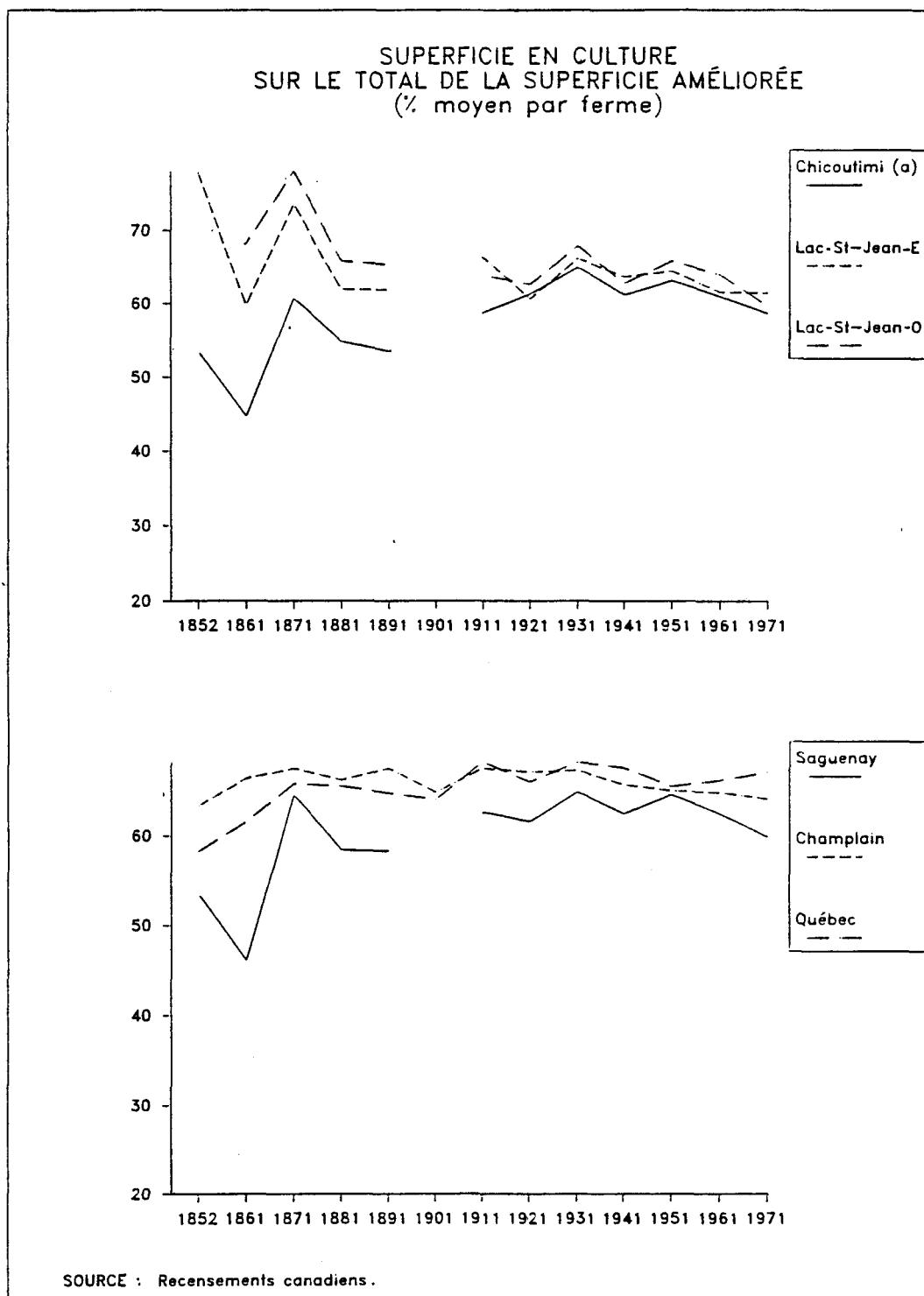
Nous avons aussi cru utile de construire une dernière mesure, toujours à partir des superficies améliorées et cultivées ayant cette fois pour dénominateur le total de la superficie occupée. Les calculs faits uniquement à partir de l'ensemble de la superficie possédée sont parfois difficiles à interpréter, du moins dans la perspective d'une évolution spécifiquement agraire. On est forcé de cumuler aussi bien des surfaces ensemencées que des terres à bois ou d'autres espaces impropre

GRAPHIQUE 3



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas Saguenay.

GRAPHIQUE 4



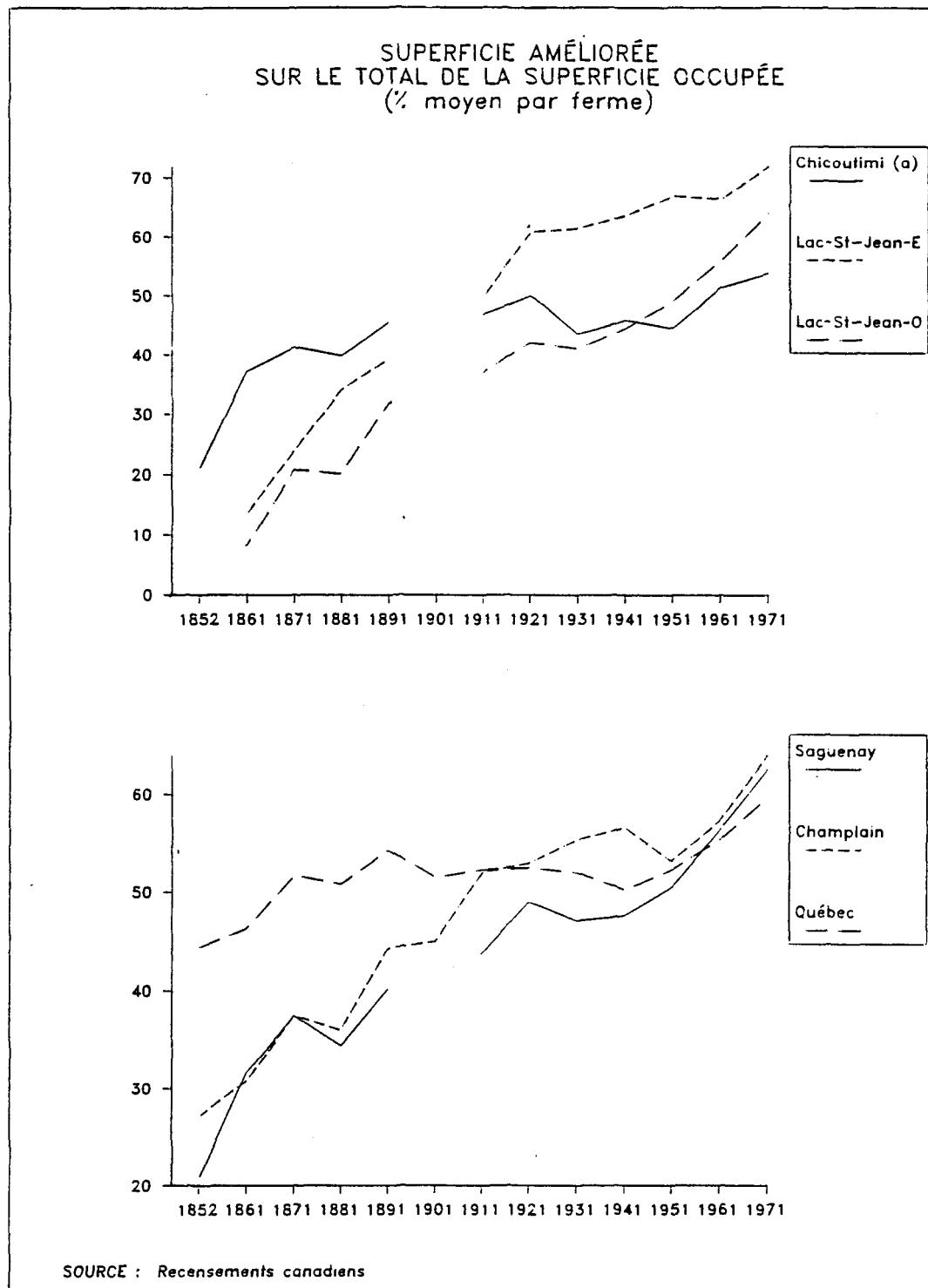
a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

à la culture. Cependant, l'évolution de la part relative des terres véritablement vouées à l'agriculture sur l'ensemble de l'espace occupé relève d'une double logique. Un premier niveau d'extension serait directement lié à la saturation foncière. Il témoignerait en fait d'une pratique culturale aux limites et peut-être même au-delà du véritable oekoumène agraire. Enfin, la croissance observée en fin de période, répond à une dynamique nouvelle conditionnée par des phénomènes comme la disparition des fermes marginales, la concentration des unités de production, et la contraction des terres agricoles à l'intérieur de limites plus propices à la culture.

A partir des deux mesures précédentes (illustrées dans les graphiques 5 et 6), on observe pour le Lac-St-Jean-Est un premier niveau de plafonnement dès 1921. Dans la division de recensement Chicoutimi, un premier plafond est également atteint en 1921 (pour les deux indicateurs concernés) après quoi les valeurs chutent jusqu'au recensement de 1951.

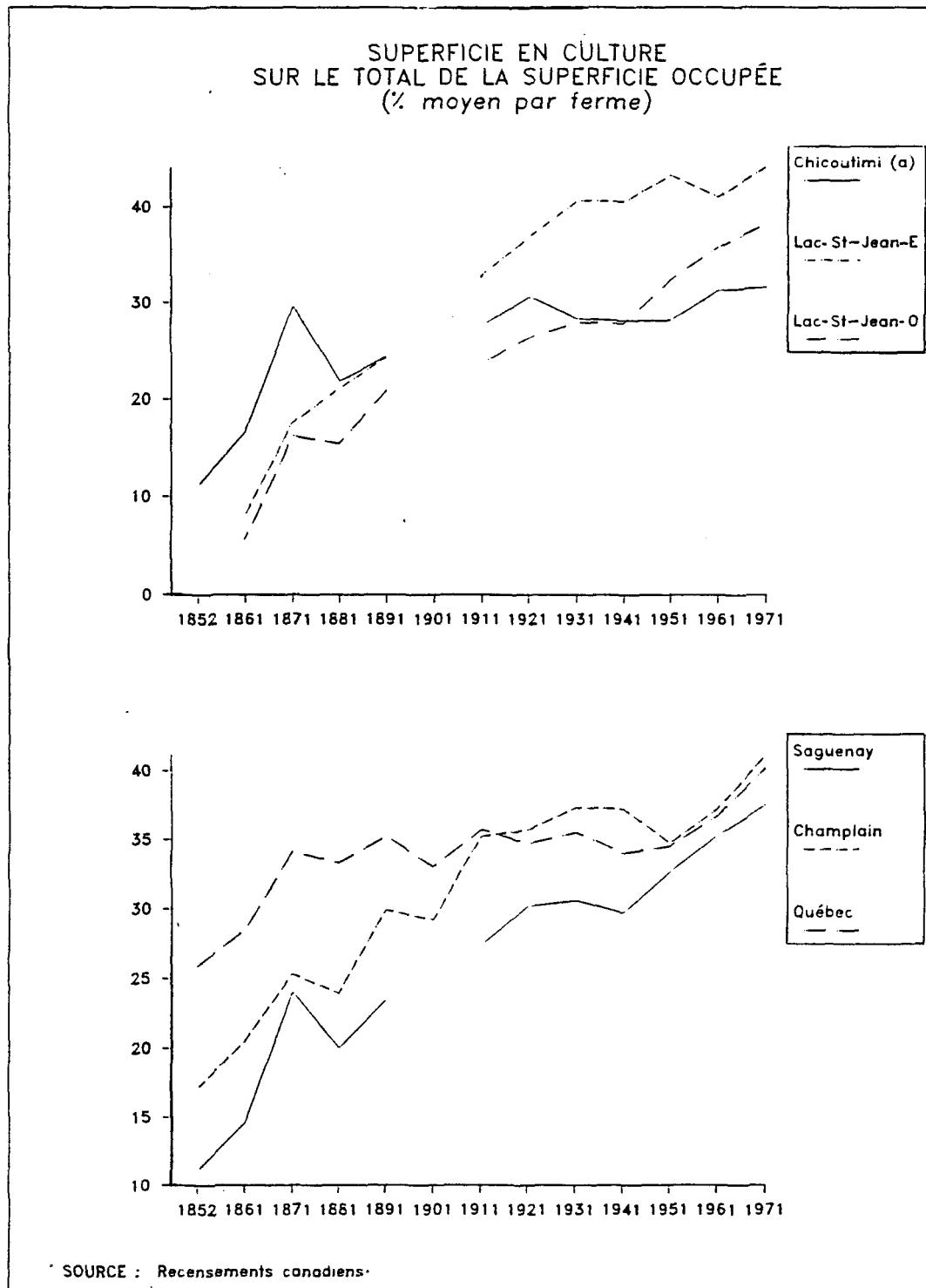
Nous pensons que le marché créé par la Première Guerre Mondiale a poussé l'agriculture vers les limites de l'espace alors occupé, en ce sens que l'on a utilisé le maximum de terres disponibles, après quoi les surfaces cultivées dans le comté Chicoutimi furent ramenées à des limites probablement plus conformes au véritable potentiel agricole de ce secteur. Au Lac-St-Jean-Ouest, notons que pour les graphiques 5 et 6, aucun

GRAPHIQUE 5



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

GRAPHIQUE 6

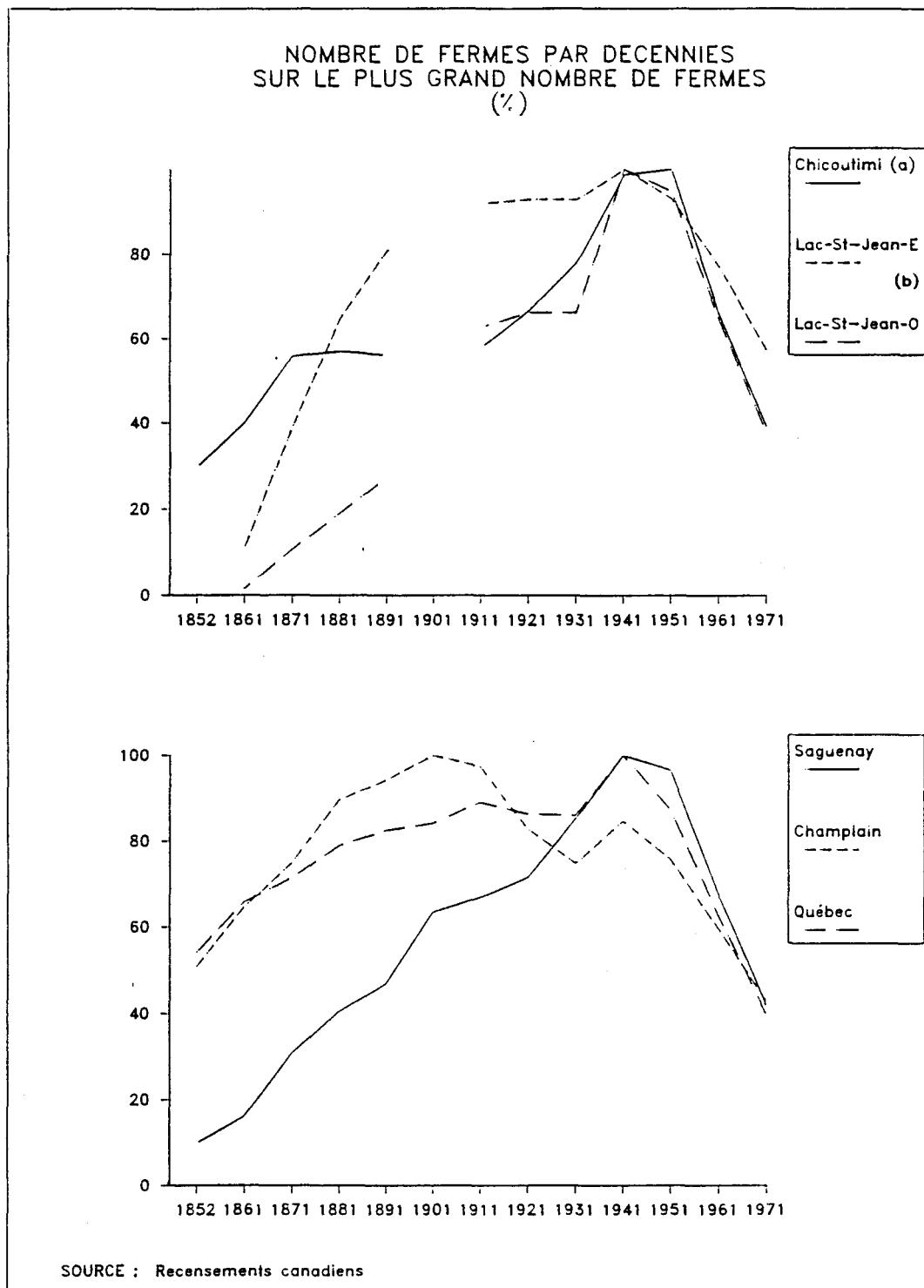


a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

sommet réel n'est apparent avant 1971. Enfin, pour les unités d'observation extérieures à la région, soulignons que les seuils de saturation foncière semblent atteints beaucoup plus rapidement qu'au Saguenay. Pour le Québec et le comté Champlain, cette échéance correspond respectivement aux recensements de 1871 et de 1911.

Un autre indicateur de saturation construit à partir du nombre des exploitations agricoles (graphique 7) s'est avéré plus difficile à interpréter. Au départ, nous posions comme hypothèse qu'un des signes de la saturation foncière serait sans doute la présence accrue du nombre de fermes, par suite d'un processus de division. Toutefois, le modèle escompté a été en partie déjoué par la conjoncture de la crise économique des années 1930. La multiplication des paroisses de colonisation, principalement dans les régions périphériques du Québec lors de la grande dépression, a fait croître de manière radicale le nombre de fermes recensées en 1941, même si par ailleurs l'agriculture pratiquée sur ces nouvelles fermes est plutôt marginale et souvent complémentaire à d'autres activités. Concernant cette hausse subite des exploitations agricoles au Saguenay et leur baisse tout autant significative à partir de 1951, P.-Y. PEPIN a écrit qu'il s'agit d'un phénomène externe au véritable oekoumène agricole, lequel demeure particulièrement stable: "... ce sont surtout les terres du plateau, terres de colonisation qui retournent graduellement à la friche et à la fo-

GRAPHIQUE 7



a; La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b; En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

rêt" (P.-Y. PEPIN; 1969, p. 121). A l'instar de René MONETTE, nous pensons que cette conjoncture témoigne du rôle de "... tampon économique que joue l'agriculture en période de crise" (R. MONETTE dans N. SEGUIN, 1980, p.48). En conséquence, le caractère provisoire de ces nouvelles unités de production a un effet négligeable quant à l'extension des surfaces réellement vouées à l'agriculture. La preuve en est que pour les décennies où l'on compte le plus grand nombre de fermes, la dimension de la superficie cultivée bouge peu et dans certains cas est à la baisse.

En dépit de l'effet créé par la crise (et dans la mesure où il faut en tenir compte), nous croyons pouvoir observer certains seuils de saturation pour la période antérieure au recensement de 1941.

A l'est du Lac-St-Jean, le niveau de plafonnement du nombre de fermes semble atteint dès 1911. On peut même soutenir pour cette division de recensement, que de 1891 à 1951, le nombre d'unités de production a peu évolué (35). Le fait tient sans doute aux raisons que nous avons déjà évoquées quant à la qualité des sols et à la dimension de cette division de recensement. En conséquence, les effets de la crise n'ont pu y ac-

(35) Il peut être intéressant de noter que le début de la période de stabilité au Lac-St-Jean-Est (1891), quant au nombre de fermes, coïncide avec le point de départ d'un nouvel élan de colonisation au Nord du lac (d'Albanel vers Alma) à partir de 1892. (N. PERRON, 1975, p. 15).

croître substantiellement le nombre de fermes comme ce fut le cas ailleurs. Dans le comté Chicoutimi, le nombre de fermes avant le seuil de 1941 est demeuré très stable de 1871 à 1911. Cette constance suggère que dans cette division, l'espace vient à manquer très rapidement pour l'établissement de nouvelles fermes. Aussi, leur multiplication pendant la crise serait surtout localisée dans le Bas-Saguenay, dont le développement repose sur une économie mixte (l'agriculture et la forêt). C'est d'ailleurs une forme de production dominante parmi les fermes de colonisation implantées pendant les années 1930. Enfin, à l'ouest du Lac-St-Jean, le nombre d'occupants de terre connaît une certaine stabilité de 1911 à 1931, laquelle correspond sans doute à la première phase de colonisation sur le pourtour immédiat du lac. L'augmentation du nombre de fermes recensées en 1941 reflète quant à elle l'occupation d'une seconde couronne de peuplement plus au nord. Contrairement aux deux autres divisions de recensement du Saguenay, la croissance du nombre de fermes consécutives à la crise au Lac-St-Jean-Ouest, correspond probablement mieux à l'occupation réelle des terres agricoles. Aussi, le décalage observé entre le Saguenay et les deux autres unités de comparaison extérieures est également présent sur le graphique 7 (entre 1901 et 1941).

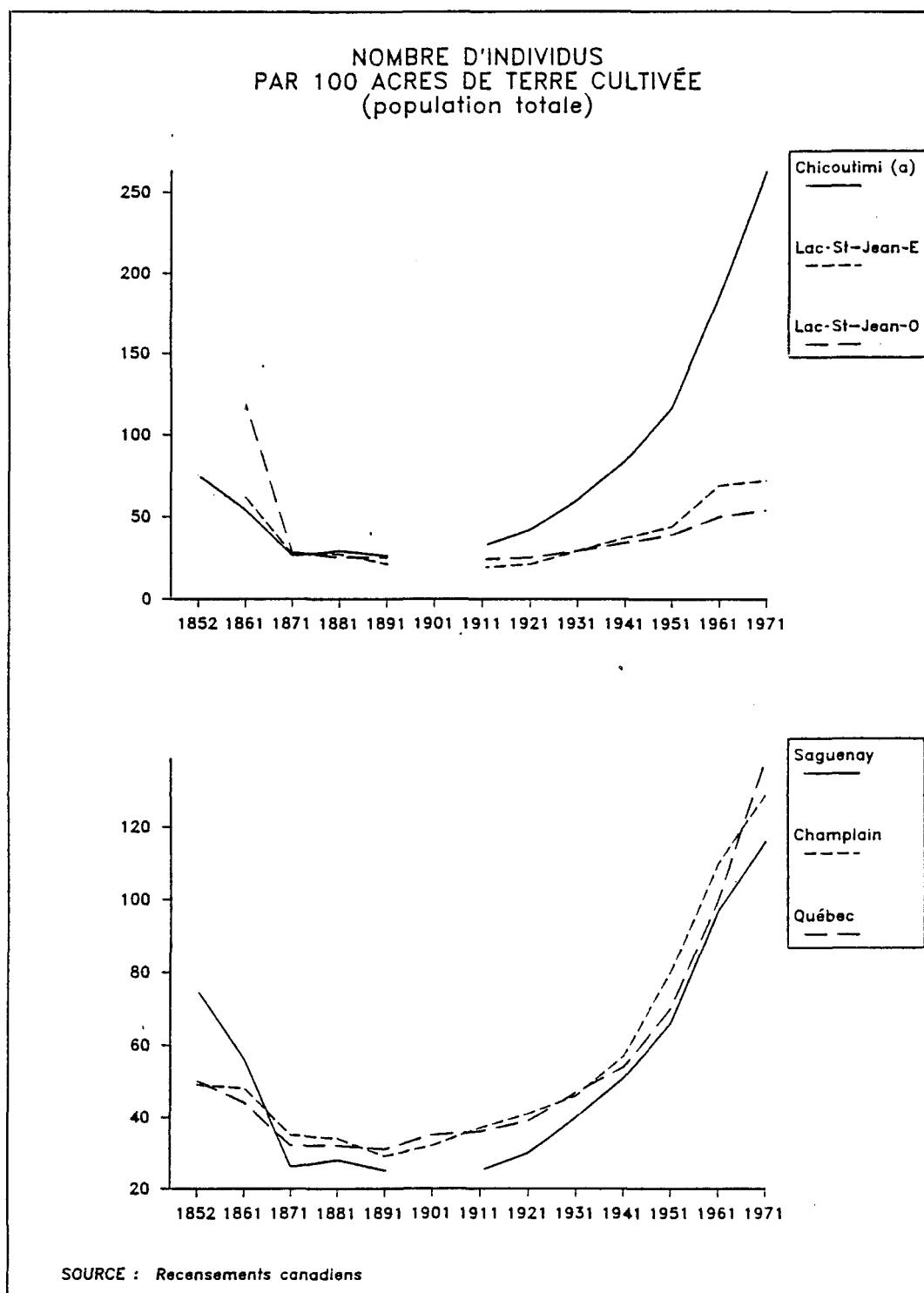
Nous avons construit un dernier indicateur de saturation traduisant la pression démographique sur la propriété foncière. Nous formulions l'hypothèse que la densité de population dans

l'espace agricole réellement mis à profit (superficie cultivée) allait culminer en même temps que les autres indices. Cependant, les résultats de cet indicateur (graphique 8) sont peu significatifs, du moins en référence à notre modèle. Outre le comté Chicoutimi pour lequel on observe une croissance de la densité, attendue au Lac-St-Jean les valeurs demeurent remarquablement stables.

C'est que trop de facteurs nous échappent. Il y a d'abord la dynamique urbaine qui, tout en agissant directement sur les valeurs de notre mesure de densité, est tout à fait étrangère à l'occupation du territoire rural. C'est particulièrement vrai pour le comté Chicoutimi. Aussi, même l'observation d'un comté beaucoup plus rural comme le Lac-St-Jean-Ouest ne permet pas d'établir de relation directe entre la saturation foncière et la densité de population. D'ailleurs, la construction du même indicateur, mais à partir cette fois uniquement de la population agricole (excluant les villages) ne permet pas une meilleure lecture (voir graphique 9). Cette fois, ce sont des facteurs exogènes comme le travail extérieur à la ferme et plus récemment, l'établissement de travailleurs urbains dans les campagnes qui vont en être la cause.

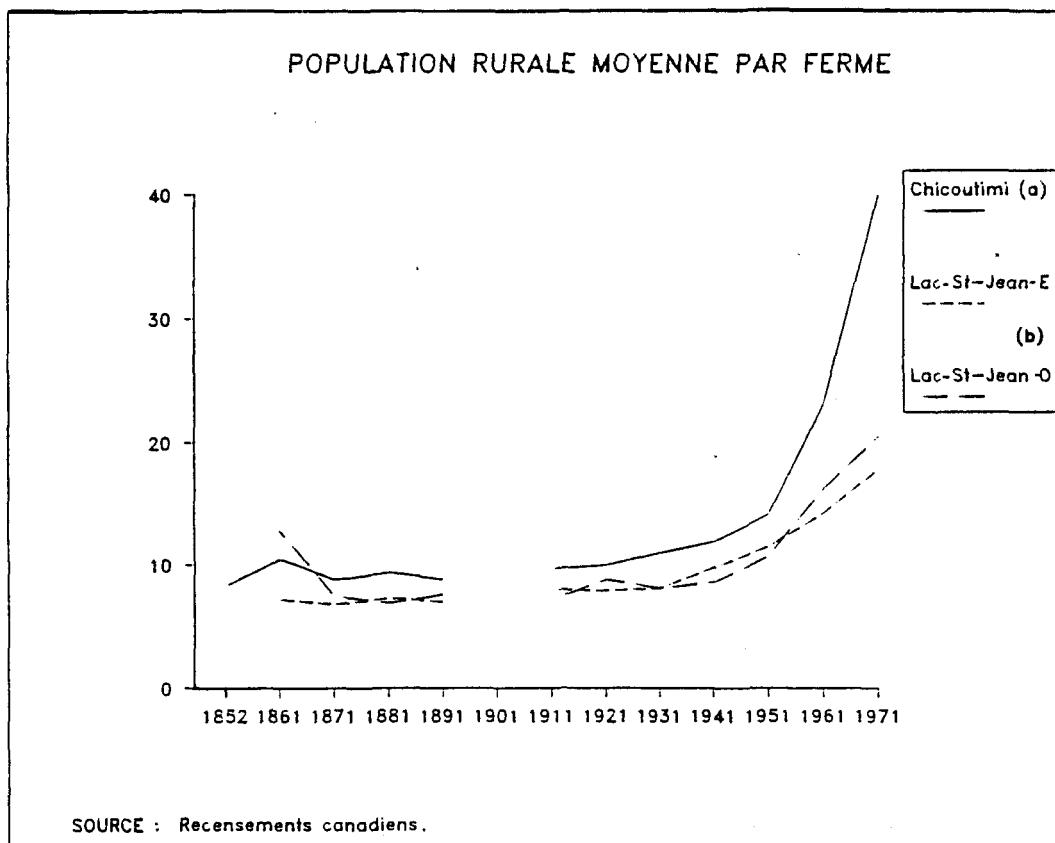
A la lumière des indicateurs que nous avons construits, nous croyons être en mesure de situer la période d'achoppement de la reproduction de la famille rurale à l'échelle principale-

GRAPHIQUE 8



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

GRAPHIQUE 9



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

ment des divisions de recensement du Saguenay. Dans le Haut et le Bas-Saguenay (comté Chicoutimi), les points de saturation convergent assez nettement vers le recensement de 1921. On observe la même chose au Lac-St-Jean-Est tandis que ce seuil n'atteindra l'ouest du Lac-St-Jean qu'à partir de la période 1951-1971, soit un peu plus d'une génération depuis la phase initiale de saturation à l'est. Notons également que l'indicateur référant au plus grand nombre de fermes précède dans tous les cas, les seuils que nous avons définis. Cet écart suggère que l'occupation maximale de l'oekoumène agraire procède non seulement par une multiplication des unités de production mais aussi par l'extension des aires de culture des fermes déjà en place.

Pour l'ensemble du Saguenay, le calcul du seuil de saturation foncière correspond à la période 1941-1951, exceptionnellement en 1931 (graphique 4). A cette date, il se démarque du Québec où, dès les décennies 1911-1921, ce seuil est atteint (36). C'est également à cette époque que la saturation foncière gagne le comté Champlain.

Notre seuil correspond donc à celui évoqué par Normand SEGUIN et René HARDY dans leur étude sur l'économie rurale mauricienne. En outre, à partir des travaux de ces deux auteurs,

(36) La mesure à laquelle nous arrivons pour l'ensemble du Québec est la même que celle observée par Marcel BELANGER dans une étude portant sur la société rurale québécoise (note dans G. BOUCHARD et R. THIBEAULT, 1986, p. 246).

on constate une certaine analogie avec l'évolution de l'agriculture saguenéenne que nous avons décrite jusqu'à maintenant (en excluant peut-être le Lac-St-Jean-Ouest): "Autour de 1921, le monde rural cessa pratiquement de croître après que le nombre d'exploitants agricoles eut lui-même commencé à décliner une décennie plus tôt" (N. SEGUIN et R. HARDY, 1984, pp. 139-140).

Dans les chapitres subséquents, nous essaierons de voir si les mutations qui ont transformé l'agriculture régionale se font en réponse à la pleine occupation de l'espace cultivable.

CHAPITRE III

LA PROPRIETE FONCIERE

CHAPITRE III

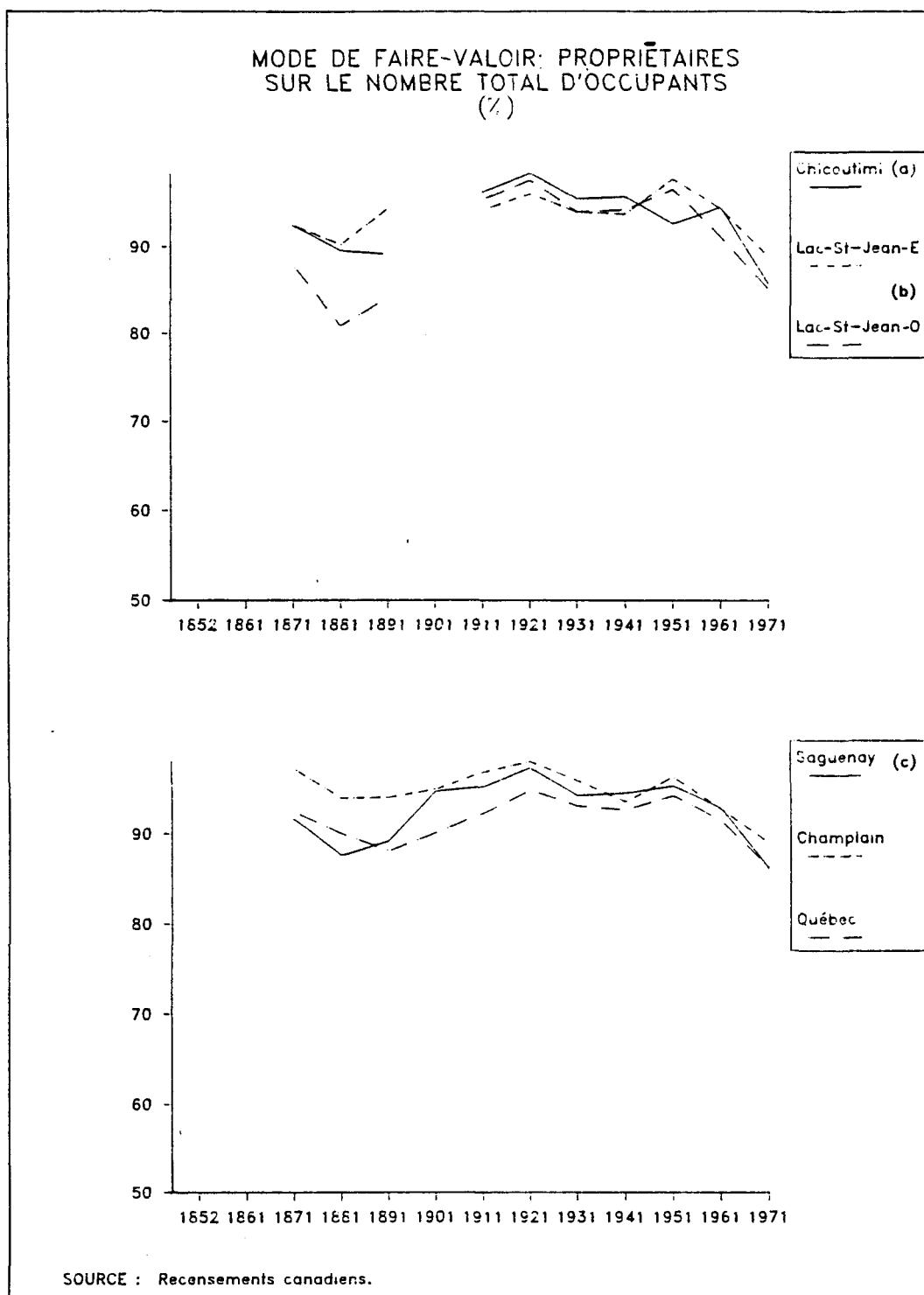
LA PROPRIETE FONCIERE

3.1 LE MODE DE FAIRE-VALOIR

L'acquisition de la terre au Saguenay, comme dans l'ensemble du Québec, procède presque exclusivement du mode de propriété directe (voir graphique 10) (37). Cette pratique, dont la constance s'observe sur l'ensemble de la période étudiée, rend par le fait même négligeable des modes d'occupation comme la gérance ou la location de terres agricoles. Dans la région, c'est au Lac-St-Jean-Ouest (au 19ème siècle) que le pourcentage de propriétaires est le plus faible. Il se situe tout de même entre 80 et 90%. Ailleurs, cette proportion varie de 90 à 100%.

(37) C'est un constat qui diffère nettement de ce qu'a observé Yves OTIS (1982) sur la rive-sud de Montréal au 19ème siècle où, "... 40% des familles exploitantes de moins de 35 ans sont locataires de la superficie qu'elles occupent" (p. 52). Le fait est sans doute imputable au groupe d'âge visé et à l'ancienneté du territoire occupé. Les conclusions de Yves OTIS se rapprochent davantage de ce que l'on observe pour la période correspondante, dans les campagnes européennes. En étudiant la petite exploitation agricole en France (Pas-de-Calais), Ronald HUBSCHER (1985, p. 152) souligne que les deux tiers de la population agricole sont frustrés de l'appropriation du sol.

GRAPHIQUE 10



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

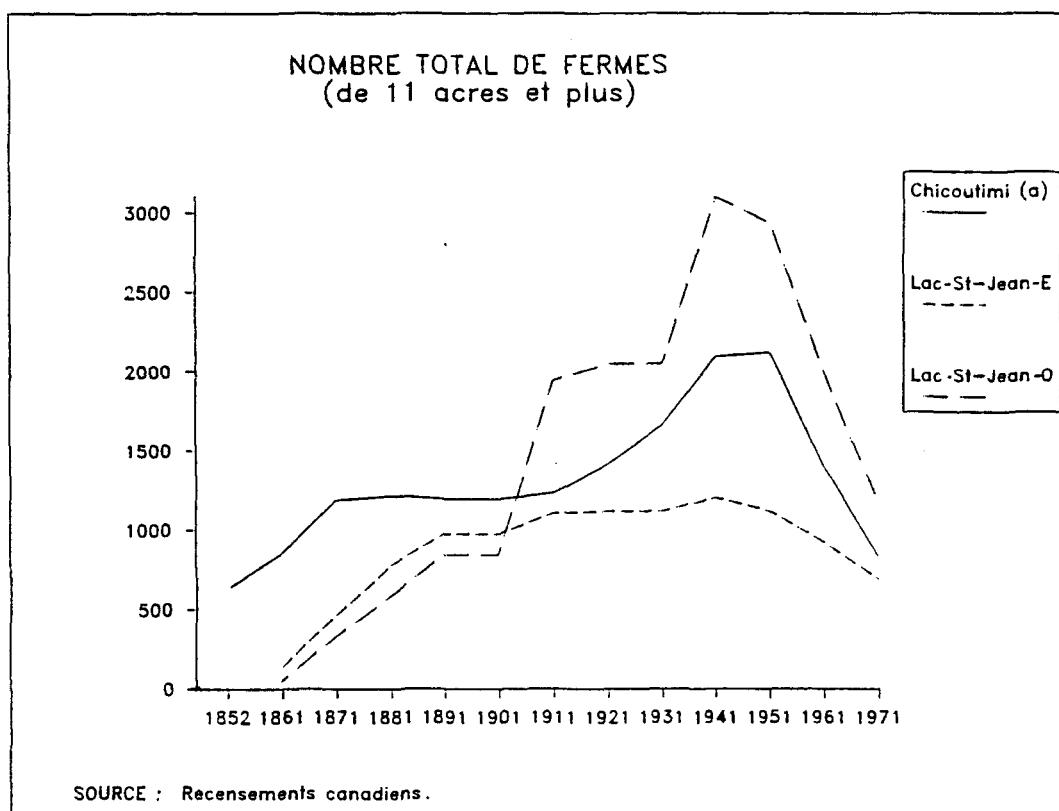
c: Le calcul pour le Saguenay en 1901 inclut la région de la Côte-Nord.

Le mode de faire-valoir dans l'agriculture saguenéenne ne semble obéir ni à la conjoncture extérieure ni aux contraintes imposées de l'intérieur. Le taux de propriétaires demeure remarquablement élevé en dépit des seuils de saturation foncière, de la crise des années 1930, ou des deux Guerres mondiales. Aussi, malgré une baisse en fin de période, l'appropriation privée du sol implique encore plus de 80% des fermes au recensement de 1971. On soupçonne ici l'emprise très durable du modèle familial.

3.2 EVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES

Nous avons déjà mentionné au chapitre précédent que le nombre de fermes au Saguenay culmine avec le recensement de 1941, lequel reflète le plus immédiatement les effets de la crise. En revanche, le processus d'intégration de l'agriculture au marché, après la Deuxième Guerre, va faire diminuer considérablement le nombre de producteurs, ce qui constitue un des éléments majeurs de la transformation du secteur agricole (B. BERNIER dans N. SEGUIN, 1980, p. 80). Concrètement, l'ampleur de cette baisse au Saguenay fait passer le nombre de fermes de 6,400 en 1941 à 2,691 en 1971, soit une perte de 58% des exploitations agricoles en trente ans (voir graphique 11). A l'intérieur de la région, c'est à l'ouest du Lac-St-Jean que la décroissance est la plus marquée. C'est là aussi que le gonflement des effectifs agricoles en raison de la crise a été le plus fort

GRAPHIQUE 11

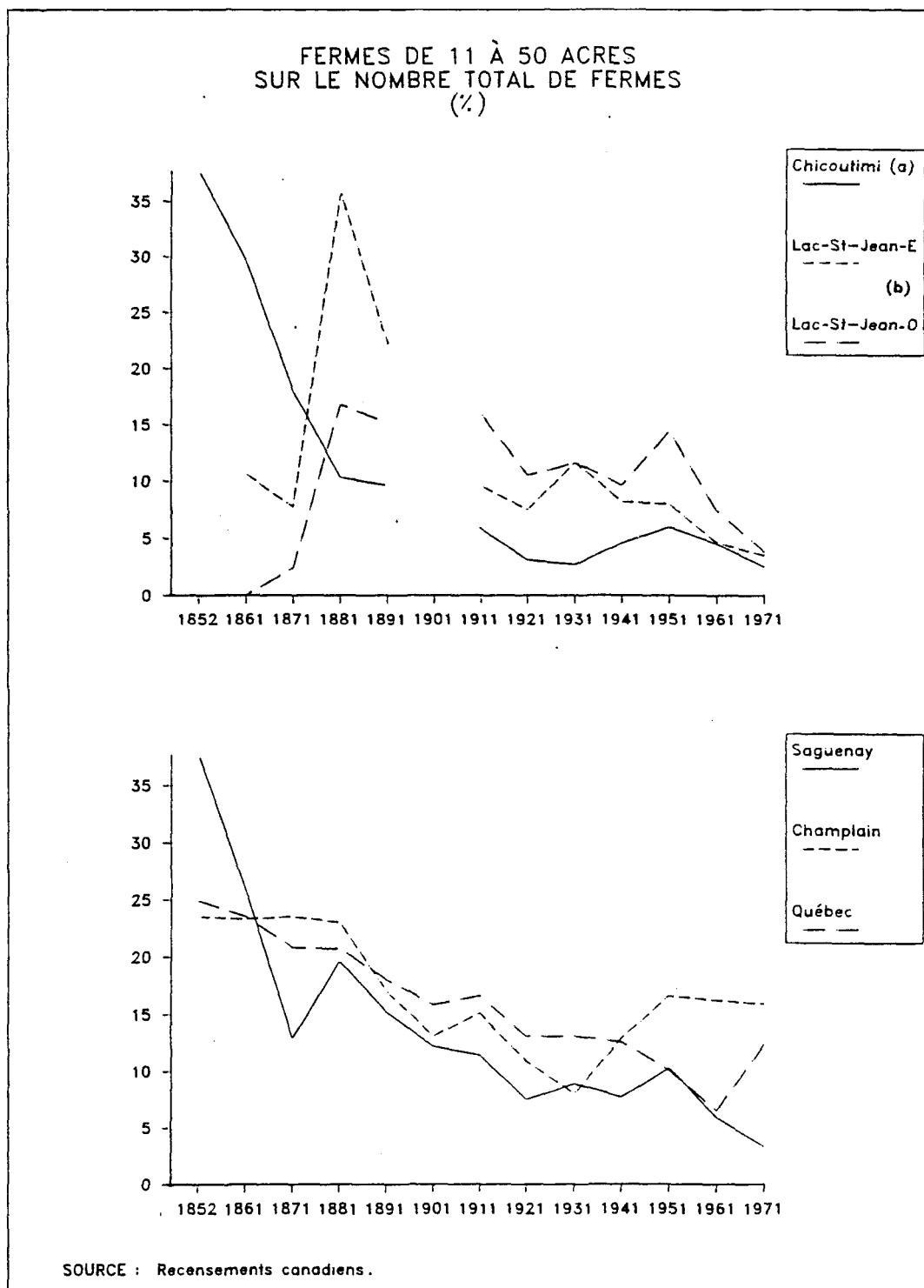


a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

(P.-Y PEPIN, 1969, p. 62). Dans le cas du comté Chicoutimi, cette baisse, à partir de 1951, allait ramener le nombre de fermes pratiquement au même niveau qu'en 1891. Au Lac-St-Jean-Est, le nombre d'exploitations demeure relativement stable depuis 1891, presque intouché par la crise. En définitive, la diminution du nombre de fermes est intimement liée au processus de rationalisation de l'agriculture (voir chapitre II). Il faut toutefois porter attention aux mouvements extrêmes qu'illustre le graphique 11. Dans le cas du Lac-St-Jean-Ouest par exemple, la décroissance radicale du nombre de fermes, tout en reflétant cette même rationalité tient aussi à d'autres facteurs. Nous croyons en effet que son évolution traduise l'importance du nombre de fermes de colonisation implantées à l'ouest du Lac-St-Jean pendant la crise, alors que le secteur est en était à peu près soustrait.

Parmi les fermes considérées (celles dont la superficie totale occupée est supérieure à 10 acres), ce sont les unités de production les plus petites qui vont assumer l'essentiel de la diminution. Pour Bernard BERNIER (1980, p. 83), "le rapport plus strict au marché obligeait les fermiers marginaux à renoncer à l'agriculture". A partir du graphique 12, nous pouvons voir que la part des plus petites fermes s'amenuise progressivement. Au recensement de 1971, les exploitations de 11 à 50 acres en superficie ne représenteront plus au Saguenay qu'environ 5% du nombre total de fermes. Antérieurement, cette pro-

GRAPHIQUE 12



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest

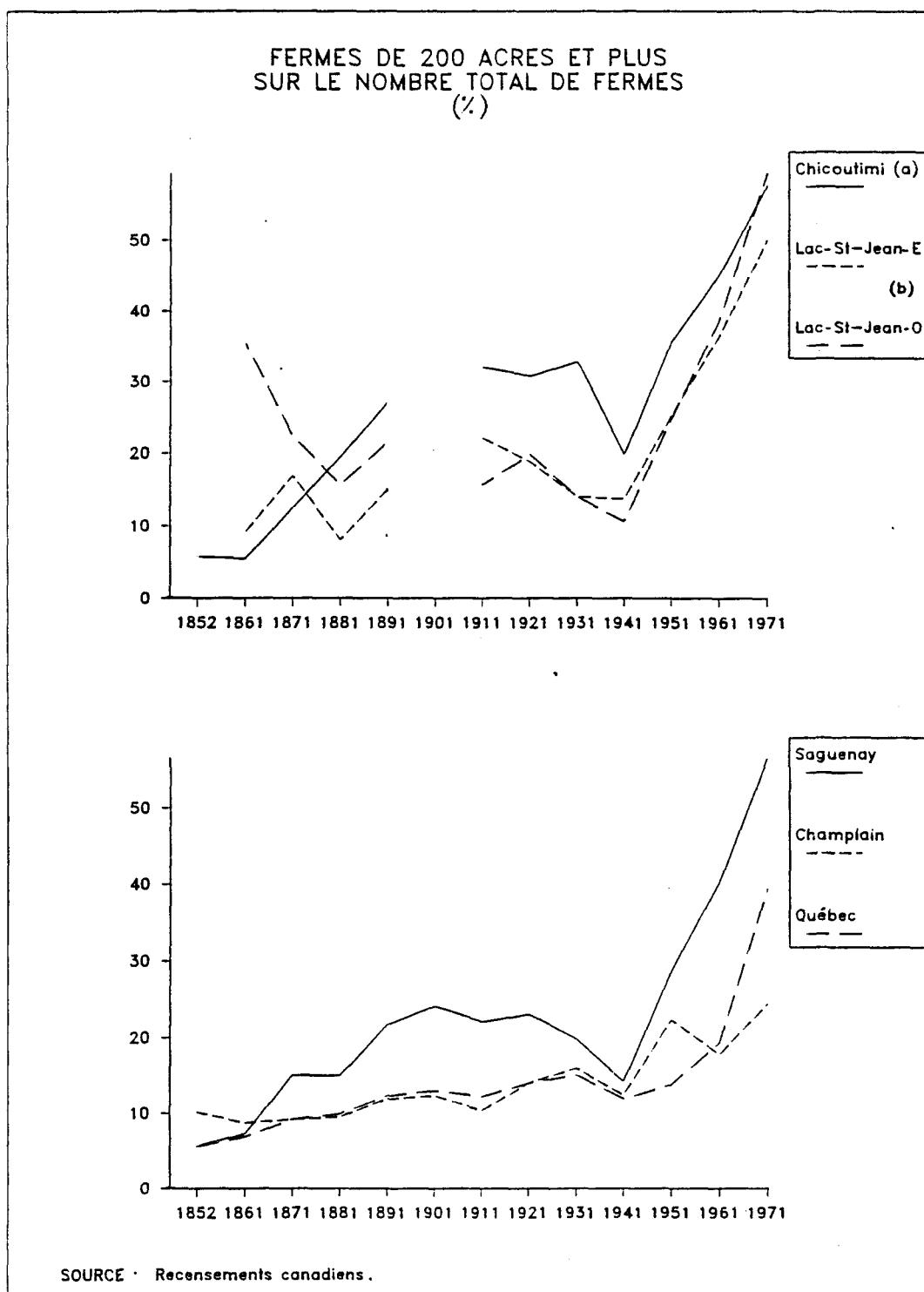
portion pouvait atteindre pour les comtés Chicoutimi et Lac-St-Jean-Ouest, plus de 35% de l'ensemble des unités de production.

Ce sont uniquement les plus grandes exploitations qui vont réussir à maintenir et à accroître leur importance. La part relative des fermes de 200 acres et plus sera toujours à la hausse en fin de période, passant d'environ 15% en 1941 à près de 60% au recensement de 1971 (voir graphique 13). Par ailleurs, il ne semble pas exister de relations entre l'évolution des plus grandes surfaces agricoles et les points de saturation précédemment définis. Cette dissociation nous étonne peu puisque, comme il a déjà été dit, la mesure de la superficie occupée n'est pas le meilleur indice d'une occupation liée spécifiquement à l'oekoumène agraire. L'étendue des terres n'est pas nécessairement le gage d'une agriculture plus efficace et plus prospère. Au contraire, la mauvaise qualité des sols favorise parfois l'occupation de surfaces plus larges. En fait, la mesure de l'espace occupé devient plus significative lorsque mise en parallèle avec la progression des aires véritablement cultivées.

3.3 LES SUPERFICIES AGRICOLES

Partant de l'évolution de la superficie moyenne occupée par ferme (graphique 14), nous constatons que le Saguenay se distingue du reste de la province par l'occupation de surfaces plus étendues. A l'intérieur de la région, c'est le comté Chicoutimi qui se démarque. Toutefois, comme nous le supposions

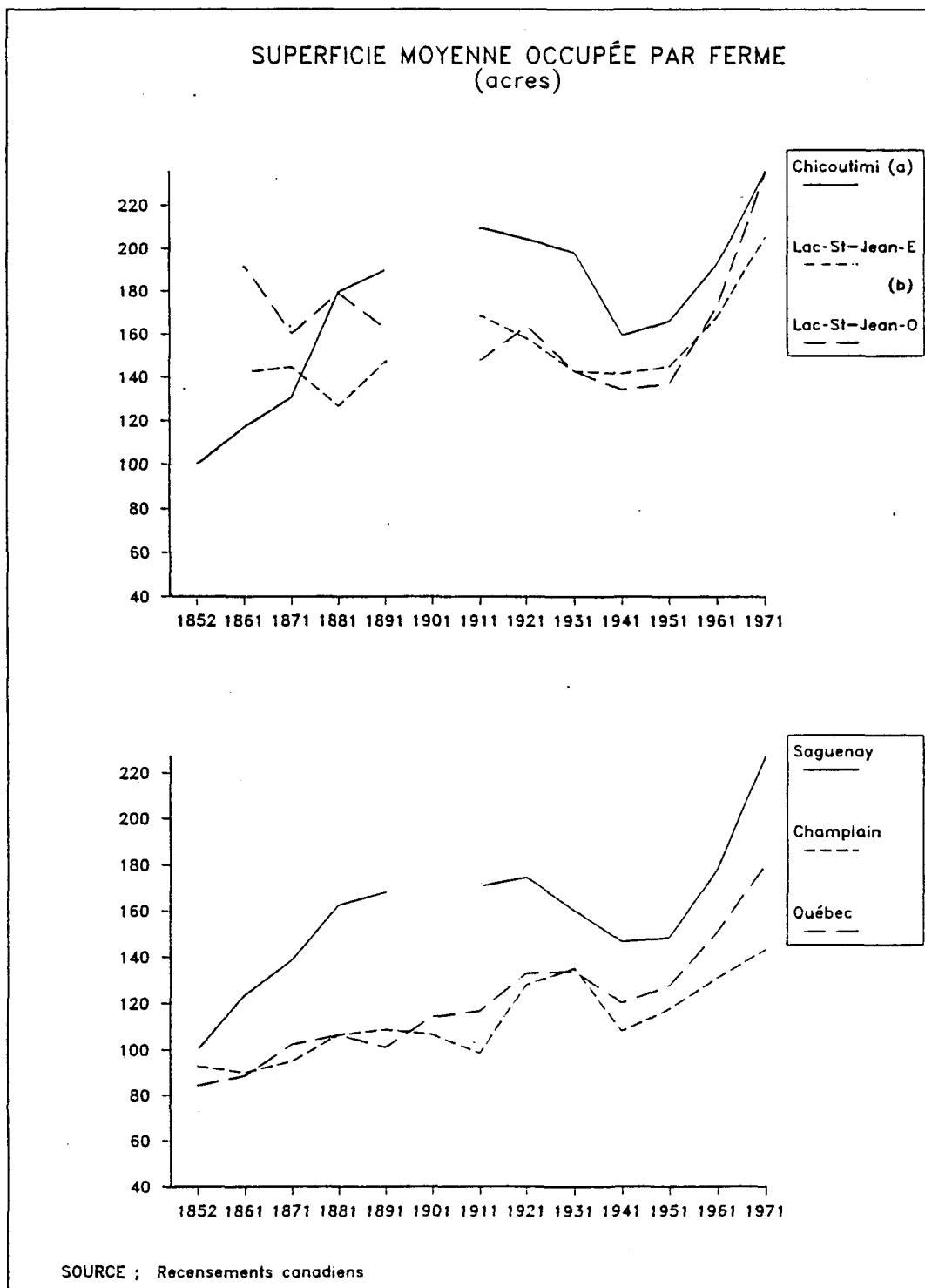
GRAPHIQUE 13



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

GRAPHIQUE 14



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

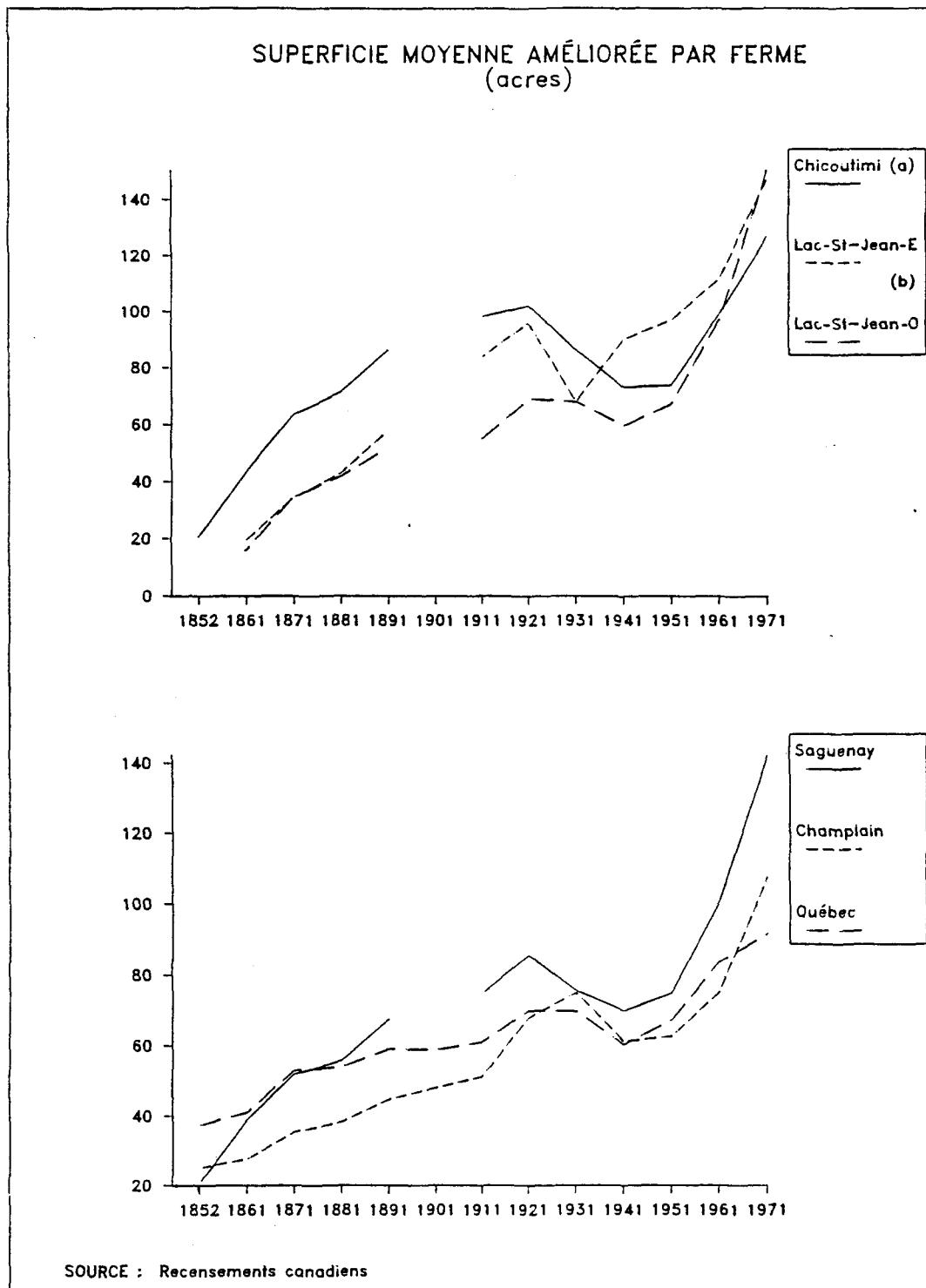
b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

précédemment, l'occupation de surfaces moyennes plus vastes, pour ces deux unités de comparaison (Chicoutimi et le Saguenay) refléterait sans doute une plus grande difficulté de mise en valeur du sol. C'est ce que suggère l'évolution de la dimension moyenne de la superficie améliorée (graphique 15). Les deux écarts observés dans le cas de la surface occupée sont ici ramenés à un niveau presque analogue pour les six unités d'observation. Soulignons au passage que cette mesure obéit de manière presque parfaite aux impulsions conjoncturelles de l'économie.

La superficie améliorée est constituée essentiellement des terres en culture et en pâturage (38). Prise isolément, l'évolution de la superficie moyenne en culture (graphique 16) ne diffère pas de celle afférante à la terre améliorée. On note cependant que la diminution de la surface en culture en raison de la crise ne se manifeste pas au Lac-St-Jean-Est, où la reprise est plus rapide. Le fait tient sans doute à la qualité des terres et à la présence réduite de fermes de colonisation pendant les années 1930. Quant aux dimensions des pâtures (graphique 17), elles sont, d'une manière générale, plus importantes au Saguenay qu'ailleurs au Québec. En fin de période, l'écart va du simple au double. La raison réside en partie dans l'orientation presque uniforme de la production agricole au Sa-

(38) Dans la superficie améliorée, on inclut parfois également les terres en jachère. Cependant, la dimension de la "jachère" est plutôt marginale en plus de n'être recensée que sporadiquement.

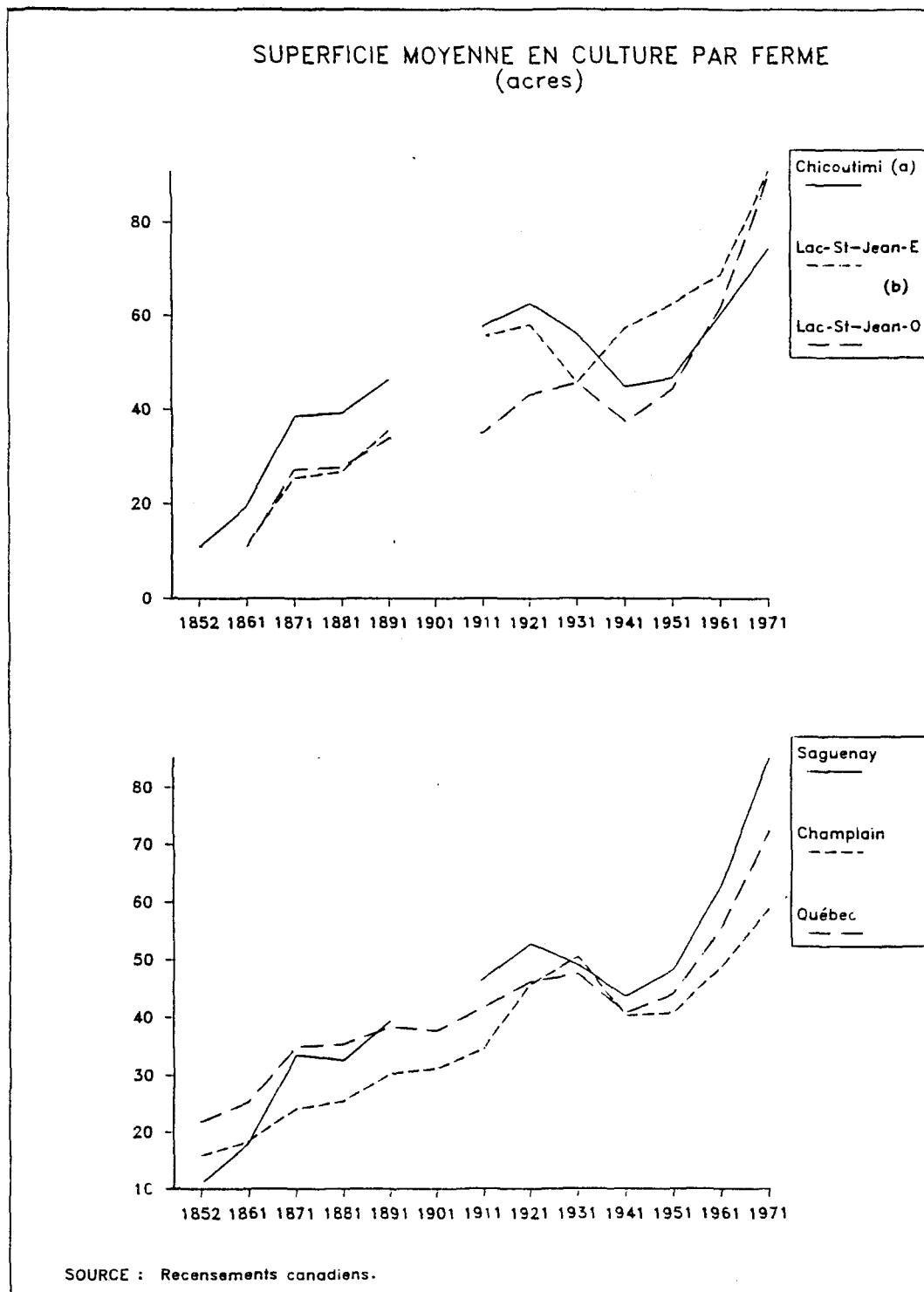
GRAPHIQUE 15



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

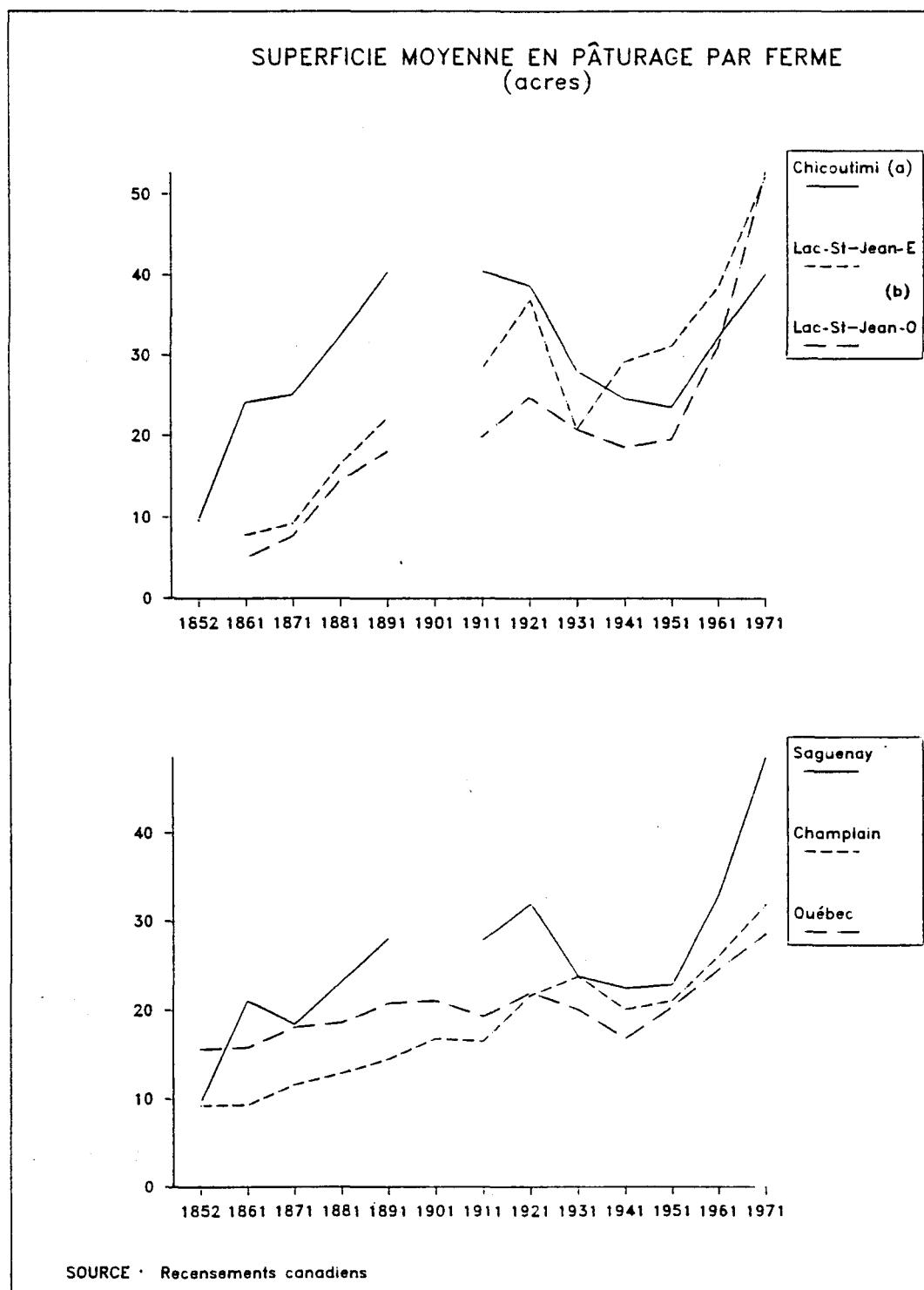
GRAPHIQUE 16



a; La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b; En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

GRAPHIQUE 17



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

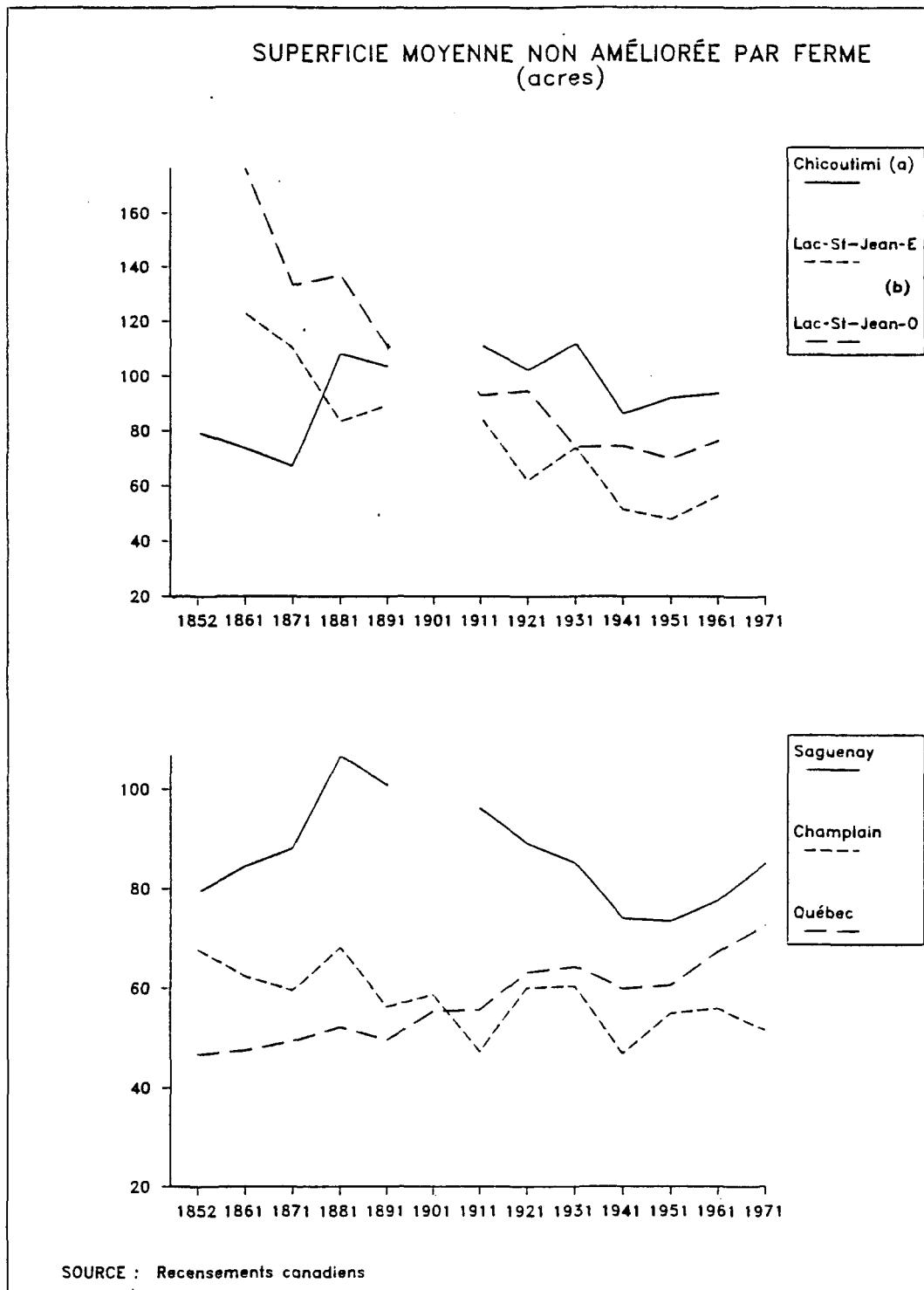
b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest..

guenay: l'élevage laitier. Se rapportant à la Mauricie, A. MIVILLE (1982, p. 31) conclut que l'expansion de l'espace consacré aux pâturages correspond essentiellement à l'augmentation générale du nombre de vaches laitières dans toutes les fermes.

La marge qui distingue le Saguenay des deux autres unités de comparaison se traduit aussi au niveau de la superficie non améliorée (graphique 18). Les terres en forêt et les autres impropres à la culture couvrent en moyenne plus de 100 acres au Saguenay à la fin du 19ème siècle pour se maintenir entre 80 et 90 acres jusqu'en 1971. A l'échelle du Québec et du comté Champlain, cette superficie moyenne se situe entre 50 et 70 acres pour l'ensemble de la période étudiée. Celle-ci, avec les pâturages, expliquent pour une bonne part l'écart de la dimension moyenne des fermes dont nous faisons état.

Sur ce qui précède concernant le nombre et la superficie des fermes, nous formulerais deux observations générales. La première a trait à l'évolution de la propriété foncière en rapport avec les facteurs externes de croissance ou de freinage. Nous avons vu que l'ouverture au marché suscitée par les deux guerres et son resserrement au cours de la crise des années 1930 ont agi directement sur la structure de la propriété foncière. Toutefois, le caractère conjoncturel de ces impulsions économiques est peut-être davantage marqué au Saguenay. A partir par exemple de la superficie en culture (graphique 16), on

GRAPHIQUE 18



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest

voit pour la région que sitôt l'effet de la Première Guerre passé (recensement de 1921), la superficie moyenne des terres en culture s'effondre, une décennie avant la crise des années 1930. Ailleurs (le Québec et le comté Champlain), la progression de l'espace cultivé par ferme se maintient jusqu'au recensement de 1931. Notons cependant que le Lac-St-Jean-Est se différencie à nouveau du reste du Saguenay puisque depuis 1921 la superficie moyenne des terres en culture n'a cessé de croître.

Enfin, soulignons qu'en relation avec les seuils de saturation des terres, il est peut-être hasardeux d'établir une règle générale de causalité avec les transformations de la propriété foncière. Cependant, font exceptions (outre la mesure du nombre total de fermes, déjà utilisée comme indicateur de saturation), les superficies moyennes améliorées et cultivées par ferme (graphiques 15 et 16). Pour les comtés Chicoutimi et Lac-St-Jean-Est, on note en effet un premier sommet dès 1921 (au moment de la saturation foncière) alors que l'on observe rien de semblable à l'ouest du Lac-St-Jean avant 1951, ce qui coïncide aussi avec le seuil de saturation des terres. Par ailleurs, nous avons vu que ces superficies sont très révélatrices de la condition réelle de l'agriculture.

CHAPITRE IV

LES CULTURES: PRODUCTIONS ET RENDEMENTS

CHAPITRE IV

LES CULTURES: PRODUCTIONS ET RENDEMENTS

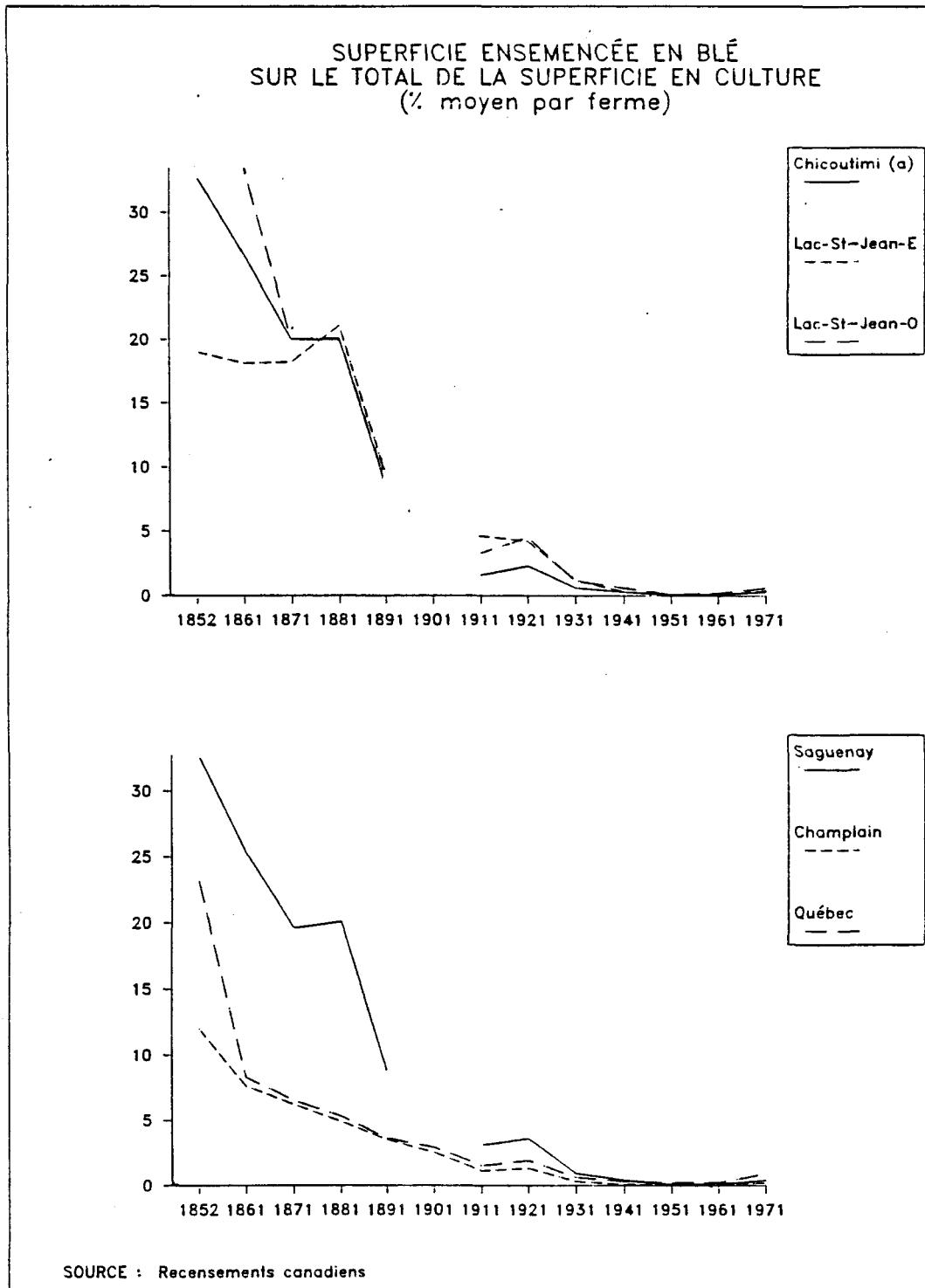
Les ensemencements et les récoltes constituent une part importante des activités culturelles. Aussi, le choix des cultures de même que leur productivité devraient révéler une dimension essentielle de l'évolution agraire.

4.1 ENSEMENCEMENTS ET RECOLTES

La spécialisation des ensemencements est un des caractères importants du processus de transformation de l'agriculture. Le choix des cultures devra désormais répondre aux besoins de l'élevage laitier qui, au Saguenay du moins, domine ce secteur d'activité. En conséquence, les productions céréalieres (à l'exception de l'avoine), autrefois conditionnées par la satisfaction de besoins domestiques et la diversité des activités d'élevage, va progressivement régresser.

Au Saguenay, la culture du blé demeure une des productions privilégiées jusqu'à la fin du 19ème siècle, bien que son importance va décroître continuellement. La part moyenne de la superficie ensemencée en blé, sur l'ensemble de la surface cultivée, passe de 30% en 1852 à environ 10% en 1891 (voir graphique 19). En dépit de l'ampleur de la diminution, l'étendue des

GRAPHIQUE 19



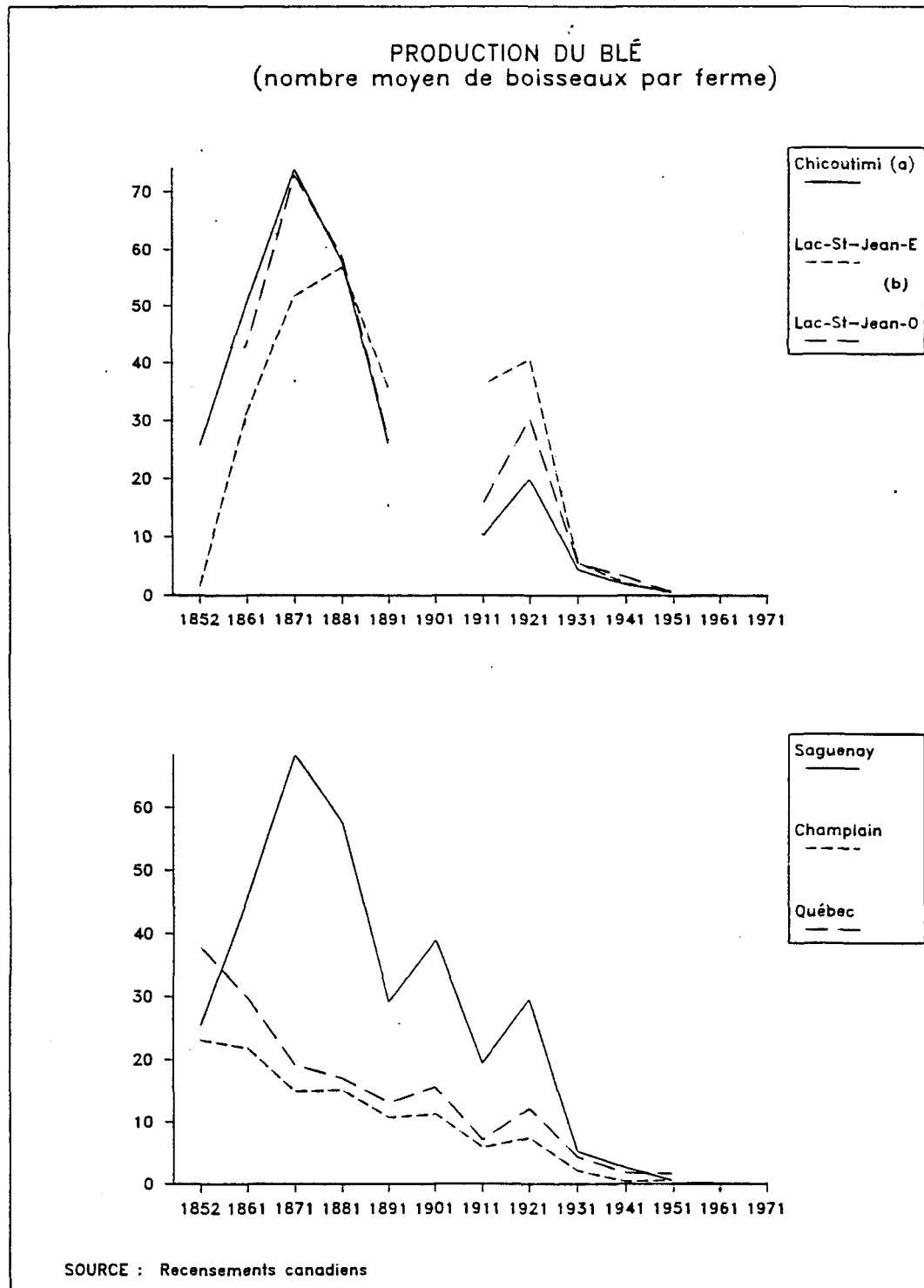
a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

terres ensemencées en blé, dans les fermes saguenéennes du siècle passé, semble beaucoup plus considérable qu'ailleurs au Québec. Cet écart devient encore plus apparent au niveau de la production moyenne par ferme. A partir du graphique 20, on peut voir par exemple qu'en 1921, la production moyenne de blé pour les fermes du Saguenay était de 30 boisseaux alors qu'à la même date, elle représentait à peine une dizaine de boisseaux dans le comté Champlain. Pour la période antérieure (1871 à 1911), la différence est encore plus grande. L'importance relative de la culture du blé au Saguenay tiendrait à deux raisons. D'abord, l'absence de rapports étroits avec le marché aurait favorisé et maintenu une diversification des productions. Par ailleurs, la disponibilité des terres a permis de prolonger la forme extensive et traditionnelle de l'agriculture.

Notons que la superficie ensemencée en blé au Saguenay se confond avec celles des deux autres unités de comparaison, à partir du moment où apparaissent les premiers indices de saturation foncière.

Aussi, à l'intérieur de la région, depuis 1911, c'est dans le comté Chicoutimi que la part relative de la superficie ensemencée en blé est la plus faible. C'est là par ailleurs que l'économie de marché risque d'atteindre le plus rapidement l'agriculture en raison d'une industrialisation naissante à partir des années 1900-1910, et de la présence accrue de la ville.

GRAPHIQUE 20



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

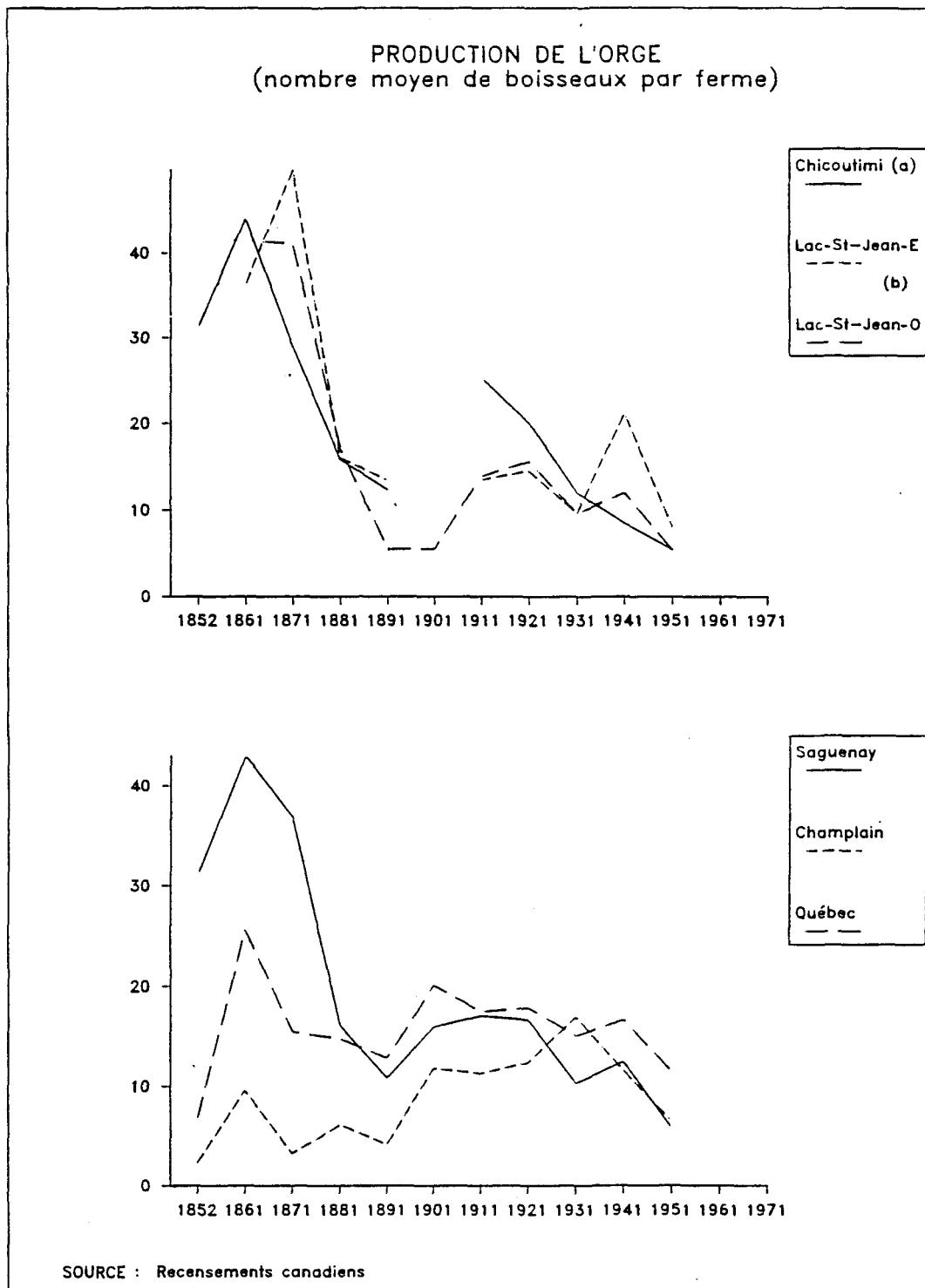
Bien que moins importantes, les productions d'orge et de seigle (graphiques 21 et 22) vont aussi connaître une décroissance continue. Contrairement à ce que l'on a observé avec le blé, on ne constate pas cette fois, d'écart significatifs entre nos unités de comparaison.

Le vide laissé par l'abandon progressif de ces trois cultures céréalières et par d'autres encore plus marginales (39) allait être simultanément comblé par la généralisation des productions d'avoine et de foin.

La culture fourragère, la plus importante des deux, est intimement liée à l'élevage laitier. En conséquence, son développement incessant, surtout à partir du 20ème siècle (graphique 23), exprimerait une progression du même ordre des troupeaux laitiers, tant au Saguenay qu'au Québec. Soulignons que l'évolution de la superficie relative du foin est sensiblement la même pour les six unités d'observation, bien que son importance semble plus précoce à l'échelle du Québec. Dès 1921, pour la majorité d'entre elles, cette superficie représentera environ 50% de l'espace cultivé. La production du foin, pour la période que nous avons pu observer, culmine entre les décennies 1921 et 1941. Elle est en moyenne de 25 à 35 tonnes par ferme (voir graphique 24). En 1951, on observe une baisse générale de la

(39) Nous avons volontairement exclu de notre analyse les valeurs relatives à des cultures réellement secondaires. C'est le cas par exemple du sarrasin ou du houblon.

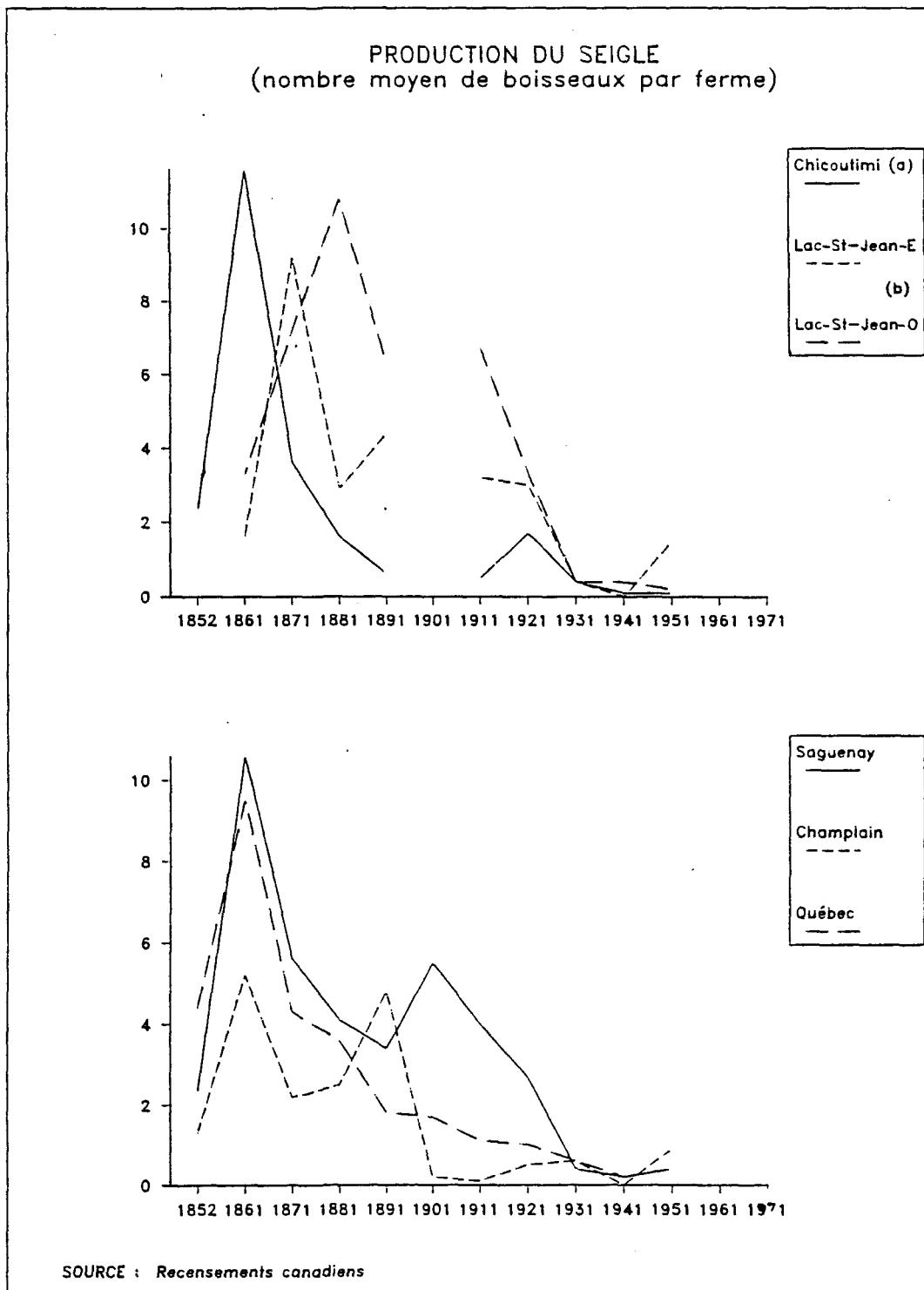
GRAPHIQUE 21



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

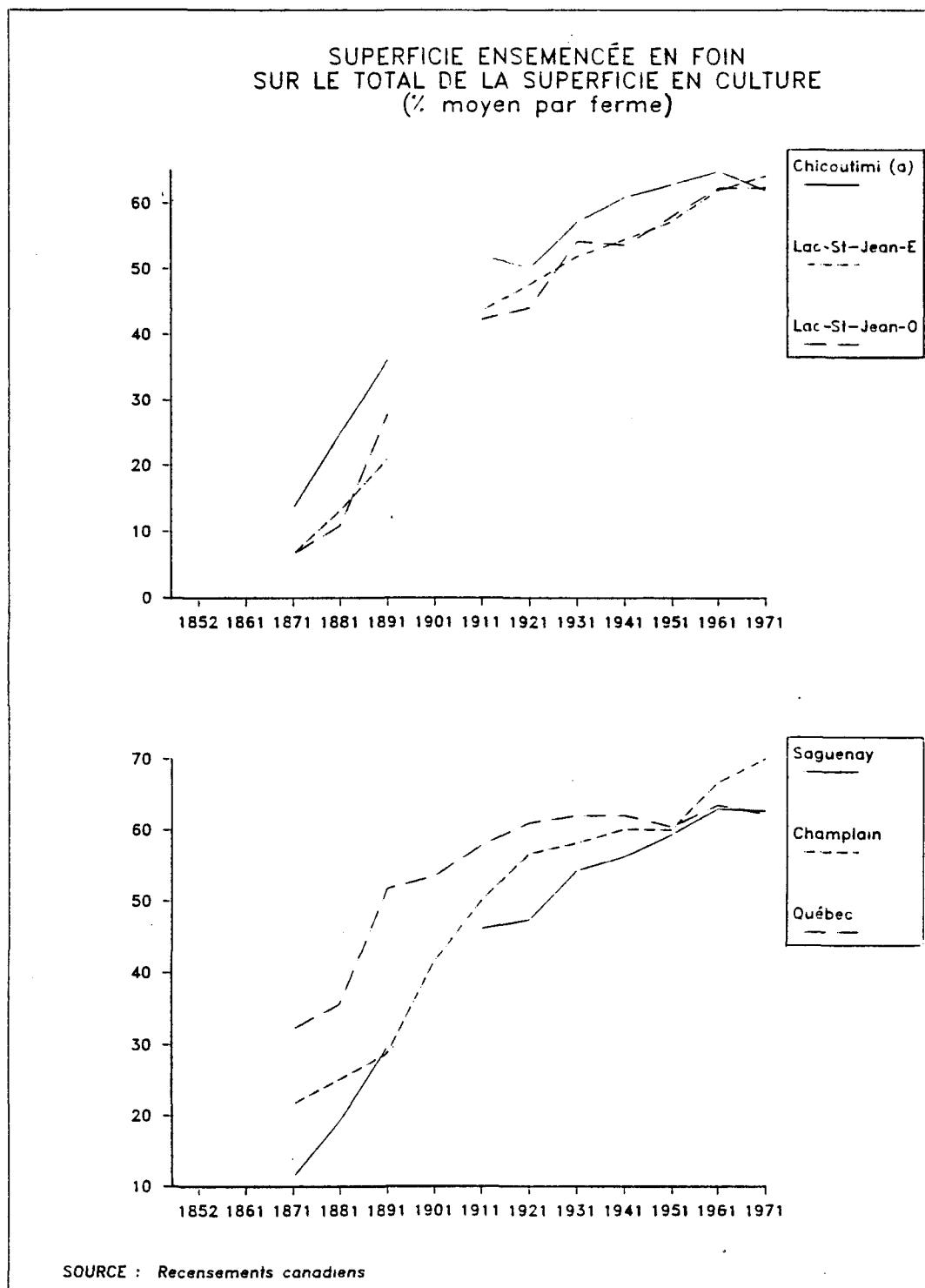
GRAPHIQUE 22



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

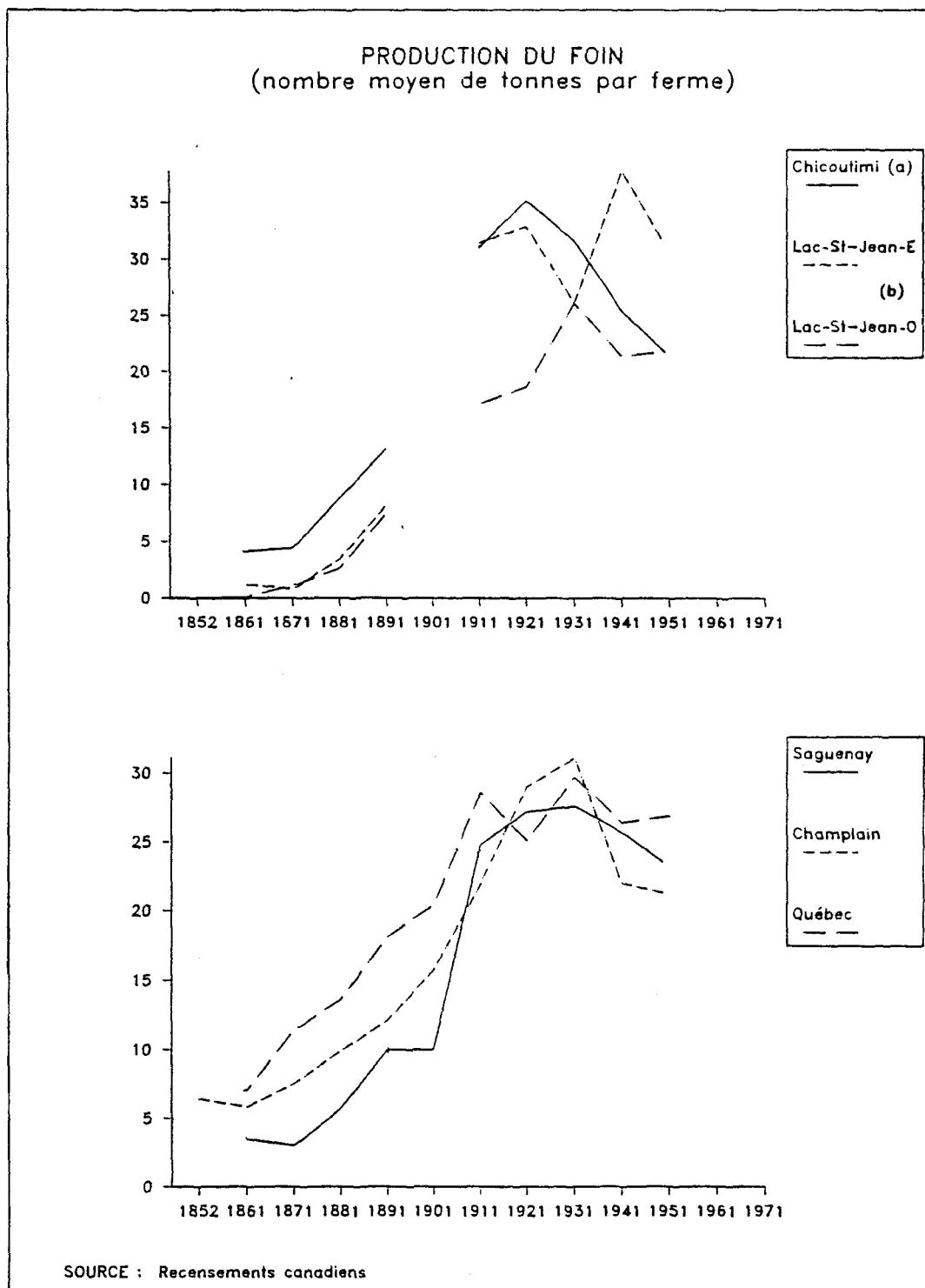
b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

GRAPHIQUE 23



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

GRAPHIQUE 24



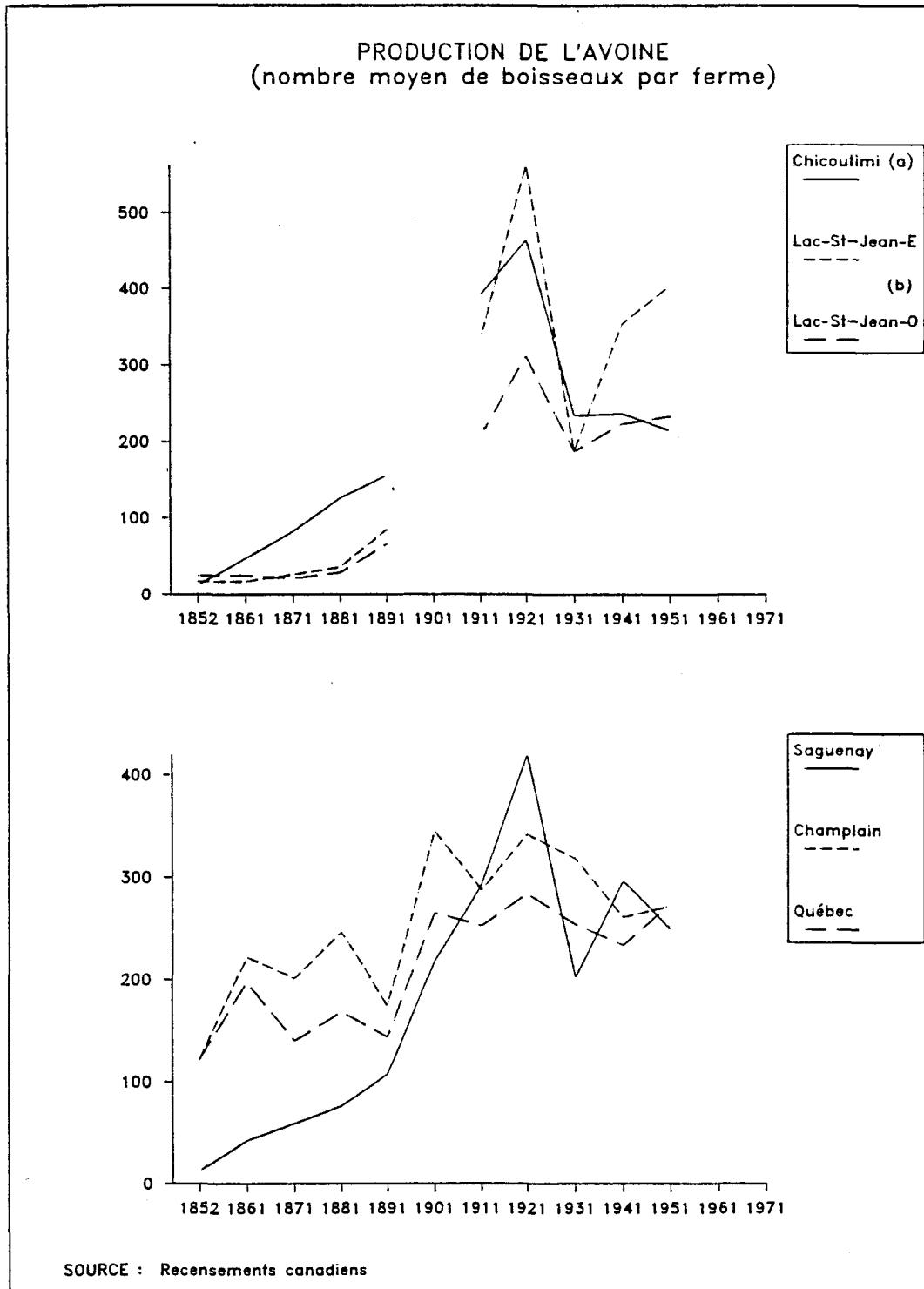
a; La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b; En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

production. Ce ralentissement est imputable d'une part à une diminution des rendements (nous en reparlerons plus loin) et aussi à l'introduction probable de nouveaux fourrages et de nouveaux grains destinés à l'alimentation du bétail. Toutefois, l'absence de données sur les productions, dans les recensements de 1961 et de 1971, ne permet pas d'aller plus loin dans cette direction.

La production de l'avoine est elle aussi associée à l'élevage laitier, bien qu'avant la Seconde Guerre, une part importante des récoltes devait servir à nourrir les chevaux. L'avoine est la céréale la plus largement cultivée. Au Saguenay, les productions moyennes depuis la fin du 19ème siècle seront toujours supérieures à 100 boisseaux par ferme. D'une manière générale, la progression de la culture de l'avoine persiste jusqu'au lendemain de la Première Guerre (voir graphique 25). Après, on observe une baisse radicale du nombre moyen de boisseaux par ferme, comme si on n'avait pas su soutenir l'essor engendré par la guerre. Faisant référence à cette conjoncture, M. MORISSETTE (1987, p. 27) parlera d'une retombée des productions marchandes totales auxquelles la guerre avait donné prise. L'effet de la crise y est bien sûr pour quelque chose. Toutefois, en rapport avec la situation au Saguenay, la baisse observée au Québec et dans Champlain est beaucoup plus faible. En fait, de 1901 à 1951, on peut presque parler d'une relative

GRAPHIQUE 25



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

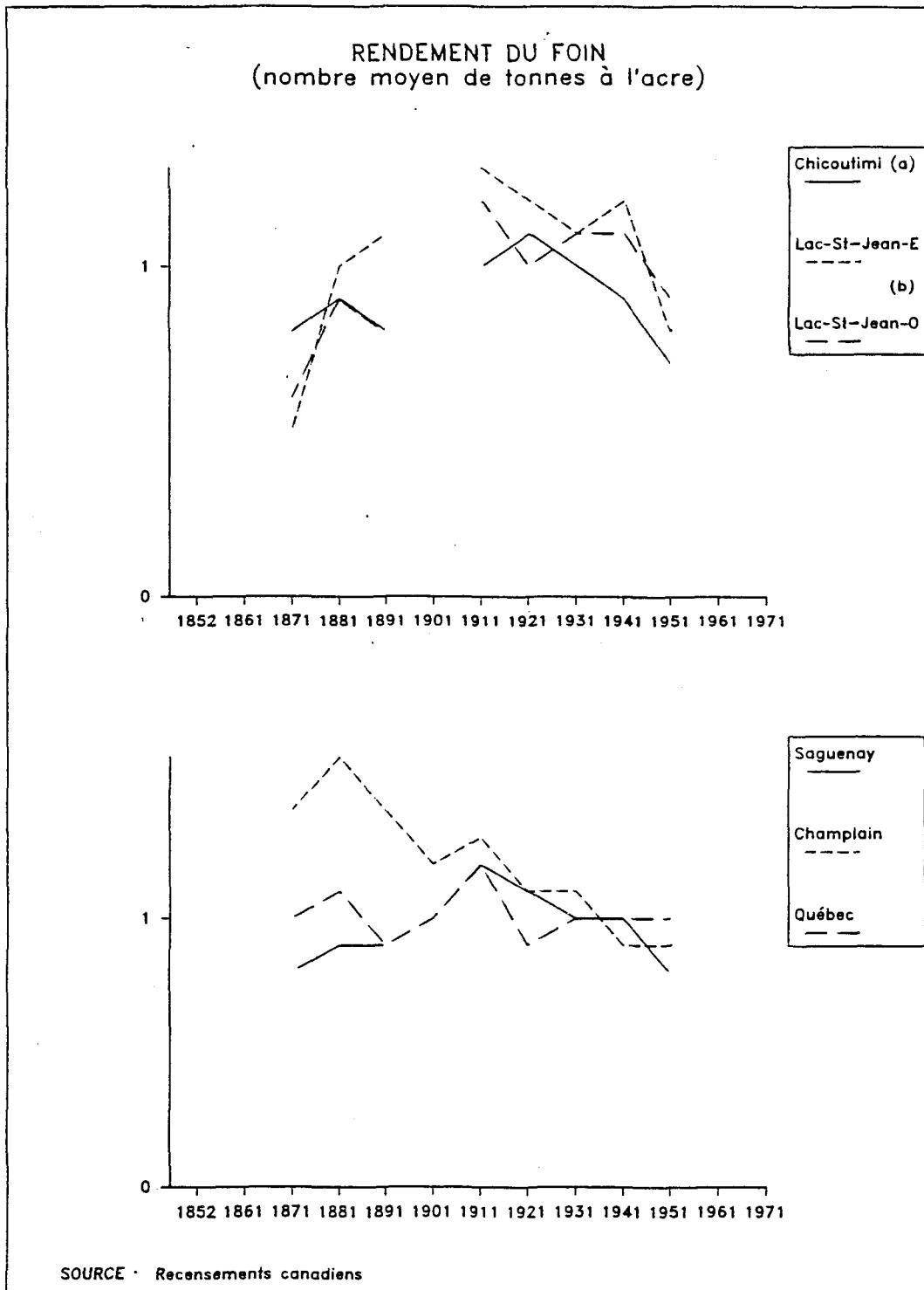
b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

stabilité puisque la production moyenne de l'avoine se maintient entre 250 et 350 boisseaux, malgré la crise. Nous croyons donc que la diminution du nombre moyen de boisseaux d'avoine au Saguenay, qui le fait passer de 400 en 1921 à moins de 200 une décennie plus tard, est en partie imputable à la saturation des terres. Ainsi, la multiplication des unités de production n'aurait pas opéré une croissance proportionnelle de l'espace cultivé.

4.2 LES RENDEMENTS

Le progrès des rendements en agriculture est particulièrement sujet à l'influence de phénomènes conjoncturaux. Dans le cas des cultures, la progression attendue se heurte à des facteurs comme la crise économique, le climat (lors de l'année du recensement), l'utilisation ou non d'engrais sur les fermes, etc... Faute de considérer ces facteurs déterminants, l'évolution des rendements pour les cinq cultures étudiées peut paraître tout à fait anarchique. Par exemple, pour la culture du foin, la mesure du nombre de tonnes à l'acre est difficile à interpréter (voir graphique 26). Les rendements du foin connaissent deux mouvements opposés et consécutifs. D'une part, ils sont à la hausse de 1871 à 1911, après quoi, ils chutent jusqu'en 1951. Dans le cas du comté Champlain, cette mesure est à la baisse depuis 1881, alors qu'elle se maintient autour d'une tonne à l'acre dans l'ensemble du Québec. Pour ce qui

GRAPHIQUE 26

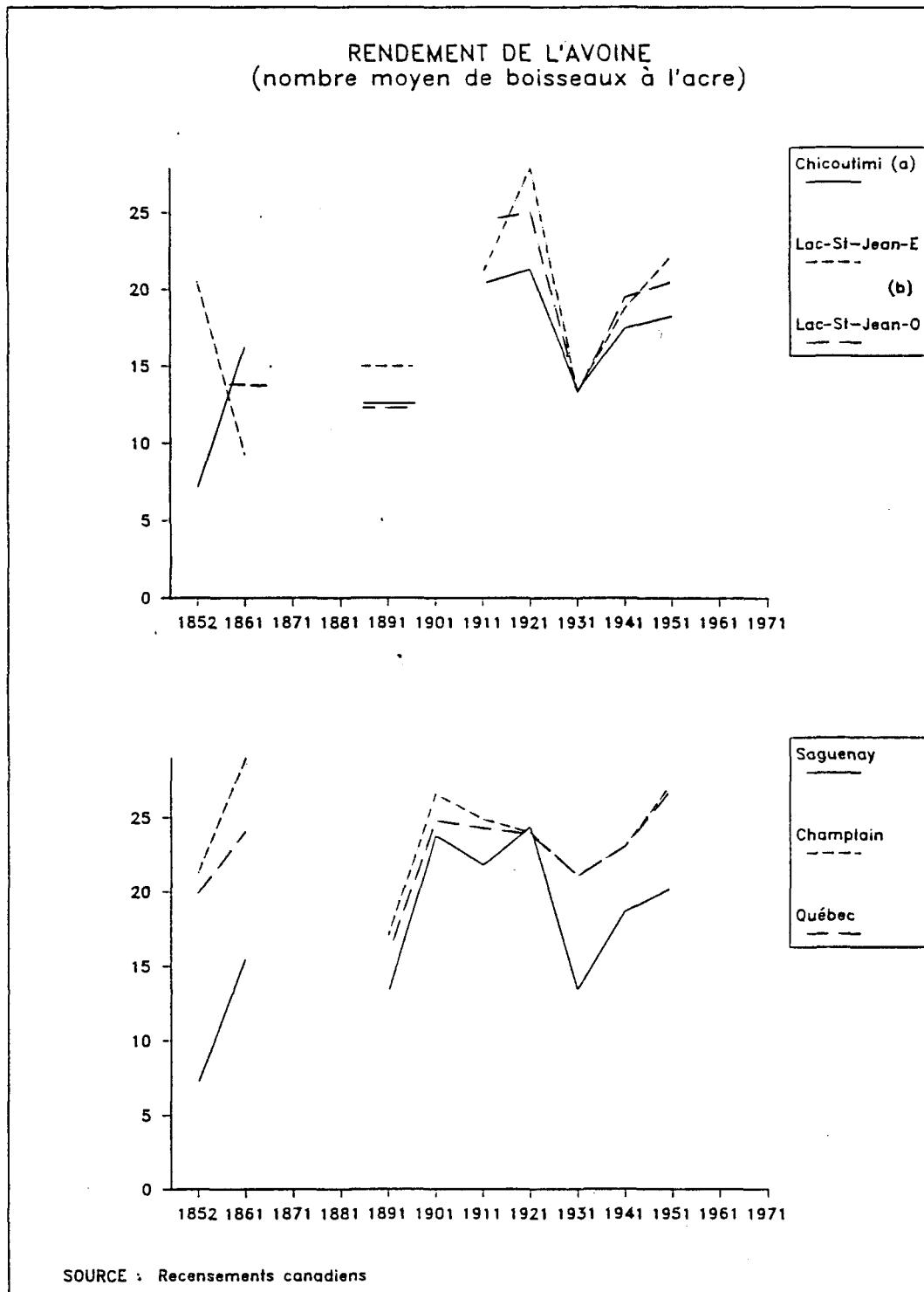


a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

est des cultures céréalières (avoine, blé, orge et seigle), les niveaux de rendement culminent aussi avec la Première Guerre mondiale, pour ensuite chuter au moment de la crise. A partir de 1941, on observe généralement une nouvelle hausse, mais à des niveaux ordinairement inférieurs à ceux atteints auparavant (voir graphiques 27, 28, 29 et 30). Au Saguenay, seule fait exception la croissance de fin de période pour le blé et le seigle, bien qu'il s'agit alors de productions marginales. Cette évolution des rendements, maintes fois décroissante, s'oppose au modèle précédemment défini, de la modernisation agraire. Cependant, nous tenons à pondérer de deux manières l'incohérence apparente de cette mesure. Tout d'abord, nous ne pouvons ignorer le rôle de la crise des années 1930 sur la diminution des rendements moyens en agriculture. La multiplication de fermes de colonisation peu productives expliquerait en partie ce recul. Par ailleurs, l'utilisation à grande échelle de l'engrais en agriculture est postérieure à la Seconde Guerre mondiale (nous en reparlerons au chapitre VI). Nous croyons qu'à long terme, les ensemencements successifs sur des terres faiblement régénérées ont affecté directement les rendements, en dépit d'une meilleure technologie agraire. S'il nous avait été possible de faire le même calcul pour les recensements de 1961 et de 1971, l'allure des rendements aurait nettement été en hausse. L'essentiel des mécanismes qui ont contribué à transformer l'agriculture sont alors en place. C'est donc en raison de cette sen-

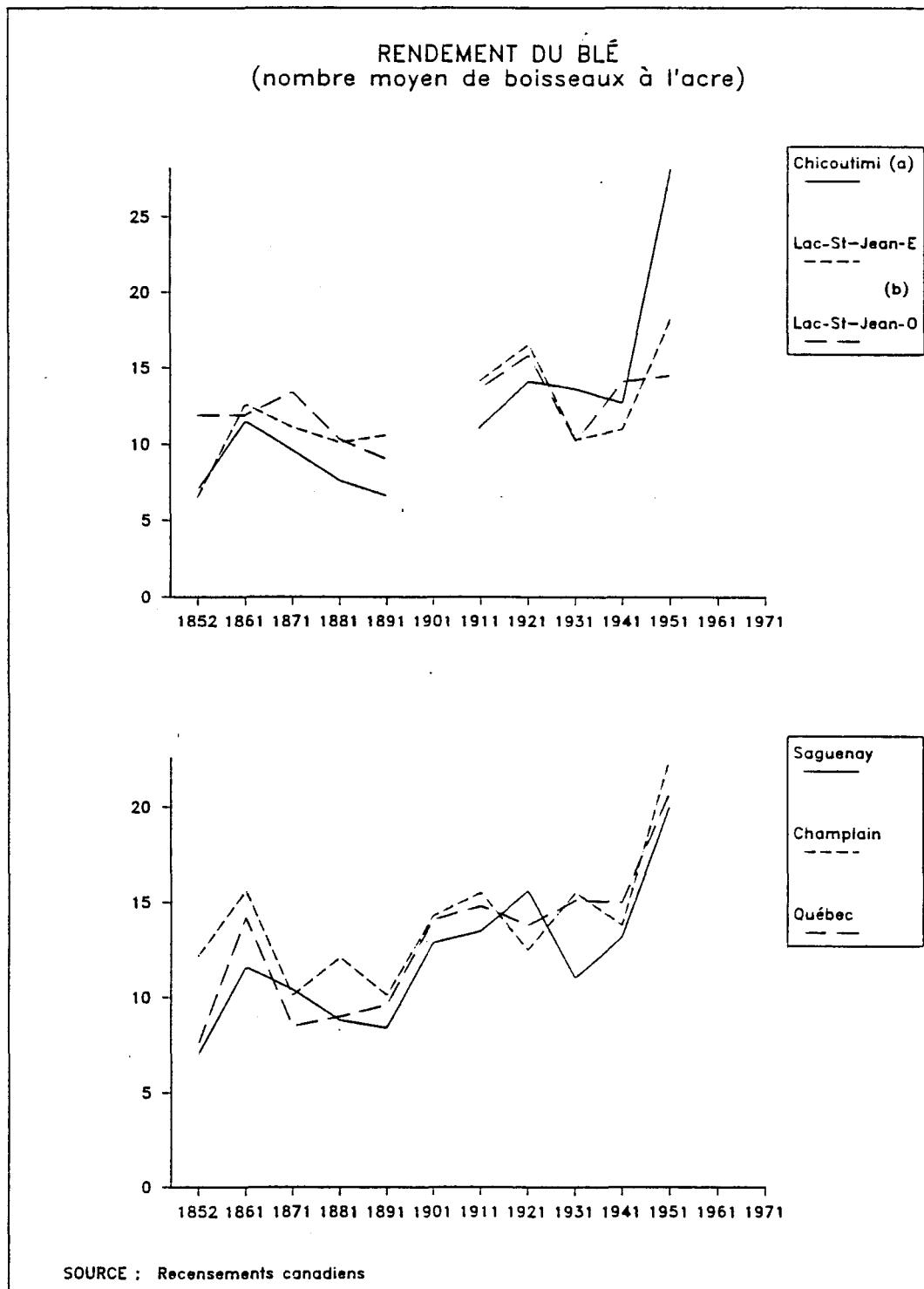
GRAPHIQUE 27



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

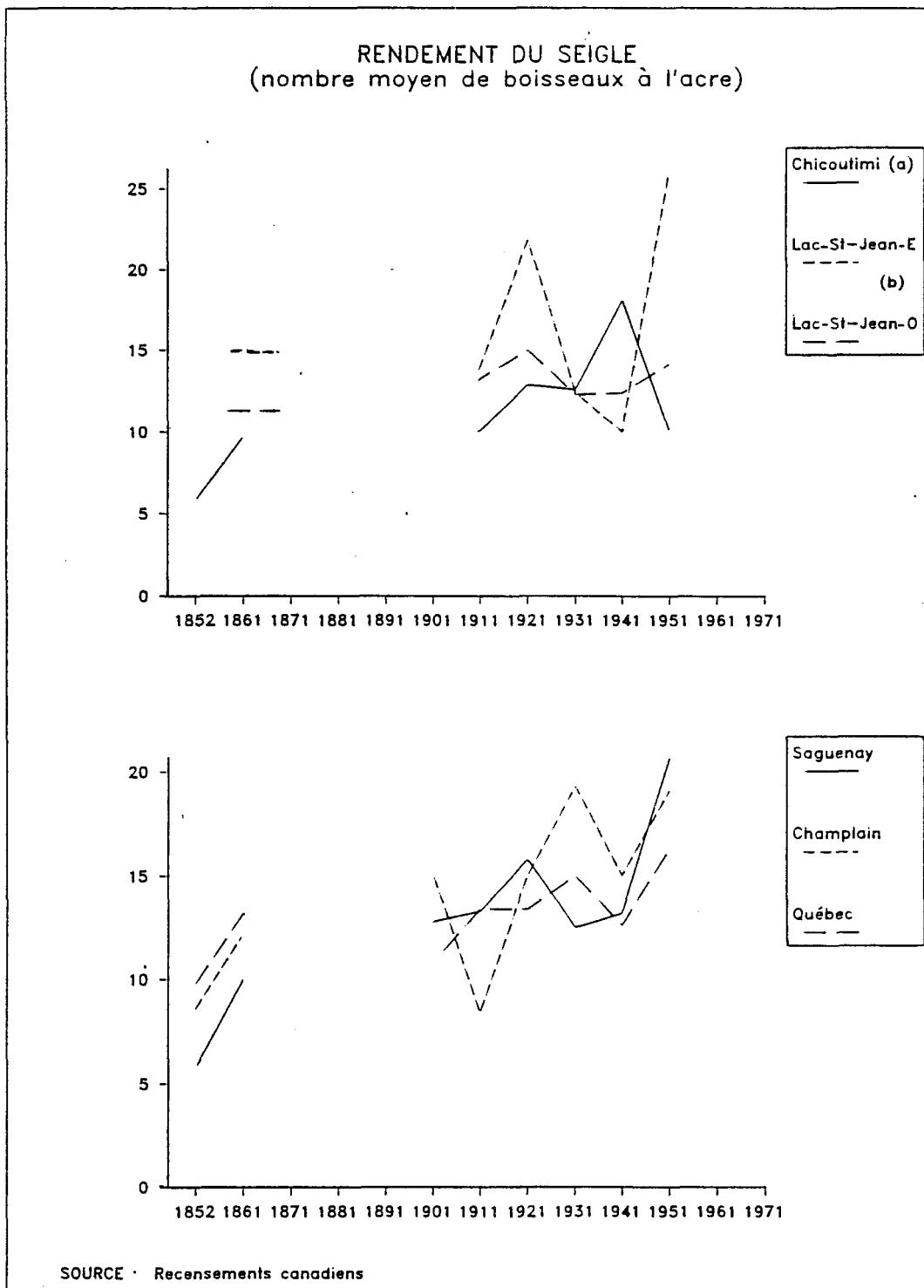
GRAPHIQUE 28



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

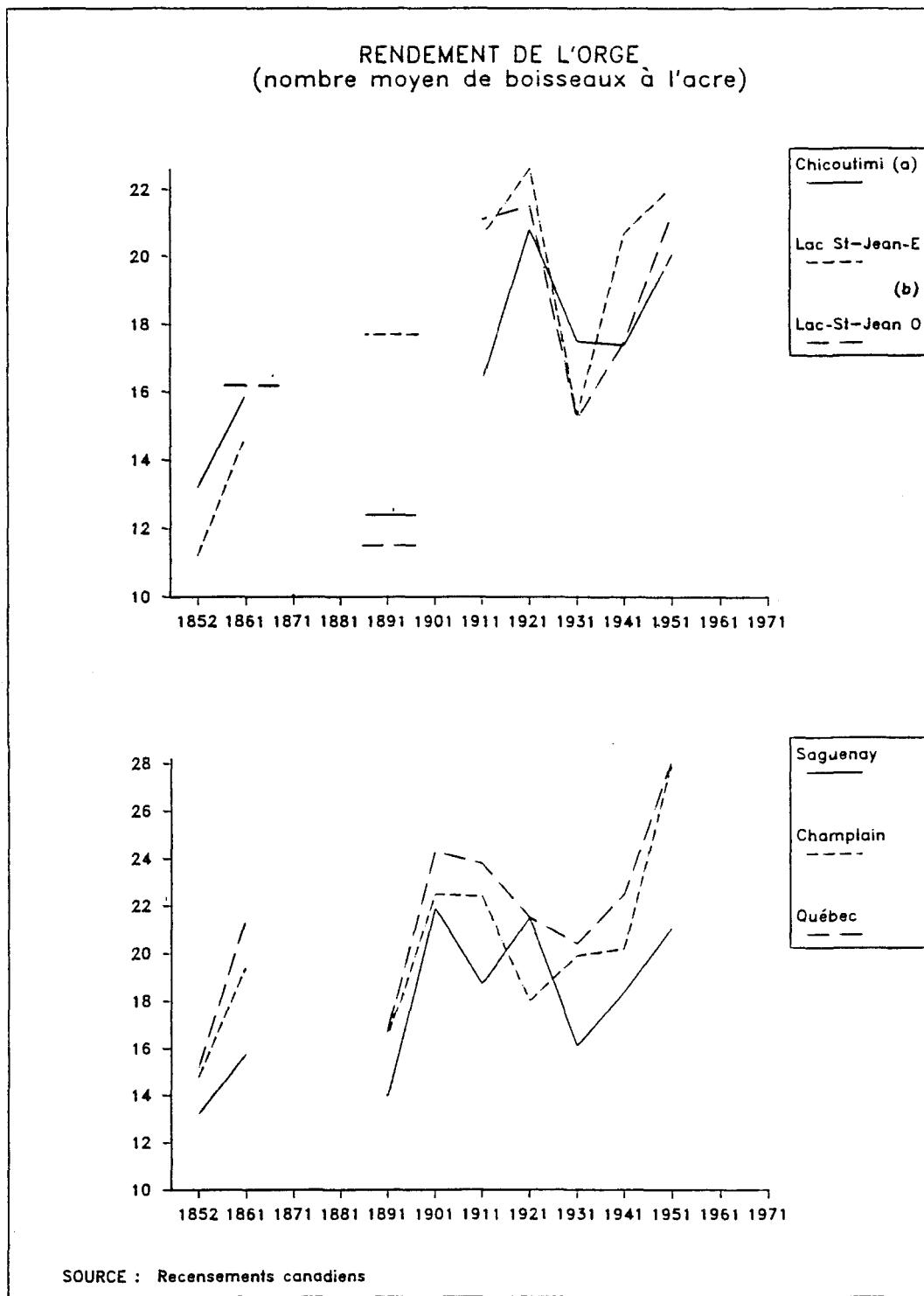
GRAPHIQUE 29



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

GRAPHIQUE 30



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

sibilité à différents facteurs exogènes que la mesure des rendements en agriculture est peu révélatrice, du moins en relation avec les objectifs que nous poursuivons.

Il demeure néanmoins que cette étude des rendements démontre que le calendrier de la modernisation a connu des lenteurs, s'étirant sur quelques décennies. De ce point de vue, il n'est pas certain que les seuils de saturation de l'occupation foncière aient eu un effet déclencheur instantané.

CHAPITRE V

LE CHEPTEL

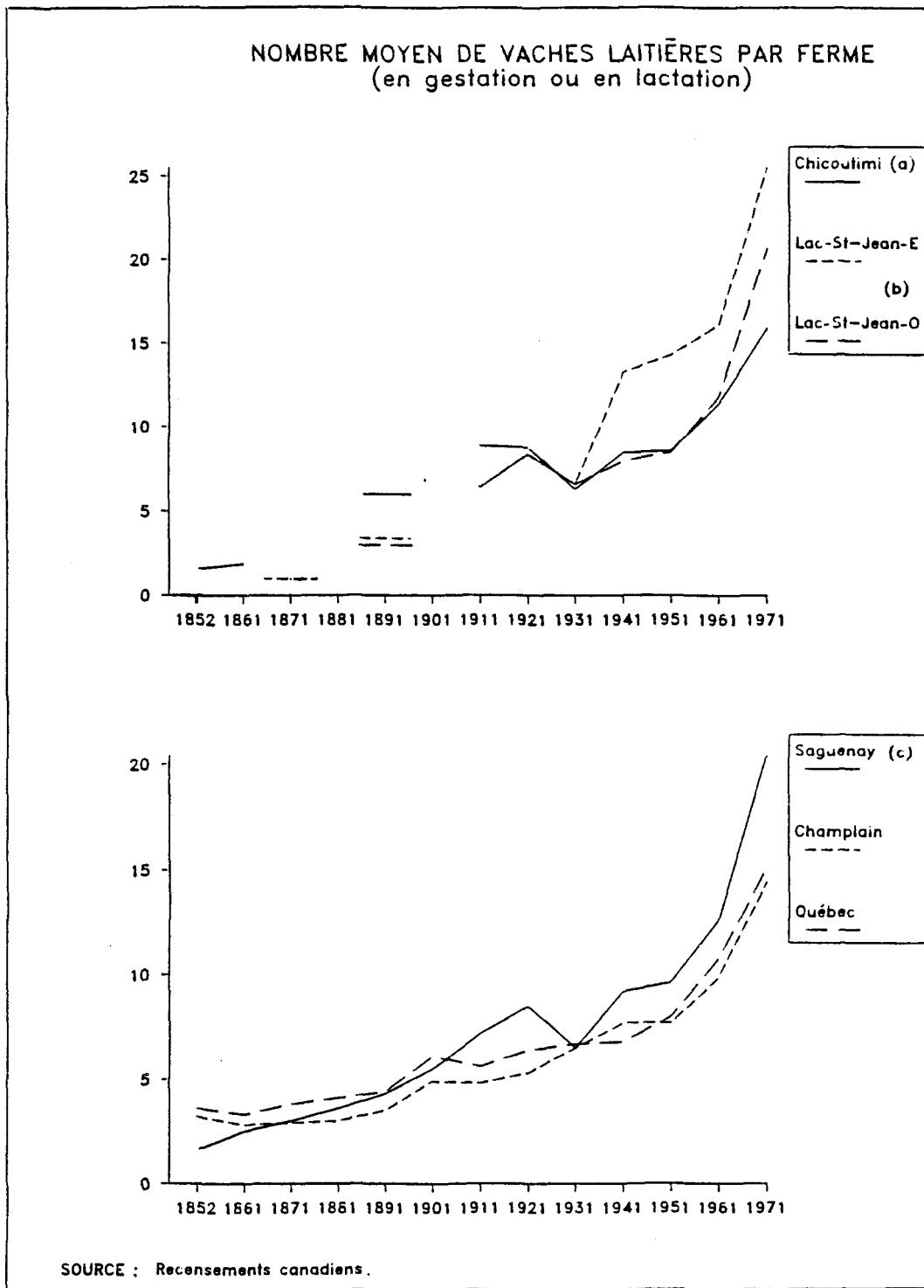
CHAPITRE V

LE CHEPTEL

C'est à partir de la production laitière que seront introduits les principaux changements en faveur de la modernisation du secteur agricole. Nous avons déjà vu l'influence de cette production sur le choix des cultures. Aussi, nous croyons trouver dans la spécialisation des élevages, son effet le plus direct. Notre démonstration s'appuie, évidemment, sur la croissance des troupeaux laitiers mais aussi sur la progression d'autres élevages dont l'importance varie selon les unités d'observation.

D'une manière générale, l'évolution de l'élevage laitier, mesurée à partir du nombre moyen de vaches par ferme, recoupe trois paliers de croissance (voir graphique 31). De 1852 jusqu'au début du XXème siècle, on compte en moyenne de une à cinq vaches par ferme. Il paraît évident que la taille des troupeaux est déterminée ici par les besoins domestiques. Par ailleurs, de la Première Guerre mondiale jusqu'en 1951, le troupeau laitier moyen se compose de 6 à 10 têtes, pour la majorité des unités d'observation. Cette croissance exprime sans doute la nouvelle orientation de l'agriculture, qui conduit graduellement vers l'économie de marché. Référant à l'ensemble du Qué-

GRAPHIQUE 31



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: De 1911 à 1931 les valeurs calculées pour le Lac-St-Jean incluent le total des divisions Est et Ouest.

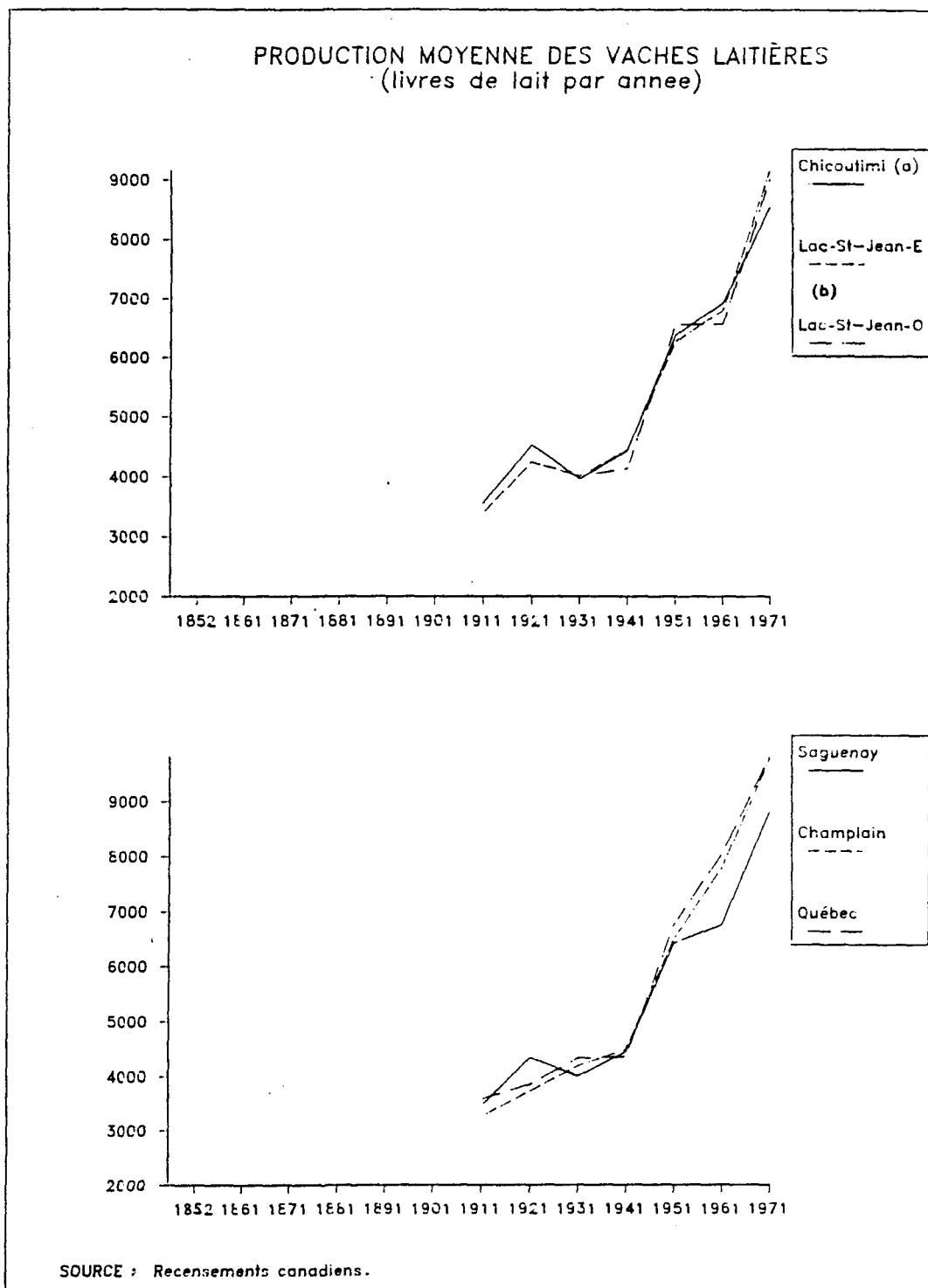
c: Le calcul pour le Saguenay en 1881 et en 1901 inclut la région de la Côte-Nord.

bec, Bernard BERNIER (dans N. SEGUIN, 1980, p. 80) estime que la Première Guerre confirme l'orientation commerciale de l'agriculture. Nous croyons cependant que l'étroitesse relative des troupeaux et le maintien d'autres élevages plus secondaires illustrent la persistance de formes traditionnelles en agriculture. Ce n'est véritablement qu'après la Seconde Guerre mondiale que la spécialisation dans l'élevage laitier s'impose. Le troupeau moyen va passer entre 10 et 25 vaches par ferme. La croissance de la production laitière au Québec est donc très étalée. Elle témoigne même d'une certaine lenteur, puisque la véritable spécialisation n'intervient qu'en fin de période. Nous ne pouvons toutefois nous tenir uniquement à ce modèle général qui fait fi des évolutions divergentes observées au Lac-St-Jean-Est et à l'échelle du Saguenay. Dans le premier cas, le secteur est du Lac-St-Jean, l'importance de la production laitière apparaît beaucoup plus tôt qu'ailleurs en région. Depuis 1931, en dépit de la crise, le nombre moyen de vaches par ferme y progresse remarquablement. Par exemple, dès 1941, la taille moyenne des troupeaux laitiers au Lac-St-Jean-Est est de 13,3 bêtes par ferme alors qu'ailleurs au Saguenay, on en compte de 8 à 8,5. Notons également l'importance plus grande de l'élevage laitier au Saguenay en rapport avec ce que l'on observe à l'échelle du Québec et dans le comté Champlain. L'intérêt de la question tient non seulement à l'écart calculé mais surtout à la précocité du phénomène. Depuis le début du XXème siècle, on dénombre en

moyenne plus de vaches dans les fermes saguenéennes, exception faite de la baisse de 1931 qui découle de la crise. Cette progression indique qu'en dépit de l'éloignement, d'une participation plus faible au marché et d'une colonisation récente, l'agriculture saguenéenne a su répondre et même devancer les nouvelles avenues qu'emprunteront les producteurs québécois.

Aussi, nous voyons dans cette évolution l'essor presque exclusif de l'élevage laitier au Saguenay. En raison du rôle important de ce type de production, nous tenions à rendre compte d'une mesure de productivité. Parallèlement à l'évolution des activités d'élevage, nous avons introduit une mesure de rendement des vaches laitières sur la base de la production annuelle (graphique 32). Deux constats se dégagent de nos calculs. Le premier réfère à la progression des rendements. De 1911 à 1941, la production moyenne des vaches laitières évolue peu. Pour l'ensemble des trois sous-régions, elle se situe entre 3,200 et 4,500 livres de lait par année. En revanche, de 1941 à 1971, la hausse des rendements moyens est notable. Elle passe de 6,500 livres à plus de 9,000 en fin de période, pour la majorité des unités d'observation. L'augmentation des rendements est un indice très révélateur des progrès en agriculture. Dans le cas présent, nous supposons que l'accroissement de la production lors de la Seconde Guerre a joué sur un double front. Les producteurs ont à la fois accru la taille de leur troupeau (stratégie quantitative) et amélioré leur productivité (straté-

GRAPHIQUE 32



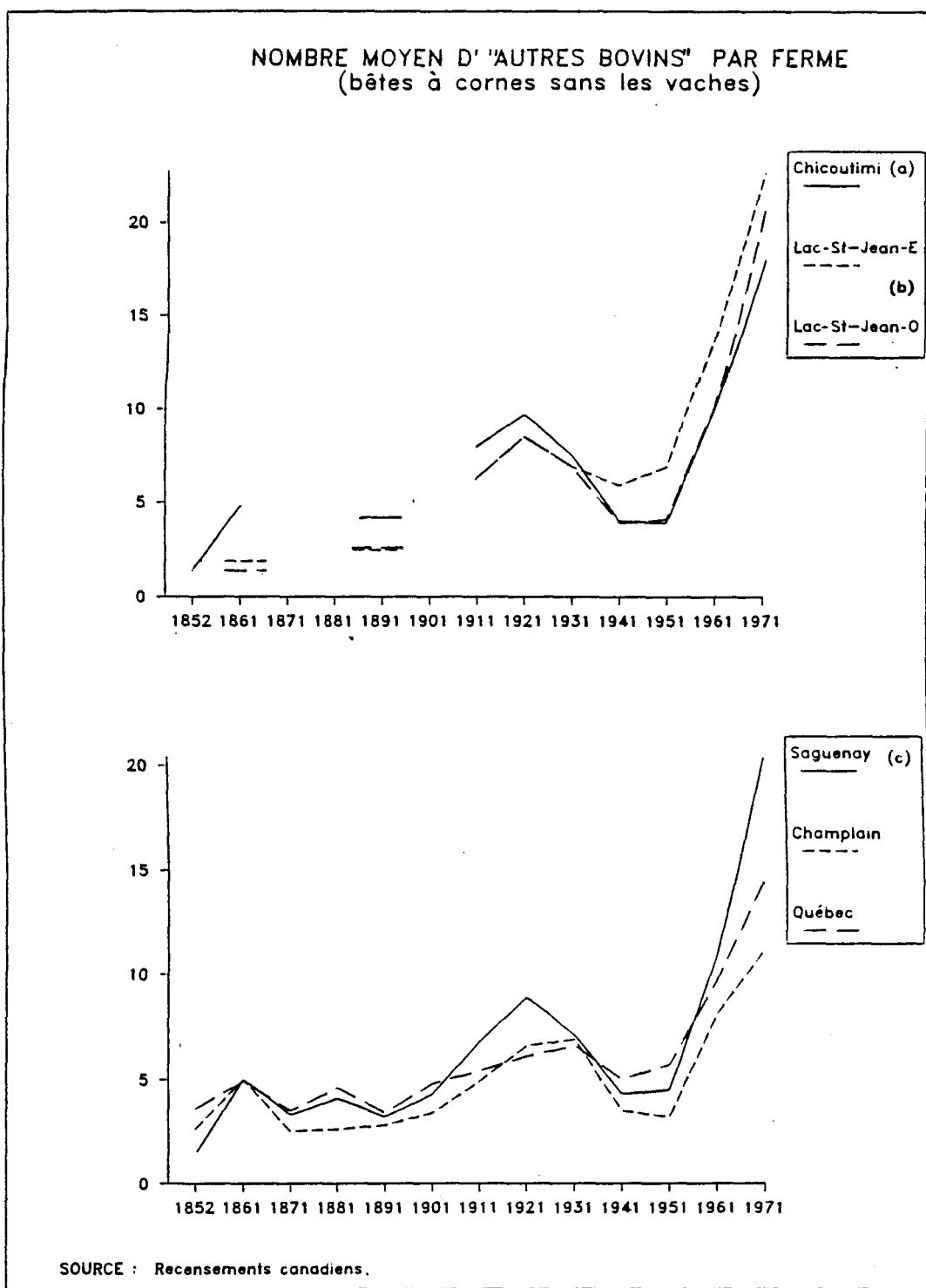
a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: De 1911 à 1931 les valeurs calculées pour le Lac-St-Jean incluent le total des divisions Est et Ouest.

gie qualitative). Cette dernière option tend davantage à une rationalisation des pratiques culturelles. Elle implique une transformation au niveau de la sélection, de l'hygiène et de l'alimentation du bétail. Aussi, toujours à partir de la même mesure, il résulte une similitude étonnante pour les six unités de comparaison, quant au progrès des rendements moyens des vaches laitières. A l'exception du Saguenay, en fin de période, les niveaux de rendement se recoupent presque à chaque décennie. Il semble bien que des facteurs comme la qualité des terres, qui caractérise par exemple le secteur est du Lac-St-Jean ou les rapports plus fréquents avec le marché, qui prévalent davantage dans le comté Champlain, n'ont pas d'influence véritable sur la productivité des bestiaux. C'est plutôt l'amélioration générale des techniques culturelles, dont nous faisions état précédemment, qui aurait assuré la croissance des rendements laitiers.

Par ailleurs, un seul autre type d'élevage va connaître une progression comparable à celle du nombre moyen de vaches laitières par ferme. Il s'agit de la production des "autres bovins" (graphique 33) pour laquelle on retrouve évidemment plusieurs points communs avec l'élevage laitier. Tout d'abord, les "autres bovins", en plus d'inclure les boeufs de travail, de boucherie et les taureaux comprennent aussi les veaux et les taures (ou les génisses) de moins de deux ans. En conséquence, la production de l'ensemble des bovins sur la ferme

GRAPHIQUE 33



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: De 1911 à 1931 les valeurs calculées pour le Lac-St-Jean incluent le total des divisions Est et Ouest.

c: Le calcul pour le Saguenay en 1881 et en 1901 inclut la région de la Côte-Nord.

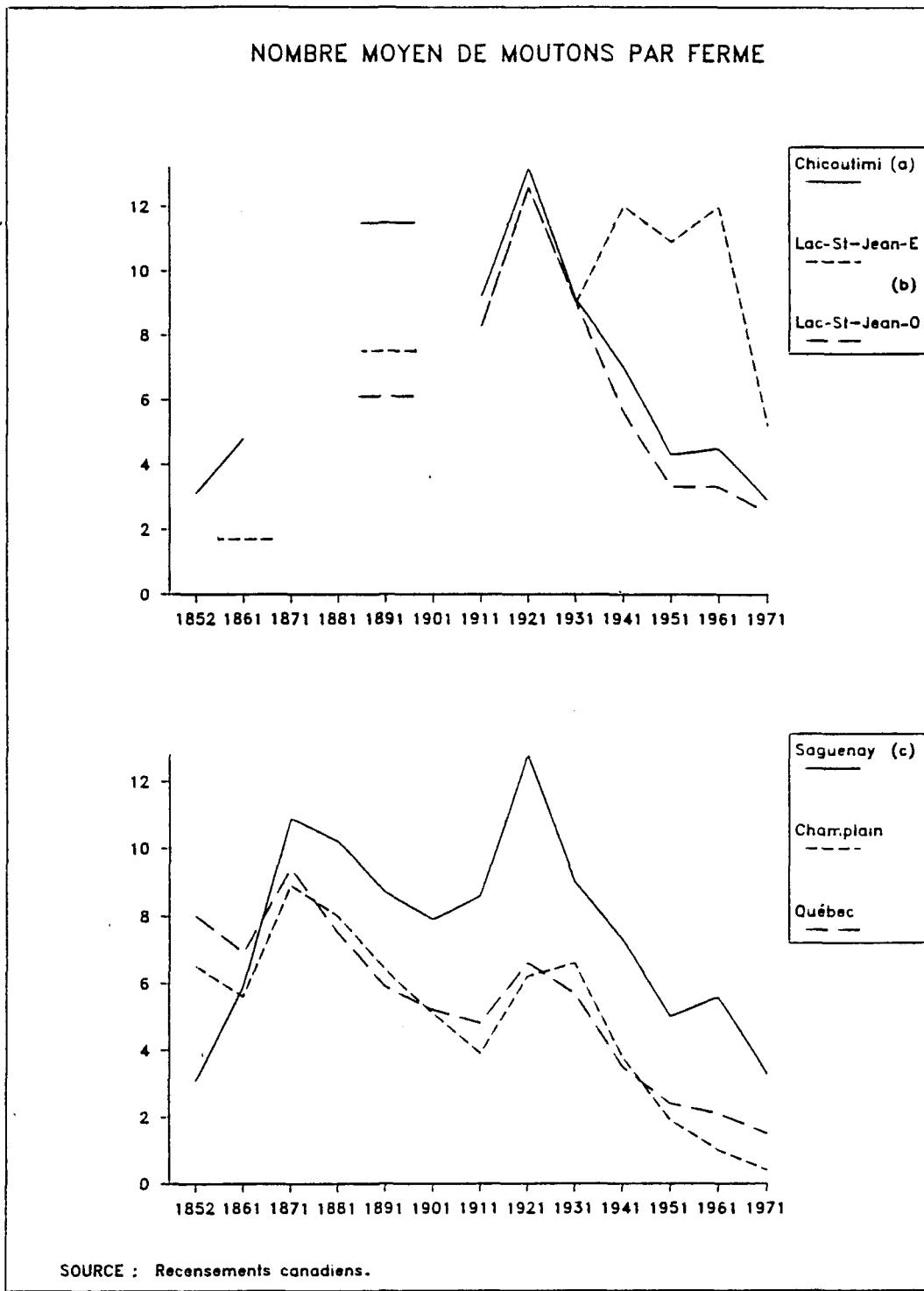
(vaches et "autres bovins") procède ordinairement d'un même travail (alimentation, soin, etc...). Aussi, en vertu de sa composition, nous supposons que la croissance du nombre moyen des "autres bovins", comme dans le cas des troupeaux laitiers, est intimement liée à l'intégration des fermes à l'économie de marché. A cet effet, il existe une certaine similitude entre les six unités de comparaison. Au 19ème siècle, le nombre moyen des "autres bovins" par ferme est généralement inférieur à 5 têtes. Toutefois, de 1911 à 1931, les effectifs vont croître considérablement (de 5 à 9,7) avant de chuter en 1941-1951 au niveau d'avant la Première Guerre. Ce n'est véritablement qu'à partir de 1961 que la progression de cet élevage se démarque, atteignant en 1971 jusqu'à 22,7 têtes par ferme dans le cas du Lac-St-Jean-Est.

De nouveau, le Saguenay se distingue du reste du Québec avec des troupeaux généralement plus nombreux, principalement de 1911 à 1931 et de 1961 à 1971. La concentration des activités d'élevage au niveau d'une ou deux activités dominantes va nécessairement affecter d'autres types de production. Nous pensons en particulier à l'élevage ovin qui, dès le lendemain de la Première Guerre, va toujours décliner. Ronald HUBSCHER (1979, p. 505) attribue à l'essor des cultures fourragères la baisse de l'élevage des moutons en France (Pas-de-Calais). On se trouve à réduire d'autant l'espace dévolu à cette production. En outre, la hausse observée dans la conjoncture de la guerre ne faisait que briser temporairement une décroissance déjà amorcée

depuis 1871 (voir graphique 34). Soulignons que le nombre moyen de moutons par ferme est toujours plus élevé au Saguenay qu'ailleurs au Québec. Cette tendance illustre la persistance de productions traditionnelles dans une région qui malgré tout participe pleinement au processus de spécialisation agraire. Par ailleurs, le nombre élevé de moutons au Lac-St-Jean-Est, principalement de 1941 à 1961 est très surprenant. Pour cette période, on compte en moyenne de 10,9 à 12 moutons par ferme alors qu'ailleurs en région cette mesure passe de 7 à 3,3. La raison de cet écart ne tient sûrement pas au retard agricole de ce comté, tous les autres indicateurs démontrent le contraire. Nous croyons plutôt que la présence de quelques fermes spécialisées dans l'élevage ovin a pu faire gonfler le nombre moyen de moutons par ferme. Dans le cas contraire, le potentiel agricole élevé de ce secteur aurait permis de maintenir certaines variétés d'élevage sans nuire à la production dominante (39). D'ailleurs, l'analyse de la production porcine dans la région semble renforcer cette hypothèse. Au recensement de 1951, le nombre moyen de porcs par ferme au Lac-St-Jean-Est est de 19,2 alors que la moyenne régionale est de 10,8 (voir graphique 35). Globalement, la mesure du nombre moyen de porcs au Saguenay connaît deux niveaux assez distincts. De 1852 à 1901, on compte en moyenne de 1,8 à 3,8 porcs par ferme, ce qui équivaut sans

(39) A l'appui de cet énoncé, rappelons que de 1941 à 1971, c'est au Lac-St-Jean-Est que la taille moyenne des troupeaux laitiers est la plus importante.

GRAPHIQUE 34

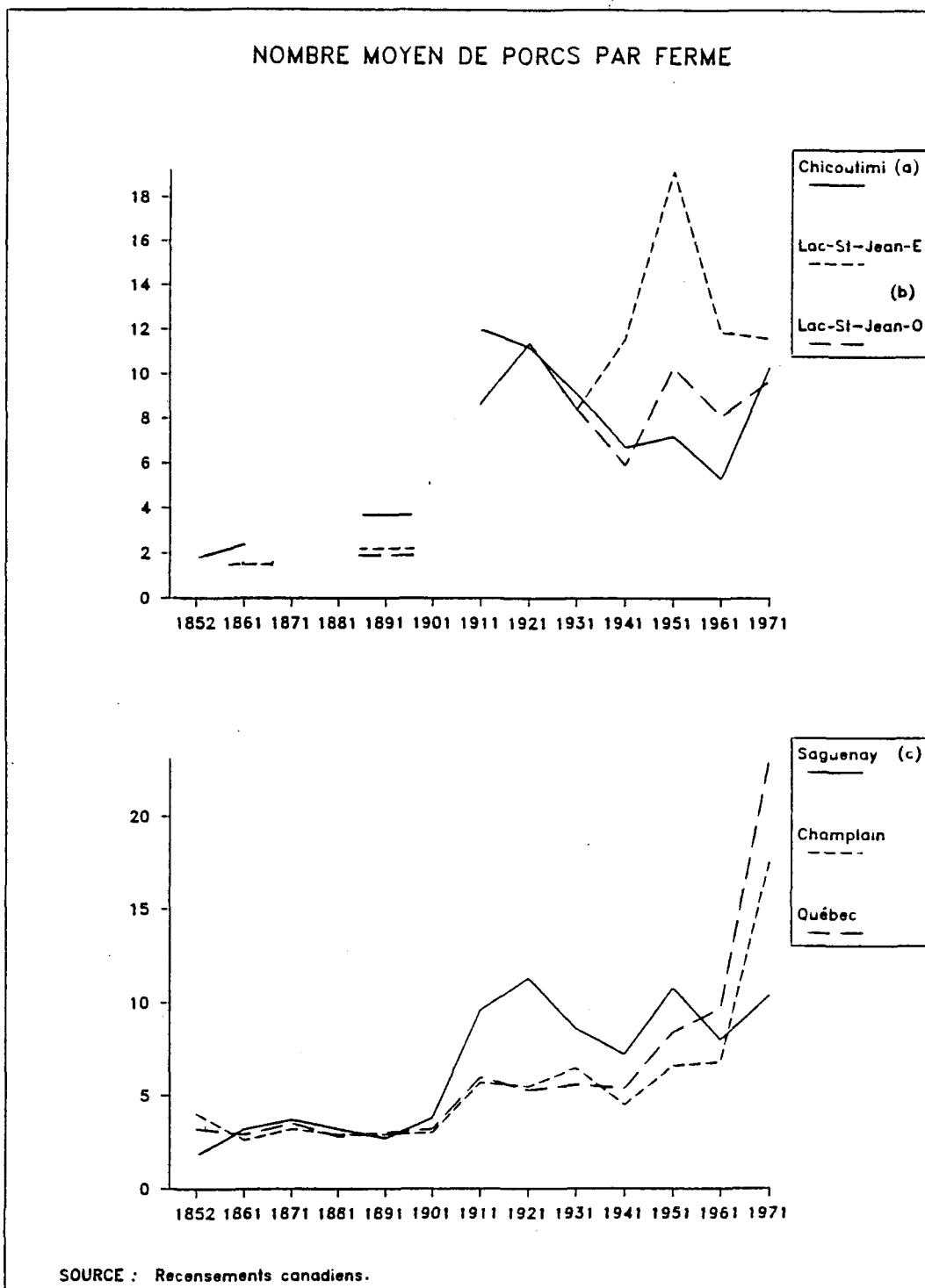


a; La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b; De 1911 à 1931 les valeurs calculées pour le Lac-St-Jean incluent le total des divisions Est et Ouest.

c; Le calcul pour le Saguenay en 1881 et en 1901 inclut la région de la Côte-Nord.

GRAPHIQUE 35



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

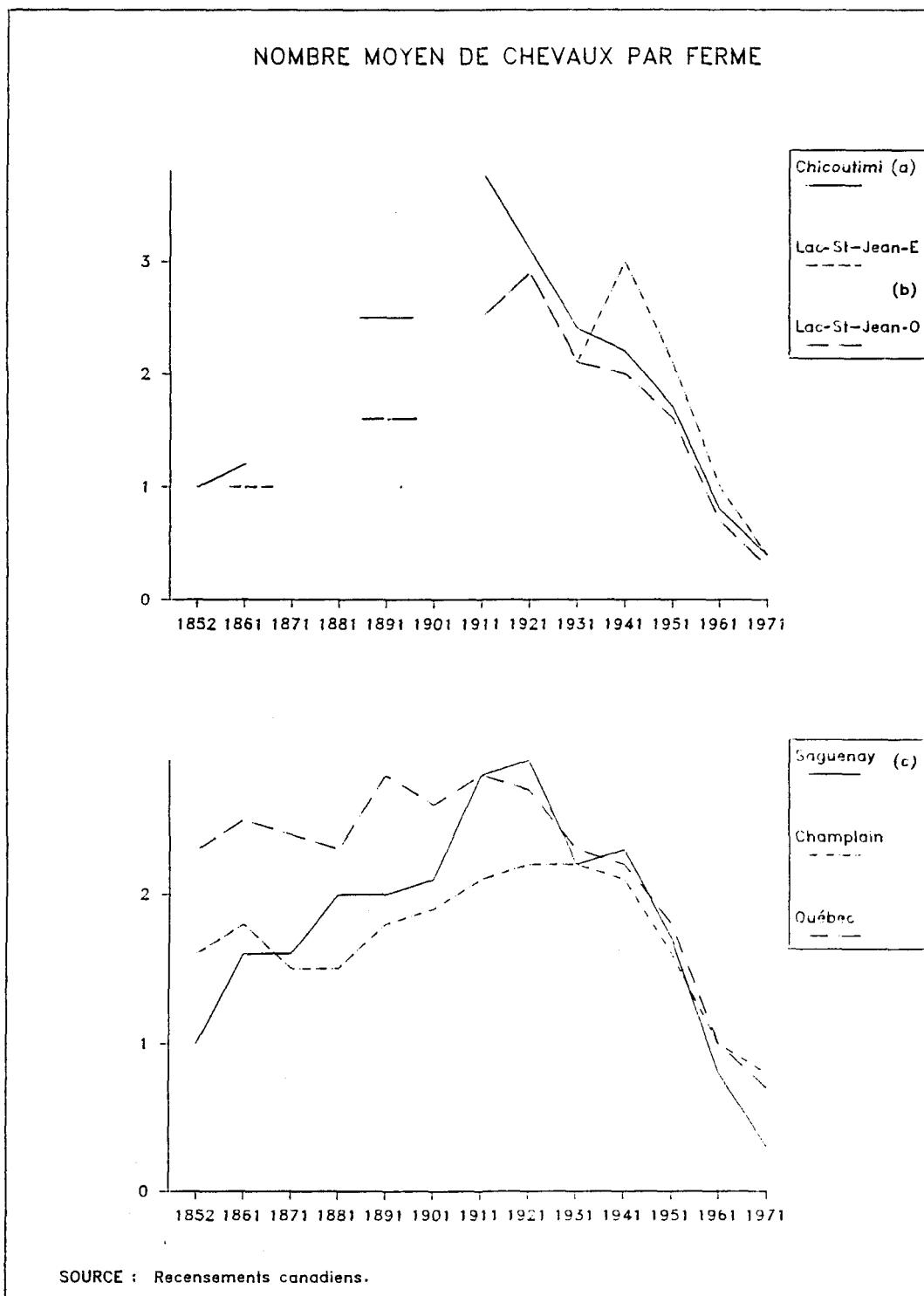
b: De 1911 à 1931 les valeurs calculées pour le Lac-Saint-Jean incluent le total des divisions Est et Ouest.

c: Le calcul pour le Saguenay en 1881 et en 1901 inclut la région de la Côte-Nord.

doute à une production répondant aux besoins domestiques. De 1921 à 1971, ce nombre moyen est à la hausse et se situe entre 7,9 et 10,8. Toutefois, la production du porc au Saguenay demeure relativement marginale. Elle l'est du moins en regard de ce que l'on observe dans le comté Champlain et à l'échelle du Québec. Dans ces deux cas, la progression de l'élevage porcin est nettement plus considérable en fin de période. Dans le cas de la Mauricie, A. MIVILLE (1982, p. 37) parle d'une seconde spécialisation de l'agriculture. Au recensement de 1971, le nombre moyen de porcs par ferme est de 23,1 dans l'ensemble du Québec et de 17,1 dans le comté Champlain. L'accroissement est remarquable si l'on tient compte du fait qu'une décennie plus tôt la même mesure portait les trois unités de comparaison à un niveau presque similaire (entre 6,8 et 9,7). Bien que très récent, le progrès de cet élevage dans l'ensemble du Québec n'atteint que faiblement l'agriculture saguenéenne où seul l'élevage laitier s'impose réellement.

Finalement, la mesure du nombre moyen de chevaux par ferme exprime un aspect important du processus de modernisation de l'agriculture (voir graphique 36). Bien que cet élevage soit exclu de la production en tant que telle, il rend compte directement de la condition des moyens de production sur la ferme. De 1852 à la période 1911-1921, le nombre de chevaux par ferme est toujours à la hausse. Afin de donner un ordre de grandeur, la valeur la plus élevée réfère au comté Chicoutimi en 1911,

GRAPHIQUE 36



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: De 1911 à 1931 les valeurs calculées pour le Lac-St-Jean incluent le total des divisions Est et Ouest.

c: Le calcul pour le Saguenay en 1881 et en 1901 inclut la région de la Côte-Nord.

avec 3,8 chevaux par ferme. A partir du recensement de 1931, un mouvement inverse s'amorce. Jusqu'en 1971, le nombre moyen de chevaux va sans cesse décroître. Aussi, c'est à partir du recensement de 1941 que ce mouvement est le plus prononcé. Il témoigne directement de l'introduction progressive de technologies nouvelles en agriculture. Paradoxalement, le nombre moyen de chevaux plus élevé au Lac-St-Jean-Est, pour la période 1941-1971, tiendrait à la prospérité générale de l'agriculture dans ce secteur. On aurait pu y maintenir plus fortement qu'ailleurs ce type d'élevage sans nuire à la condition réelle des fermes. Nous verrons d'ailleurs au chapitre suivant que loin de marquer des retards, le Lac-St-Jean-Est participe pleinement à la mécanisation de l'agriculture.

L'évolution générale de la composition du cheptel ne se soustrait pas à l'influence de la conjoncture extérieure. La spécialisation des élevages et l'abandon d'autres productions sont souvent accentués en période de croissance économique. La conjoncture des deux Grandes Guerres en est un exemple parfait. Il nous est par ailleurs difficile d'établir un lien de causalité entre les seuils de saturation foncière et les indicateurs qui viennent d'être étudiés. Ce constat tient avant tout à des raisons d'ordre méthodologique et aussi au caractère de la production étudiée. Tout d'abord, à partir des données agrégées, il nous a été impossible de dissocier les secteurs Est et Ouest du Lac-St-Jean, de 1911 à 1931. Il s'agit

pourtant d'une période cruciale dans le processus de transformation de l'agriculture saguenéenne. Notons cependant qu'au Lac-St-Jean-Ouest, le point de départ d'une véritable croissance des troupeaux laitiers (à partir de 1961) s'opère au moment de la saturation foncière. En ce sens, la spécialisation des élevages serait une des réponses à l'échéance de la disponibilité des terres.

Dans le comté Chicoutimi, on observe à peu près le même genre de relation. En effet, de 1911 à 1951, le nombre moyen de vaches laitières y est remarquablement stable. Il se maintient entre 8,6 et 8,9 sauf en 1931 où il diminue à 6,3 en raison des premiers effets de la crise. Dans ce cas précis, nous croyons que le seuil de saturation des terres (1921) a pu favoriser très tôt la constitution de troupeaux laitiers relativement nombreux, lesquels ont pu se maintenir jusqu'à la croissance de 1951. Quant à l'évolution des autres élevages, il semble encore plus risqué d'établir un lien de causalité avec l'échéance de la disponibilité des terres. L'importance de ces productions est très variable, selon chaque unité d'observation. En outre, il s'agit souvent d'activités marginales qui peuvent se maintenir sans nuire réellement à la spécialisation de l'agriculture. Soulignons enfin que la composition du cheptel, contrairement à l'évolution de la propriété foncière, obéit de manière indirecte à la saturation des terres agricoles.

CHAPITRE VI

L'EQUIPEMENT

CHAPITRE VI

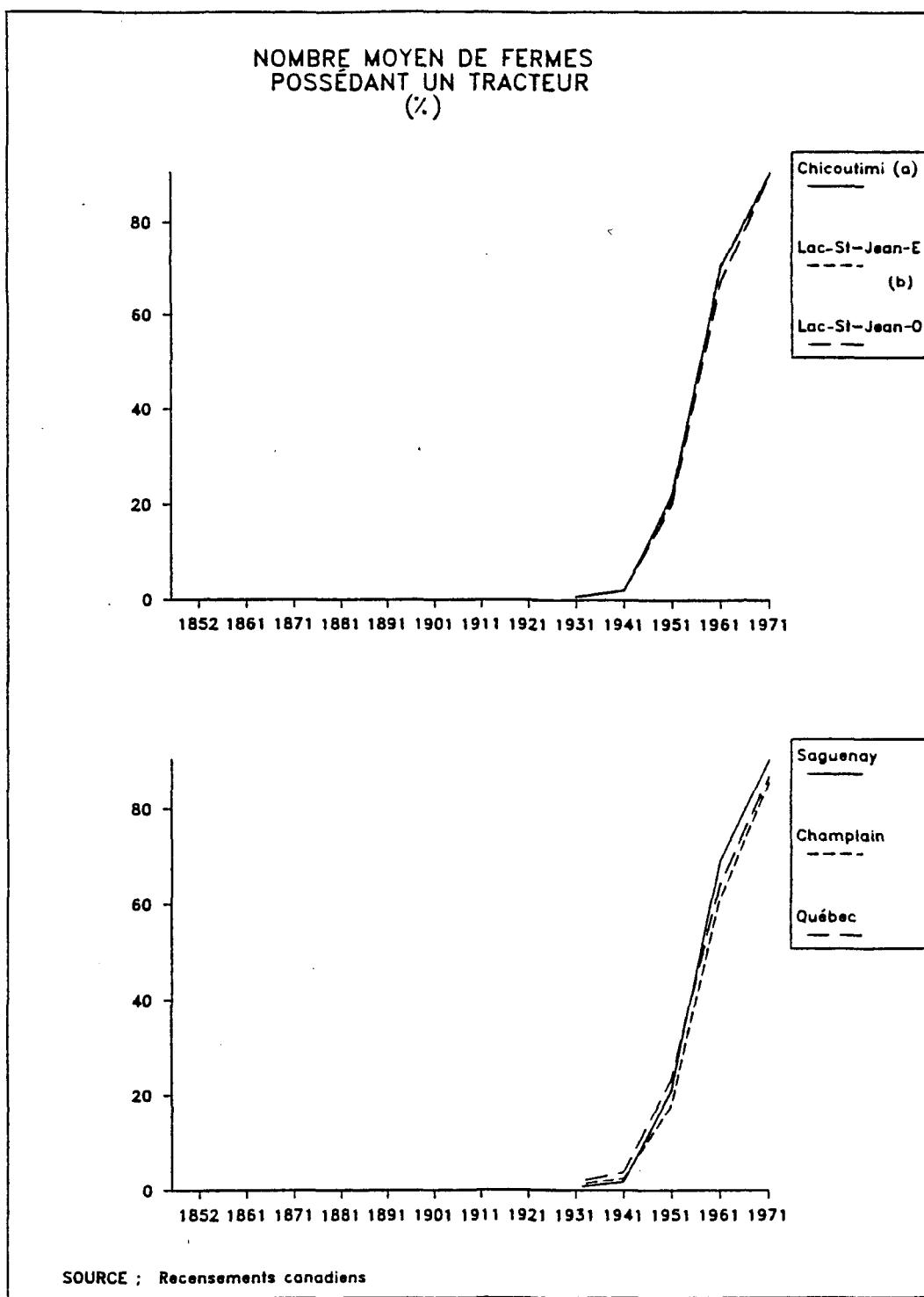
L'EQUIPEMENT

Les données relatives aux équipements agricoles dans les recensements publiés sont très fragmentaires. Aussi, nous est-il impossible de reconstituer de longues séries statistiques sur l'outillage des fermes, principalement au 19ème siècle. En revanche, nous sommes en mesure de saisir la transformation récente des moyens de production, qui survient parallèlement à la modernisation du secteur agricole. Cet aspect de la question est évidemment très révélateur de la condition réelle de l'agriculture. Il s'inscrit dans un plus vaste mouvement de rationalisation des pratiques culturales, qui prend la forme ici d'une spécialisation des moyens de production. Par ailleurs, en raison de la diversité des équipements recensés (et aussi de certains relevés fragmentaires dans les recensements), nous avons dû privilégier un certain nombre d'indicateurs.

Tout d'abord, la généralisation des nouveaux équipements mécanisés converge vers une même période. Le changement le plus éloquent à ce niveau est sans doute l'introduction des tracteurs dans les campagnes. A lui seul, il allait favoriser une réorganisation du travail sur la ferme qui jusque là reposait presque

exclusivement sur la force du cheval. La présence accrue de tracteurs sur les fermes est cependant très tardive (graphique 37). Tout près de zéro entre 1931 et 1941 (entre 0,7 et 3,8%), la proportion du nombre de fermes possédant un tracteur grimpe à environ 20% en 1951. Aussi, il faudra attendre le recensement de 1961 pour voir une majorité d'agriculteurs adopter cet outil de travail. Cette progression accentuée mais très récente suppose que la spécialisation des productions agraires a précédé la mécanisation des moyens de production. Aussi, la similitude presque parfaite, observée pour les six unités de comparaison, tient selon nous à ce même caractère. Le retard en ce domaine (si retard il y a) était le même partout au Québec. Comme la généralisation des tracteurs intervient en toute fin de période, la mesure s'y rapportant risque de ne pas répéter les écarts observés antérieurement et fondés principalement sur la présence de producteurs marginaux. D'ailleurs, la progression des autres équipements agraires suggère les mêmes conclusions. C'est le cas par exemple de la mesure du nombre moyen de fermes possédant une moissonneuse-batteuse (graphique 38). Notons au départ qu'il s'agit d'un outillage très perfectionné qui peut réduire à une seule opération la récolte des grains. Toutefois, son coût élevé et le besoin de grandes surfaces pour le rentabiliser ont sans doute freiné sa progression. Pour ces raisons, même en fin de période, il n'atteindra qu'une minorité de producteurs. En 1951, pour les six unités de comparaison, moins de 1% des fermes

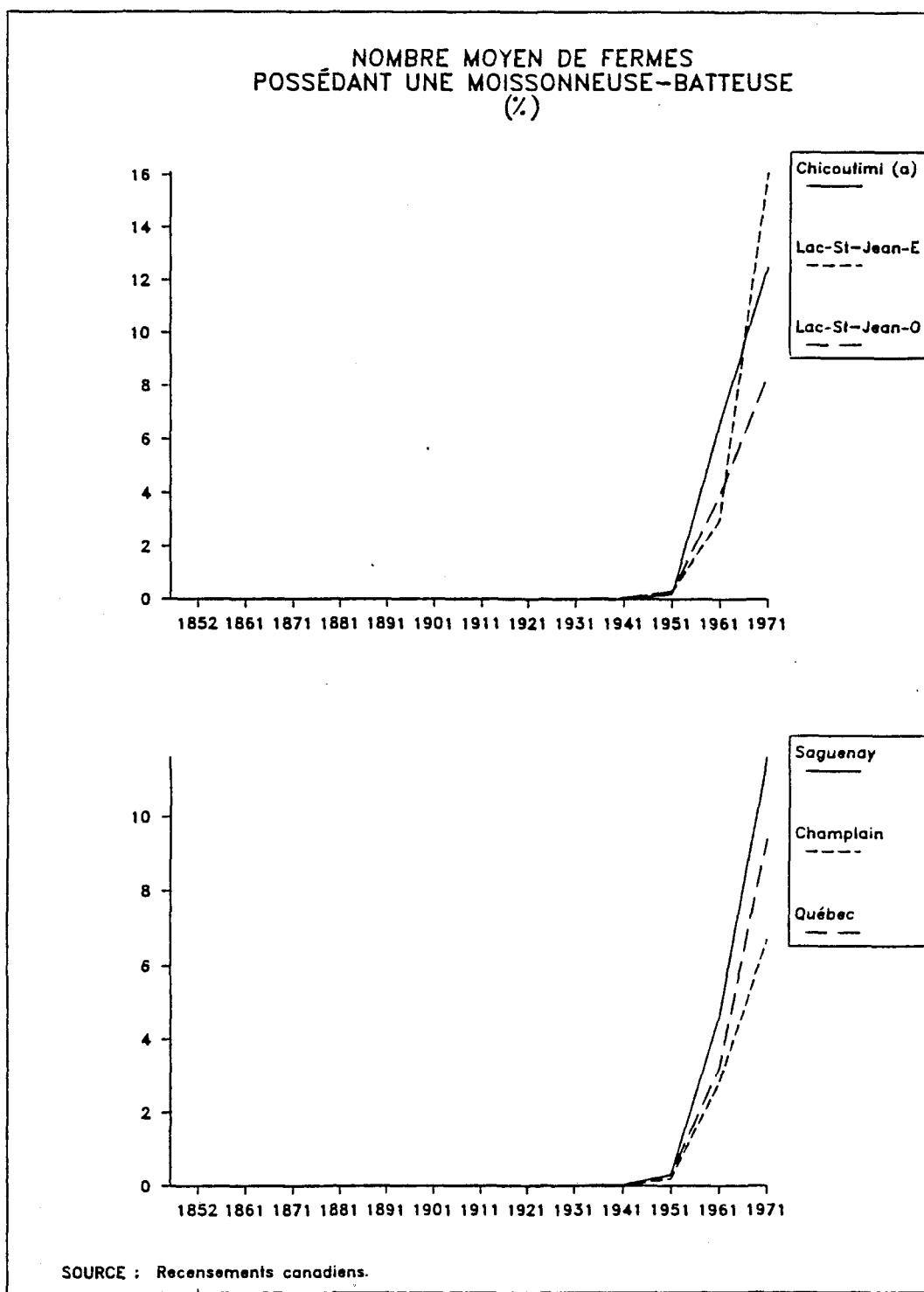
GRAPHIQUE 37



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

GRAPHIQUE 38



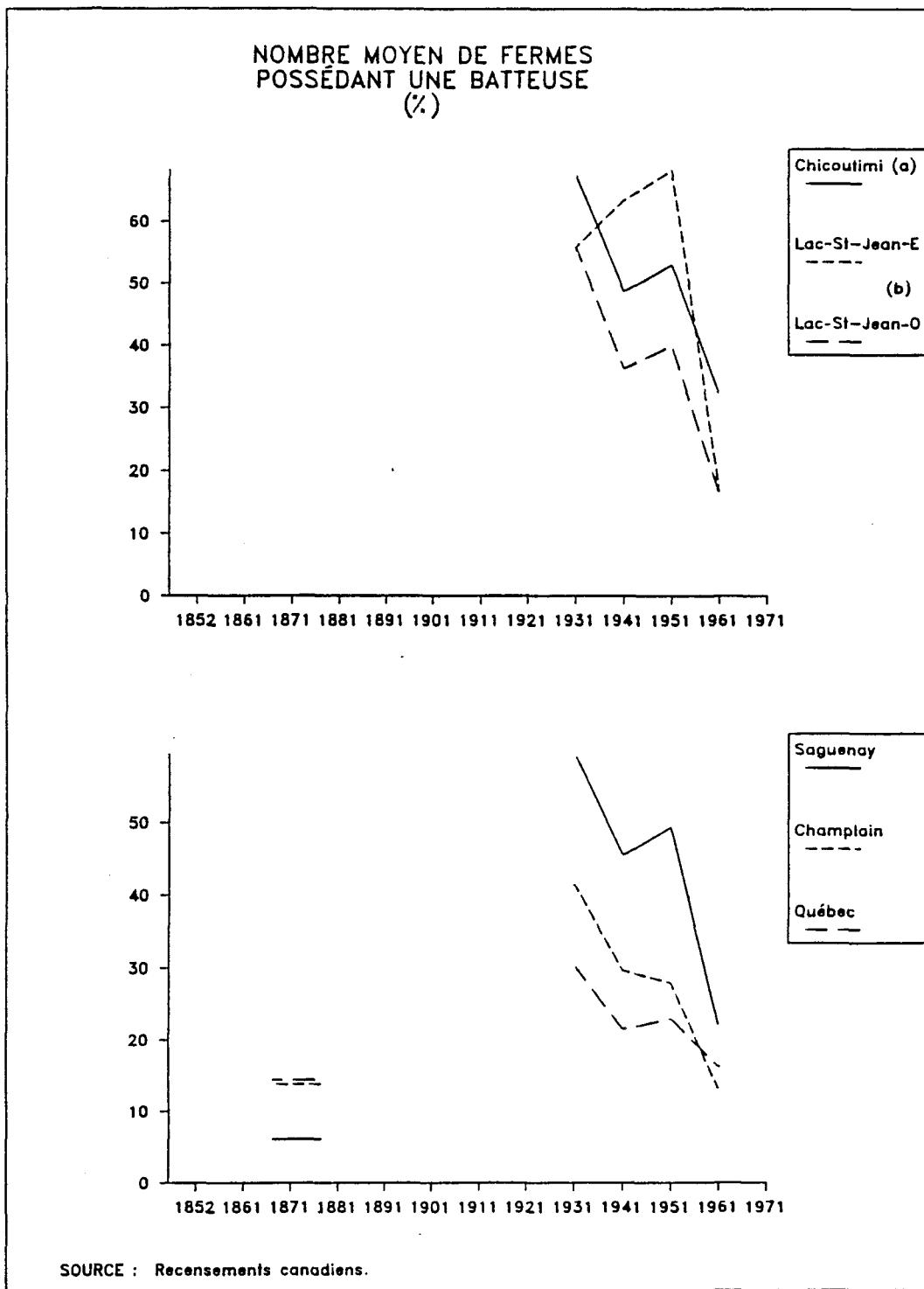
a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

possèdent une moissonneuse-batteuse. Au recensement suivant, la proportion grimpe, se situant entre 2,8 et 6,6%. Enfin, en 1971, le mouvement se poursuit et c'est au Lac-St-Jean-Est que l'on compte le plus de fermes possédant une moissonneuse-batteuse avec une proportion de 16,1%. Ce sommet illustre de nouveau le caractère progressiste de l'agriculture à l'est du Lac-St-Jean.

D'une manière différente, la diminution du nombre de fermes possédant une batteuse (graphique 39) exprime aussi la modernisation des moyens de production. L'introduction en agriculture des nouveaux équipements motorisés ou tractés se fait simultanément avec l'abandon de l'outillage traditionnel. Dans ce contexte, la réduction du nombre de batteuses, le plus souvent mues par des chevaux et dont la fonction unique consiste dans l'égrenage des céréales, peut être interprétée comme un signe de progrès. A partir du moment où nous pouvons l'observer (1931), le nombre moyen de fermes possédant une batteuse est généralement à la baisse. Au Saguenay, il passe de 59,4% en 1931 à 22% au recensement de 1971.

Soulignons, par ailleurs, que la mécanisation de la traite des vaches laitières est aussi un phénomène nouveau dans l'agriculture québécoise (graphique 40). En dépit de l'importance qu'a pris ce secteur d'activité, on ne compte en 1951 qu'un peu plus de 10% des fermes qui possèdent une trayeuse mécanique.

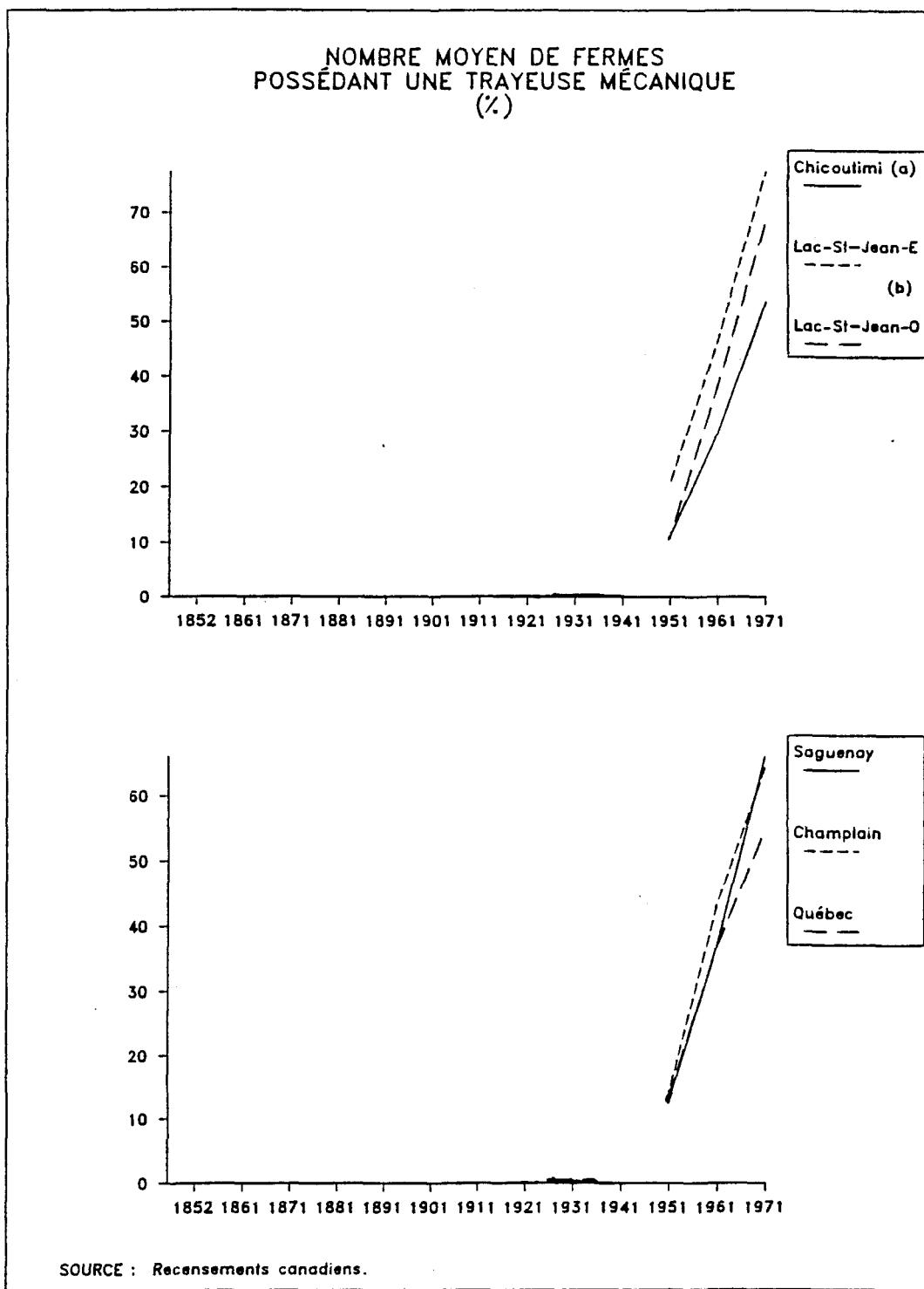
GRAPHIQUE 39



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

GRAPHIQUE 40



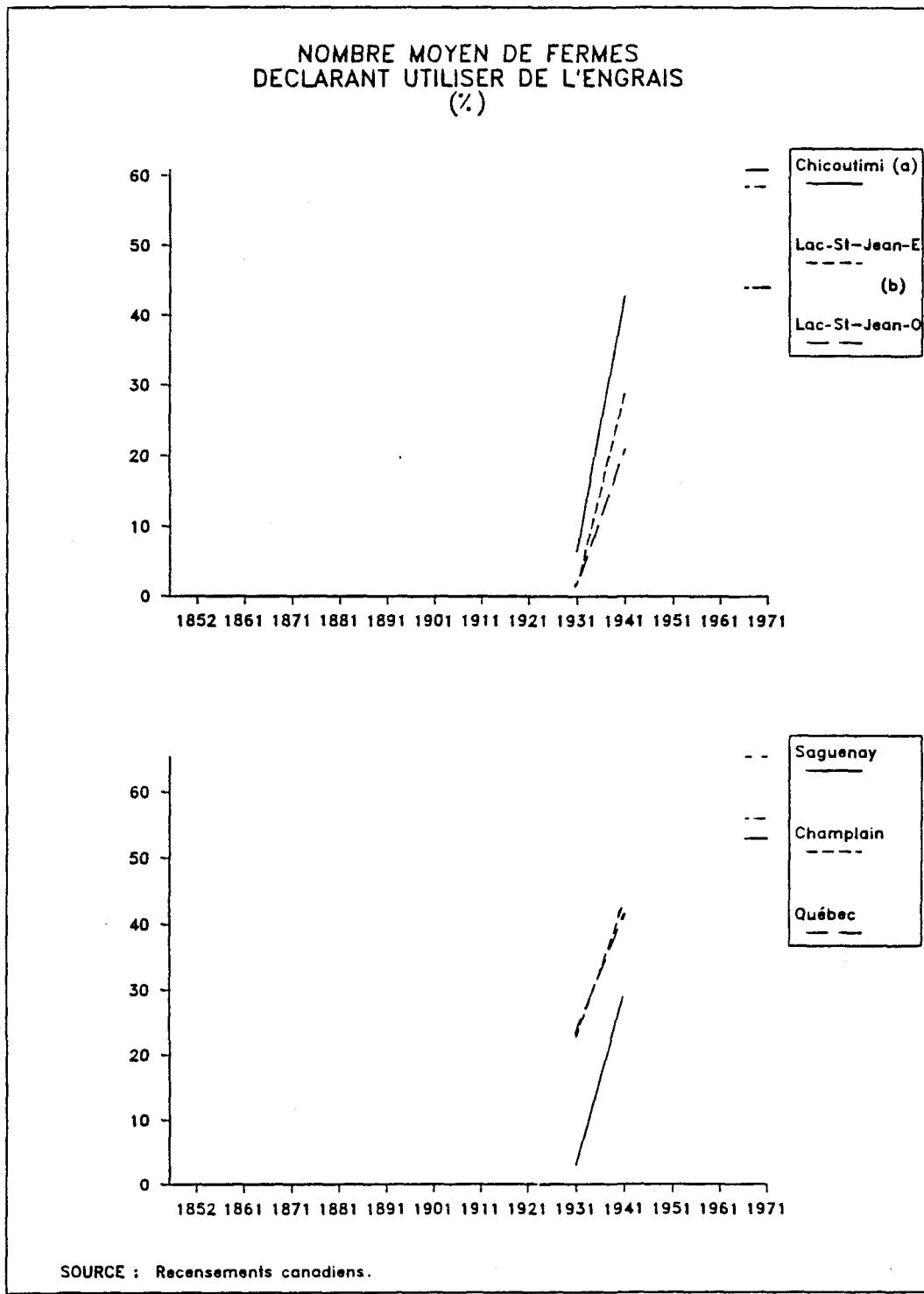
a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1931 la valeur calculee pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

Nous devons toutefois considérer à part le secteur est du Lac-St-Jean où la proportion passe à 20,6%. Il faudra attendre le recensement de 1971 pour voir une majorité de producteurs se pourvoir de la sorte. Par ailleurs, un peu en marge des indicateurs précédents, nous avons cru utile de présenter une mesure qui fasse état de l'utilisation des engrais sur la ferme. Tout comme la mécanisation, l'usage de fertilisants chimiques est intimement lié au progrès de l'agriculture. Toutefois, en raison des contraintes imposées par la source, nous avons dû faire porter l'analyse sur trois recensements seulement (voir graphique 41). Au Saguenay, ce n'est véritablement qu'après la crise (1941) que le nombre de fermes déclarant utiliser de l'engrais (29,6%) devient appréciable. Ailleurs au Québec et dans le comté Champlain, on atteint presque les mêmes proportions mais une décennie plus tôt. Cet écart, bien qu'il s'amenuise, va demeurer jusqu'au recensement de 1971. Le retard du Saguenay en ce domaine (53% en 1971 contre 65% pour le Québec) est difficile à expliquer. Il est pour le moins paradoxal, puisqu'au niveau des autres innovations technologiques la région suit et, dans certains cas, devance la progression observée ailleurs (40).

(40) Soulignons que l'utilisation des engrais dans les vieilles sociétés européennes précède de beaucoup ce que l'on observe ici. Parlant de la maîtrise des éléments agissant sur la production agricole, Ronald HUBSCHER (1979, p. 233) constate l'utilisation des engrais au Pas-de-Calais dès la fin du 19ème siècle. En ce sens, la pleine occupation des terres agricoles en Europe aurait favorisé rapidement l'émergence d'alternatives visant à accroître la production sans pour autant miser sur l'extension spatiale.

GRAPHIQUE 41



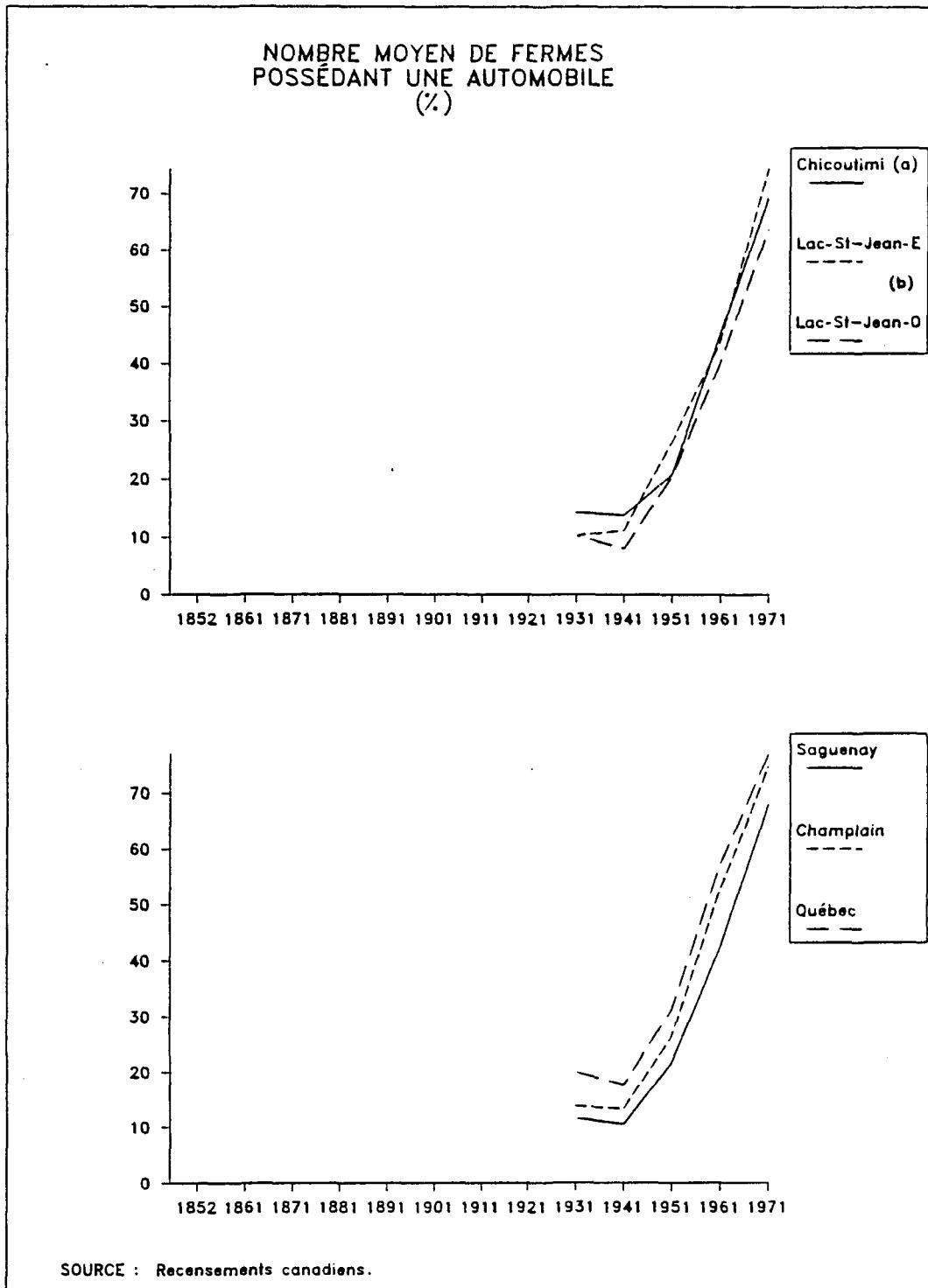
a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

Finalement, la présence de camions ou d'automobiles sur la ferme nous paraît être un autre indice de modernisation. Les graphiques 42 et 43 démontrent une fois de plus que les principaux changements en ce sens vont toujours intervenir après la Seconde Guerre mondiale. Au recensement de 1951, le nombre moyen de cultivateurs possédant un véhicule moteur est à peu près partout le même. Dans le cas de l'automobile, il est de 31,2% pour le Québec, de 26,3% dans le comté Champlain et un peu moins au Saguenay avec 21,7%. L'écart entre chacune des unités de comparaison va être en partie compensé par la mesure du nombre moyen de fermes possédant un camion. Cette fois, toujours pour l'année 1951, la proportion est de 20,1% au Saguenay et de 14 et 12,3% respectivement pour le Québec et le comté Champlain. A l'intérieur de la région, aucune différence significative n'apparaît quant à l'évolution du nombre d'automobiles ou de camions. Pour l'ensemble du Saguenay, on note cependant que la progression du nombre relatif de camions est beaucoup plus importante qu'ailleurs au Québec. L'écart est présent dès 1951 et se creuse jusqu'en 1971. Peut-être faut-il voir dans l'utilisation du camion une nécessité plus grande dans les régions éloignées des grands centres.

D'une manière générale, la modernisation des équipements sur la ferme est un phénomène relativement récent. Pour la majorité des indicateurs, les changements introduits à ce niveau sont négligeables avant 1951. Dans plusieurs cas, il faudra at-

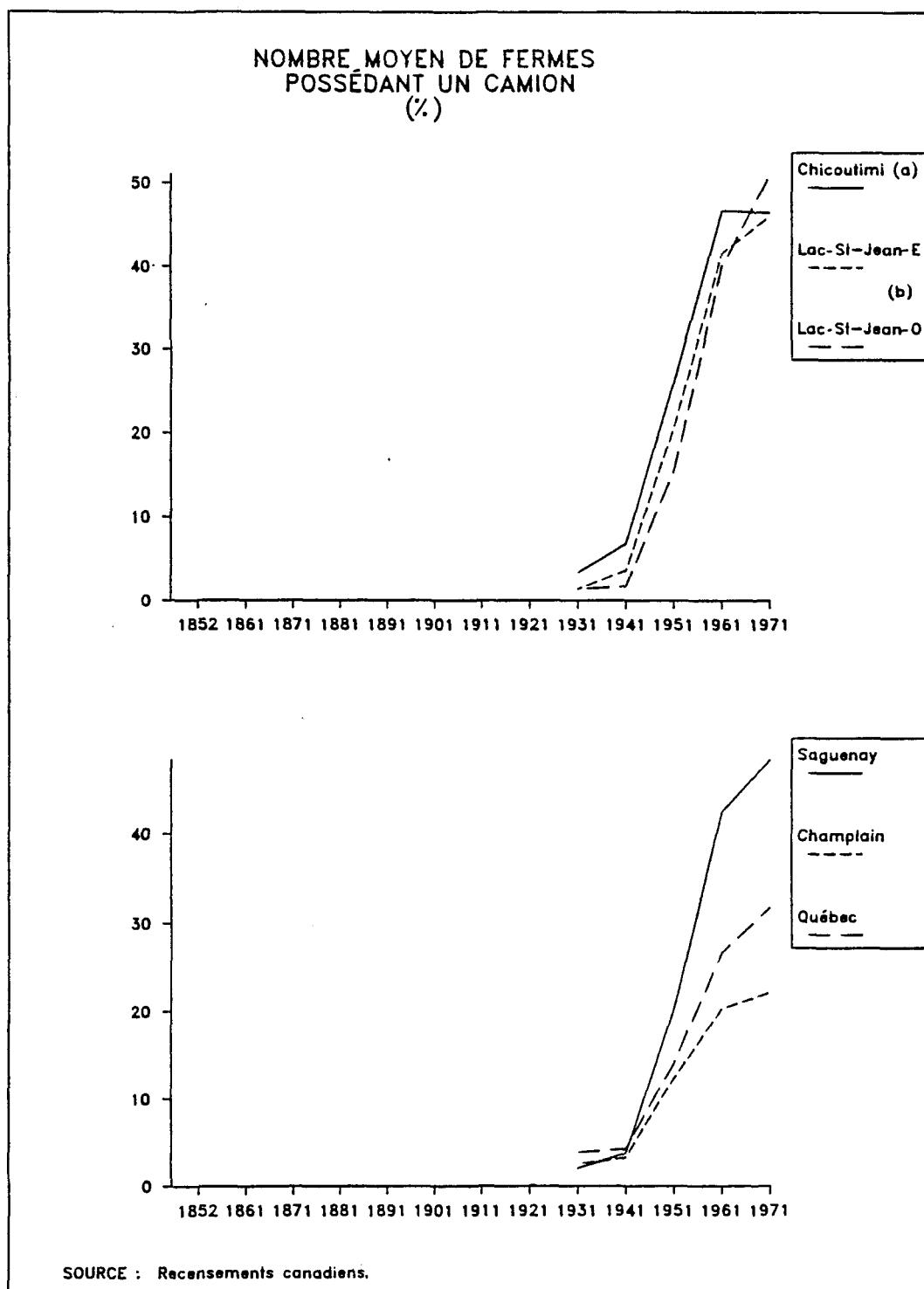
GRAPHIQUE 42



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-Saint-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

GRAPHIQUE 43



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1931 la valeur calculée pour le Lac-St-Jean inclut le total des divisions Est et Ouest.

tendre le recensement de 1961 avant que ces mutations atteignent une majorité de producteurs. Nous estimons donc que c'est à partir de la Deuxième Guerre mondiale que seront véritablement introduits les nouveaux instruments mécanisés sur les fermes.

CHAPITRE VII

VALEURS DE LA FERME

CHAPITRE VII

VALEURS DE LA FERME

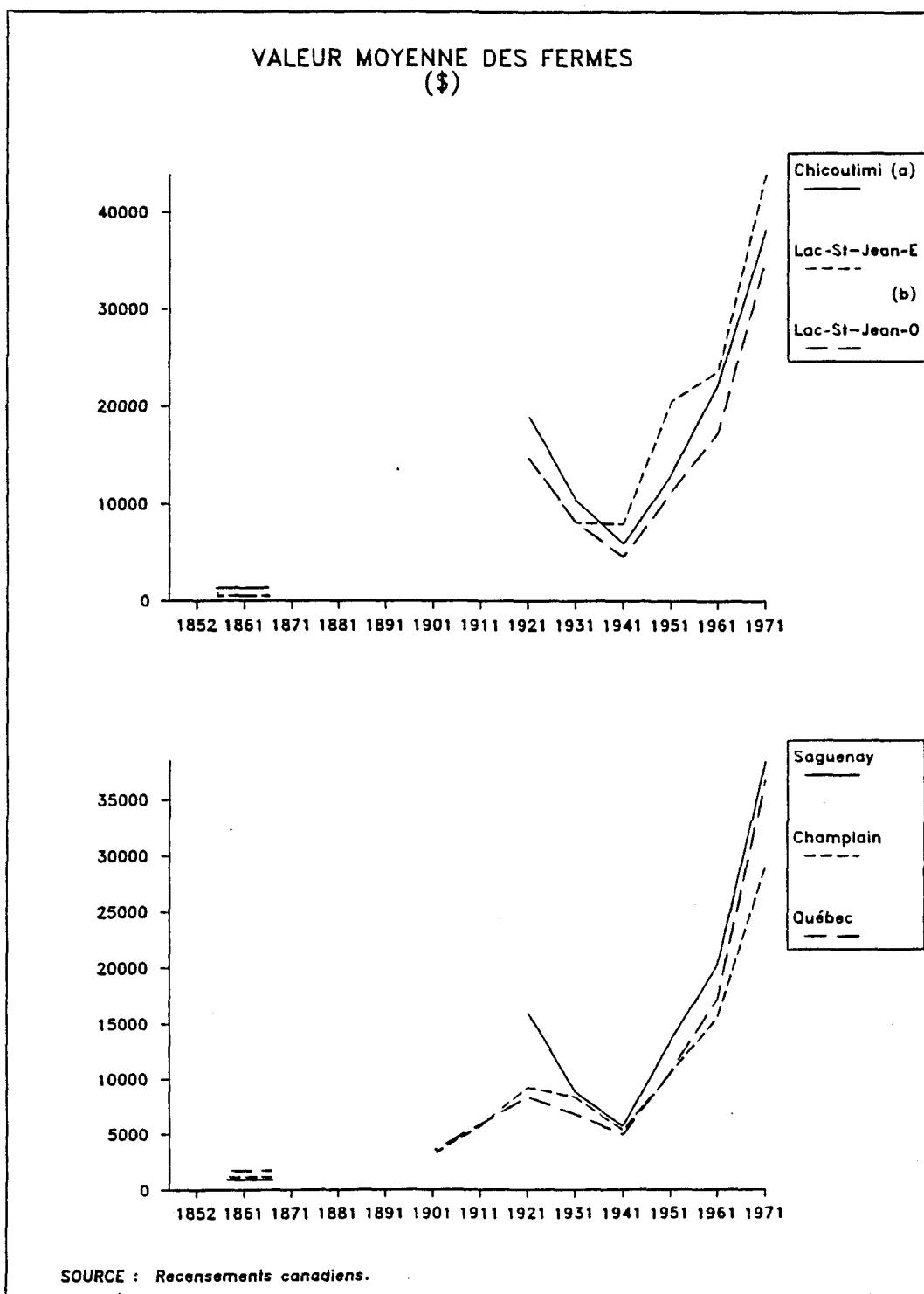
L'étude de la valeur des fermes repose sur deux types d'indicateurs. Une première série de mesures vise d'abord à établir la valeur moyenne de la ferme et de ses composantes. Soulignons au départ que l'intérêt de ce calcul est moins de voir la progression des valeurs en tant que telles, plutôt que la dimension comparative qu'elles expriment également. En effet, à l'exception de certaines conjonctures particulières, on doit s'attendre à ce que ces valeurs croissent régulièrement. Elles traduisent avant tout l'évolution plus générale de l'économie.

Aussi, nous préférons voir si cette gradation attendue opère partout dans les mêmes proportions à une même période. D'autre part, un deuxième niveau de mesure va porter plus spécifiquement sur la valeur relative de chacune des composantes de la ferme. Cet indicateur devrait exprimer la courbe générale de la capitalisation en agriculture, en traduisant les orientations de développement privilégiées par les producteurs.

A partir de la Première Guerre mondiale, la valeur moyenne des fermes saguenéennes connaît deux mouvements opposés. De 1921

à 1941, cet indice est toujours à la baisse alors qu'il opère un mouvement inverse pour la période 1941-1971 (voir graphique 44). A ce chapitre, également, les effets de la crise semblent avoir marqué davantage l'agriculture régionale. Par exemple, alors qu'au recensement de 1921, la valeur des fermes au Saguenay est en moyenne de 16,106\$, elle chute à 5,691\$ en 1941 soit une dépréciation de 65%. Pour le Québec, la même mesure faite aussi à partir des recensements de 1921 et de 1941, porte la valeur moyenne des fermes de 8,370\$ à 4,923\$. Notons que la décroissance plus faible de cet indice pour l'ensemble du Québec (41%), tient également au fait que la valeur moyenne exprimée en 1921 est de beaucoup inférieure à celle calculée au Saguenay. Cet écart suggère deux choses. Il semble tout d'abord que l'agriculture régionale soit très sensible aux conjonctures économiques favorables. Les producteurs n'hésitent pas à investir afin d'occuper le plus largement possible les nouveaux marchés. Toutefois, la dimension très conjoncturelle de ce phénomène illustre aussi la plus grande fragilité de la structure agraire saguenéenne, avant les années 1940. Moins qu'ailleurs au Québec, les producteurs n'ont su maintenir le dynamisme suscité par la Première Guerre. Cependant, dès 1941, les progrès du Saguenay à ce niveau sont remarquables. Jusqu'en 1971, les valeurs moyennes des fermes saguenéennes seront toujours supérieures à ce que l'on observe ailleurs au Québec. Dans une perspective intra régionale, il semble aussi que cette croissance soit dé-

GRAPHIQUE 44



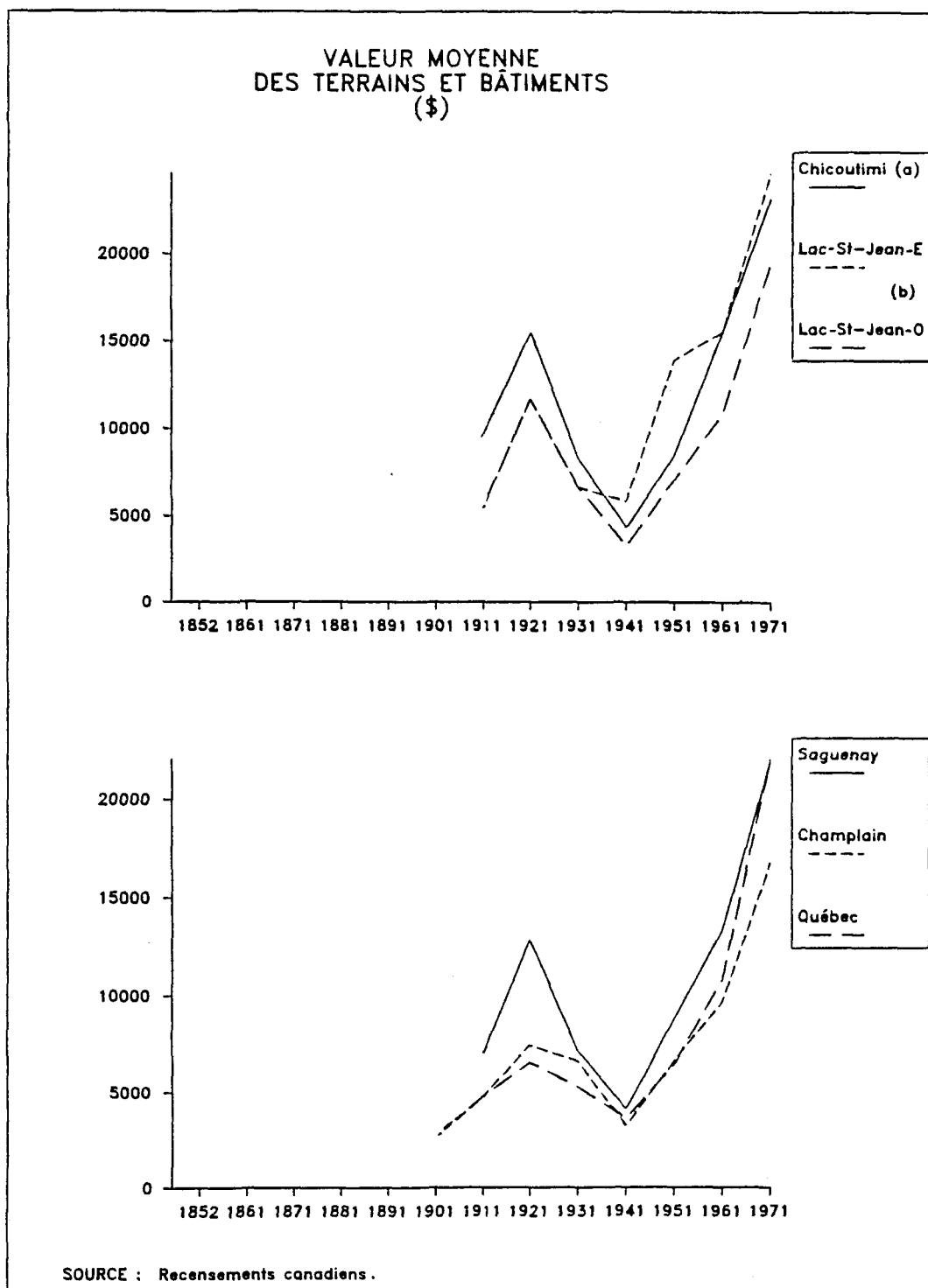
a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1921 et en 1931 les valeurs calculées pour le Lac-St-Jean incluent le total des divisions Est et Ouest.

pendante du potentiel agraire de chacune des divisions de recensement. Du Lac-St-Jean-Est vers le comté Chicoutimi et le Lac-St-Jean-Ouest, on note invariablement une diminution de la valeur des fermes.

Le prix d'une exploitation agricole est principalement déterminé par la valeur des terrains et bâtiments. En conséquence, la progression de la valeur moyenne des biens immeubles et de l'ensemble de la ferme est à peu près la même (voir graphique 45). Toutefois, c'est l'évolution de la part relative des terrains et bâtiments qui nous intéresse le plus (graphique 46). A partir de la date où nous sommes en mesure de l'observer, la proportion des biens immeubles dans la valeur totale de la ferme va toujours décliner. Ce mouvement remarquablement régulier caractérise les six unités d'observation. En 1921, par exemple, la proportion de la valeur des terrains et bâtiments varie de 78,3% à 81,1% pour l'ensemble des territoires étudiés. Cette mesure allait passer entre 55% et 60,7% au recensement de 1971. Il s'agit donc d'une décroissance constante et généralisée qui opère conjointement avec une hausse des autres secteurs d'investissement sur les fermes. Ainsi, la valeur moyenne du cheptel va croître continuellement (voir graphique 47). A ce niveau, nous observons également une certaine similitude pour nos unités de comparaison, à l'exception du Lac-St-Jean-Est où la valeur moyenne du bétail est beaucoup plus élevée (4,431\$ en 1951 contre 2,883\$ pour le Saguenay la même année). Par ailleurs,

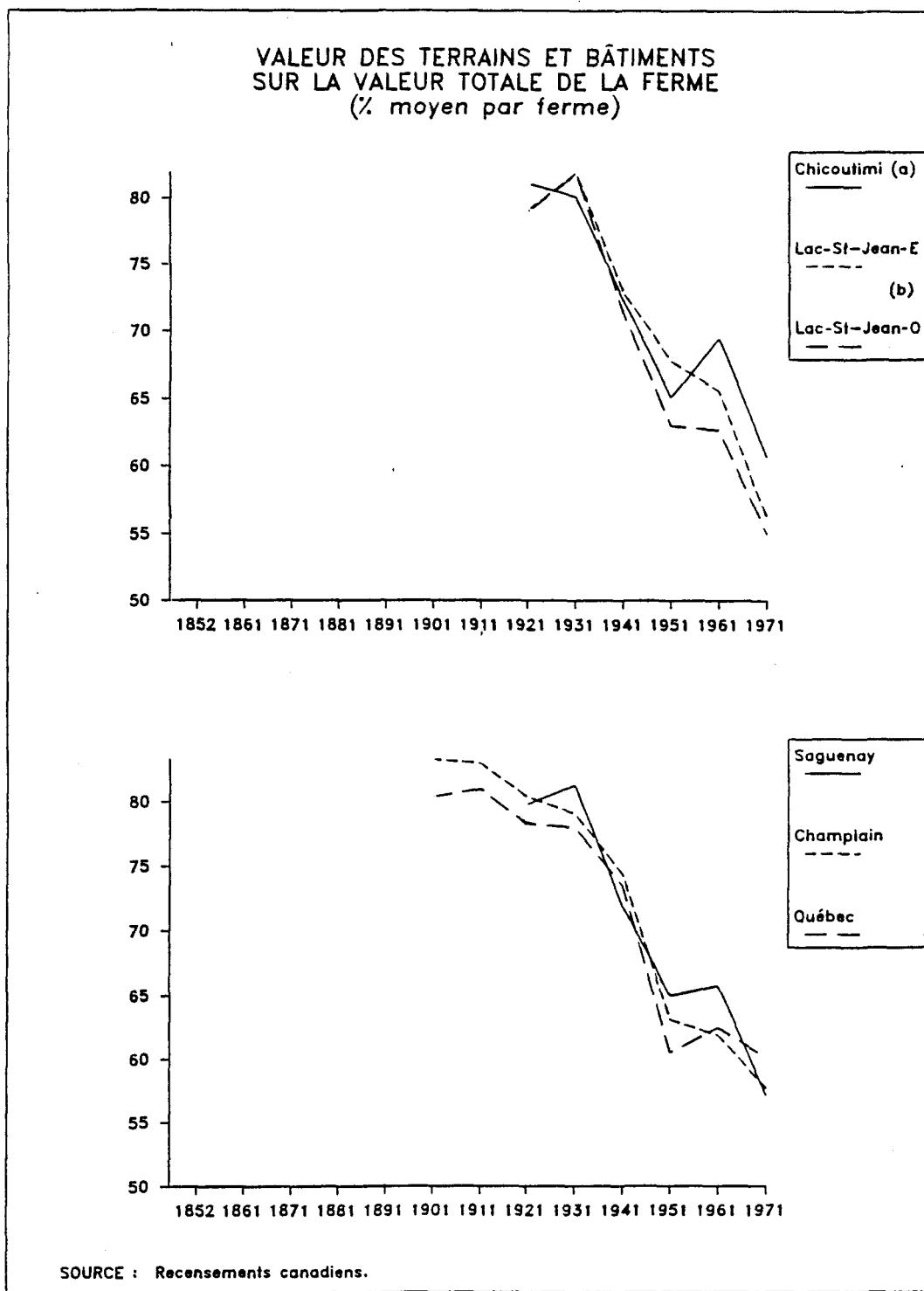
GRAPHIQUE 45



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: De 1911 à 1931 les valeurs calculées pour le Lac-St-Jean incluent le total des divisions Est et Ouest.

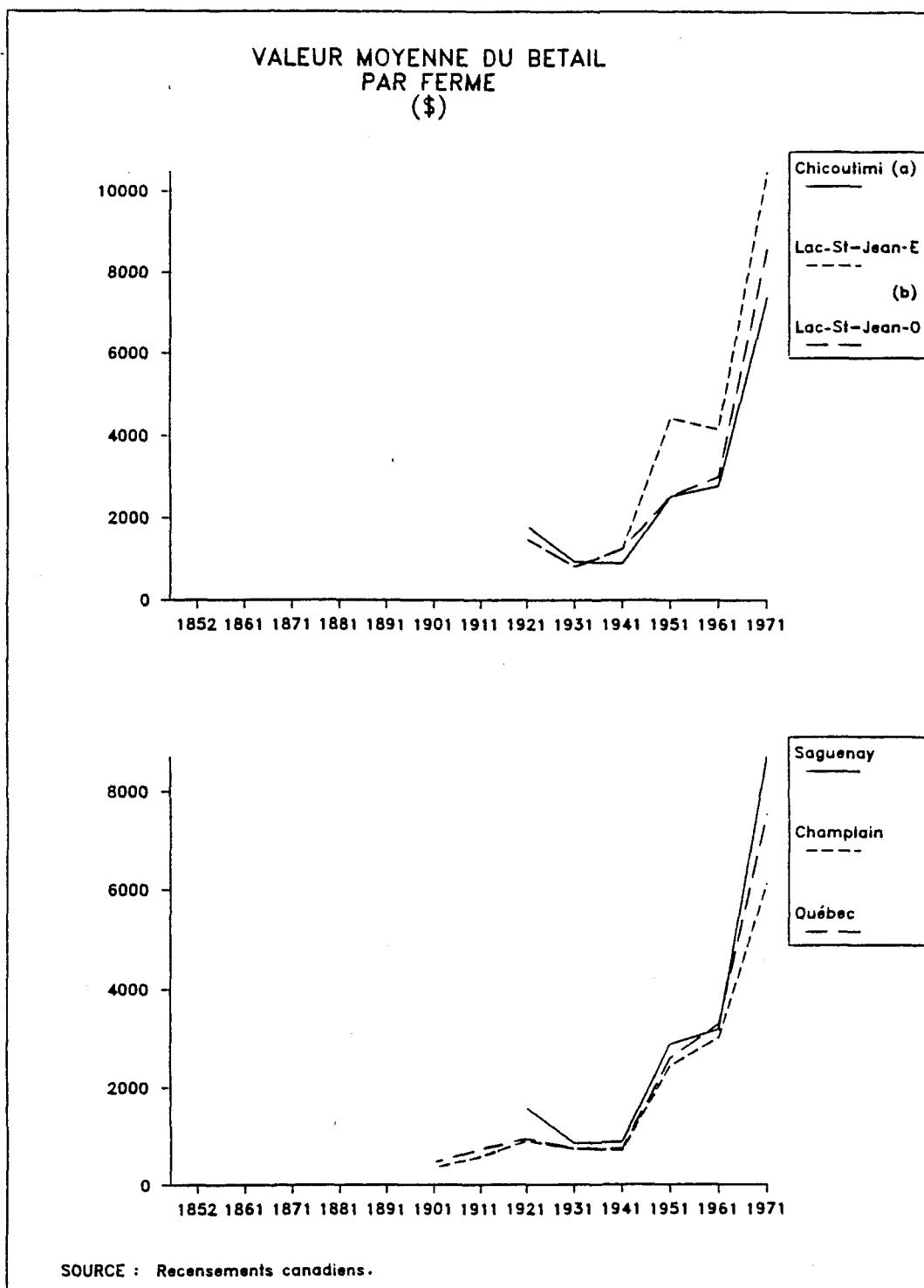
GRAPHIQUE 46



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b; En 1921 et en 1931 les valeurs calculées pour le Lac-St-Jean incluent le total des divisions Est et Ouest.

GRAPHIQUE 47



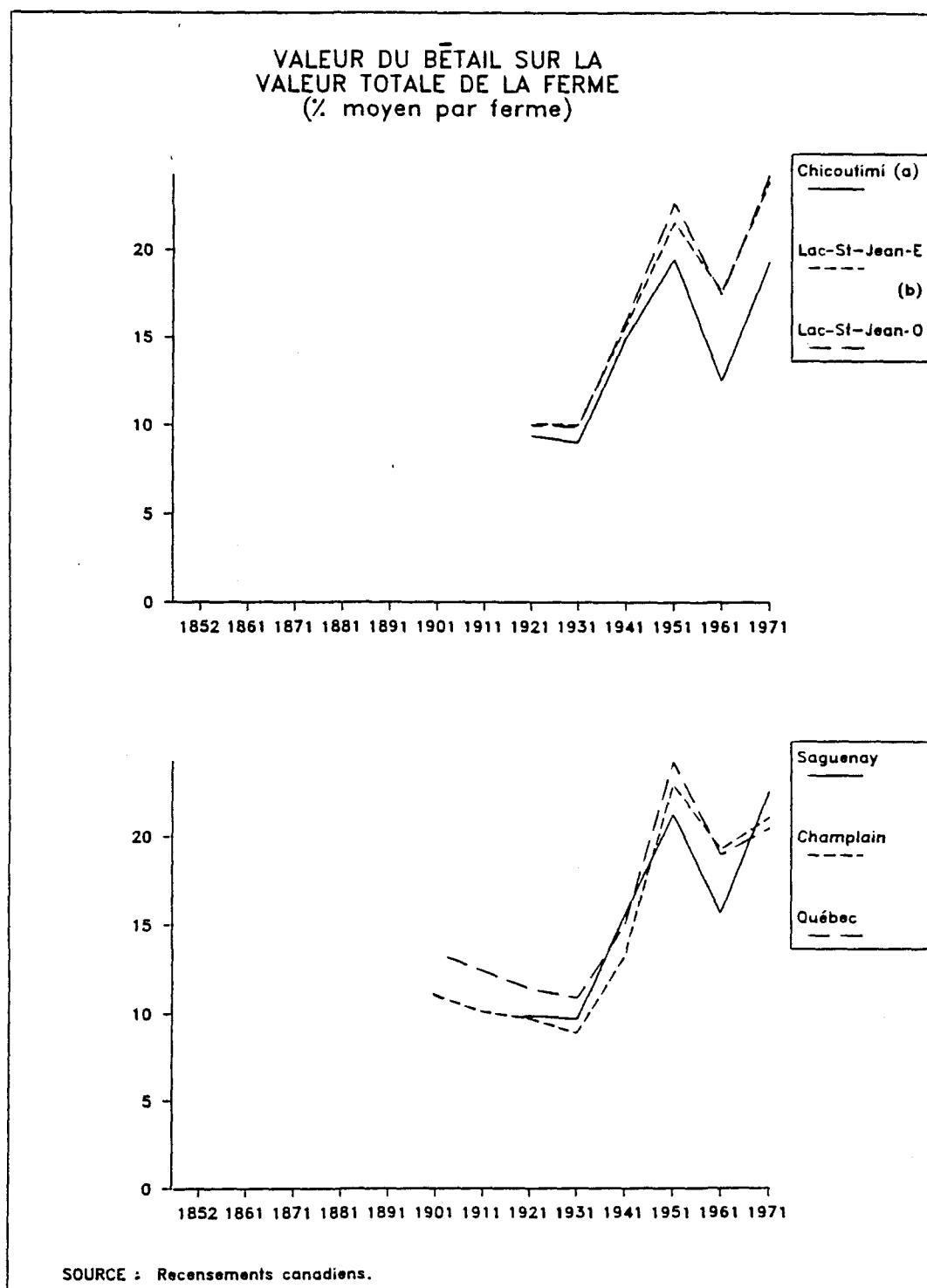
a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: En 1921 et en 1931 les valeurs calculées pour le Lac-St-Jean incluent le total des divisions Est et Ouest.

l'évolution de la part des biens meubles sur la valeur totale de la ferme est contraire à ce que l'on a observé pour les terrains et bâtiments (graphique 48). Dans le cas du bétail, cette proportion va doubler de 1921 à 1971, à l'exception d'une baisse momentanée en 1961. L'importance accrue de la valeur du bétail sur la ferme est un indice certain des nouvelles préoccupations de l'agriculture. Elle implique un remaniement des activités de production et une amélioration générale des troupeaux par une meilleure sélection des bêtes, et des progrès au niveau des techniques d'élevage (soins, alimentation...). L'accroissement de la valeur de la machinerie et de l'outillage est également très net (graphique 49). Particulièrement depuis la Seconde Guerre, elle illustre le même processus de modernisation. Alors qu'elle se situe entre 563\$ et 914\$ en 1941, elle fait plus que doubler au recensement suivant. En 1971, la valeur moyenne des équipements mécanisés se situe entre 6,149\$ (pour les fermes du comté Champlain) et 8,722\$ (au Lac-St-Jean-Est). Comme pour l'indicateur précédent, cette croissance est davantage marquée au plan des valeurs proportionnelles (graphique 50).

En un demi siècle, l'importance monétaire relative des équipements mécanisés va doubler, atteignant environ 20% de la valeur totale de la ferme. Cette évolution suggère que la valeur des fermes est de moins en moins définie par la composante foncière, bien qu'elle en constitue la part la plus importante. Progressivement, les investissements en faveur de la qualité des

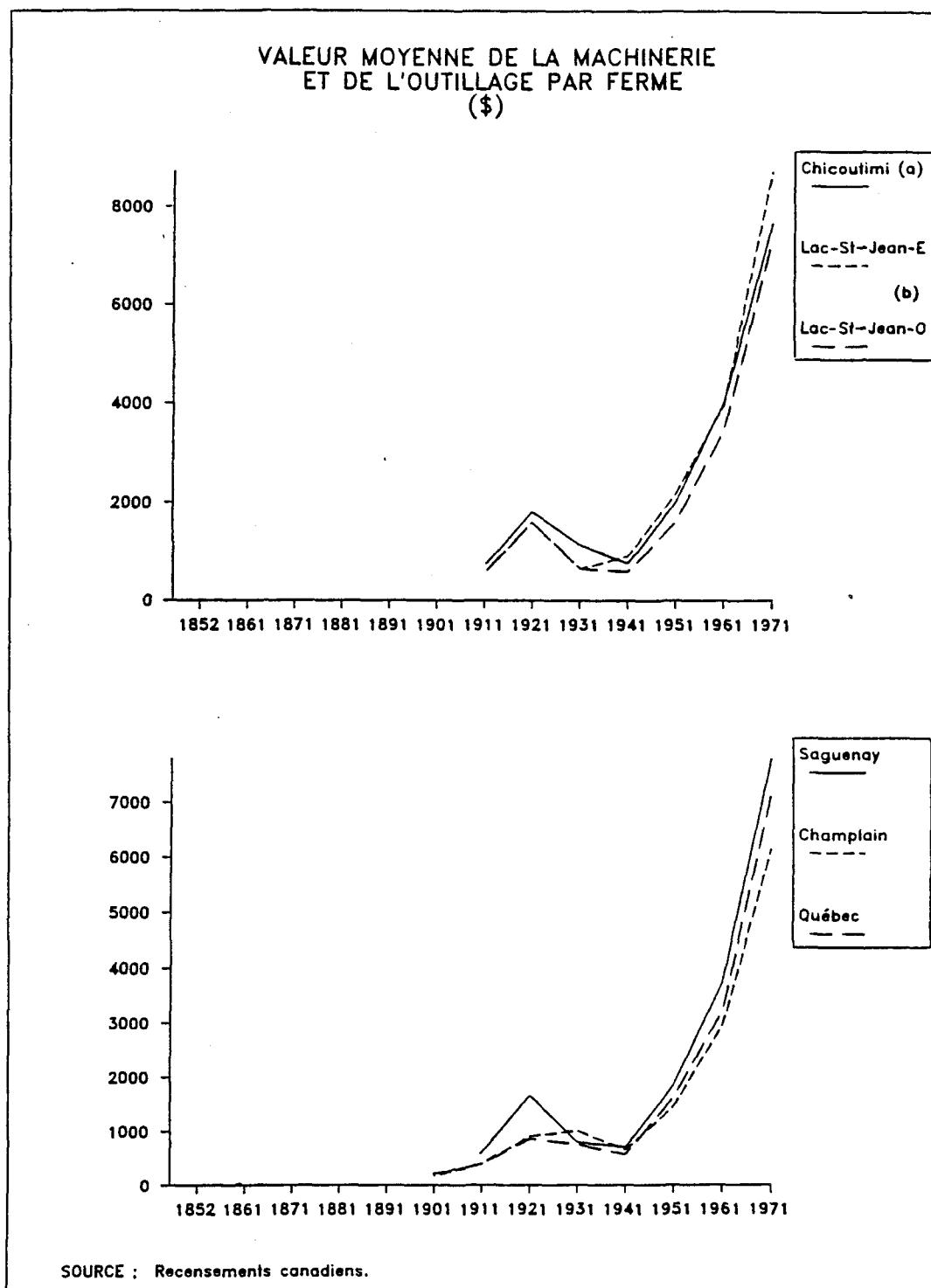
GRAPHIQUE 48



a; La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b; En 1921 et en 1931 les valeurs calculées pour le Lac-St-Jean incluent le total des divisions Est et Ouest.

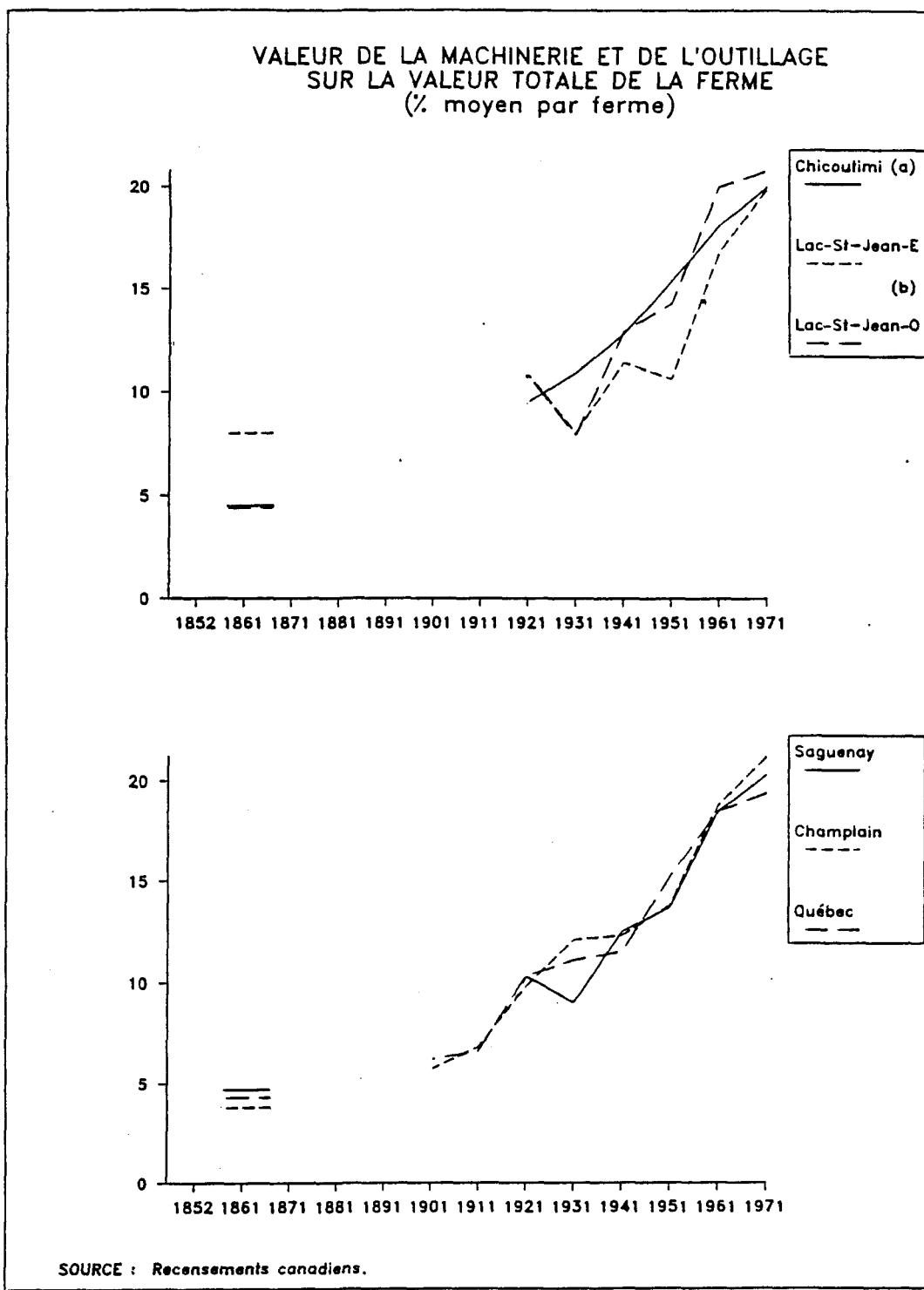
GRAPHIQUE 49



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: De 1911 à 1931 les valeurs calculées pour le Lac-St-Jean incluent le total des divisions Est et Ouest.

GRAPHIQUE 50



a; La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b; En 1921 et en 1931 les valeurs calculées pour le Lac-St-Jean incluent le total des divisions Est et Ouest.

élevages et de la mécanisation du travail agraire vont assumer une part toujours croissante de la valeur des fermes. C'est sans doute une des premières manifestations de la transformation de l'agriculture. Toutefois, comme pour les autres secteurs d'activités économiques, les différentes valeurs afférentes aux fermes obéissent avant tout aux cycles de la conjoncture mondiale. En raison de cette dépendance et aussi en rapport avec la problématique que nous avons définie, il nous apparaît trop risqué de juger de l'état réel de l'agriculture à partir uniquement d'une mesure se rapportant aux valeurs des terres. Notre argumentation s'appuie, entre autres, sur la similitude presque parfaite des six unités d'observation. Ce parallélisme témoigne en fait du poids considérable des facteurs exogènes sur l'évolution spécifique des indicateurs économiques. Au niveau des valeurs relatives, nous pouvons toutefois énoncer que les premiers signes de changement surviennent à partir de la Deuxième Guerre. En effet, les producteurs accroissent alors sensiblement la part des investissements dans les biens meubles (bétail et machinerie).

CHAPITRE VIII

COMMERCIALISATION ET COOPERATION EN AGRICULTURE

CHAPITRE VIII

COMMERCIALISATION ET COOPERATION EN AGRICULTURE

En marge des indicateurs précédents, mais dans le prolongement des activités agraires, cette partie de l'étude porte sur l'évolution de la commercialisation. Nous voulons voir si la modernisation de l'agriculture agit plus largement sur la structure de mise en marché de la production. Aussi, comme cette question est très complexe, nous nous sommes limités à l'étude de quelques aspects de la commercialisation. Les indices utilisés devraient toutefois nous en révéler les principales dimensions (40).

Les deux questions que nous avons privilégiées réfèrent aux industries laitières et à la forme coopérative dans l'organisation de la commercialisation. Nous verrons plus loin que ces deux thèmes sont intimement liés (41).

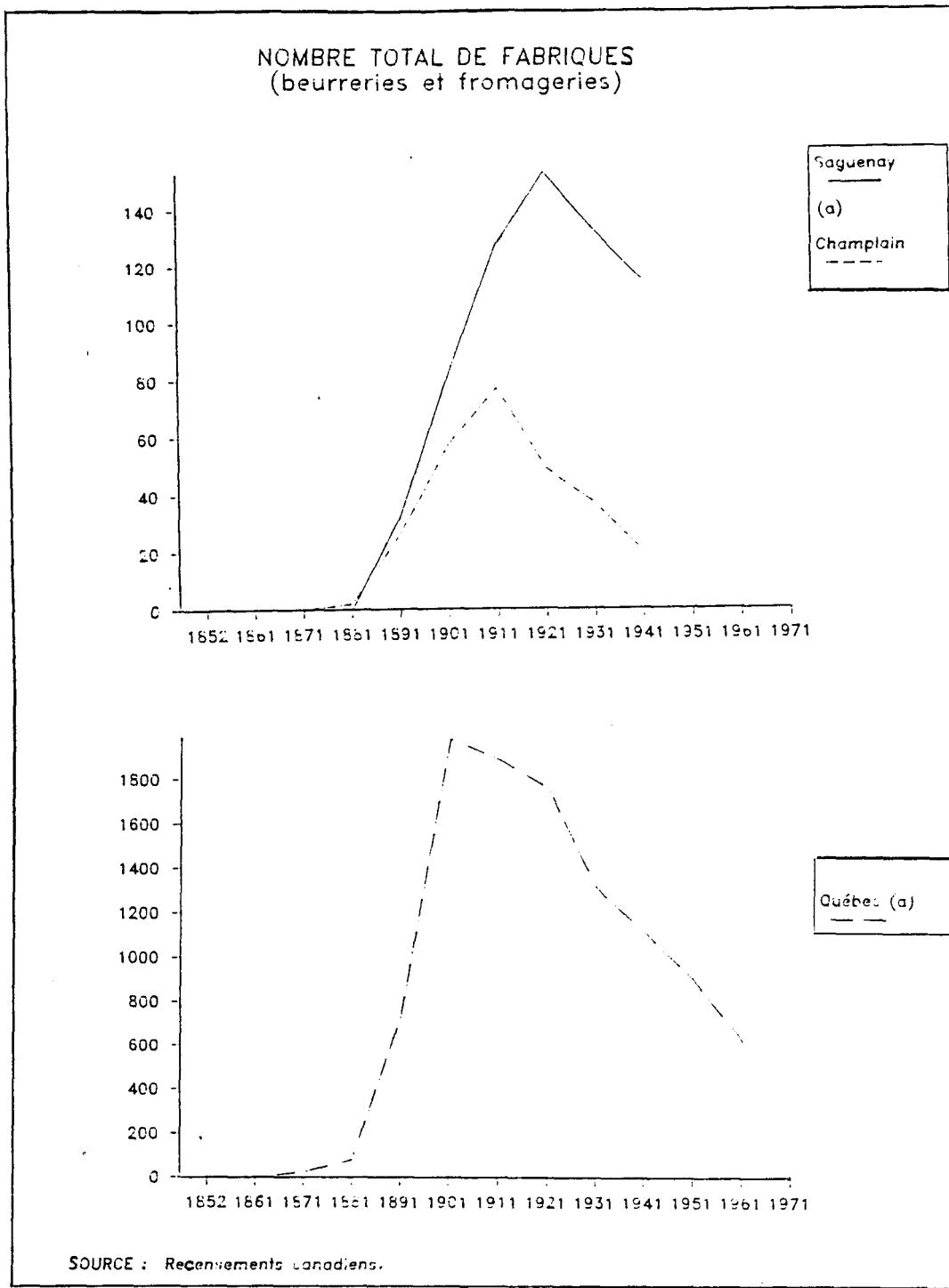
-
- (40) Certains chercheurs ont déjà abordé en profondeur des thèmes reliés à cette dimension de l'économie rurale. Voir en particulier N. PERRON (1975) et C.BEAUCHAMP (1979).
 - (41) Les données utilisées pour cette étude sont tirées des Annuaires Statistiques du Québec et des Rapports des Sociétés coopératives agricoles du Québec.

VIII.1 LES INDUSTRIES LAITIERES

Au Québec, on situe entre 1850 et 1890 les débuts de la spécialisation dans la production laitière (N. PERRON dans N. SEGUIN, 1980, p.114). Il faudra cependant attendre la toute fin du 19ème siècle et dans certains cas le début du 20ème avant que cette production ne soit majoritairement destinée à des unités de transformation extérieures à la ferme. Les fabriques de beurre, mais surtout de fromage vont se multiplier jusqu'au début des années 1920. Cet essor s'inscrit dans un contexte de prospérité générale de l'agriculture. Au Saguenay, le nombre de fabriques de beurre et de fromage est de plus de 150 en 1921. En 1891, on en comptait à peine une trentaine dans toute la région (voir graphique 51). Cette croissance phénoménale s'explique également par la dimension réduite des entreprises concernées. Il est fréquent qu'une même paroisse possède plus d'une fabrique (fabriques de rang). Cette dispersion est l'un des principaux problèmes de la spécialisation laitière dans les premières décennies du 20ème siècle (J.-P. KESTEMAN et alii, 1984, p. 21). Quant au rythme d'implantation de ces entreprises, il est à peu près partout le même.

La diminution du nombre de fabriques (à partir de 1901 pour le Québec et de 1921 pour le Saguenay) n'est pas nécessairement le signe d'une plus grande rationalité. Plusieurs fermetures sont dues à la crise mais également à l'organisation même des rapports entre les producteurs et les propriétaires de fabriques.

GRAPHIQUE 51



a: Pour 1911 la valeur se rapporte à l'année 1914.

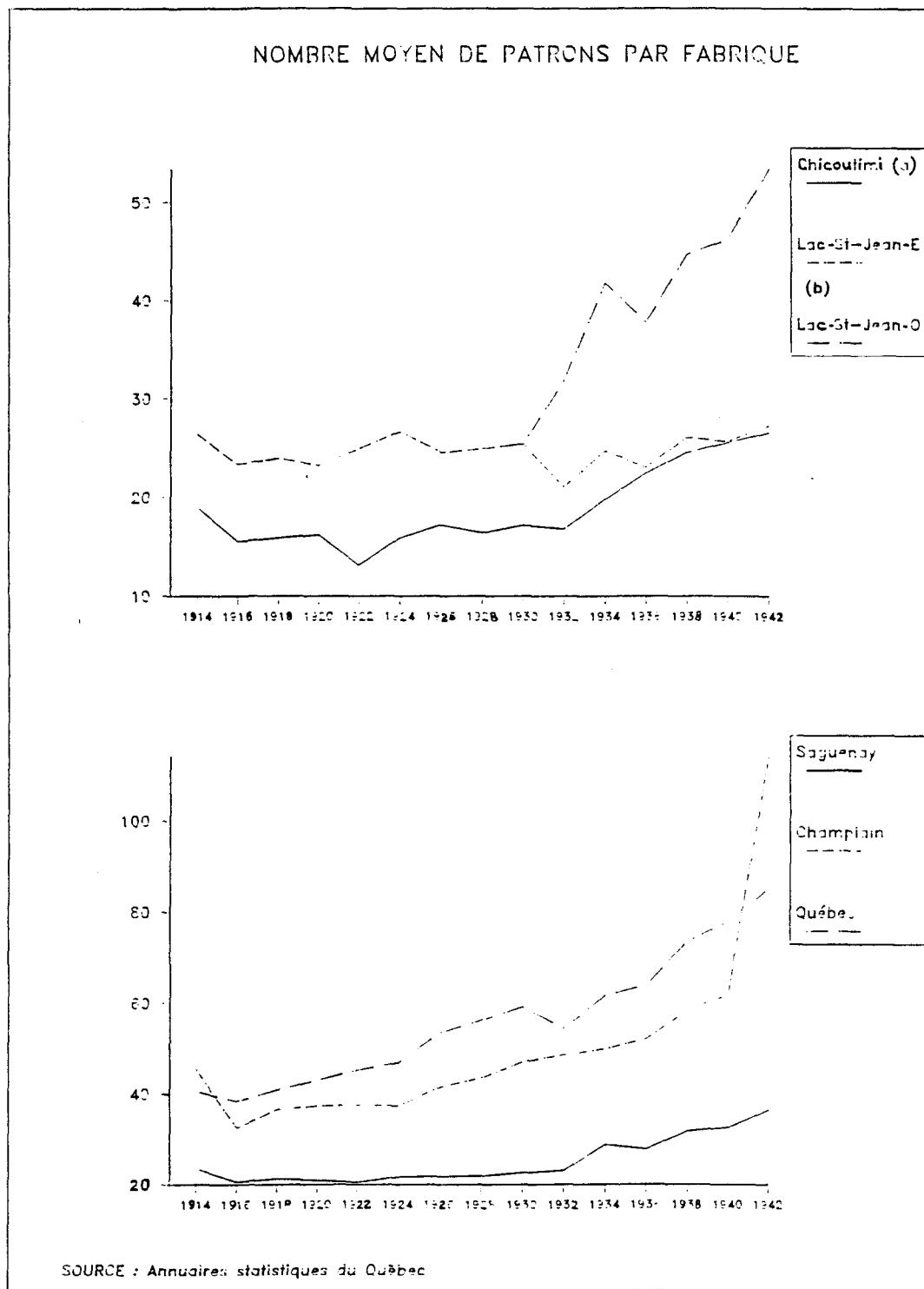
J.-P. KESTEMAN (1984) invoque l'irrégularité et l'anarchie de la production comme causes principales de ces fermetures. L'approvisionnement sporadique et le cycle de fabrication sont imputables à "l'habitude des producteurs de produire du lait, d'avril-mai à octobre-novembre" (N. PERRON dans N. SEGUIN, 1980, p. 132). Au lieu d'un mouvement de concentration, la baisse du nombre de fabriques témoigne plutôt de l'incapacité des entreprises à se maintenir sur le marché. A l'appui de notre énoncé, soulignons que la mesure du nombre moyen de patrons (42) et de vaches par fabrique varie peu en dépit de leur diminution significative (voir graphique 52 et 53).

Au Saguenay, de 1914 à 1942, le nombre moyen de patrons par fabrique se maintient entre 20 et 36 (43). Ce taux est de beaucoup inférieur à celui calculé pour l'ensemble du Québec. La mesure du nombre moyen de vaches par fabrique évolue elle aussi très lentement. Toutefois, l'écart qui distinguait le Saguenay du reste du Québec est ici beaucoup moins prononcé. Pour ces deux indicateurs, la seule croissance réelle arrive en toute fin de période. Dans la région, il est intéressant de noter que c'est à l'ouest du Lac-St-Jean que la dimension moyenne des établissements laitiers est la plus importante. Par ailleurs,

(42) Un patron est un cultivateur producteur de lait qui prend une entente avec un fabricant de fromage ou de beurre pour la saison de fabrication (R. LAVOIE, 1986).

(43) P.-Y. PEPIN estime à environ 60% le nombre de cultivateurs considérés comme patrons de fromageries et de beurreries, au tournant du siècle dans la région.

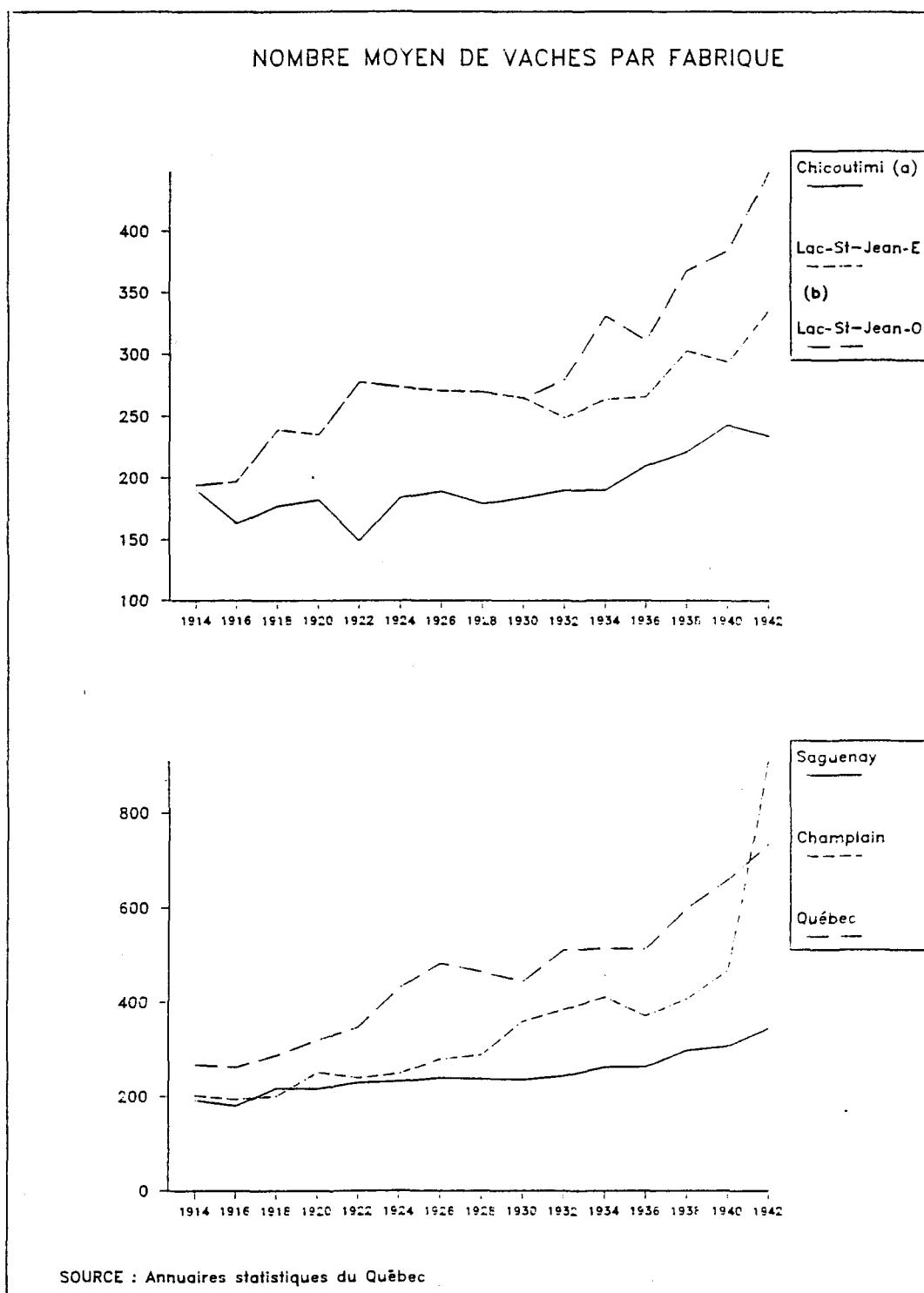
GRAPHIQUE 52



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: De 1914 à 1930 les valeurs calculées pour le Lac-St-Jean incluent le total des divisions Est et Ouest.

GRAPHIQUE 53



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: De 1914 à 1930 les valeurs calculées pour le Lac-St-Jean incluent le total des divisions Est et Ouest.

c'est au Lac-St-Jean-Ouest que le nombre relatif de beurreries est de loin le plus grand. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que la présence d'une beurrerie dans un territoire donné risque de drainer une part plus importante de la production laitière. Il ne faut pas négliger non plus l'influence considérable des trappistes dans la production et la transformation du lait, au nord du Lac-St-Jean (voir N. PERRON, 1975). La position dominante de la trappe de Mistassini a pu aussi influer sur la dimension moyenne des fabriques. Enfin, le nombre élevé de coopératives agricoles au Lac-St-Jean-Ouest a également pu agir dans le même sens.

Le nombre moyen de vaches par patron reflète plus directement l'état de la spécialisation laitière. D'une manière générale, les troupeaux laitiers sont beaucoup plus grands au Saguenay qu'ailleurs en province (voir graphique 54). Pour la période de 1914-1942, notre mesure porte de 8 à 12 le nombre moyen de vaches par patron dans la région, alors que pour l'ensemble du Québec, il va de 6 à 9. Cet écart confirme en tout point l'évolution du cheptel, déjà étudiée au chapitre V. Donc, au Saguenay, bien que les fabriques soient en moyenne plus petites, leur approvisionnement repose sur de plus gros producteurs. La spécialisation de la production aurait devancé la concentration des activités de transformation.

La production dans les fabriques saguenéennes est particulièrement homogène. Le commerce du fromage occupe la presque

GRAPHIQUE 54



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: De 1914 à 1930 les valeurs calculées pour le Lac-St-Jean incluent le total des divisions Est et Ouest.

totalité de l'activité de transformation, reléguant au second plan celui du beurre. Dans la région, de 1914 à 1942, la fabrication du fromage représente toujours plus de 80% du total de la production des fabriques (voir graphique 55). Ailleurs au Québec, ce secteur d'activité est souvent plus diversifié ou au contraire, majoritairement représenté par l'industrie beurrière. Par exemple, en 1938, la part du fromage sur le total de la production est de 83,6% au Saguenay alors qu'elle n'est que de 26,9 et 12,9%, respectivement pour le Québec et le comté Champlain. Enfin, l'orientation de la production au Lac-St-Jean-Ouest diffère de l'ensemble de la région. Elle s'approche davantage de ce qu'on a pu observer pour le Québec, bien que de manière moins prononcée. En 1934, elle atteint toutefois son plus bas niveau avec 62,3% de la production laitière.

L'activité fromagère demeure donc prépondérante au Saguenay et pendant la période étudiée l'essentiel de la production est écoulé sur le marché anglais (P.-Y. PEPIN, 1969, p. 59) (44). De 1920 à 1940, même le resserrement des marchés nationaux et internationaux n'a pas modifié l'orientation de la production, en dépit également du déclin global de l'industrie laitière

(44) La place du marché d'exportation dans l'agriculture régionale amenuise considérablement l'importance de débouchés près des lieux de production. Dans des études antérieures, Gérald FORTIN (1960) et Jean-Marc BERNARD (1967), avaient déjà fait de cette proximité une des conditions premières de la prospérité de l'agriculture. Au Saguenay, il semble bien que ce modèle est en partie déjoué.

GRAPHIQUE 55



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

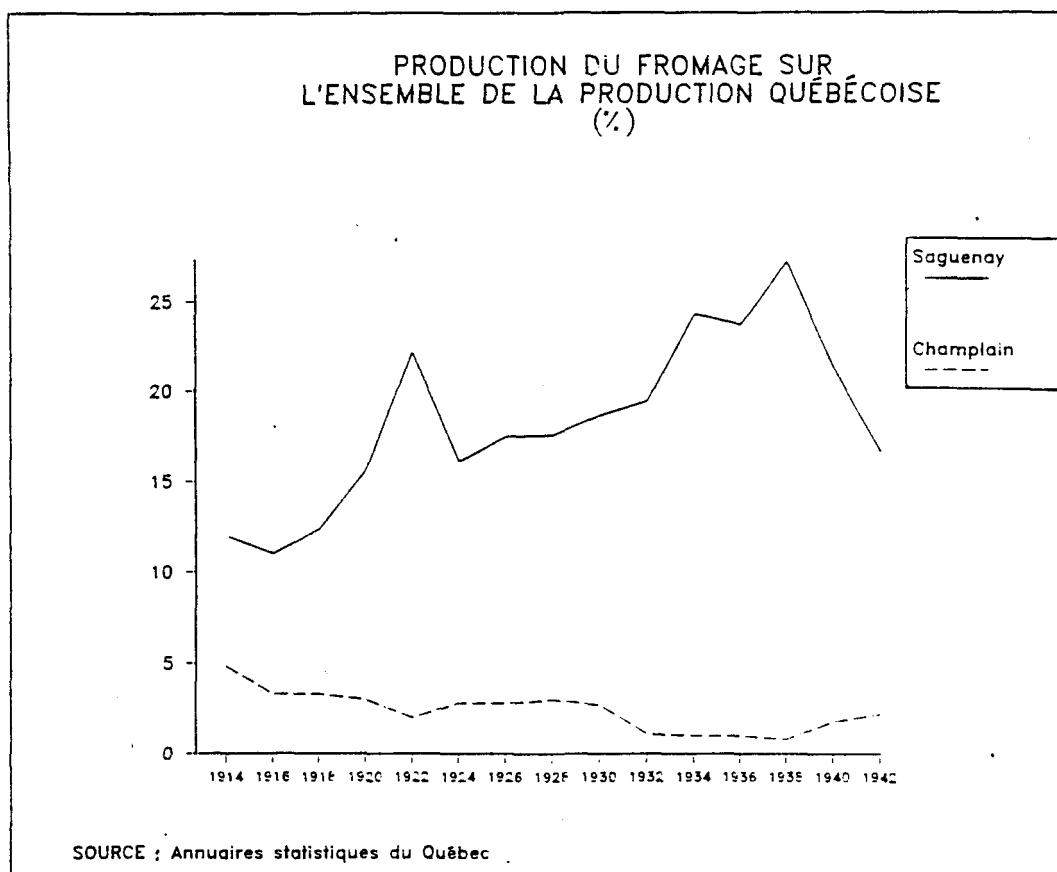
b: De 1914 à 1930 les valeurs calculées pour le Lac-St-Jean incluent le total des divisions Est et Ouest.

(N. PERRON dans N. SEGUIN, 1980, p. 120). Cette impasse témoigne de la fragilité de ce secteur d'activité et aussi de la lenteur du processus de changement dans cette conjoncture (entre les deux Guerres).

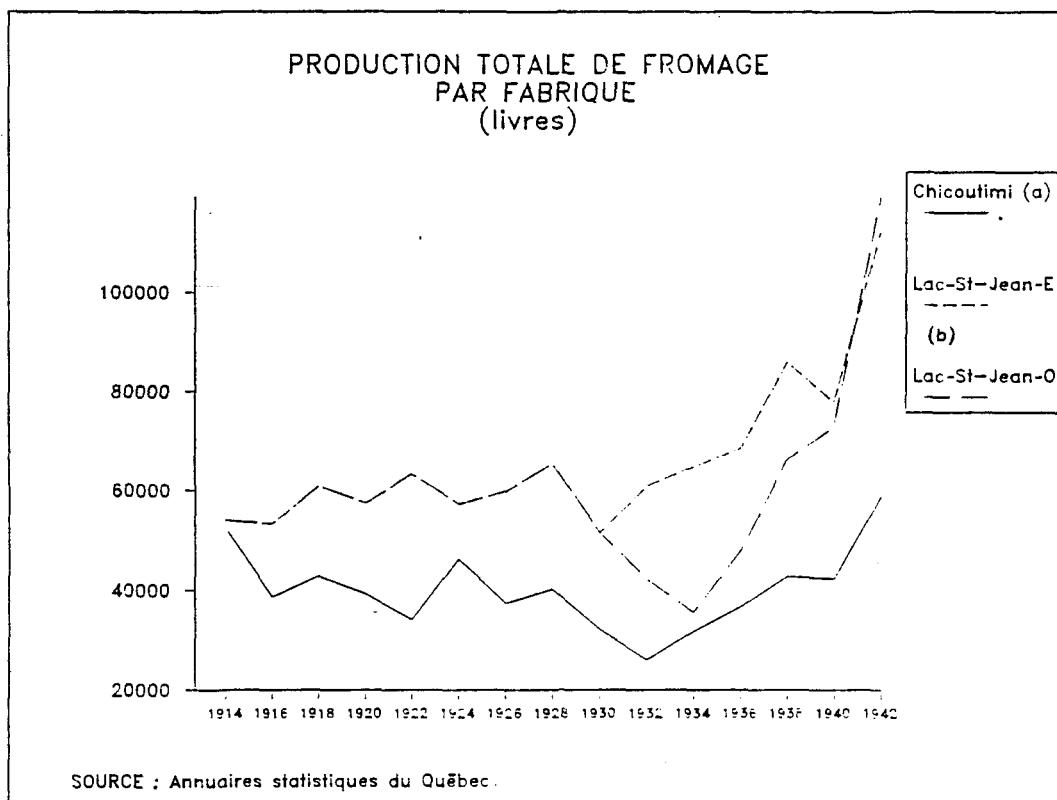
La production des entrepreneurs laitiers place le Saguenay dans une position dominante à l'échelle du Québec. A la veille de la Seconde Guerre mondiale, les fabriques saguenéennes produisent plus de 27% du fromage québécois (voir graphique 56). Pour la même année, on ne dénombre dans la région que 4,4% des patrons de la province. Selon Bruno JEAN (1985), ce déséquilibre de la production dans les régions périphériques serait dû à la présence de terres à bon marché et aussi à une main-d'œuvre familiale abondante. La production laitière serait en effet, particulièrement complexe et exigeante en travail (B. JEAN, 1985, p. 121). Dans la région, la production moyenne de fromage prend un essor substantiel seulement à partir de la Deuxième Guerre (voir graphique 57). A ce chapitre, il faut souligner la faible performance des fabriques du comté Chicoutimi dont la production totale par unité de transformation est nettement inférieure à la moyenne régionale.

En rapport avec notre problématique, l'étude de l'industrie laitière au Saguenay est peu révélatrice. Une des raisons principales est sans doute les limites imposées par la source. Nous ne pouvions prolonger nos indicateurs après les années 1940. On

GRAPHIQUE 56



GRAPHIQUE 57



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: DE 1914 À 1930 les valeurs calculées pour le Lac-St-Jean incluent le total des divisions Est et Ouest.

connaît d'ailleurs l'importance de la période 1940-1960 dans le processus de transformation de l'agriculture. Au niveau de l'industrie laitière, elle est marquée par "... l'essor des coopératives, la diversification et aussi la guerre en début de période" (N. PERRON dans N. SEGUIN, 1980, p. 134). Aussi, comme pour les mesures afférentes à la ferme, celles se rapportant à ce secteur de l'économie rurale, sont directement soumises à des causes extérieures à la dynamique foncière.

Notre analyse révèle cependant deux aspects importants de l'industrie laitière au Saguenay. D'une part, la modernisation de ce secteur d'activité n'intervient pas avant la fin de la Seconde Guerre mondiale. De 1914 à 1942, tous les indicateurs que nous avons construits (à l'exception de celui se rapportant au nombre de fabriques) demeurent relativement stables ou progressent peu. D'autre part, la production laitière au Saguenay, jusqu'au début des années 1940, s'appuie sur de très petites unités de transformation. Ceci révèle surtout le calendrier très tardif de la modernisation agraire au Saguenay.

VIII.2 LES COOPERATIVES AGRICOLES

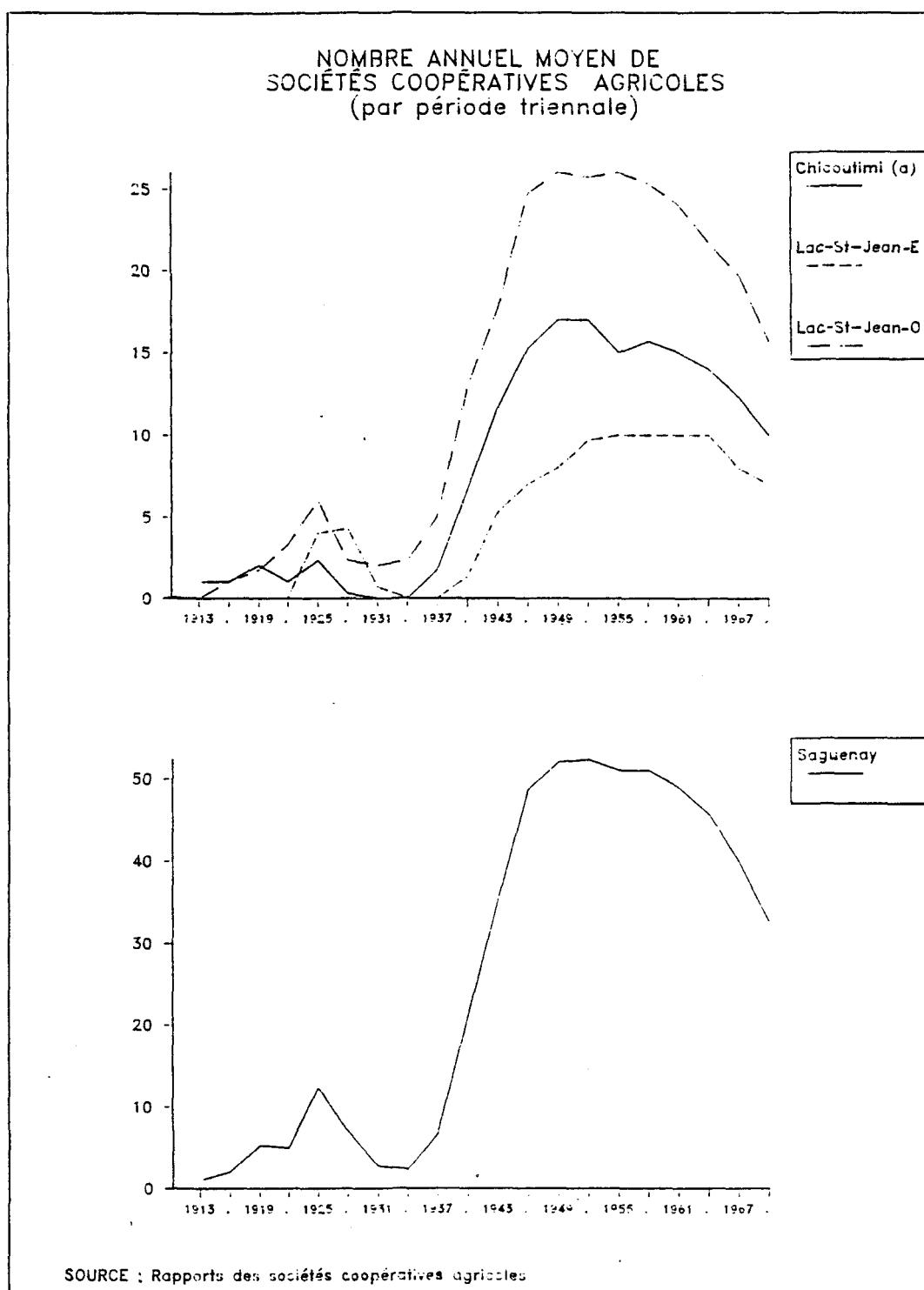
Le mode de gestion coopératif dans l'économie rurale et plus particulièrement en agriculture survient avec le début du 20ème siècle (45). L'orientation de plusieurs régions québécois

(45) Au Québec, la loi autorisant la création de coopératives agricoles date de 1908.

ses vers l'industrie laitière amène la création de coopératives de beurre et de fromage (J.-P. KESTEMAN, 1984, p. 30). Bien que relativement restreint au début, ce mouvement allait vite devenir une composante majeure de l'économie rurale (46). Il allait également gagner assez rapidement le Saguenay puisque dès 1912, la région compte une première coopérative agricole juridiquement constituée (St-Félix-d'Otis). En 1925, le nombre de coopératives passe à 14. Elles sont surtout localisées dans la sous-région du Lac-St-Jean. En fait, on en compte seulement trois dans le comté Chicoutimi (voir graphique 58). Cette première vague de coopération en agriculture s'effondre presque totalement à partir du milieu des années 1920. De 1932 à 1935, on ne recense plus dans la région que deux coopératives agricoles (les deux sont situées à St-Félicien). Les raisons de cet abandon sont multiples. On pense bien sûr à la crise des années 1930, mais également à des causes internes, liées à la gestion et à l'organisation même des sociétés. Pour Normand PERRON (1980), les grandes faiblesses de ce premier mouvement de coopération sont: "un faible niveau d'investissement, une capacité limitée de production, l'absence de contrôle de la mise en marché..." (dans N. SEGUIN, 1980, p. 137). Pour sa part, J.-P. KESTEMAN (1984, p. 30) attribue surtout au manque de capital les raisons de l'échec des premières coopératives agricoles au Québec. On ne

(46) En 1935, seulement 15% des beurreries et fromageries sont des coopératives. En 1947, la proportion est de 47% (J.-P. KESTEMAN, 1984, p. 134).

GRAPHIQUE 58



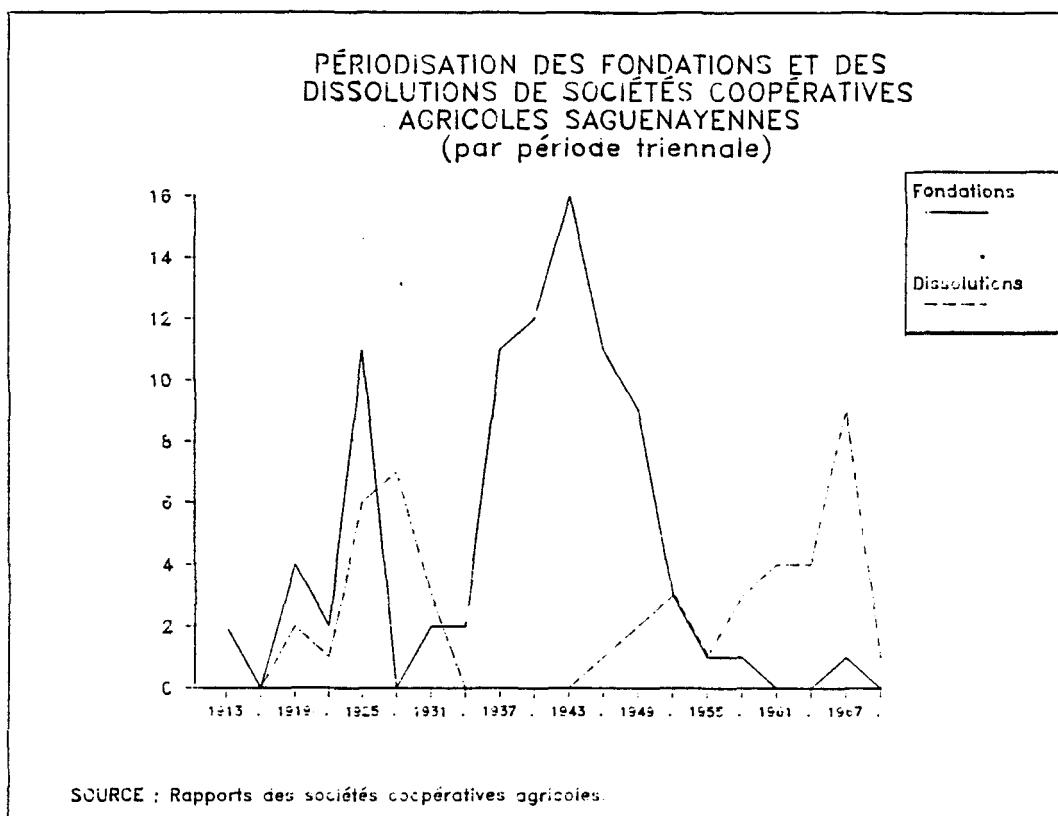
a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

pouvait ainsi réinvestir dans l'amélioration des équipements. Une reprise de la coopération agricole survient à la veille de la Deuxième Guerre. On assiste cette fois à une véritable prolifération de coopératives. Débutant en 1937-1938, cette seconde vague culmine en 1950. Dans la région, on dénombre alors plus d'une cinquantaine de coopératives agricoles. Le graphique 59 illustre bien cette séquence de l'économie agraire dans la région du Saguenay.

Claude BEAUCHAMP (1979, p. 380) impute cet essor à la modernisation générale de l'agriculture pendant la guerre. Les coopératives devenaient des outils privilégiés pour répondre aux nouveaux marchés. Elles allaient agir dans tous les secteurs de l'agriculture: coopératives d'achat, de vente, de fabrique, de mécanisation rurale, de production de lait ou de patates, d'amélioration des terres, etc...

La coopération agraire répond avant tout à des objectifs d'ordre économique très spécifiques. Référant à l'ensemble du Québec, C. BEAUCHAMP (1979) souligne que: "les agriculteurs retenaient surtout du projet associationniste, qu'il pouvait leur procurer des avantages matériels...". Aussi, cet exclusivisme de chaque unité familiale qui faisait la force de l'agriculture domestique va devenir un des points vulnérables des coopératives. Par exemple, au moment de la crise des années 1930, la coopération aurait pu devenir un instrument de soutien pour les produc-

GRAPHIQUE 59



teurs. Toutefois, en raison des faiblesses déjà identifiées (manque de capitaux...) mais aussi de cet "individualisme familial", on aurait plutôt abandonné les coopératives. De plus, avec le type d'agriculture qu'on pratiquait, on ressentait moins le besoin d'actions collectives. Au Québec, en 1930, les "trois quarts des 410 coopératives fondées depuis 1909 étaient disparues" (C. BEAUCHAMP, 1979, p. 380).

Très tôt dans la région, c'est au Lac-St-Jean-Ouest que le mouvement coopératif est le plus marqué. De 1945 à 1960, le nombre de coopératives agricoles s'y maintient entre 24 et 26. A l'Est du Lac-St-Jean, même si on dénombre moins de coopératives, c'est une forme de gestion qui demeure importante. La raison principale tient à la présence imposante de la C.C.S. (Chaîne Coopérative du Saguenay) fondée en 1949 à St-Bruno et plus tard (en 1967) à la création de l'Association Coopérative Laitière. Dans le comté Chicoutimi, la progression du nombre de coopératives se situe à mi-chemin entre celles des secteurs Est et Ouest du Lac-St-Jean.

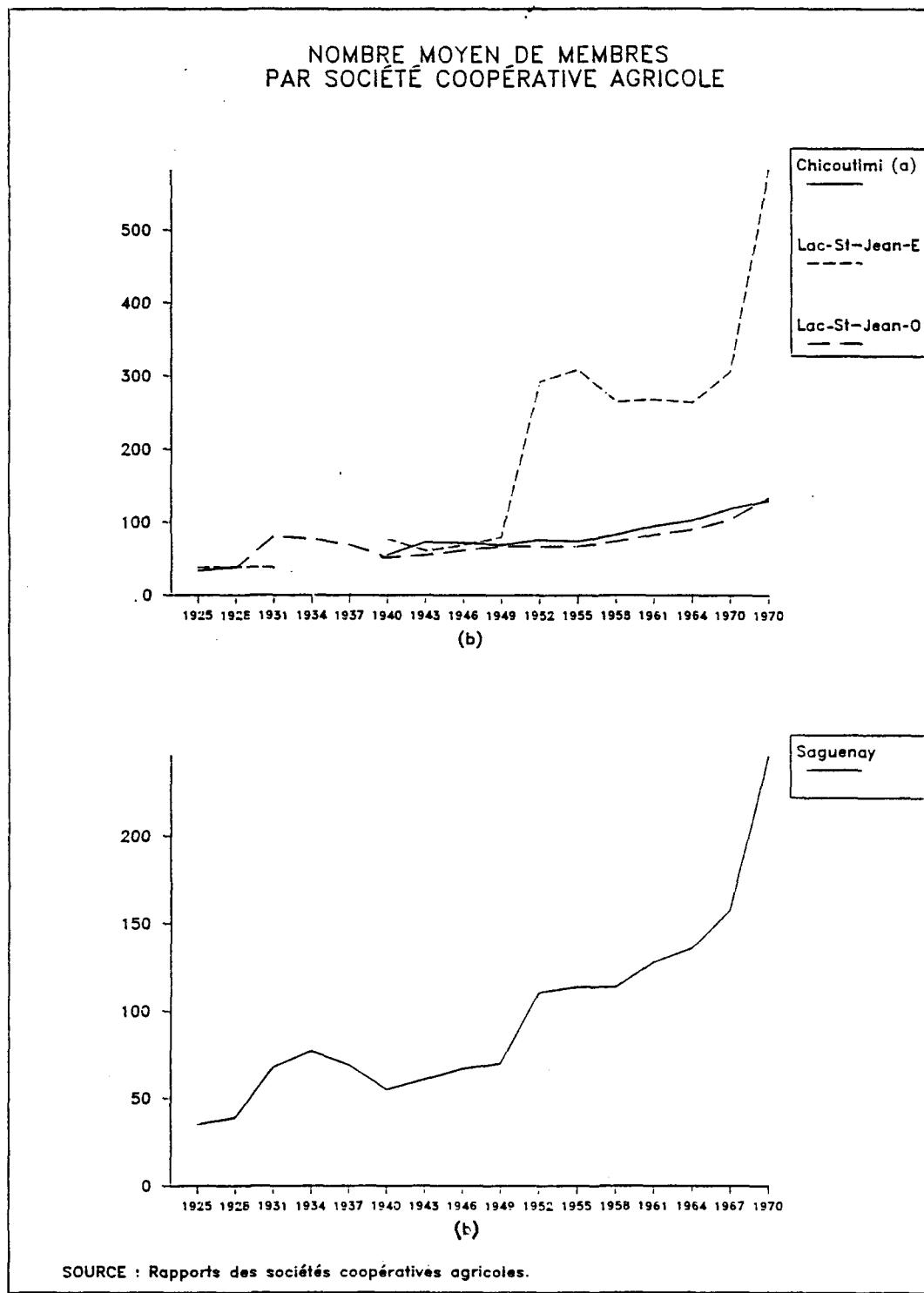
La croissance remarquable de ces coopératives à partir de 1938 est un signe certain de rationalisation de l'industrie laitière. Cependant, l'ampleur de la hausse n'est pas proportionnelle à son action sur le milieu. L'étroitesse des associations, leur éparpillement sur le territoire et l'action indépendante de chacune d'entre elles ont conduit le mouvement coopératif à

un rôle secondaire dans la structuration de l'espace agraire. André MIVILLE (1982, p. 61) souligne, dans le cas de la Mauricie, que les coopératives laitières restent attachées aux formes traditionnelles de production.

La force du mouvement coopératif arrive réellement au début des années 1950, avec la fusion et le regroupement d'associations. Le graphique 58 illustre clairement ce phénomène de concentration. Nous avons également pu le traduire par la mesure du nombre moyen de membres par société coopérative (voir graphique 60). Au Lac-St-Jean-Ouest et dans le comté Chicoutimi, la progression est régulière. Le nombre moyen de membres passe d'une trentaine au milieu des années 1920 à plus de 130 en 1970.

Au Lac-St-Jean-Est, cette évolution est tout à fait différente. Avec la création de la C.C.S. en 1949, le nombre moyen de membres allait passer à plus de 300. Aussi, ce nombre allait encore doubler en 1967 avec la création de l'A.C.L. La localisation des sièges sociaux de l'A.C.L. et de la C.C.S. à St-Bruno (Lac-St-Jean-Est) ne limite évidemment pas leur champ d'action à ce seul comté. L'envergure régionale des deux coopératives s'observe de plusieurs manières (recrutement des sociétaires, points de vente, bureaux de secteurs, fabriques, etc...). Pour cette raison, il peut être préférable d'étudier à l'échelle du Saguenay le membership des coopératives agricoles. Dans l'en-

GRAPHIQUE 60



a: La division de recensement Chicoutimi regroupe le Haut et le Bas-Saguenay.

b: Par période triennale.

semble de la région, un premier niveau de croissance fait passer le nombre moyen de membres par coopérative de 70 en 1949 à 111 en 1953. Cette progression s'inscrit directement dans le processus de modernisation de l'agriculture, c'est-à-dire qu'elle se produit au même moment. Dans les deux cas, il semble que la conjoncture de la Deuxième Guerre ait favorisé une redéfinition des structures de production. Désormais, les coopératives deviennent de véritables instruments de progrès en participant à l'intégration des fermes au marché. Les principales faiblesses de la coopération dans les années 1920 et 1930 (manque de capitaux, production insuffisante, etc...) seront en partie compensées par la création de coopératives plus importantes, à une échelle locale et même régionale. Ce mouvement, dans la mesure où il est reflété par le nombre moyen de sociétaires, sera de nouveau accentué vers le milieu des années 1960.

CONCLUSION

CONCLUSION

L'étude de la saturation foncière comme facteur de changement se heurte à l'influence des faits conjoncturaux dans l'histoire économique du 20ème siècle. Bien que l'évolution de certains indicateurs obéisse de manière évidente à la rupture des équilibres anciens, pour plusieurs autres cas elle est avant tout le reflet de conjonctures extérieures beaucoup plus spécifiques. Afin de rendre compte de ces évolutions irrégulières (marquées de progrès rapides mais aussi de reculs), nous avons ramené sous forme de tableaux diachroniques la progression des principaux indicateurs agraires (47).

Les deux indicateurs qui déterminent notre seuil de saturation foncière sont construits à partir des superficies améliorées et cultivées. Ces aires expriment directement l'occupation et la mise en valeur de l'espace voué à l'agriculture. En ver-

(47) Nous avons choisi les indicateurs les plus susceptibles de refléter les véritables progrès de l'agriculture. En conséquence, nous avons exclu toute mesure se rapportant aux superficies occupées et aux dimensions des fermes, lesquelles ne traduisent pas nécessairement l'espace agricole. Nous avons fait de même avec les mesures se rapportant à des productions presque exclusives au 19ème siècle (blé, seigle...) et aussi avec certains élevages plus marginaux (porcs, moutons, autres bovins). Enfin, comme les indicateurs de chacune des catégories de données (récoltes, mécanisation, valeurs, etc.) se comportent souvent de la même manière, nous en avons illustré que deux ou trois par catégorie.

tu de ce caractère, le point d'extension limite de chacune de ces deux mesures devrait correspondre au seuil recherché. Sur les tableaux 4, 5 et 6, ces indicateurs de saturation sont identifiés par les positions 1 et 2. Dans le comté Chicoutimi et à l'est du Lac-St-Jean, il paraît évident que ce point de rupture est atteint dès 1921. Au Lac-St-Jean-Ouest, cette échéance sera reportée après la Deuxième Guerre (1951) en raison d'un peuplement plus récent mais aussi d'une seconde vague de colonisation lors de la crise des années 1930. Au plan régional, il ne semble toutefois pas exister de différences significatives quant au rythme et à l'envergure des transformations qui ont affecté l'agriculture saguenéenne depuis la Première Guerre. En dehors des écarts relatifs pour certains indicateurs, on observe généralement les mêmes mouvements évolutifs de part et d'autre de la région. Ainsi, depuis la fin du 19ème siècle, les ensements destinés à l'élevage laitier sont en augmentation constante. Cependant, au niveau de la production moyenne, ces activités évoluent d'abord en fonction du marché et de la conjoncture économique. Dans le cas du foin et de l'avoine par exemple, les plus fortes quantités récoltées (ou sommets) sont ordinairement atteintes en 1921 (ce qui correspond au marché de la Première Guerre). De plus, la mesure des rendements, toujours pour les deux mêmes productions, culmine aussi avec le recensement de 1921. Cette coïncidence, conjuguée avec l'accroissement régulier des surfaces ensemencées en foin et en avoine après 1921, révèle un des traits

TABLEAU 4

EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE SATURATION ET DE TRANSFORMATION:
Chicoutimi

Indicateurs	Recensements												
	1852	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1961	1971
1 Superficie améliorée sur la plus grande superficie améliorée.													
2 Superficie cultivée sur la plus grande superficie cultivée.													
3 Superficie en foin sur le total de la superficie cultivée.			■									■	
4 Production moyenne du foin.			■							■			
5 Production moyenne de l'avoine.	■												
6 Rendement du foin.			■										
7 Rendement de l'avoine.			■										
8 Nombre moyen de vaches.	■								■	■			■
9 Rendement des vaches laitières.			■						■	■			
10 Nombre moyen de chevaux.	■							■					
11 Nombre de fermes possédant un tracteur.									■	■			■
12 Nombre de fermes possédant une moissonneuse-batteuse.										■	■		■
13 Nombre de fermes possédant une trayeuse mécanique.										■	■		■
14 Nombre de fermes déclarant utiliser l'engrais.									■	■			
15 Valeur des terrains et bâtiments sur la valeur totale de la ferme.									■	■			
16 Valeur du bétail sur la valeur totale de la ferme.									■	■		■	
17 Valeur de la machinerie sur la valeur totale de la ferme.									■	■			

Sommet



quasi-sommet



début de croissance



TABLEAU 5

EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE SATURATION ET DE TRANSFORMATION:
Lac-Saint-Jean-Est.

Indicateurs	Recensements												
	1852	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1961	1971
1 Superficie améliorée sur la plus grande superficie améliorée.													
2 Superficie cultivée sur la plus grande superficie cultivée.													
3 Superficie en foin sur le total de la superficie cultivée.													
4 Production moyenne du foin.													
5 Production moyenne de l'avoine.													
6 Rendement du foin.													
7 Rendement de l'avoine.													
8 Nombre moyen de vaches.													
9 Rendement des vaches laitières.													
10 Nombre moyen de chevaux.													
11 Nombre de fermes possédant un tracteur.													
12 Nombre de fermes possédant une moissonneuse-batteuse.													
13 Nombre de fermes possédant une trayeuse mécanique.													
14 Nombre de fermes déclarant utiliser l'engrais.													
15 Valeur des terrains et bâtiments sur la valeur totale de la ferme.													
16 Valeur du bétail sur la valeur totale de la ferme.													
17 Valeur de la machinerie sur la valeur totale de la ferme.													

Sommet



quasi-sommet



début de croissance



TABLEAU 6

EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE SATURATION ET DE TRANSFORMATION:
Lac-Saint-Jean-Ouest

Indicateurs	Recensements												
	1852	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1961	1971
1 Superficie améliorée sur la plus grande superficie améliorée.													
2 Superficie cultivée sur la plus grande superficie cultivée.													
3 Superficie en foin sur le total de la superficie cultivée.													
4 Production moyenne du foin.													
5 Production moyenne de l'avoine.													
6 Rendement du foin.													
7 Rendement de l'avoine.													
8 Nombre moyen de vaches.													
9 Rendement des vaches laitières.													
10 Nombre moyen de chevaux.													
11 Nombre de fermes possédant un tracteur.													
12 Nombre de fermes possédant une moissonneuse-batteuse.													
13 Nombre de fermes possédant une trayeuse mécanique.													
14 Nombre de fermes déclarant utiliser l'engrais.													
15 Valeur des terrains et bâtiments sur la valeur totale de la ferme.													
16 Valeur du bétail sur la valeur totale de la ferme.													
17 Valeur de la machinerie sur la valeur totale de la ferme.													

Sommet



quasi-sommet



début de croissance



dominants de la production agricole de l'époque. En effet, dans un contexte où la demande est particulièrement forte (lors de la Première Guerre), les producteurs consacrent plus de soins et aussi plus de ressources (hommes, acres, etc.) à la production. D'ailleurs, la mesure du nombre de chevaux par ferme tend à confirmer cette hypothèse. Les rendements moyens s'en trouvent accrus, mais l'essentiel de la hausse de la production tient à l'élargissement des surfaces ensemencées plus qu'à des changements de type qualitatif ou structurel. La preuve en est que les rendements diminuent après la Première Guerre alors que les superficies continuent à croître. Ce sommet de 1921 suggère que l'ouverture de nouveaux marchés à la fin des années 1910 a apporté dans l'agriculture des changements quantitatifs plutôt que qualitatifs. On observe un peu le même phénomène à partir de la taille et de la productivité des troupeaux laitiers. La mesure des rendements moyens des vaches laitières (à la position 9 sur les tableaux 4, 5 et 6) montre bien que les progrès réels en ce domaine sont généralement postérieurs à la Seconde Guerre mondiale. Il paraît d'ailleurs assez évident que la véritable modernisation de l'agriculture procède à partir de cette même conjoncture. La progression des indicateurs de mécanisation (position 11 à 13 sur les tableaux précédents) illustre clairement cette transition récente. Elle est aussi corroborée par l'évolution de la valeur des fermes. Par exemple, le poids de la valeur relative des terres et bâtiments plafonne en 1921, ce qui témoigne

de l'importance de la terre dans un contexte de culture extensive. Quant à la part des investissements destinés à la mécanisation, elle progresse continuellement depuis 1921 pour atteindre un sommet en toute fin de période.

A la lumière de ces résultats, nous émettons l'hypothèse que la conjoncture économique favorable engendrée par la Première Guerre mondiale, loin d'être porteuse de changements en profondeur, aurait peut-être retardé indirectement le processus de transformation de l'agriculture. Comme les producteurs ont su répondre à la demande par des formes traditionnelles et extensives de production, ils ont du même coup créé un effet psychologique qui mettait en valeur les vieux procédés agraires dont ils se satisfaisaient depuis longtemps. En définitive, la véritable révolution des technologies agricoles intervient à partir de la Deuxième Grande Guerre. Cette fois, le processus de changement va affecter la structure de la production et l'ensemble de l'économie rurale.

Dans la région, seule l'agriculture à l'ouest du Lac-St-Jean accuse un retard à ce calendrier; elle opère une transformation durable au moment de la saturation foncière, c'est-à-dire en 1951 seulement. A l'exception de quelques indicateurs, l'absence d'une coïncidence aussi parfaite dans le comté Chicoutimi et au Lac-St-Jean-Est serait due à deux causes fondamentales. Tout d'abord, pour chacune de ces deux divisions de recensement, le

point de saturation des terres n'aurait pas été dicté uniquement par la pression démographique et familiale. Il serait lui aussi un effet de la conjoncture de la Première Guerre. Les nouveaux marchés qu'on avait à satisfaire auraient accéléré de manière artificielle le terme de l'occupation maximale des terres. Le Lac-St-Jean-Ouest n'aurait pas connu une pression aussi immédiate, simplement parce que l'agriculture y était moins développée et surtout parce que les terres disponibles y étaient encore abondantes. D'ailleurs, l'implantation de fermes de colonisation après la Première Guerre va gagner très majoritairement ce secteur de la région.

Par ailleurs, on aurait pu s'attendre à ce que la saturation observée en 1921, en dépit de son caractère artificiel, apporte certains changements qualitatifs dans la structure de la production agricole. Toutefois, l'absence d'effets dans cette direction serait due principalement au contexte global où opère cette saturation. La fermeture des marchés européens, immédiatement après la Guerre (dès 1920), relayée par la crise économique des années 1930, ont eu pour conséquence de créer un repli sur la terre et une régression générale des niveaux de vie. Cette conjoncture peu favorable aux changements aurait reporté les effets attendus de la saturation foncière.

Une autre conclusion générale de notre analyse concerne l'évolution de l'agriculture saguenéenne en rapport avec celle

observée ailleurs au Québec. En raison du caractère neuf de la région et aussi de son potentiel agraire moindre, on aurait pu prévoir une évolution plus lente, du moins en comparaison avec la moyenne québécoise. Il appert au contraire que les producteurs saguenéens évoluent au même rythme et dans certains cas, devancent les progrès observés ailleurs. On note bien évidemment un retard en tout début de période (en ce qui concerne le cheptel moyen et les productions) mais d'une manière générale, ce retard sera comblé dès la fin du 19ème siècle. On observe aussi un décalage similaire pour quelques indicateurs au cours des années 1930. Dans ce cas, il est cependant imputable à la crise de 1929 qui a apporté au Saguenay un nombre proportionnellement beaucoup plus élevé de fermes de colonisation. Enfin, depuis la Deuxième Guerre, l'agriculture saguenéenne se compare très avantageusement à celle de la province. Sur le plan de la modernisation, nous pensons en particulier aux indices de mécanisation qui mettent sur un même pied les producteurs régionaux et ceux du Québec, malgré l'isolement relatif des premiers.

Finalement, nous demeurons conscients qu'une des limites importantes de notre analyse tient à l'échelle spatiale utilisée (le comté). Les contraintes qui en résultent ouvrent paradoxalement d'autres avenues de recherches fondées elles aussi sur les recensements publiés. Précisons au départ que nous croyons avoir réglé une partie importante des problèmes méthodologiques afférant à ce type de source (voir le chapitre I). Cependant,

en raison de notre échelle d'observation, nous ne pouvions contrôler tous les facteurs déterminants de la transition agraire. Nous croyons donc que la poursuite de cette veine de recherche mais cette fois, à partir des municipalités (ou subdivisions de recensement), réduirait en partie ces impondérables. Il en est ainsi, par exemple, de l'état différentiel de la qualité des sols, de l'ancienneté du peuplement, de l'isolement relatif de chacun des secteurs étudiés ou même de la densité de population, qu'il serait possible de mieux contrôler. Toutefois, la portée d'une telle enquête, à un niveau régional, dépasse largement les objectifs d'un mémoire de maîtrise. Dans le cadre saguenéen, elle demeure cependant un champ d'étude nouveau qu'il serait nécessaire d'explorer.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

A. SOURCES MANUSCRITES

Archives Publiques du Canada. Recensement des Canadas, 1852. Copies microfilmées des Listes nominatives.

Archives Publiques du Canada. Recensement des Canadas, 1861. Copies microfilmées des Listes nominatives.

Archives Publiques du Canada. Recensement du Canada, 1871. Copies microfilmées des Listes nominatives.

B. SOURCES IMPRIMEES

Canada. Recensement des Canadas, 1851-1852. Volume 2.

Canada. Recensement des Canadas, 1861. Volume 2.

Canada. Premier recensement du Canada, 1871. Volume 3.

Canada. Deuxième recensement du Canada, 1881. Volume 3.

Canada. Troisième recensement du Canada, 1891. Volume 4.

Canada. Quatrième recensement du Canada, 1901. Volume 4.

Canada. Cinquième recensement du Canada, 1911. Volume 4.

Canada. Sixième recensement du Canada, 1921. Volume 4.

Canada. Septième recensement du Canada, 1931. Volume 8.

Canada. Huitième recensement du Canada, 1941. Volume 8, partie 1.

Canada. Neuvième recensement du Canada, 1951. Volume 6, partie 1.

Canada. Recensement du Canada, 1961. Volume 5, partie 2.

Canada. Recensement du Canada, 1971. Volume 4, partie 2.

Québec. Annuaires statistiques du Québec. Bureau de la statistique du Québec, 1914 à 1947.

Québec. Rapports des coopératives agricoles du Québec. Ministère de l'agriculture et de la colonisation, 1942 - 1971.

C. INVENTAIRE

LANGELOIER J.C.
1891 Liste des terrains concédés par la Couronne dans la province de Québec. De 1763 au 31 décembre 1890. Québec, Législature du Québec, 1921 p.

D. OUVRAGES GENERAUX

BLANCHARD Raoul
1935 L'Est du Canada français: province de Québec. Montréal, Beauchemin, 336 p.

CHATILLON Colette
1976 L'histoire de l'agriculture au Québec. Montréal, Editions l'Etincelle, 125 p.

LETOURNEAU Firmin
1950 Histoire de l'agriculture: Canada français. Montréal, Imprimerie Populaire, 324 p.

MORISSET Michel
1987 L'agriculture familiale au Québec. Paris, Editions l'Harmattan, 203 p.

SEGUIN Normand
1980 Agriculture et colonisation au Québec.
Montréal, Boréal Express, 220 p.

E. ETUDES

1- Economie et société rurale

BEAUCHAMP Claude
1985 "L'histoire du syndicalisme agricole: Un chantier encore nouveau", Recherches sociographiques, vol. XXVI, nos 1 et 2, pp. 209-221.

BEAUCHAMP Claude
1979 "Les débuts de la coopération et du syndicalisme agricole, 1900-1930: Quelques éléments de pratique", Recherches sociographiques, vol. XX, no 3, pp. 337-386.

BERNARD Jean-Marc
1967 "Observations sur sept municipalités d'agriculture prospère du Bas-du-Fleuve", Recherches sociographiques, vol. VIII, pp. 49-67.

BOUCHARD Gérard
1983a "Anciens et nouveaux québécois. Mutations de la
société rurale et problème d'identité collective
au XXème siècle", Questions culturelles, no 5,
pp. 19-34.

BOUCHARD Gérard
1983b "Les systèmes de transmission des avoirs familiaux et le cycle de la société rurale au Québec, du XVIIIème au XXème siècle", Histoire Sociale-Social History, vol. XVI (mai), pp. 35-60.

CASTERAN Nicole
1987 "Les stratégies agricoles du paysan canadien-français de l'est Ontario (1870)", RHAF, vol. 41, no 1, pp. 23-51

(COLLECTIF) Les structures productives d'une région périphérique, l'est du Québec, 1896-1980. Rimouski, Université du Québec à Rimouski, GRIDEQ, 718 pages.

- EASTERLIN
1976 Richard A
"Population change and farm settlement in the Northern United States", Journal of Economic History, vol. 36, no 1, pp. 45-83.
- FORTIN
1960 Gerald
"Une classification socio-économique des municipalités agricoles du Québec", Recherches socio-graphiques, (avril), vol. 1, no 2, pp. 207-216.
- FRECHETTE
1983 Micheline
Gomposition et structure des ménages en milieu rural québécois au XIXème siècle: le cas de St-Damase, 1852-1861. Mémoire de maîtrise en démographie, Université de Montréal, 135 pages.
- GAGAN
1981 David
Hopefull travelers: families, land and social change in Mid-Victorian Peel county. Toronto, University of Toronto Press, 197 pages.
- HARRIS
1977 Robert Cole
"The simplification of Europe overseas", Annals of the Association of American Geographers, (décembre), vol. 67, no 4, pp. 469-483.
- HUBSCHER
1979 Ronald
L'agriculture et la société rurale dans le Pas-de-Calais, du milieu du XIXème siècle à 1914. Paris, Université de Paris IV, 850 pages, 2 tomes.
- HUBSCHER
1985 Ronald
"La petite exploitation en France: reproduction et compétitivité (fin XIXème siècle, début XXème siècle)", Annales ESC, janvier-février, no 1, pp. 3-34.
- JEAN
1987 Bruno
"La ruralité bas-laurentienne: développement agricole et sous-développement rural", communication au colloque: Les mutations du monde rural, Montréal, 23-24 octobre.

- JEAN
1985a Bruno
Agriculture et développement dans l'est du Québec.
Rimouski, Presse de l'Université du Québec, 431 p.
- JEAN
1985b Bruno
"Une agriculture à repenser", Réseau, (revue de l'Université du Québec), vol. 16, no 8, pp. 13-17.
- KESTEMAN
1984 J.-P., BOISCLAIR G. et KIROUAC J.-M.
Histoire du syndicalisme agricole au Québec, UCC-UPA, 1924-1984. Montréal, Boreal-Express, 323p.
- MC INNIS
1986 Marvin
"Ontario agriculture, 1851-1901, a cartographic overview" in Canadian papers in rural history, Ontario, Langdale Press, Tome V, pp. 290-302.
- MC INNIS
1984 Marvin
"Marketable surpluses in Ontario farming, 1860", in Social Science History, vol. 8, no 4, pp. 395-424.
- NOISEUX
1985 Danielle
La modernisation agricole dans les comtés de La-prairie et Napierville: 1920-1970. Le choix des producteurs. Montréal, mémoire de maîtrise en histoire, UQAM, 158p.
- OTIS
1985 Yves
Familles et exploitations agricoles: quatre paroisses de la rive sud de Montréal. Montréal, mémoire de maîtrise en histoire, UQAM, 187p.
- 2- Le Saguenay et la Mauricie**
- BOUCHARD
1987 Gérard
"Co-intégration et reproduction de la société rurale. Pour un modèle saguenéen de la marginalité", Montréal, communication au colloque: La relève dans le monde rural; Québec XXème siècle, octobre, 36 pages.

- BOUCHARD
1986 G. et THIBEAULT R.
"L'économie agraire et la reproduction sociale
dans les campagnes saguenéennes, 1852-1971",
Histoire Sociale-Social History, vol. 18, no 36,
novembre, pp. 237-259.
- BOUCHARD
1987 G., ROY R., POUYEZ C. et THIBEAULT R.
"Croissance démographique et évolution agraire
au Saguenay: XIX-XXème siècles", dans Evolution
agraire et croissance démographique. Antoinette
Fauve Chamoux (ed), Liège, pp. 89-110.
- GAUTHIER
1975 Majella
L'agriculture au Lac-St-Jean, étude géographique.
Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi,
331p.
- GAUVREAU
1987 Danielle
"Le peuplement du Saguenay au XIXème siècle: Me-
sure et caractéristiques du mouvement d'immigra-
tion jusqu'en 1911", communication présentée au
Congrès de la Société Historique du Canada, Hamil-
ton, (juin), 27p.
- LAVOIE
1986 Robert
"Structure de l'industrie fromagère au Saguenay",
Chicoutimi, Rapport de recherche, juillet, 15p.
- MIVILLE
1982 André
L'évolution de l'agriculture dans les comtés Cham-
plain et Nicolet, de 1900 à 1950, Trois-Rivières,
mémoire de maîtrise en Etudes québécoises, U.Q.T.R.,
102 p.
- PEPIN
1969 Pierre-Yves
Le Royaume du Saguenay en 1968.
Ottawa, Imprimeur de la Reine, 435p.
- PERRON
1975 Normand
La politique économique des trappistes de Mistas-
sini. Une étude de cas; leur établissement laitier.
Québec, mémoire de maîtrise en histoire, Universi-
té Laval, 157p.

- POUYEZ
1981 C., ROY R. et BOUCHARD G.
"La mobilité géographique en milieu rural; le Saguenay 1852-1861", Histoire Sociale-Social History, (mai), vol. XIV, no 27, pp. 123-155.
- SEGUIN
1982 Normand
"L'agriculture de la Mauricie et du Québec, 1850-1950", RHAF, vol. 35, no 4, pp. 537-563.
- SEGUIN
1977 Normand
La conquête du sol au XIXème siècle.
Québec, Boreal-Express, 295p.
- SEGUIN
1984 N. et HARDY R.
Forêt et société en Mauricie. Montréal, Boreal Express, 222p.
- 3- Etudes méthodologiques**
- BOUCHARD
1984 Gérard
La reproduction sociale dans les campagnes saguenaines; mode de relevé des données agraires dans les recensements canadiens. SOREP, document II-C-99, (mars), 43p.
- FORTIER
1984 Normand
"Les recensements canadiens et l'étude de l'agriculture québécoise 1852-1901", Histoire Sociale-Social History, (novembre), no 34, pp. 257-286.
- GAGAN
1974 David P.
"Enumerator's instructions for the census of Canada, 1852 and 1861", Histoire Sociale-Social History, vol. 17, pp. 355-365.
- HENRIPIN
1955 Jacques
"Les divisions de recensement du Canada de 1871 à 1951", Actualité Economique, vol. 30, no 4, pp. 633-659.
- LEWIS
1980 F. et MC INNIS M.
"The efficiency of the French-canadian farmer in the nineteenth century", The Journal of Economic History, (septembre), vol. XI, no 3, pp. 497-514.

- MC INNIS
1981 Marvin
"Some pitfalls in the 1851-1852 census of agriculture of lower Canada", Histoire Sociale-Social History, (mai), vol. XIV, no 27, pp. 219-231.
- SEGUIN N., HARDY R. et VERREAULT-ROY L.
1979 L'agriculture en Mauricie; dossier statistique 1850-1950. Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières.
- THIBEAULT Régis
1987 Problèmes d'utilisation des données agrégées des recensements canadiens: Facteurs de conversion des unités de volume et de superficie, SOREP, document II-C-134, (novembre), 37p.
- THIBEAULT R., BOUCHARD G. et OTIS Y.
1984 Equivalences territoriales entre les districts de recensements, les municipalités et les paroisses religieuses du Saguenay. SOREP, document II-C-90, (février), 8p.

ANNEXE: LES DONNEES BRUTES

POPULATION

POPULATION TOTALE
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	5214	150		5364	890261	13896
1861	8911	951	616	10478	1110664	20008
1871	11812	3177	2504	17493	1191516	22052
1881	13801	5668	4061	23530	1359027	26818
1891	14244	7321	7161	28726	1488535	29267
1901	16411	9305	11479	37195	1648898	35159
1911	23375	11463	16275	51113	2002712	42758
1921	37578	13358	22181	73117	2361199	54034
1931	55724	20217	30036	105977	2874662	59935
1941	78881	25245	39061	143187	3331882	68057
1951	115904	31128	50878	197910	4055681	85745
1961	157196	43920	61310	262426	5259211	111953
1971	163348	45220	57074	265642	6027765	113150

Source: Recensements canadiens.

POPULATION RURALE
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	5214	150		5364		
1861	8911	951	616	10478	919665	
1871	10419	3177	2504	16100	980515	
1881	11358	5668	4061	21087	988820	
1891	10491	6812	6378	23681	992667	29065
1901	11562	8270	10231	30063	1032618	33603
1911	11976	9716	13957	35649	1038630	27564
1921	14182	8812	17967	40961	1061056	29243
1931	18333	10255	20359	48947	1345238	30897
1941	24948	11756	26519	63223	1358363	
1951	30045	12915	31450	74410	1352807	
1961	32479	13132	32364	77975	1232825	
1971	33362	12255	23991	69608		

Source: Recensements canadiens.

MODES DE FAIRE-VALOIR

NOMBRE TOTAL DE PROPRIÉTAIRES
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852						
1861						
1871	1175	477	322	1984	109059	2701
1881	1198	752	551	2501	123932	3196
1891	1484	1021	877	3382	154227	4034
1901				4349	135625	4206
1911	1284	1177	2100	4561	147370	4041
1921	1412	1093	2031	4536	130666	2985
1931	1609	3681 (3)		5290	126563	2590
1941	2018	1136	2938	6092	143312	2791
1951	1982	1098	2849	5929	126697	2561
1961	1332	879	1830	4041	87669	1946
1971	723	619	998	2340	52838	1343

Source: Recensements canadiens.

AUTRES MODES DE FAIRE-VALOIR (locataires, gérants, fermiers...).
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852						
1861						
1871	96	39	46	181	9027	75
1881	141	82	131	354	13931	205
1891	182	62	167	411	20769	252
1901				239	14974	222
1911	50	72	101	223	12321	131
1921	22	46	51	119	6953	59
1931	77	241 (3)		318	9394	109
1941	90	77	180	347	11357	190
1951	158	25	100	283	7639	95
1961	77	53	178	308	8108	151
1971	122	78	176	376	8419	166

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

NOMBRE DE FERMES

NOMBRE DE FERMES DE 0 A 10 ACRES
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	32	4	0	36	14477	110
1861	9	3	2	14	6822	18
1871	83	49	46	178	10510	165
1881	111	59	93	264 (2)	19150	286
1891	473	109	202	784	51057	1008
1901				523 (1)	24149	951
1911	101	144	256	501	25962	788
1921	19	22	31	72	7953	164
1931	26	132 (3)		158	6710	98
1941	9	11	19	39	4413	35
1951 (4)	15	4	12	31	3004	22
1961 (4)	10	7	9	26	1770	23
1971 (4)	11	8	6	25	1376	21

Source: Recensements canadiens.

NOMBRE DE FERMES DE 11 A 50 ACRES.
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	238	0	0	238	20224	414
1861	252	14	0	266	23260	524
1871	213	36	8	257	22379	613
1881	125	277	99	507 (2)	24564	716
1891	114	216	127	457	22296	557
1901				496 (1)	20047	455
1911	72	106	310	488	22209	510
1921	43	84	216	343	17012	315
1931	45	441 (3)		486	16976	207
1941	96	98	296	490	18875	379
1951 (5)	128	89	422	639	13289	438
1961 (5)	64	43	148	255	6100	336
1971 (5)	21	24	44	89	7414	236

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

NOMBRE DE FERMES DE 51 A 100 ACRES.
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	253	0	0	253	37893	674
1861	399	81	12	492	44041	933
1871	480	153	111	744	44410	1025
1881	390	290	208	896 (2)	47686	1226
1891	330	366	275	971	46118	1339
1901				1287 (1)	45813	1427
1911	297	344	786	1427	49043	1390
1921	360	401	797	1558	45659	1053
1931	464	1631 (3)		2095	43915	923
1941	855	495	1558	2908	60452	1086
1951 (6)	891	513	1453	2857	48987	1093
1961 (6)	436	356	774	1566	29075	957
1971 (6)	182	161	250	593	17842	588

Source: Recensements canadiens.

NOMBRE DE FERMES DE 101 A 200 ACRES.
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	105	0	0	105	18629	498
1861	154	25	19	198	24739	594
1871	347	199	139	685	30891	734
1881	461	146	190	798 (2)	34723	878
1891	424	245	258	927	40309	991
1901				1302 (1)	44216	1167
1911	468	411	546	1425	46196	1137
1921	576	422	631	1629	48820	1110
1931	605	1187 (3)		1792	48823	1056
1941	733	444	915	2092	53067	1117
1951 (7)	348	235	333	916	50956	516
1961 (7)	268	188	303	759	40669	412
1971 (7)	151	159	180	490	10996	301

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

NOMBRE DE FERMES DE 200 ACRES ET PLUS.
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	36	0	0	36	4590	179
1861	46	12	17	75	6809	195
1871	148	79	74	301	9896	239
1881	236	62	92	390 (2)	11740	295
1891	325	147	182	654	15216	391
1901				980 (1)	16374	428
1911	396	244	303	943	16371	347
1921	436	210	407	1053	18175	402
1931	546	531 (3)		1077	19533	415
1941	415	165	330	910	17862	364
1951 (8)	758	282	729	1769	18100	587
1961 (8)	631	338	774	1743	18163	369
1971 (8)	480	345	694	1519	23629	363

Source: Recensements canadiens.

NOMBRE TOTAL DE FERMES (de 11 acres et plus).
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	632	0	0	632	81336	1765
1861	851	132	48	1031	98849	2246
1871	1188	467	332	1987	107576	2611
1881	1212	775	589	2591 (2)	118713	3115
1891	1193	974	842	3009	123939	3278
1901				4065 (1)	126450	3477
1911	1233	1105	1945	4283	133819	3384
1921	1415	1117	2051	4583	129666	2880
1931	1660	3790 (3)		5450	129247	2601
1941	2099	1202	3099	6400	150256	2946
1951	2125	1119	2937	6181	131332	2634
1961	1399	925	1999	4323	94007	2074
1971	834	689	1168	2691	59881	1488

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

SUPERFICIES

SUPERFICIE AMELIOREE (acres)
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Quebec	Champlain
1852	13059	27		13086	3046366	44303
1861	37105	2551	757	40413	4059578	62290
1871	75642	16137	11596	103375	5703944	93050
1881	86695	33418	24743	144856	6410264	119542
1891	103240	56296	43722	203258	7326949	146857
1901					7439941	166876
1911	121121	92455	106657	320233	8162087	173337
1921	144511	107097	141255	392863	9064650	195662
1931	143106	105581	151822	411367	8994158	194877
1941	153492	108329	184759	446580	9062671	180269
1951	156943	108488	197565	462996	8828968	164876
1961	138515	103222	193305	435042	7864176	155861
1971	105661	101651	175526	382823	6449992	136527

Source: Recensements canadiens.

SUPERFICIE NON AMELIOREE (acres).
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Quebec	Champlain
1852	50099	2		50101	3809464	119473
1861	62568	16227	8457	87252	4707650	139952
1871	79577	51393	44227	175197	5321842	155383
1881	131186	64714	80716	276616	6215613	212461
1891	123323	87001	93006	303330	6160740	184638
1901					7004234	204197
1911	137285	93733	180599	411617	745180	160071
1921	144659	69170	194326	408155	8792362	173217
1931	185753	66367	214059	464295	8310006	157092
1941	181046	62027	230821	473894	8999893	138243
1951	195920	53624	205007	454551	7957437	144818
1961	131222	52128	152678	336028	6334316	116230
1971	90566	39983	98612	229161	4351124	76907

Source: Recensements canadiens.

SUPERFICIE EN CULTURE (acres)
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Quebec	Champlain
1852	6982	21		7003	1776587	28075
1861	16592	1524	516	18632	2502509	41382
1871	45892	11855	9045	66792	3760762	62874
1881	47549	20693	16282	84524	4202842	79309
1891	55189	34805	28564	118558	4745864	99225
1901					4767613	108434
1911	71260	61309	68075	200644	5575433	117236
1921	88360	64921	88388	241939	5992385	131551
1931	92921	69885	103018	267318	6140299	131387
1941	93991	69016	115942	278949	6137521	118597
1951	99160	69965	130245	299370	5790359	107342
1961	84508	63623	123725	271856	5213302	101202
1971	62038	62526	104772	229336	4337236	87635

Source: Recensements canadiens.

SUPERFICIE EN PÂTURAGE (acres)
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Quebec	Champlain
1852	6077	6		6083	1269779	16228
1861	20513	1027	241	21781	1557069	20901
1871	29750	4281	2551	36582	1943182	30176
1881	39146	12725	8461	60332	2207422	40233
1891	48051	21491	15158	84700	2581085	47632
1901					2672328	58442
1911	49859	31146	38582	119595	2582484	55978
1921	54596	41159	50744	146499	2857685	62621
1931	46401	33306	44996	129698	2600757	61893
1941	51351	35029	57323	143703	2519344	61053
1951	49655	34874	57391	141920	2685217	55499
1961	44999	35586	62021	142606	2312950	54106
1971	33456	35818	61469	130745	1712106	47487

Source: Recensements canadiens.

SUPERFICIE EN JACHERE (acres).
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Quebec	Champlain
1852						
1861						
1871						
1881						
1891						
1901						
1911	2		4	5	4170	123
1921	15	52	178	245	73519	1490
1931	118	106	432	694	28151	1597
1941	156	31	83	270	6776	619
1951	1076	359	1495	3430	47084	2035
1961	1532	696	653	2881	46344	553
1971	2115	818	2339	5270	81672	1405

Source: Recensements canadiens.

SUPERFICIE EN FORET(acres).
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Quebec	Champlain
1852						
1861						
1871						
1881						
1891	123323	87001	93006	303330	5442326	184638
1901					5099286	187062
1911	54053	57551	89439	201043	6335069	129300
1921	116756	54382	141121	312259	6035594	145435
1931	140236	49447	145478	294483	5962906	127050
1941	96832	36029	112889	245790	5874341	105095
1951	129212	37575	116174	282961	4501305	121235
1961	86073	36503	81100	203676	3098920	95879
1971	60307	28660	5680	145827	62113	

Source: Recensements canadiens.

CULTURES

SUPERFICIE ENSEMENCEE EN FOIN (acres).
 Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852						
1861						
1871	6197	786	595	7576	1211953	13587
1881	11840	2727	1773	16340	1495494	19898
1891	19908	7297	7931	35136	2457023	28518
1901					2548450	44959
1911	37031	26753	28822	92606	3229448	58693
1921	44870	30883	39011	114764	3652488	74548
1931 (9)	51957	92176 (3)		144133	3806351	76469
1941	57194	37634	62169	156997	3800094	71292
1951	62300	40036	75532	177868	3497879	64421
1961	54732	39435	77031	171198	3312197	67462
1971	38389	40049	65243	143681	2698714	61465

Source: Recensements canadiens.

SUPERFICIE ENSEMENCEE EN PATATES (acres).
 Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	546	4	0	550	61876	690
1861	906	167	49	1122	100309	1440
1871	1531	461	303	2295	108190	1960
1881	1278	466	334	2078	123869	1881
1891	1288	568	581	2487	122254	2179
1901					127205	2875
1911	1383	973	1603	3959	123054	2494
1921	1530	1438	2223	5191	146821	3142
1931 (9)	1798	3039 (3)		4837	132961	3888
1941	2005	1408	2497	5910	148739	3281
1951	2015	723	1742	4480	93762	1923
1961	2308	626	1743	4677	80319	1597
1971	2085	313	716	3114	47535	1021

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

SUPERFICIE ENSEMENCEE EN ORGE (acres).
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	1490	9	0	1499	36203	270
1861	2359	325	123	2807	117829	1109
1871						
1881						
1891	1188	735	402	2325	94464	816
1901				2970	104135	1835
1911	1918	722	1283	3923	98164	1704
1921	1361	714	1493	3568	108086	1994
1931 (9)	1134	2366 (3)		3500	95290	2222
1941	1023	1228	2112	4363	111493	1690
1951	569	402	733	1704	53533	613
1961	424	200	487	1111	21158	306
1971	919	427	549	1895	38052	449

Source: Recensements canadiens.

SUPERFICIE ENSEMENCEE EN SEIGLE (acres).
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	244	0	0	244	36705	262
1861	858(10)	276	14	1148	70921	965
1871						
1881						
1891						
1901				1743	19546	41
1911	60	251	976	1287	11077	23
1921	181	153	447	781	9238	104
1931 (9)	57	135 (3)		192	5241	78
1941	16	2	91	109	2877	4
1951	20	65	31	113	3484	123
1961	51	0	62	113	3995	149
1971	0	25	0	25	1982	13

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

SUPERFICIE ENSEMENCEE EN BLE (acres).
 Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	2288	4	0	2292	410043	3356
1861	4431(10)	17	173	4620	206830	3138
1871	9149	2160	1808	13117	242726	3868
1881	9289	4360	3376	17025	224678	3881
1891	4661	3237	2477	10375	168929	3503
1901				12282	139826	2754
1911	1112	2812	2217	6141	62882	1272
1921	2006	2733	3931	8670	114303	1709
1931 (9)	532	2049 (3)		2581	36833	346
1941	305	226	708	1239	18121	95
1951	56	24	72	152	9839	67
1961	75	27	199	301	10604	68
1971	190	221	620	1031	39100	236

Source: Recensements canadiens.

SUPERFICIE ENSEMENCEE EN AVOINE (acres).
 Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	1147	4	0	1151	499835	10094
1861	2473	246	86	2805	807442	17150
1871						
1881						
1891	14801	5513	4492	24806	1160030	33654
1901				37220	1350031	45010
1911	23680	17539	16405	57624	1392139	39035
1921	30789	22501	25535	78825	1542096	41082
1931 (9)	28935	53380 (3)		82315	1559571	39255
1941	28349	22684	35607	86640	1522160	33316
1951	24959	20356	33412	78727	1336889	26118
1961	24120	19709	37506	81335	1416149	24857
1971	16596	17246	30422	64264	884529	14887

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

PRODUCTIONS

PRODUCTION TOTALE DE FOIN (tonnes).
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852						11319
1861	3486	156	6	3648	689977	12978
1871	5248	368	350	5966	1225640	19455
1881	10672	2600	1547	14851	1612104	30911
1891	15762	7997	6302	30061	2243435	39601
1901					2581823	54566
1911	38200	34643	33280	106123	3826521	73958
1921	49672	36671	38124	124467	3251428	83606
1931	52227	98428 (3)		150655	3843777	80774
1941	53253	45328	65961	164542	3970129	64890
1951	45165	34133	63897	143195	3534411	55773
1961						
1971						

Source: Recensements canadiens.

PRODUCTION TOTALE DE PATATES (boisseaux).
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	26869	210		27079	4847924	63624
1861	97086	10932	4212	112230	14138465	236041
1871	106169	29499	21328	156996	18068323	348349
1881	134707	47039	40905	223368	14873287	253888
1891	128744	74774	70341	273859	16121443	310424
1901					17135739	338213
1911	114086	161438	237036	512560	15451539	289536
1921	177816	222267	355672	755755	17745957	289982
1931	144503	252752 (3)		397255	15200969	529032
1941	283303	179565	346621	809489	22417923	305927
1951	305307	128222	250703	684282	16608124	220177
1961						
1971						

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

PRODUCTION TOTALE DE BLE (boisseaux).
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	15923	25		15948	3065972	40776
1861	42755(10)	215	2045	45015	2938692	48948
1871	87777	24143	24194	136114	2058076	38899
1881	70225	44132	34638	149037	2019004	46895
1891	29790	33303	21582	84675	1682774	35233
1901				158234	1968203	39438
1911	12460	39988	30302	82750	932459	19713
1921	28304	45216	62068	135588	1576227	21296
1931	7258	21055 (3)		28313	554013	5365
1941	3885	2484	10000	16369	270974	1312
1951	1580	436	1044	3060	204869	1513
1961						
1971						

Source: Recensements canadiens.

PRODUCTION TOTALE D'AVOINE (boisseaux).
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	8207	82		8109	9939052	215454
1861	40091	2244	1188	43523	19431421	497562
1871	97984	12293	6972	117249	15116262	524312
1881	152521	27914	17094	197606	19990205	767708
1891	179754	79712	53547	313013	18139923	570596
1901				886227	33536677	1197360
1911	483347	368906	401835	1254088	33804291	971999
1921	656882	627016	638865	1922763	36836756	984502
1931	388877	710128 (3)		1099005	32860820	828220
1941	497263	425714	692951	1615928	35100252	769903
1951	456958	452084	686566	1595608	36121876	716891
1961						
1971						

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

PRODUCTION TOTALE DE SEIGLE (boisseaux)
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	1418			1418	360281	2244
1861	9820(10)	4103	157	14080	934623	11774
1871	4321	4302	2404	11024	458970	5859
1881	1937	2252	6337	10548	430242	7905
1891	690	4130	5055	9875	228884	1585
1901				22377	211287	619
1911	606	3507	12945	17058	148621	193
1921	2338	3343	6683	12364	124065	1556
1931	717	1680 (3)		2397	78753	1509
1941	289	20	1129	1438	36198	60
1951	200	1700	440	2340	56590	2355
1961						
1971						

Source: Recensements canadiens.

PRODUCTION TOTALE D'ORGE (boisseaux).
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	19674	101		19775	547765	3995
1861	37434	4774	1986	44194	2526090	21639
1871	34342	23230	13638	71210	1668208	8242
1881	19104	12382	10085	41597	1751539	19135
1891	14199	12603	4474	31276	1615509	13345
1901				65020	2535597	41276
1911	31181	14892	2711	73184	2340364	38114
1921	28363	16158	32040	76561	2320781	35800
1931	19899	36303 (3)		56202	1947794	44137
1941	17803	25369	37038	80210	2505880	34168
1951	11442	8891	15648	35981	1508006	17201
1961						
1971						

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

PRODUCTION LAITIERE ANNUELLE (livres de lait)
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852						
1861						
1871						
1881						
1891						
1901						
1911	39288548	66528879 (3)		105817427	2701971618	52695269
1921	55337363	106396084 (3)		161733447	2964765591	58069059
1931	47011902	109580353 (3)		156592255	3476772890	68583659
1941	57573035	55096079	74479918	187149032	3947126209	79841942
1951(14)	7875000	7086000	11285000	26246000	505307000	9920000
1961(14)	7559440	7504350	11412250	26476040	592230830	11877720
1971(15)	305630	457467	617410	1380507	24993707	584566

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

CHEPTEL

NOMBRE TOTAL DE VACHES LAITIERES (en gestation et en lactation).
 Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	1000	4	0	1004	295552	5701
1861	1611	133	861	2605	328370	6206
1871				5933	406542	7558
1881				9396 (1)	490977	9375
1891	7153	3340	2505	12998	549544	11519
1901				22191 (1)	767825	16930
1911	11035	19607 (3)		30642	754220	16182
1921	12382	26757 (3)		39139	827175	15215
1931	10433	11037	13921	35400 (2)	866696	16882
1941	17827	16024	24750	58601	1018528	22658
1951	18210	16039	24877	59126	1054297	20317
1961	15888	14859	23616	54363	1006744	20299
1971	13279	17654	24176	55019	906347	21421

Source: Recensements canadiens.

NOMBRE TOTAL "D'AUTRES BOVINS" (bêtes à cornes sans les vaches).
 Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	894	1	0	895	296100	4668
1861	4062	245	801	5108	488602	10104
1871				6637	376920	6635
1881				10512 (1)	539356	8230
1891	5038	2444	2182	9664	419768	9026
1901				17421 (1)	609622	11745
1911	9820	19187 (3)		29007	717212	16673
1921	13670	27046 (3)		40716	794008	19000
1931	12450	10965	15311	38738 (2)	856812	18062
1941	8308	7112	12014	27434	756392	10323
1951	8287	7737	12015	28039	745301	8326
1961	13996	13030	20099	47125	908486	16869
1971	15038	15635	24143	54816	873926	16606

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

NOMBRE TOTAL DE PORCS
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	1129	6	0	1135	257794	7114
1861	2015	203	1087	3305	286400	5879
1871				7374	371452	8360
1881				8390 (1)	329199	8883
1891	4443	2172	1575	8190	369608	9467
1901				15413 (1)	408928	10374
1911	14811	26399 (3)		41210	802644	19168
1921	15828	36156 (3)		51984	690857	15961
1931	15175	15280	16538	46998 (2)	728210	17006
1941	14123	13938	18208	46269	808017	13242
1951	15353	21509	30113	66975	1108306	17281
1961	7415	11041	16164	34620	912125	14188
1971	8617	7961	11312	27890	1383581	26028

Source: Recensements canadiens.

CHEPTEL TOTAL (vaches,autres bovins,chevaux,moutons et porcs).
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	5639	12	0	5651	1681531	31865
1861	12772	940	5034	18746	2034716	38708
1871				44772	2416691	49772
1881				59795 (1)	2276346	55889
1891	33405	16809	12735	62949	2413496	56812
1901				115810 (1)	2769905	63296
1911	51660	98186 (3)		149846	3292420	72626
1921	65047	139017 (3)		204064	3500742	74402
1931	57039	57007	67788	181865 (2)	3486821	74716
1941	59609	55064	78625	193298	3441758	63435
1951	54581	59779	81409	195769	3652954	55183
1961	44769	50993	67786	163548	3119450	55334
1971	39670	44963	62864	147497	3295822	65752

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

NOMBRE TOTAL DE CHEVAUX
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	650	1	0	651	184620	2817
1861	986	138	541	1665	248515	4031
1871				3145	253977	3853
1881				5064 (1)	273852	4600
1891	3033	1553	1309	5895	344290	5966
1901				8608 (1)	322967	6482
1911	4632	7530 (3)		12162	375134	7246
1921	4435	9043 (3)		13478	332533	6393
1931	3939	3159	4656	11759 (2)	301419	5717
1941	4635	3605	6266	14506	332734	6145
1951	3585	2297	4745	10627	232863	4264
1961	1127	954	1335	3416	974430	1981
1971	301	245	314	860	43543	1131

Source: Recensements canadiens.

NOMBRE TOTAL DE MOUTONS.
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852	1966	0	0	1966	647465	1165
1861	4098	221	1744	6063	682829	12488
1871				21683	1007800	23366
1881				26433 (1)	889833	24801
1891	13738	7300	5164	26202	730286	20834
1901				32140 (1)	660563	17765
1911	11362	25463 (3)		36825	643210	13357
1921	18732	40015 (3)		58747	856169	17833
1931	15042	16566	17362	48970 (2)	733684	17049
1941	14716	14385	17387	46488	526087	11067
1951	9146	12197	9659	31002	316418	4995
1961	6343	11109	6572	24024	194665	1997
1971	2435	3558	2919	8912	88425	566

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

MECANISATION

NOMBRE DE FERMES POSSEDANT UN TRACTEUR
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852						
1861						
1871						
1881						
1891						
1901						
1911						
1921						
1931	11	25 (3)		36	2536	35
1941	45	25	46	116	5758	73
1951	475	238	593	1306	30835	471
1961	988	656	1347	2991	60481	1270
1971	755	625	1054	2434	52013	1274

Source: Recensements canadiens.

NOMBRE TOTAL DE TRACTEURS DECLARÉS SUR LES FERMES
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Quebec	Champlain
1852						
1861						
1871						
1881						
1891						
1901						
1911						
1921						
1931	14	26 (3)		40	2417	36
1941	46	25	46	117	5869	93
1951	495	245	602	1342	31971	477
1961	1144	759	1480	3383	70697	1363
1971	1176	966	1543	3685	80878	1742

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

NOMBRE DE FERMES POSSEDANT UNE TRAYEUSE MECANIQUE.
 Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852						
1861						
1871						
1881						
1891						
1901						
1911						
1921						
1931	7	10 (3)		17	827	11
1941						
1951	237	231	319	787	17632	368
1961	415	430	765	1610	34724	900
1971	447	533	796	1776	32846	957

Source: Recensements canadiens.

NOMBRE DE FERMES DECLARANT UTILISER DE L'ENGRAIS.
 Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852						
1861						
1871						
1881						
1891						
1901						
1911						
1921						
1931	109	65 (3)		174	30480	587
1941	900	347	650	1247	62862	1281
1951						
1961						
1971	508	403	514	1425	39124	834

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

NOMBRE DE FERMES POSSEDANT UNE "MOISSONNEUSE-BATTEUSE".
 Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852						
1861						
1871						
1881						
1891						
1901						
1911						
1921						
1931	0	0	0	0	0	0
1941	0	0	2	2	55	0
1951	4	3	9	16	418	6
1961	92	28	78	198	3005	59
1971	104	111	98	313	5605	100

Source: Recensements canadiens.

NOMBRE TOTAL DE "MOISSONNEUSES-BATTEUSES" DECLAREES SUR LES FERMES.
 Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852						
1861						
1871						
1881						
1891						
1901						
1911						
1921						
1931	0	0	0	0	0	0
1941	0	0	2	2	55	0
1951	4	3	9	16	420	6
1961	94	28	81	203	3046	60
1971	107	112	100	319	5804	102

Source: Recensements canadiens.

NOMBRE DE FERMES POSSEDANT UNE "BATTEUSE"
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852						
1861						
1871						
1881						
1891						
1901						
1911						
1921						
1931	1123	2113 (3)		3236	39341	1079
1941	1021	763	1126	2910	32239	876
1951	1127	765	1163	3055	30225	738
1961	452	163	334	949	15261	271
1971						

Source: Recensements canadiens.

NOMBRE TOTAL DE "BATTEUSES" DECLAREES SUR LES FERMES
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852						
1861						
1871						
1881						
1891						
1901						
1911						
1921						
1931	1145	2154 (3)		3299	39575	1083
1941	1051	780	1134	2945	32363	878
1951	1136	776	1176	3088	30360	740
1961	454	164	336	954	15340	272
1971						

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

NOMBRE DE FERMES POSSEDANT UN CAMION.

Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Quebec	Champlain
1852						
1861						
1871						
1881						
1891						
1901						
1911						
1921						
1931	57	52 (3)		109	4939	66
1941	142	43	52	237	6365	93
1951	557	232	456	1245	18438	324
1961	654	385	800	1839	25095	422
1971	387	317	596	1300	19054	331

Source: Recensements canadiens.

NOMBRE TOTAL DE CAMIONS DECLARÉS SUR LES FERMES.
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Quebec	Champlain
1852						
1861						
1871						
1881						
1891						
1901						
1911						
1921						
1931	58	54 (3)		112	5162	69
1941	146	45	58	249	6703	100
1951	581	238	469	1288	19167	337
1961	701	398	844	1943	26597	440
1971	442	331	626	1399	21129	346

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

NOMBRE DE FERMES POSSEDANT UNE AUTOMOBILE.
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852						
1861						
1871						
1881						
1891						
1901						
1911						
1921						
1931	238	392 (3)	248	630	25741	358
1941	289	135	248	672	26412	393
1951	442	295	605	1342	40937	693
1961	630	403	801	1834	53808	1093
1971	576	512	743	1831	46118	1111

Source: Recensements canadiens.

NOMBRE TOTAL D'AUTOMOBILES DECLAREES SUR LES FERMES.
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852						
1861						
1871						
1881						
1891						
1901						
1911						
1921						
1931	240	398 (3)	250	638	26877	369
1941	293	135	299	678	27026	399
1951	450	612	413	1361	41602	701
1961	646	820	764	1879	55385	1122
1971	610	534		1908	48993	1144

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

NOMBRE DE FERMES POSSEDANT UN MOTEUR ELECTRIQUE.
 Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852						
1861						
1871						
1881						
1891						
1901						
1911						
1921						
1931	39	60 (3)		99	2790	140
1941	71	49	28	148	5327	147
1951	278	275	449	1002	25833	669
1961	362	388	643	1393	32250	730
1971	442	431	595	1468	31072	717

Source: Recensements canadiens.

NOMBRE TOTAL DE MOTEURS ELECTRIQUES DECLARES SUR LES FERMES.
 Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Quebec	Champlain
1852						
1861						
1871						
1881						
1891						
1901						
1911						
1921						
1931	41	68 (3)		109	3311	171
1941	104	71	32	207	8039	215
1951	470	466	759	1695	43638	1041
1961(11)	827	877	1262	2966	72519	1458
1971(12)	1361	1257	1810	4428	96687	2103

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

VALEURS

VALEUR DU BETAIL (\$).
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Quebec	Champlain
1852						
1861						
1871						
1881						
1891						
1901					58488457	1206966
1911					97590285	1958932
1921	2550836	4728178 (3)		7279014	123263630	2592639
1931	1550476	3091347 (3)		4641823	95873210	1927799
1941	1875575	1506432	2288216	5670223	111185062	2092401
1951	5397086	4958116	7464075	17819277	340452974	6410717
1961	3887800	3848000	6003800	13739600	308941110	6243000
1971	6153900	7222200	10008400	23384500	450708370	9117220

Source: Recensements canadiens.

VALEUR TOTALE DES FERMES (\$).
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Quebec	Champlain
1852						
1861	849053	68905	25644	943842	171513069	2606987
1871						
1881						
1891						
1901					436076916	10955870
1911					787754494	19428486
1921	27016696	46800043 (3)		73816739	1085234333	26616650
1931	17246476	30819247 (3)		48065723	877273510	21756399
1941	12528175	9598732	14295616	36422583	739746962	15693401
1951	27655072	22954063	32937818	83546953	1399363121	27708474
1961	31212100	21854800	34566500	87633400	1624879600	32335500
1971	31874400	30215300	41227200	103316900	2200283600	43225600

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

VALEUR DES TERRAINS ET DES BATIMENTS (\$).
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Quebec	Champlain
1852						
1861						
1871						
1881						
1891						
1901						
1911	8553881	16614871 (3)		28564722	350550254	9126843
1921	21893100	37015400 (3)		58907400	638209689	16135667
1931	13823800	25266300 (3)		39090100	850021617	21417425
1941	9048700	6993300	10170300	26212300	684130800	17199700
1951	17994141	15560960	20750769	54305870	543358500	11676900
1961	21683600	14336200	21659000	57678800	846972820	17484882
1971	19332100	16983700	22661400	58977200	1014681500	20009800
					1321791800	24950500

Source: Recensements canadiens.

VALEUR DE LA MACHINERIE ET DE L'OUTILLAGE (\$).
Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Quebec	Champlain
1852						
1861	38102	5478	1144	44724	7357202	98965
1871						
1881						
1891						
1901						
1911	885840	1723372 (3)		2609212	27038205	622061
1921	2572760	5056465 (3)		7629225	51954520	1333887
1931	1872200	2461600 (3)		4333800	111949036	2606786
1941	1603960	1099000	1837100	4540060	97269500	2628900
1951	4263845	2434987	4722974	11421806	85203400	1924100
1961	5640700	3670600	6903700	16215000	211937327	3812875
1971	6388400	6009400	8557400	20955200	301257000	6082700
					427537500	9150100

Source: Recensements canadiens.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

INDUSTRIE LAITIERE

NOMBRE TOTAL DE FABRIQUES
(beurreries et fromageries)

Années	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1914	49	78 (3)		127	1897	77
1915	51	82 (3)		133	2058	62
1916	48	89 (3)		137	1990	61
1917	48	90 (3)		138	1975	56
1918	48	93 (3)		141	1953	56
1919	50	97 (3)		147	1867	53
1920	53	105 (3)		158	1808	50
1921	53	100 (3)		153	1768	49
1922	66	101 (3)		165	1752	50
1923	62	102 (3)		164	1660	48
1924	56				1563	47
1925	65	96 (3)		161	1599	45
1926	60	98 (3)		158	1576	43
1927	51	92 (3)		143	1450	40
1928	50	91 (3)		141	1400	39
1929	50	93 (3)		143	1389	39
1930	49	93 (3)		142	1356	37
1931	43	90 (3)		133	1318	37
1932	47	44	43	134	1345	28
1933	41	44	43	128	1325	27
1934	37	42	39	118	1272	28
1935	36	43	41	120	1276	30
1936	37	42	40	119	1213	28
1937	39	42	39	120	1203	27
1938	40	40	40	120	1179	25
1939	40	39	40	119	1178	24
1940	40	39	40	119	1152	22
1941	37	38	40	115	1120	20
1942	34	37	40	111	1085	16

Source: Annuaires Statistiques du Québec.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

NOMBRE TOTAL DE BEURRERIES ET DE FROMAGERIES
 Divisions de recensement du Saguenay et unités de comparaison.

Recensements	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1852						
1861						
1871				0	25	0
1881				0	79	2
1891				32	728	26
1901				81	1992	57
1911(13)	49	78 (3)		127	1897	77
1921	53	100 (3)		153	1768	49
1931	43	90 (3)		133	1318	37
1941	37	38	40	115	1120	20
1951					905	
1961					630	
1971						

Source: Recensements canadiens et Annuaires Statistiques du Québec.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

NOMBRE TOTAL DE PATRONS
(des boulangeries et fromageries)

Années	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1914	930	2056 (3)		2986	77029	3497
1915	793	2020 (3)		2813	78173	1977
1916	746	2080 (3)		2826	76341	1984
1917	767	2196 (3)		2963	81635	1160
1918	762	2235 (3)		2997	79831	2050
1919	799	2454 (3)		3253	78665	2083
1920	858	2443 (3)		3301	77946	1868
1921	853	2483 (3)		3336	80961	1929
1922	863	2527 (3)		3390	79444	1881
1923	987	2490 (3)		3477	75920	1873
1924	891	1786 (3)		2671	73329	1760
1925	985	2333 (3)		3318	77251	1810
1926	1029	2408 (3)		3437	84091	1785
1927	880	2307 (3)		3187	79952	1688
1928	819	2272 (3)		3091	78735	1696
1929	843	2375 (3)		3218	79816	1645
1930	841	2367 (3)		3208	80279	1738
1931	768	2244 (3)		3012	83007	1699
1932	791	929	1371	2091	73209	1360
1933	717	924	1464	3105	77498	1282
1934	733	1040	1629	3402	78668	1396
1935	735	1051	1657	3443	75728	1414
1936	831	971	1511	3313	77677	1458
1937	963	1037	1742	3742	84292	1470
1938	984	1043	1789	3816	86603	1461
1939	1012	1040	1843	3895	88108	1550
1940	1025	1001	1849	3875	89743	1363
1941	897	1100	1990	3987	91147	1890
1942	903	1011	2137	4051	92494	1827

Source: Annuaires Statistiques du Québec.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

NOMBRE TOTAL DE VACHES DE L'ENSEMBLE DES PATRONS
(beurreries et fromageries)

Années	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1914	9315	15105 (3)		24420	504129	15557
1915	8631	17396 (3)		26027	548330	11135
1916	7805	17548 (3)		25353	523738	11839
1917	8192	18736 (3)		26928	545869	7595
1918	8475	22210 (3)		30685	562710	11246
1919	9281	25131 (3)		34412	561454	12946
1920	9672	24653 (3)		34325	577978	12596
1921	9517	26932 (3)		36449	589793	12812
1922	9823	28092 (3)		37915	641821	11992
1923	10362	28707 (3)		39069	675812	11776
1924	10305	18349 (3)		28654	673947	11734
1925	11198	25878 (3)		37076	716290	12459
1926	11334	26572 (3)		37906	759352	12036
1927	9551	24528 (3)		34079	679119	11598
1928	8926	24591 (3)		33517	649941	11257
1929	9352	26149 (3)		35501	651229	12758
1930	9026	24608 (3)		33634	601386	13314
1931	7873	21711 (3)		29584	630398	12999
1932	8938	10952	12055	32845	687793	10778
1933	6961	10716	12618	30295	710552	9709
1934	7036	11097	12924	31057	652930	11513
1935	7702	11173	12752	31627	629480	9665
1936	7785	11159	12422	31366	620921	10390
1937	8531	11526	14209	34266	679859	10522
1938	8842	12126	14739	35707	706676	10170
1939	9180	11362	14898	35440	728335	11278
1940	9707	11463	15365	36535	759655	10521
1941	7875	12263	17361	37499	774252	15025
1942	7957	12432	17935	38324	797670	14540

Source: Annuaires Statistiques du Québec.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

PRODUCTION TOTALE DE FROMAGE.
(livres)

Années	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1914	2558711	4208993 (3)		6767704	56401326	2714193
1915	1817015	3928472 (3)		5745487	44217113	1747629
1916	1857438	4739702 (3)		6597140	59984538	1986657
1917	1983739	5012436 (3)		6996175	67835017	2132267
1918	2055038	5661536 (3)		7716574	62070210	2070466
1919	2152003	6097033 (3)		8249036	58044719	1820406
1920	2084394	6027498 (3)		8111892	52162777	1546099
1921	2305295	7407784 (3)		9713079	54242735	1641107
1922	2256854	6398588 (3)		8655442	38923770	781545
1923	2290080	6505416 (3)		8795496	46890579	1308152
1924	2586255	3835157 (3)		6421412	39695467	1103256
1925	2683728	6436198 (3)		9219926	51761908	1487820
1926	22466631	5860179 (3)		8106810	46355360	1291024
1927	1932713	5438589 (3)		7371302	37510737	943755
1928	2012590	5947099 (3)		7959689	45183970	1346414
1929	1850504	5419325 (3)		7269833	35169815	613510
1930	1579836	4782744 (3)		6362580	34059680	935556
1931	1074814	3870045 (3)		4944859	25907681	328606
1932	122629	2678904	1815544	5719077	29361119	329240
1933	118657	2549214	1663840	5398711	25521945	235191
1934	1179441	2718965	1389096	5287502	24676736	216666
1935	1158787	2776967	1471162	5406916	20265992	188676
1936	1360933	2876122	1916635	6153690	25875363	247599
1937	1686547	3246746	2404024	7337317	30372479	359872
1938	1710025	3436061	2650431	7796517	28569124	217163
1939	1645358	2927052	2337304	6909714	27526828	275226
1940	1691599	3038495	2913849	7643943	35641942	652239
1941	1678298	3385579	3313746	8377623	39021618	884247
1942	1998562	4152098	4767916	10918576	65275038	1435469

Source: Annuaires Statistiques du Québec.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

PRODUCTION TOTALE DE BEURRE.
(livres)

Années	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	Québec	Champlain
1914	38371	133975 (3)		172346	34015265	685464
1915	18312	56462 (3)		74774	36621491	501635
1916	13197	39279 (3)		52476	34889461	581079
1917	7746	33345 (3)		41091	34124162	518981
1918	7213	26508 (3)		33721	36761257	541992
1919	10400	112864 (3)		123264	37681366	679794
1920	15675	57179 (3)		72854	41632511	673391
1921	4843	95901 (3)		100744	48630403	894036
1922	32736	295773 (3)		328509	57258470	1200933
1923	52296	223629 (3)		275925	59214767	880162
1924	59461	330041 (3)		389502	59722826	1093382
1925	54723	326539 (3)		381262	60183751	1024762
1926	106240	453447 (3)		559687	50822389	839652
1927	155123	668384 (3)		823507	55098768	916664
1928	65561	529103 (3)		594664	52526248	1046144
1929	135020	834380 (3)		969400	53489879	1583918
1930	266923	936872 (3)		1203795	60746665	1396414
1931	262835	1175773 (3)		1438608	70169025	1771733
1932	273900	186528	675776	1135934	64889670	1225580
1933	207629	227559	634990	1070178	63594688	1138426
1934	235851	402611	839543	1478005	69325144	1283263
1935	322072	479556	1009551	1811179	73397096	1396723
1936	301796	397862	896423	1596081	74487024	1329026
1937	255700	316040	877390	1449130	74557923	1358966
1938	269216	319202	936341	1524759	79758453	1464074
1939	253898	361837	1005390	1621125	80235791	1362577
1940	258184	345256	819208	1422648	74084973	1054549
1941	133112	225376	758289	1116777	76266197	761468
1942	100251	197511	573378	871140	73109119	578151

Source: Annuaires Statistiques du Québec.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes à la fin de l'annexe.

COOPERATIVES AGRICOLES

NOMBRE DE SOCIETES COOPERATIVES AGRICOLES

Années	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay	non localisées
1912	1	0	0	1	
1913	1	0	0	1	
1914	1	0	0	1	
1915	1	0	1	2	
1916	1	0	1	2	
1917	1	0	1	2	
1918	2	0	1	4	1
1919	2	0	2	6	2
1920	2	0	2	6	2
1921	1	0	3	5	1
1922	1	0	3	5	
1923	1	0	4	5	
1924	1	2	7	10	
1925	3	5	6	14	
1926	3	5	5	13	
1927	1	5	3	9	
1928	0	5	3	8	
1929	0	3	1	4	
1930	0	1	1	2	
1931	0	1	3	4	
1932	0	0	2	2	
1933	0	0	2	2	
1934	0	0	2	2	
1935	0	0	3	3	
1936	0	0	3	3	
1937	0	0	4	4	
1938	5	0	5	13	
1939	6	0	11	17	
1940	6	2	13	21	
1941	8	2	15	25	
1942	10	5	16	31	
1943	12	5	17	34	
1944	13	6	20	41	2
1945	15	7	24	48	2
1946	15	7	25	49	2
1947	16	7	25	49	1
1948	17	7	26	51	1
1949	17	8	26	52	1
1950	17	9	26	53	
1951	17	9	26	52	
1952	17	10	25	52	
1953	17	10	26	53	
1954	15	10	26	51	
1955	15	10	26	51	
1956	15	10	26	51	
1957	15	10	26	51	
1958	16	10	25	51	
1959	16	10	25	51	
1960	15	10	25	50	
1961	15	10	24	49	
1962	15	10	23	48	
1963	14	10	22	46	
1964	14	10	22	46	
1965	14	10	21	45	
1966	13	8	21	42	
1967	12	8	19	39	
1968	12	8	19	39	
1969	10	7	16	33	
1970	10	7	16	33	
1971	10	7	15	32	

Source: Rapports des Sociétés coopératives agricoles du Québec.

SOCIETES COOPERATIVES AGRICOLES:
NOMBRE MOYEN DE MEMBRES
(par période triennale)

Années	Chicoutimi	Lac-St-Jean Est	Lac-St-Jean Ouest	Saguenay
1925	33	38	34	35
1928	39	39	38	39
1931		38	81	68
1934			77	77
1937			69	69
1940	56	77	52	55
1943	73	61	55	61
1946	72	69	62	67
1949	69	80	67	70
1952	76	293	67	111
1955	74	309	67	114
1958	83	265	74	114
1961	95	268	83	128
1964	103	264	90	136
1967	119	306	104	158
1970	130	583	134	246

Source: Rapports des Sociétés coopératives agricoles du Québec.

NOTES DE L'ANNEXE

- 1- Avec la Côte-Nord.
- 2- Le territoire non-organisé est inclus seulement pour le total Saguenay.
- 3- Le total des comtés Lac-St-Jean-Est et Lac-St-Jean-Ouest.
- 4- Réfère à la catégorie 0 à 9 acres.
- 5- Réfère à la catégorie 10 à 69 acres.
- 6- Réfère à la catégorie 70 à 129 acres.
- 7- Réfère à la catégorie 130 à 179 acres.
- 8- Réfère à la catégorie 200 acres et plus.
- 9- Le tableau 38 du recensement de 1931 distingue les secteurs Est et Ouest du Lac-St-Jean.
Toutefois, il ne réfère qu'aux superficies des productions, sans en indiquer les volumes.
- 10- Dans le recensement de 1861, pour le district Chicoutimi, les valeurs se rapportant au blé et au seigle ont été interverties.
- 11- Un tiers de hp ou plus.
- 12- Un hp ou plus.
- 13- Pour l'année 1914.
- 14- Fondé d'après un échantillon de 20%.
- 15- Lait obtenu "hier".